

86
2 0 1 7

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE



TOYOTA

SOMMAIRE

| | | |
|---|-------------------------------------|--|
| 1 | Avant de prendre le volant | Réglage et utilisation des équipements tels que le verrouillage des portes, les rétroviseurs et la colonne de direction. |
| 2 | Au volant | Informations relatives à la conduite, à l'arrêt et à la sécurité. |
| 3 | Équipements intérieurs | Système de climatisation et système audio, ainsi que tous les équipements intérieurs de confort. |
| 4 | Entretien et soin | Nettoyage et protection du véhicule, entretien à faire soi-même et informations relatives à l'entretien. |
| 5 | En cas de problème | Conduite à tenir en cas de remorquage du véhicule, de crevaison ou d'accident. |
| 6 | Caractéristiques du véhicule | Informations détaillées sur le véhicule. |
| | Index | Liste alphabétique des informations contenues dans le présent manuel. |

| | | |
|-------------|--|----|
| 1 | Avant de prendre le volant | |
| 1-1. | Informations relatives aux clés | |
| | Clés | 24 |
| 1-2. | Ouverture, fermeture et verrouillage des portes et du coffre | |
| | Télécommande du verrouillage centralisé | 26 |
| | Portes | 30 |
| | Coffre | 33 |
| 1-3. | Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction) | |
| | Sièges avant | 38 |
| | Sièges arrière | 42 |
| | Appuis-têtes | 45 |
| | Ceintures de sécurité | 47 |
| | Volant | 55 |
| | Rétroviseur intérieur anti-éblouissement | 56 |
| | Rétroviseurs extérieurs | 57 |
| 1-4. | Ouverture et fermeture des vitres | |
| | Vitres électriques | 59 |
| 1-5. | Ravitaillement du véhicule en carburant | |
| | Ouverture du bouchon de réservoir à carburant | 62 |

| | | |
|-------------|---|-----|
| 1-6. | Système antivol | |
| | Système antidémarrage | 66 |
| | Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis) | 69 |
| 1-7. | Informations relatives à la sécurité | |
| | Position de conduite correcte | 70 |
| | Coussin gonflable SRS (coussin gonflable à système de retenue supplémentaire) | 72 |
| | Système de classification d'occupant de siège passager avant | 112 |
| | Sièges de sécurité enfant | 121 |
| | Installation du siège de sécurité enfant | 125 |

2 Au volant

| | | |
|-------------|--------------------------------------|-----|
| 2-1. | Procédures de conduite | |
| | Conduite du véhicule | 136 |
| | Contacteur de démarrage moteur | 150 |
| | Transmission automatique | 153 |
| | Transmission manuelle | 160 |
| | Levier de clignotants | 163 |
| | Frein de stationnement | 164 |
| | Avertisseur | 165 |

2-2. Combiné d'instruments

| | |
|--|-----|
| Jauges et compteurs..... | 166 |
| Témoins indicateurs et d'alerte | 169 |
| Écran multifonctionnel..... | 173 |

2-3. Fonctionnement de l'éclairage et des essuie-glaces de pare-brise

| | |
|--|-----|
| Commande de projecteurs | 180 |
| Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... | 185 |

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

| | |
|--|-----|
| Régulateur de vitesse | 188 |
| Systèmes d'aide à la conduite | 193 |
| Aide au démarrage en côte | 200 |

2-5. Informations relatives à la conduite

| | |
|---|-----|
| Chargement et bagages | 204 |
| Limites de charge du véhicule..... | 209 |
| Conseils de conduite hivernale | 210 |
| Conduite avec une caravane/remorque..... | 214 |
| Remorquage avec les 4 roues au sol | 215 |

3 Équipements intérieurs

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

| | |
|--|-----|
| Système de climatisation manuel | 218 |
| Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs | 225 |

3-2. Utilisation du système audio

| | |
|--------------------------------------|-----|
| Utilisation du port AUX/USB | 227 |
| Commandes audio au volant..... | 228 |
| Utilisation du microphone | 229 |

3-3. Utilisation des éclairages intérieurs

| | |
|---|-----|
| Détail des éclairages intérieurs | 230 |
| • Éclairage intérieur | 231 |

3-4. Utilisation des rangements

| | |
|---|-----|
| Détail des rangements | 232 |
| • Boîte à gants | 233 |
| • Porte-bouteilles | 234 |
| • Porte-gobelets/rangement de console..... | 235 |

3-5. Autres équipements intérieurs

| | |
|-----------------------------|-----|
| Pares-soleil | 237 |
| Miroirs de courtoisie | 238 |
| Horloge..... | 239 |
| Prises d'alimentation | 240 |
| Tapis de sol..... | 242 |

4 Entretien et soin

4-1. Entretien et soin

| | |
|--|-----|
| Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule | 248 |
| Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule | 252 |

4-2. Entretien

| | |
|--|-----|
| Prescriptions d'entretien..... | 257 |
| Entretien général..... | 260 |
| Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique) | 264 |

4-3. Entretien à faire soi-même

| | |
|--|-----|
| Précautions concernant l'entretien à faire soi-même..... | 265 |
| Capot..... | 270 |
| Positionnement du cric | 272 |
| Compartiment moteur..... | 274 |
| Pneus | 287 |
| Pression de gonflage des pneus..... | 297 |
| Jantes | 301 |
| Filtre de climatisation..... | 304 |
| Pile de la clé à télécommande du verrouillage centralisé | 307 |
| Vérification et remplacement des fusibles | 310 |
| Ampoules..... | 319 |

5 En cas de problème

5-1. Informations essentielles

| | |
|---|-----|
| Feux de détresse..... | 328 |
| Remorquage du véhicule.... | 329 |
| Si vous suspectez un problème | 338 |
| Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation | 339 |

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

| | |
|--|-----|
| Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche..... | 340 |
| Si vous avez un pneu crevé | 351 |
| Si le moteur ne démarre pas | 362 |
| Si le levier de vitesses est bloqué sur P..... | 364 |
| Si vous perdez vos clés | 365 |
| Si la batterie est déchargée..... | 366 |
| Si le véhicule chauffe | 370 |
| Si votre véhicule est bloqué | 374 |
| Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... | 376 |

6 Caractéristiques du véhicule

6-1. Caractéristiques techniques

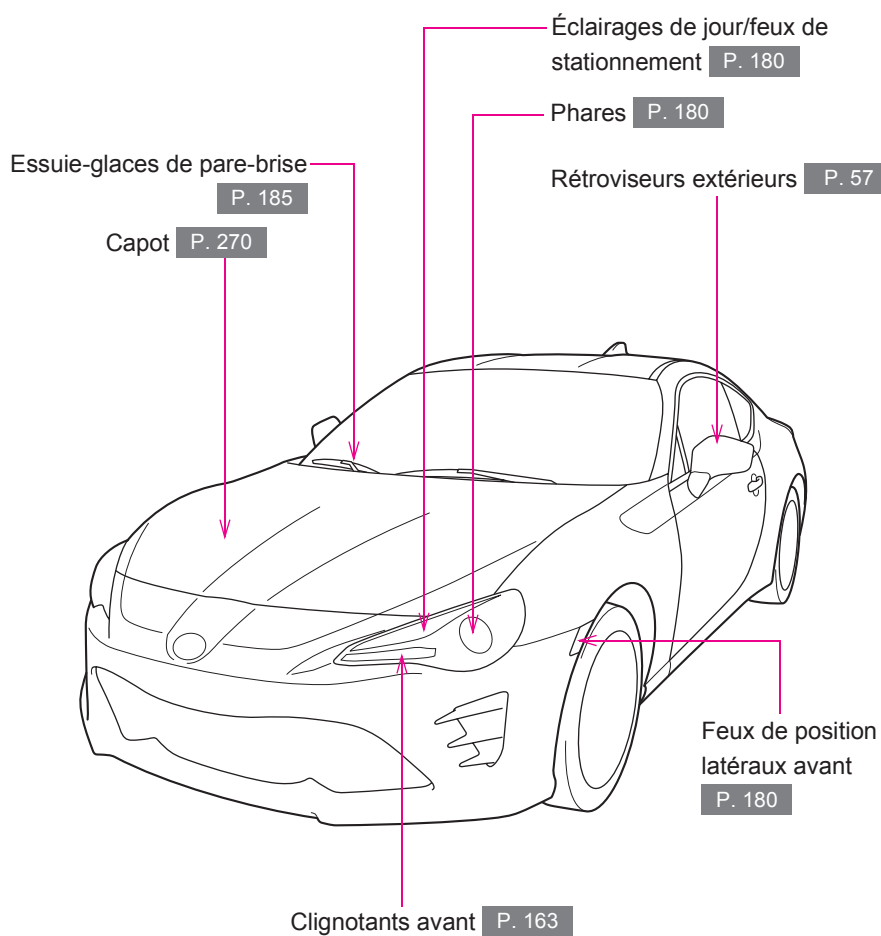
| | |
|--|-----|
| Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)..... | 380 |
| Informations sur le carburant | 393 |
| Informations sur les pneus | 398 |

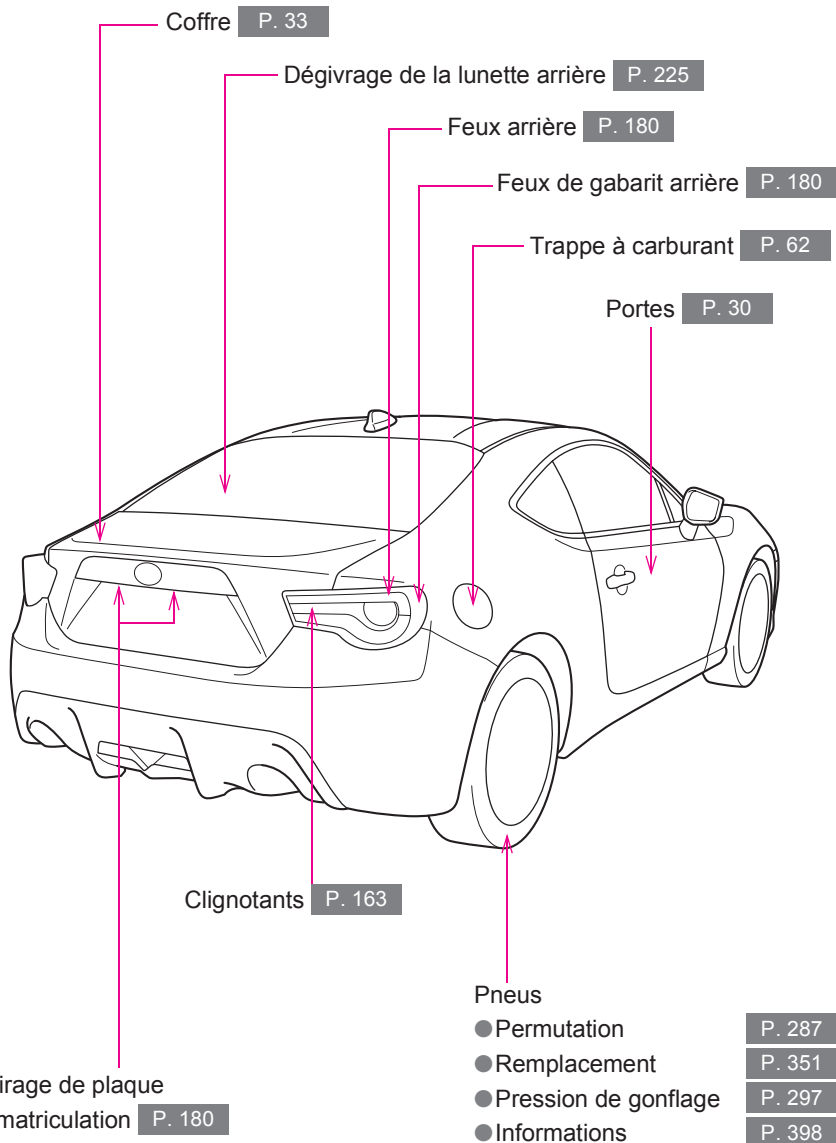
6-2. Personnalisation

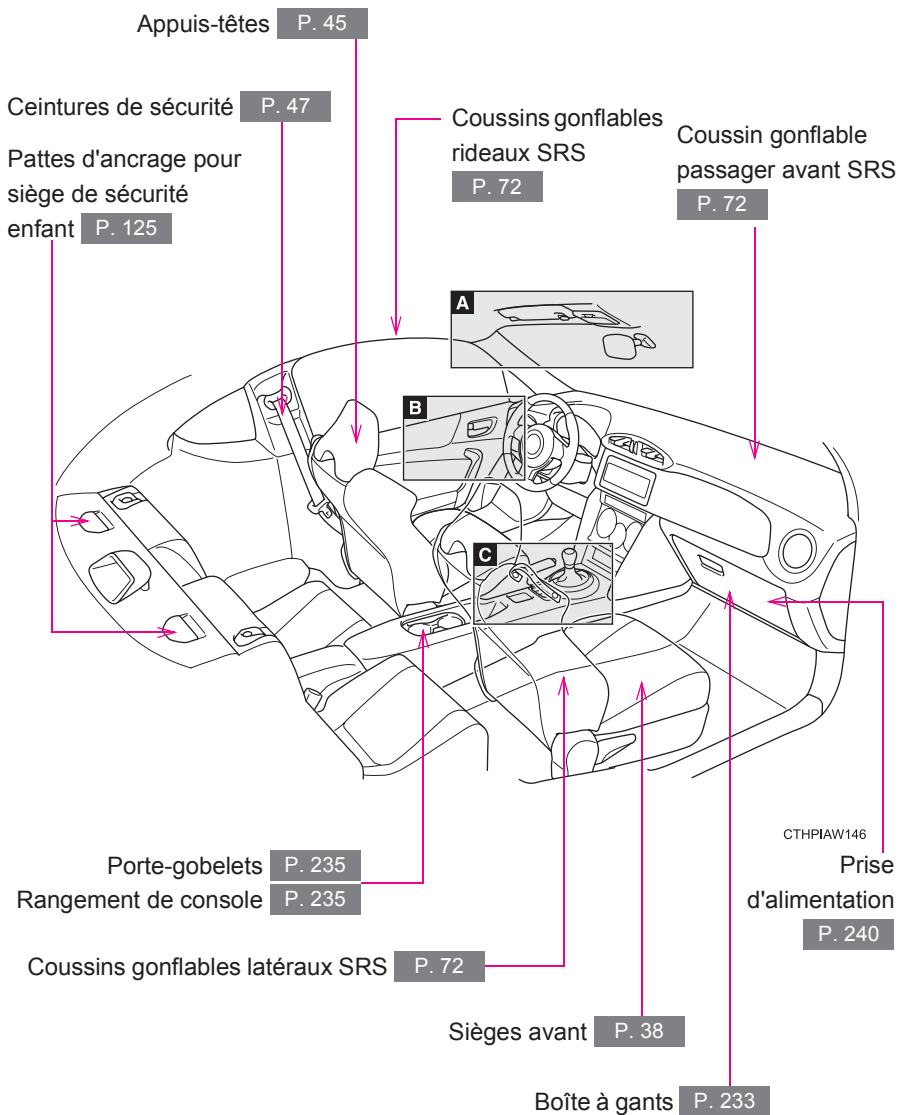
| | |
|----------------------------------|-----|
| Fonctions personnalisables | 412 |
|----------------------------------|-----|

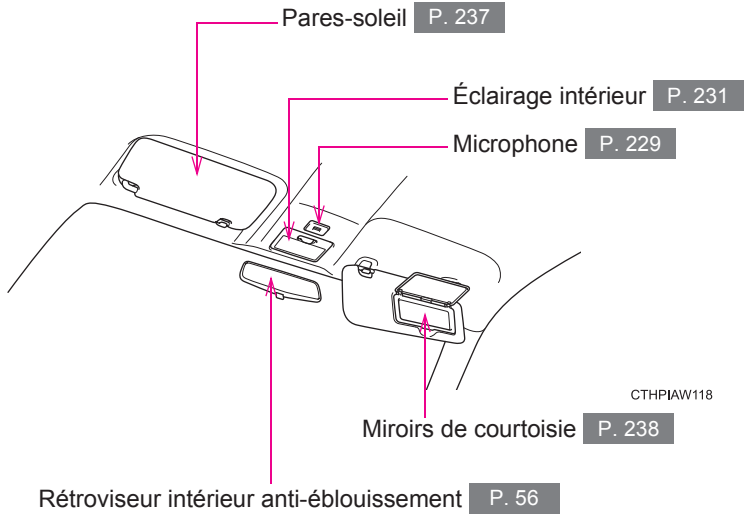
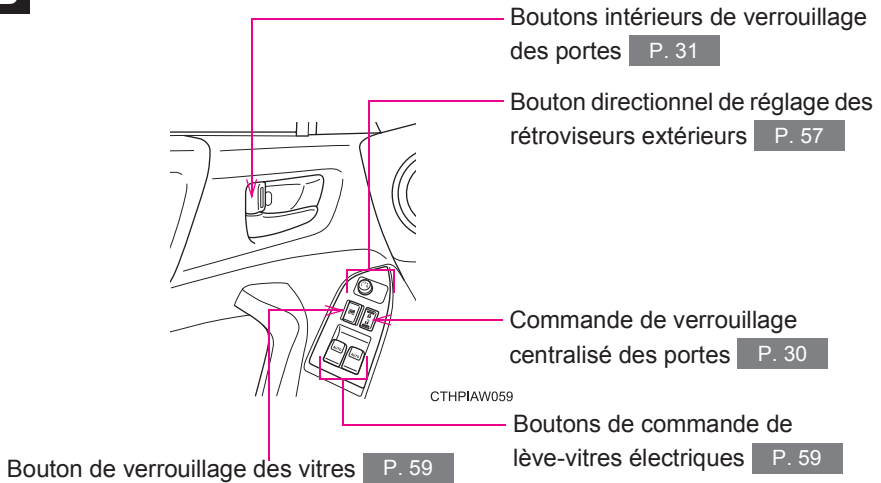
Index

| | |
|------------------------------|-----|
| Liste des abréviations | 416 |
| Index alphabétique | 418 |
| Que faire si... .. | 429 |

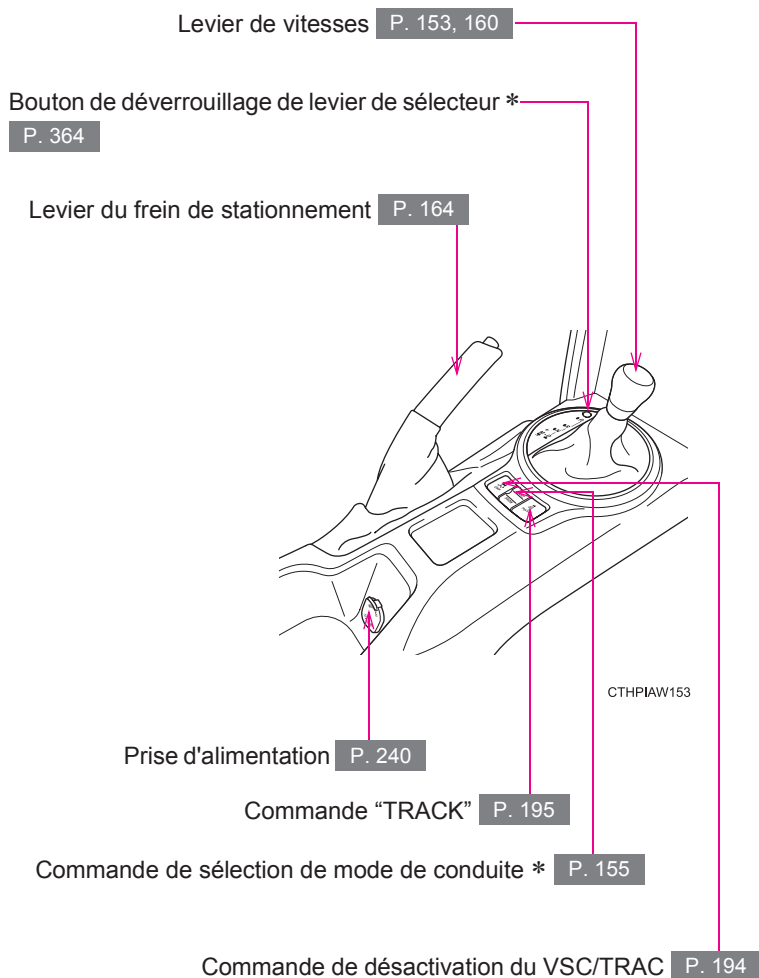




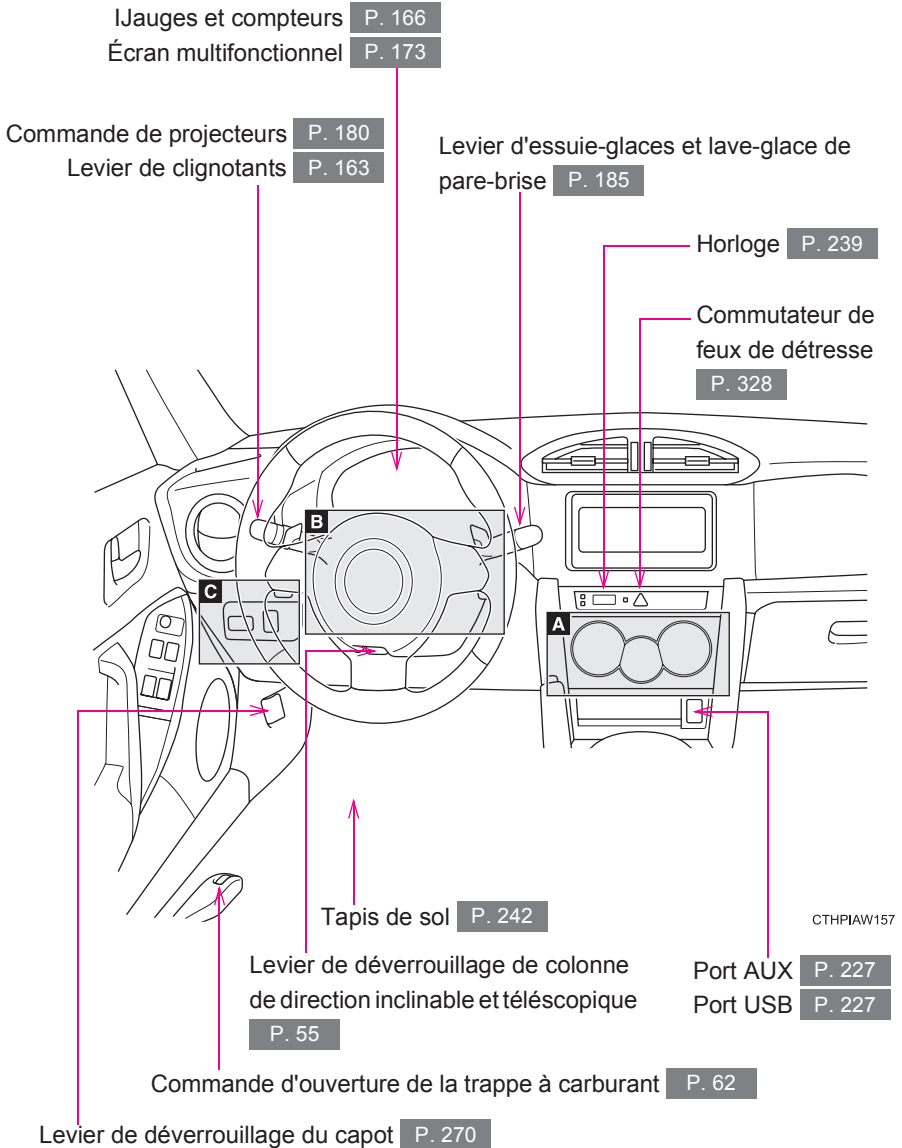


A**B**

C



*: Sur modèles équipés

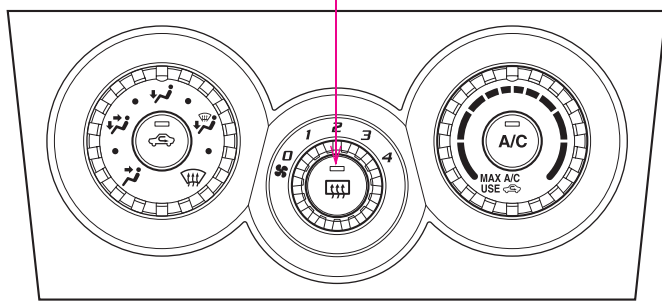


A

Système de climatisation

P. 218

Commande de dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs */Commande de dégivrage de la lunette arrière * P. 225

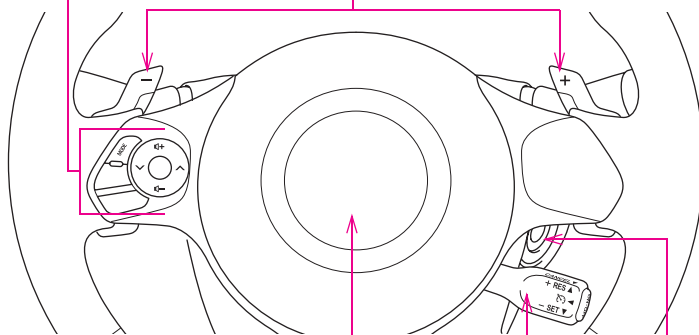


CTHPIAW040

B

Commandes de télécommande du système audio P. 228

Palettes de changement de vitesse * P. 156, 158



CTHPIAW165

Contacteur de démarrage moteur P. 150

Commande de régulateur de vitesse P. 188

Avertisseur P. 165

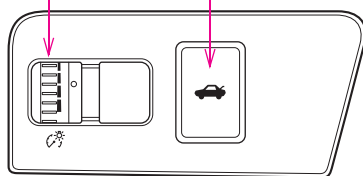
Coussin gonflable conducteur SRS P. 72

*: Sur modèles équipés

C

Molette de commande d'éclairage du
tableau de bord P. 167

Commande d'ouverture de coffre
P. 33



CTHPIAW057

Pour votre information

Manuel principal du propriétaire

Veillez noter le fait que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements possibles, y compris optionnels. Ainsi, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques techniques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits que suit Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder à des modifications, à tout moment et sans préavis.

Selon les caractéristiques techniques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes de teinte et d'équipement.

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du moteur

Cinq à dix heures environ après l'arrêt du moteur, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation et n'indique pas de dysfonctionnement.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement sur le marché de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont toutefois pas authentiques. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de produits qui ne sont pas d'origine Toyota risquerait d'affecter les performances du véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
- Système régulateur de vitesse
- Système de freinage antiblocage
- Système de coussin gonflable SRS
- Système de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Toyota sur les précautions à prendre ou les instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur.

Enregistrements des données du véhicule

Votre Toyota est équipée de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données telles que:

- État de l'accélérateur
- État du frein
- Vitesse du véhicule

Les données enregistrées varient selon la classe du véhicule et les options dont il est équipé. Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations ou les sons, et enregistrent uniquement les images à l'extérieur du véhicule dans certaines situations.

● Transmission des données

Votre véhicule peut transmettre les données enregistrées dans ces calculateurs à Toyota sans notification.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ces calculateurs pour diagnostiquer les dysfonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité de ses produits.

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée à une tierce partie, sauf:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire, si le véhicule est loué
 - En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
 - Pour l'utilisation par Toyota dans un procès
 - À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire de véhicule en particulier
- Pour en savoir plus sur les données du véhicule recueillies, utilisées et partagées par Toyota, veuillez consulter le site www.toyota.com/privacyvts/.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de bord (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer les données en rapport avec la dynamique du véhicule et ses systèmes de sécurité pendant une courte période de temps, en général 30 secondes ou moins.

L'EDR qui équipe ce véhicule est conçu pour enregistrer entre autres des données sur:

- La façon dont les différents systèmes de votre véhicule ont fonctionné;
- L'état attaché/détaché des ceintures de sécurité conducteur et passager;
- La course d'appui (le cas échéant) de la pédale de frein et/ou d'accélérateur; et
- La vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances dans lesquelles se sont produits un accident ou des blessures corporelles.

REMARQUE: Les données ne sont enregistrées par l'EDR du véhicule que dans les cas où survient une situation inhabituelle d'accident; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales d'utilisation du véhicule, et jamais aucune donnée personnelle (nom, sexe, âge, lieu d'accident). Toutefois, d'autres parties, telles que celles relatives à la réglementation en vigueur, pourront combiner les données EDR avec les données d'identification personnelle couramment collectées lors d'une enquête portant sur un accident.

Pour lire les données enregistrées par l'EDR, un équipement spécial ainsi que l'accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres intervenants disposant de l'équipement spécial, comme les forces de l'ordre, peuvent lire les informations s'ils ont un accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulcation des données de l'enregistreur de bord

Toyota ne divulguera aucune des données enregistrées par l'EDR à un tiers, excepté:

- Si le propriétaire du véhicule (ou le locataire s'il s'agit d'un véhicule loué) a donné son accord en ce sens
- En réponse à une requête officielle de la part de la police, d'une cour de justice ou d'une agence gouvernementale
- Si Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire

Cependant, au besoin, Toyota pourrait:

- Utiliser les données à des fins de recherche sur les performances des véhicules en matière de sécurité
- Divulguer les données à un tiers à des fins de recherche, sans divulguer les renseignements spécifiques concernant le véhicule ou son propriétaire

Mise au rebut de votre Toyota

Les dispositifs de coussins gonflables SRS et de prétensionneurs de ceintures de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis au rebut avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceintures de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et éliminer les coussins gonflables SRS et les prétensionneurs de ceintures de sécurité par un garage qualifié ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule au rebut.

Perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Parmi ces éléments figurent les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceintures de sécurité et les piles pour la télécommande du verrouillage centralisé.



AVERTISSEMENT

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effet d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui cause un risque important d'accident dans lequel des blessures graves, voire mortelles, pourraient survenir.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Vigilance du conducteur: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de distraire le conducteur comme d'effectuer des réglages, d'utiliser un téléphone mobile ou de lire peut entraîner une collision dans laquelle vous-même, les occupants du véhicule ou toute autre personne risque d'être grièvement blessée ou tuée.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne laissez jamais les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé, ne les laissez pas jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou d'autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Symboles utilisés dans le présent manuel

Précautions & Remarques

AVERTISSEMENT

Cette mise en garde signale un danger, et si elle n'est pas respectée, des blessures graves ou la mort pourraient s'ensuivre. Vous êtes informé de ce que vous devez faire ou ne pas faire pour éviter ou réduire les risques de blessures graves ou de mort pour vous-même ou pour les autres.

NOTE

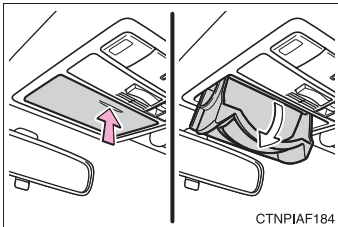
Cette mise en garde signale un danger et si elle n'est pas respectée, un dommage au véhicule ou à ses équipements peut s'ensuivre. Vous êtes informé de ce que vous devez faire ou ne pas faire pour éviter ou réduire les risques de détérioration de votre Toyota et de ses équipements.

Symboles utilisés dans les illustrations


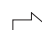


Symbole de sécurité

Le symbole du cercle barré signifie "À ne pas faire", "Il est interdit de" ou encore "Évitez que ceci ne se produise."



Flèches indiquant des opérations

-  Indique l'action (pousser, tourner, etc.) utilisée pour actionner les commutateurs et autres dispositifs.
-  Indique le résultat de l'opération (comme l'ouverture d'un couvercle).

Avant de prendre le volant

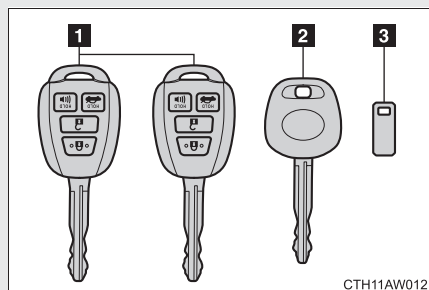
1

- 1-1. Informations relatives aux clés**
 - Clés..... 24
- 1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes et du coffre**
 - Télécommande du verrouillage centralisé..... 26
 - Portes..... 30
 - Coffre 33
- 1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)**
 - Sièges avant 38
 - Sièges arrière..... 42
 - Appuis-têtes 45
 - Ceintures de sécurité..... 47
 - Volant..... 55
 - Rétroviseur intérieur anti-éblouissement..... 56
 - Rétroviseurs extérieurs 57
- 1-4. Ouverture et fermeture des vitres**
 - Vitres électriques 59
- 1-5. Ravitaillement du véhicule en carburant**
 - Ouverture du bouchon de réservoir à carburant..... 62
- 1-6. Système antivol**
 - Système antidémarrage..... 66
 - Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis)..... 69
- 1-7. Informations relatives à la sécurité**
 - Position de conduite correcte 70
 - Coussin gonflable SRS (coussin gonflable à système de retenue supplémentaire) 72
 - Système de classification d'occupant de siège passager avant 112
 - Sièges de sécurité enfant..... 121
 - Installation du siège de sécurité enfant 125

1-1. Informations relatives aux clés

Clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.



1 Clés principales

Utilisation de la fonction télécommande du verrouillage centralisé (→P. 26)

2 Clé pour voiturier

3 Languette de numéro de clé

■ Au cas où vous devez confier une clé du véhicule à un gardien de parking

Désactivez la commande principale d'ouverture de coffre si nécessaire.

(→P. 34)

Remettez la clé pour voiturier au gardien de parking.

■ Languette de numéro de clé

Conservez la languette dans un endroit sûr, pas dans le véhicule. Si vous venez à perdre une clé, vous pouvez en faire faire une nouvelle par votre concessionnaire Toyota, en lui fournissant la languette de numéro de clé.

(→P. 365)

■ Voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion en portant sur vous la télécommande du verrouillage centralisé, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez une clé dans votre sac ou tout autre contenant, assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

 NOTE**■ Pour éviter tout dommage aux clés**

Respectez les points suivants:

- Évitez de laisser tomber les clés, de leur faire subir des chocs violents ou de les tordre.
- N'exposez pas les clés à une forte chaleur pendant trop longtemps.
- Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons ou tout autre machine similaire.
- N'attachez pas de matériaux magnétiques ou métalliques aux clés et n'exposez pas les clés à de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne couvrez pas la surface de la clé d'un autocollant, ou d'autre chose.

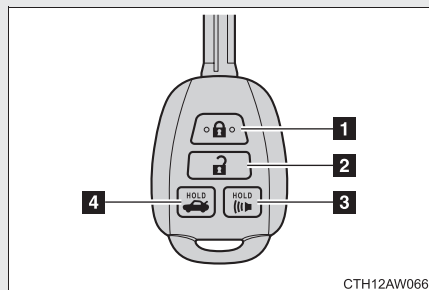
■ Lorsqu'une clé du véhicule est perdue

Si la clé est définitivement perdue, le risque de vol du véhicule s'accroît considérablement. Consultez sans tarder votre concessionnaire Toyota muni de toutes les clés restantes qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes et du coffre

Télécommande du verrouillage centralisé

Il est possible d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.



- 1 Verrouille les deux portes latérales

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

- 2 Déverrouille les deux portes latérales

- 3 Déclenche l'alarme (appui long)

Appuyer sur le bouton déverrouille la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

- 4 Déverrouille le coffre (appui long)


■ Signaux de fonctionnement

Portes: Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: une fois; déverrouillage: deux fois)

Coffre: Un signal sonore confirme le déverrouillage du coffre.

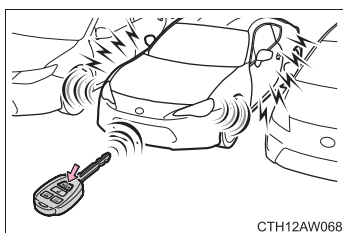
■ Mode panique




Si vous appuyez sur  pendant plus d'une seconde, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la télécommande du verrouillage centralisé.

■ Fonction de recherche du véhicule



Lorsque la fonction est réglée, un signal sonore (retentit une fois) et les feux de détresse (clignotent 3 fois) informent le conducteur de l'emplacement du véhicule.

Appuyez 3 fois sur  dans les 5 secondes tout en vous trouvant dans une circonférence d'environ 30 ft. (10 m) de votre véhicule.

Toutefois, si l'intervalle entre les 3 pressions est court, le système peut ne pas être activé. Cette fonction doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Conditions affectant le fonctionnement

La fonction de télécommande du verrouillage centralisé risque de ne pas fonctionner normalement dans les situations suivantes:

- Lorsque la pile de la clé à télécommande est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand format, d'un aéroport ou de toute autre installation source importante d'ondes radio ou de perturbations radioélectriques
- Si vous portez une radio portable, un téléphone cellulaire ou autres appareils de communication sans fil
- Lorsque la clé à télécommande est en contact avec un objet métallique ou que ce dernier la recouvre
- Lorsqu'une autre clé à télécommande (émettant des ondes radio) est utilisée à proximité
- Si un film coloré contenant des éléments métalliques est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci

■ Décharge de la pile de la clé

Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas, cela peut signifier que la pile est usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 307)

■ Lorsque la pile de la télécommande du verrouillage centralisé est complètement usée

→P. 307

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Les réglages peuvent être modifiés (par exemple le système de verrouillage par télécommande). (Fonctions personnalisables →P. 412)

■ Certification de la télécommande du verrouillage centralisé

Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: HYQ23AAC

FCC ID: HYQ12BEL

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage nocif, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

NOTE:

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes et du coffre

Portes

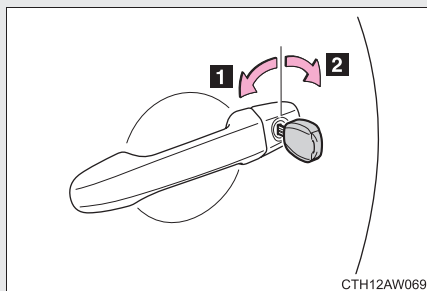
Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule avec la télécommande du verrouillage centralisé, la clé ou la commande de verrouillage centralisé des portes.

■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 26

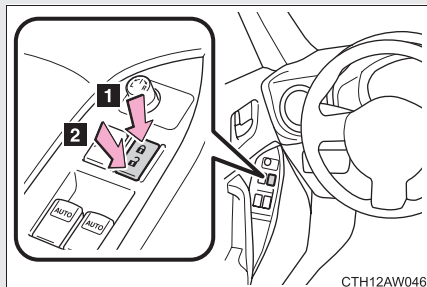
■ Clé

Tournez la clé pour manœuvrer les portes comme suit:



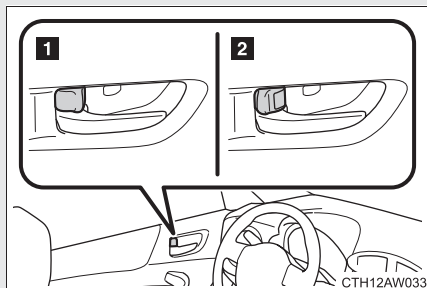
- 1 Verrouille la porte latérale côté conducteur
- 2 Déverrouille la porte latérale côté conducteur

■ Commande de verrouillage centralisé des portes



- 1 Verrouillage des deux portes latérales
- 2 Déverrouillage des deux portes latérales

■ Bouton de verrouillage intérieur



- 1** Verrouille la porte
- 2** Déverrouille la porte

Verrouillage des portes de l'extérieur, sans clé

ÉTAPE 1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

ÉTAPE 2 Fermez la porte.

■ Fonction d'ouverture/fermeture des vitres asservie à la manœuvre des portes

Afin de faciliter l'ouverture et la fermeture des vitres, la fermeture des vitres est asservie à la manœuvre des portes. Ainsi, à l'ouverture d'une porte, sa vitre s'entrouvre. À la fermeture d'une porte, sa vitre se ferme complètement.

Toutefois, si la batterie est déchargée ou si elle est déconnectée, cette fonction sera inopérante. (→P. 369)

 **AVERTISSEMENT**

■ **Pour éviter tout accident**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule. Ne pas le faire peut conduire à l'ouverture d'une porte et à la chute d'un occupant, entraînant la mort ou des blessures graves.

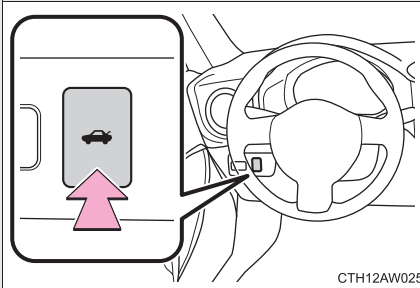
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité.
- Verrouillez toujours les deux portes latérales.
- Vérifiez que les deux portes latérales sont correctement fermées.
- Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portes en roulant.
Les portes pourraient s'ouvrir, projetant les passagers hors du véhicule et occasionnant des blessures graves pouvant entraîner la mort.

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes et du coffre

Coffre

Il est possible d'ouvrir le coffre au moyen de la clé, du mécanisme d'ouverture du coffre ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

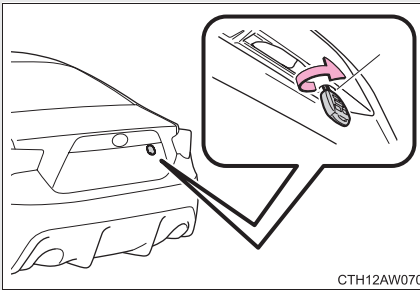
■ Ouverture du coffre depuis l'intérieur du véhicule



Appuyez longuement sur la commande d'ouverture pour ouvrir le coffre.

■ Ouverture du coffre depuis l'extérieur du véhicule

Clé



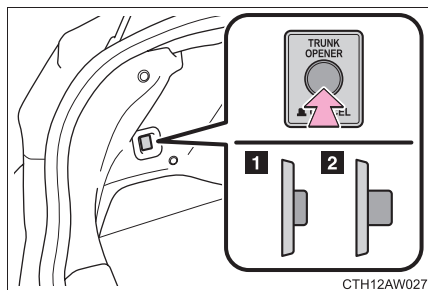
Tournez la clé principale vers la droite pour déverrouiller le coffre.

Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 26

Neutralisation du dispositif de commande d'ouverture de coffre

Pour protéger les bagages rangés dans le coffre contre le vol, procédez comme suit:



Pour neutraliser l'action de la commande d'ouverture du coffre, désactivez la commande principale située dans le coffre.

1 Marche

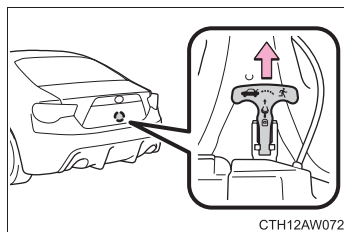
2 Arrêt

Le coffre ne peut être ouvert qu'avec la clé principale.

■ Éclairage de coffre

L'éclairage du coffre s'allume lorsque vous ouvrez le coffre.

■ Poignée de déverrouillage interne du coffre



Il est possible d'ouvrir le couvercle de coffre en tirant sur la poignée phosphorescente située sur la face interne du coffre.

La poignée reste phosphorescente pendant un certain temps après la fermeture du coffre.

■ Quelle clé de voiture est à laisser à un gardien de parking après avoir désactivé la commande principale d'ouverture de coffre

→P. 24

**AVERTISSEMENT****■ Précautions pendant la conduite**

- Gardez le hayon du coffre fermé lorsque vous roulez.
Si le coffre reste ouvert lorsque vous roulez, il pourrait heurter des objets proches ou les bagages présents dans celui-ci pourraient être accidentellement projetés à l'extérieur, risquant d'occasionner un accident. De plus, les gaz d'échappement pourraient pénétrer à l'intérieur du véhicule, pouvant causer la mort ou de sérieuses atteintes à la santé. Assurez-vous de fermer le coffre avant de prendre le volant.
- Avant de prendre le volant, assurez-vous de la fermeture complète du coffre. Si le coffre n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir à tout instant pendant la marche du véhicule, et de provoquer un accident.
- Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

■ Présence d'enfants à bord

Respectez les précautions suivantes.

Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas laisser les enfants jouer dans le coffre.
Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque un épuisement dû à la chaleur, de suffoquer ou d'autres blessures.
- N'autorisez pas un enfant à ouvrir ou à fermer le coffre.
Cela peut entraîner le hayon du coffre à fonctionner de manière inattendue, ou à ce que l'enfant se coince les mains, la tête ou le cou dans celui-ci.

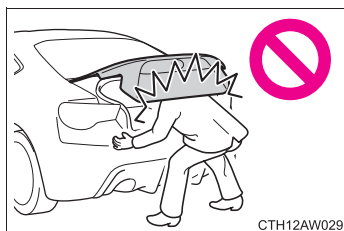
AVERTISSEMENT

■ Utilisation du coffre

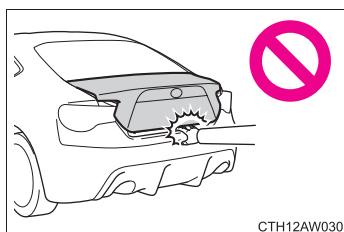
Respectez les précautions suivantes.

Ne pas le faire peut entraîner des parties du corps à être coincées, occasionnant des blessures graves.

- Retirez tout ce qui risque de peser dessus, comme une accumulation de neige et de glace, avant d'ouvrir le hayon du coffre. Le non-respect de cette consigne peut entraîner une fermeture brusque du hayon du coffre juste après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le coffre, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du coffre.
- Par vent fort, usez de prudence pour ouvrir ou fermer le hayon, car il peut être déplacé de façon brutale par une violente rafale.



- Le hayon du coffre peut se refermer soudainement s'il n'est pas entièrement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et fermer le hayon du coffre lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul. Assurez-vous que le hayon du coffre est parfaitement sécurisé dans sa position ouverte avant d'utiliser le coffre.



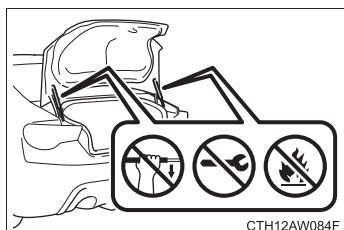
- Lorsque vous fermez le coffre, prenez particulièrement garde à éviter de vous pincer les doigts, etc.
- Pour fermer le hayon, assurez-vous d'appuyer en douceur sur sa face extérieure.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne fixez aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine sur le hayon du coffre. Sous l'effet du poids supplémentaire, le hayon du coffre pourrait se refermer soudainement après avoir été ouvert.

■ Vérins amortisseurs du couvercle de coffre

Ne tirez pas sur les vérins amortisseurs du couvercle de coffre, ne les démontez pas, et ne les jetez pas dans le feu. Les illustrations concernant les vérins amortisseurs du couvercle de coffre indiquent ce qui suit:



: Ne tirez pas



: Ne démontez pas



: Ne jetez pas dans le feu

⚠ NOTE

■ Vérins de hayon

Le hayon du coffre est équipé d'amortisseurs qui maintiennent celui-ci en place.

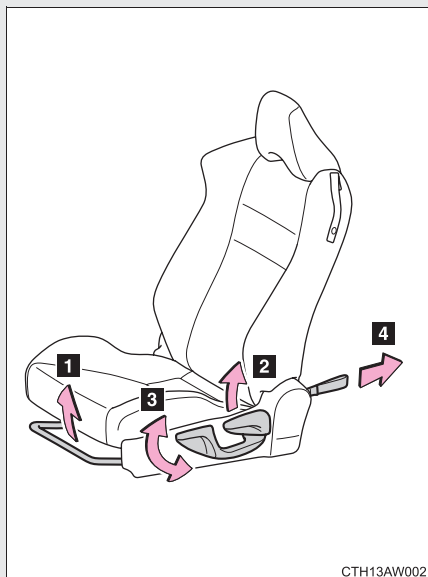
Respectez les précautions suivantes.

Ne pas le faire peut causer des dommages aux amortisseurs du coffre, et entraîner un dysfonctionnement.

- N'adjoignez aucun corps étranger, tels que des autocollants, feuilles en plastique ou adhésifs à la tige du vérin.
- Ne touchez pas la tige du vérin avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine sur le hayon du coffre.
- N'exercez pas de force latérale sur les vérins et ne les touchez pas.

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Sièges avant



- 1** Levier de réglage de la position du siège
- 2** Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège
- 3** Levier de réglage de la hauteur de siège (côté conducteur uniquement)
- 4** Lanière de basculement de dossier de siège

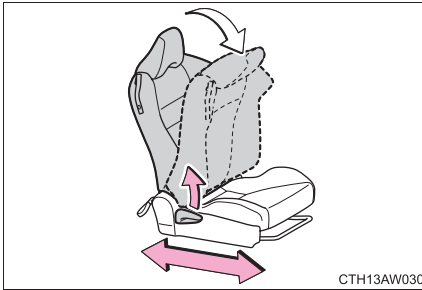
Entrée et sortie des sièges arrière

Pour entrer et sortir des sièges arrière, utilisez le levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège ou la lanière de basculement de dossier de siège.

■ Avant d'entrer ou de sortir des sièges arrière

Dégagez la ceinture de sécurité de son guide. (→P. 48)

■ Accéder aux sièges arrière

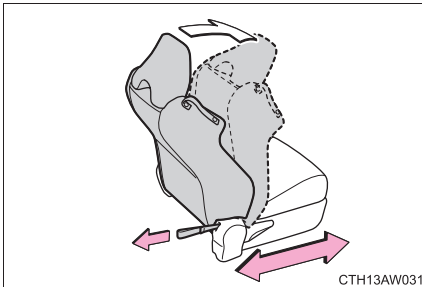


Levez le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège.

Le dossier de siège se rabat vers l'avant.

Siège passager avant uniquement: Le siège peut coulisser vers l'avant ou l'arrière.

■ Sortir des sièges arrière



Tirez sur la lanière de basculement de dossier de siège.

Le dossier de siège se rabat vers l'avant.

Siège passager avant uniquement: Le siège peut coulisser vers l'avant ou l'arrière.

■ Après l'entrée ou la sortie des sièges arrière

Remplacez le dossier de siège dans la position verticale jusqu'à ce que le siège se verrouille en place.

Siège passager avant uniquement: Le siège se verrouille en place à l'endroit où le dossier de siège atteint la position verticale.

■ Housse de siège anti-poussière

Retirez toujours la housse de siège anti-poussière qui peut être fournie au moment de l'achat, avant d'utiliser le siège.



AVERTISSEMENT

■ Réglage du siège

● Afin de réduire le risque de glissement sous la ceinture abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.

Si le siège est trop incliné, la ceinture abdominale peut glisser au dessus des hanches, appliquant ainsi les forces de retenue directement à l'abdomen, ou encore, votre cou peut entrer en contact avec la ceinture épaulière, augmentant le risque de mort ou de blessures graves en cas d'accident.

Les réglages ne doivent pas être faits lors de la conduite, le siège pouvant se déplacer inopinément et provoquer la perte de contrôle du véhicule par le conducteur.

● Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

● Prenez soin de ne pas heurter les passagers avec le siège.

Lorsque vous faites glisser le siège vers l'arrière, assurez-vous de ne pas écraser les jambes des passagers arrière.

● Lorsque vous redressez le dossier de siège, réglez son angle en le maintenant.

● Ne tirez pas sur le guide de ceinture de sécurité et n'utilisez pas le guide de ceinture de sécurité pour régler ou rabattre le siège avant.

● Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure. Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

Ne jamais utiliser le levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège ou la lanière de basculement de dossier de siège.

Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.



AVERTISSEMENT

■ **Entrée et sortie des sièges arrière**

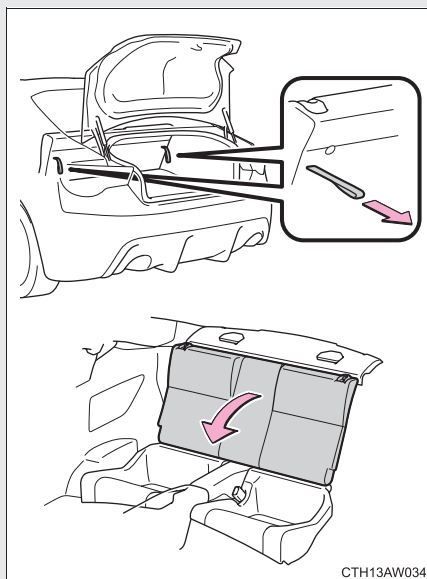
- Lorsque vous accédez ou que vous sortez des sièges arrière, veillez à ne pas vous coincer les mains ou les jambes dans les pièces mobiles ou les raccords.
- Lorsque vous accédez ou que vous sortez des sièges arrière, veillez à ne pas trébucher sur les glissières des sièges.
- Après être entré ou sorti des sièges arrière, assurez-vous toujours que le siège avant soit verrouillé en place.

■ **Lorsque vous manipulez le siège avant en étant à l'arrière**

Assurez-vous que personne n'est assis sur le siège avant.

Sièges arrière

Les dossiers des sièges arrière sont rabattables.



Dans le coffre, tirez sur la lanière de déverrouillage du dossier de siège que vous voulez rabattre.

Pour rétablir le dossier de siège dans sa position initiale, relevez-le jusqu'à son verrouillage.

■ Housse de siège anti-poussière

Retirez toujours la housse de siège anti-poussière qui peut être fournie au moment de l'achat, avant d'utiliser le siège.

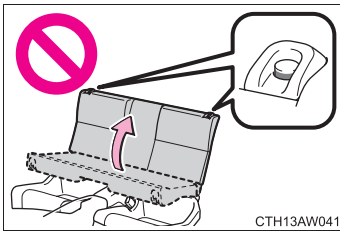
! AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière**

Respectez les précautions suivantes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne rabattez pas les dossiers de siège en conduisant.
- Garez le véhicule sur un sol de niveau, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P (transmission automatique) ou sur N (transmission manuelle).
- Ne laissez personne s'asseoir dans le coffre ou sur un siège dont le dossier est rabattu, pendant la marche du véhicule.
- Ne laissez pas les enfants monter dans le coffre.

■ Après avoir relevé les dossiers de sièges arrière en position verticale

Respectez les précautions suivantes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.



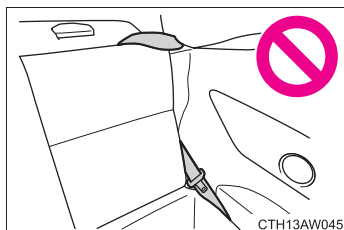
- Veillez à ce que le dossier de siège soit fermement verrouillé dans sa position en le poussant doucement vers l'avant et l'arrière.

Si le dossier de siège n'est pas correctement verrouillé, la partie rouge du témoin de verrouillage du dossier de siège est visible. Assurez-vous que la partie rouge n'est pas visible.

- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser les ceintures de sécurité des sièges arrière

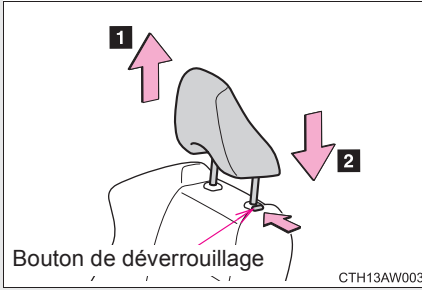


Assurez-vous toujours que la ceinture de sécurité n'est pas prise dans le dossier de siège ou qu'elle n'est pas torsadée dans l'un des crochets de fixation du dossier. Ne pas le faire peut empêcher la ceinture de sécurité d'être attachée correctement ou la rendre inefficace dans l'éventualité d'une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Appuis-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuis-têtes.



1 Haut

Tirez les appuis-tête vers le haut.

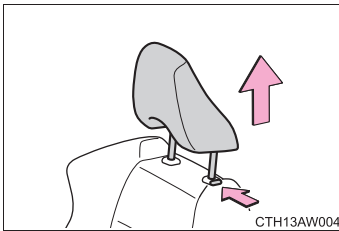
2 Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.

1

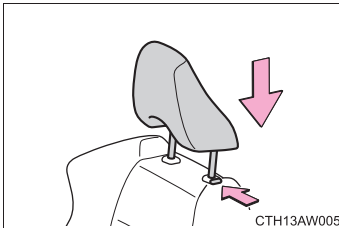
Avant de prendre le volant

■ Démontage des appuis-têtes



Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

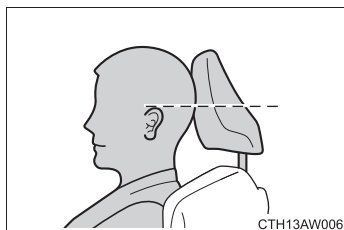
■ Montage des appuis-têtes



Alignez l'appui-tête et les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.

■ Réglage en hauteur des appuis-têtes



Veillez à ce que les appuis-têtes soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les appuis-têtes

Respectez les précautions suivantes avec les appuis-têtes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuis-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-têtes, poussez-les vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuis-têtes démontés.

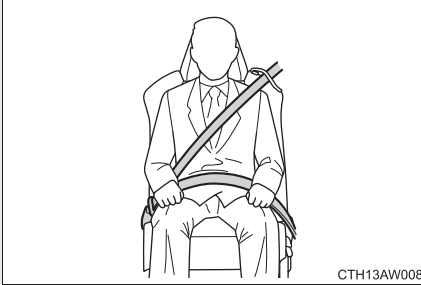
1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Ceintures de sécurité

1
Avant de prendre le volant

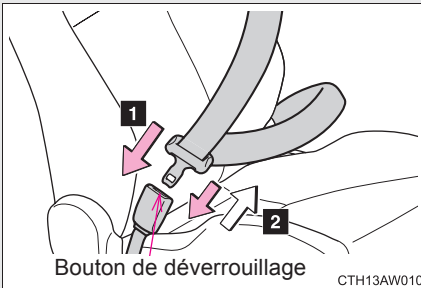
Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.

■ Utilisation correcte des ceintures de sécurité



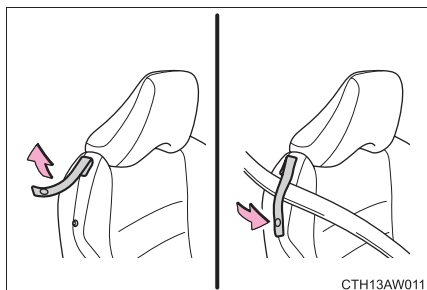
- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et caliez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ Attacher et détacher la ceinture de sécurité



- 1** Attachez la ceinture de sécurité
Engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.
- 2** Détacher la ceinture de sécurité
Appuyez sur le bouton de déverrouillage.

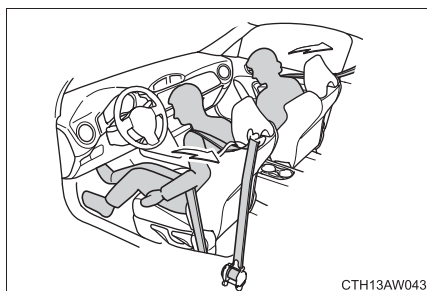
Guide de ceinture de sécurité avant



Pour permettre le déroulement facile de la ceinture de sécurité, passez-la dans le guide.

Lorsque vous accédez aux sièges arrière ou en descendez, sortez la ceinture de sécurité de son guide.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)



Le prétensionneur de ceinture de sécurité contribue à retenir rapidement l'occupant en rétractant la ceinture de sécurité lorsque le véhicule est soumis à certains types de collision frontale grave ou de collision latérale ou en cas de retournement.

Le prétensionneur peut ne pas s'activer en cas d'impact frontal ou latéral mineur ou d'impact arrière.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler entièrement, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 125)

■ Utilisation de la ceinture pour les sièges enfant

Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule sont avant tout étudiées pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir utiliser normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 121)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions de la P. 47 concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité.

■ Prétensionneurs des ceintures de sécurité

- Les prétensionneurs de ceinture de sécurité ne sont pas conçus pour s'activer en cas d'impact arrière ou d'impact frontal ou latéral mineur.
- Les quatre éléments suivants fonctionnent simultanément lorsque le véhicule est impliqué dans un accident par retournement.
 - Prétensionneur de ceinture de sécurité conducteur
 - Prétensionneur de ceinture de sécurité passager avant
 - Coussin gonflable rideau SRS pour le côté du siège conducteur
 - Coussin gonflable rideau SRS pour le côté du siège passager avant

- Les quatre éléments suivants fonctionnent simultanément lorsque le véhicule est soumis à une collision frontale importante.
 - Prétensionneur de ceinture de sécurité du conducteur
 - Prétensionneur de ceinture de sécurité pour le passager avant
 - Coussin gonflable avant SRS conducteur
 - Coussin gonflable avant SRS passager avant*
- *: Ceci ne fonctionne pas si le système de classification d'occupant de siège décide de désactiver le fonctionnement du coussin gonflable. Pour plus d'informations, reportez-vous à "Airbag SRS avant du passager avant" (→P. 82)
- Les deux éléments suivants fonctionnent simultanément lorsque le véhicule est soumis à une collision importante du côté du siège conducteur du véhicule.
 - Prétensionneur de ceinture de sécurité du conducteur
 - Coussin gonflable latéral conducteur
- Les deux éléments suivants fonctionnent simultanément lorsque le véhicule est soumis à une collision importante du côté du siège passager avant du véhicule.
 - Prétensionneur de ceinture de sécurité pour le passager avant
 - Coussin gonflable latéral du passager avant
- Les prétensionneurs sont conçus pour ne fonctionner qu'une seule fois. Dans le cas d'une activation d'un prétensionneur, les assemblages de rétraction de la ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant doivent être remplacés par un concessionnaire Toyota uniquement. Lors du remplacement des assemblages de rétraction de ceinture de sécurité des sièges avant, n'utilisez que des pièces d'origine Toyota équipées d'un limiteur de force.
- Si l'une des ceintures de sécurité ne se rétracte pas ou ne peut pas être tirée à cause d'un dysfonctionnement ou de l'activation d'un prétensionneur, prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.
- Si l'assemblage du rétracteur de ceinture de sécurité ou la zone environnante a été endommagée, prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque vous revendez votre voiture, nous vous prions de mentionner à l'acheteur la présence de prétensionneurs de ceinture de sécurité en lui indiquant le contenu de cette section.

■ Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et non lors des suivantes.

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embarquée soudaine ou d'accident.

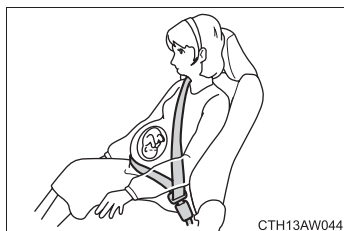
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez pas la ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien ajustée.

AVERTISSEMENT

■ Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 47)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel passager. Déroulez complètement la sangle diagonale par dessus l'épaule et placez la ceinture en travers de la poitrine. Évitez de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

■ Personnes sous traitement médical

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée.

■ Présence d'enfants à bord

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité vrille autour du cou d'un enfant, elle peut conduire à un étouffement ou à d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

Si cela se produit et que la boucle ne peut être défaits, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

**AVERTISSEMENT****■ Prétensionneurs de ceinture de sécurité**

Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ Détérioration et usure des ceintures de sécurité

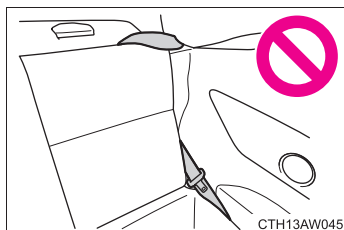
- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en coinçant dans la porte la sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Remplacez immédiatement toute ceinture de sécurité endommagée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant en cas d'accident.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et qu'elle n'est pas vrillée.
Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture au cas où votre véhicule aurait été impliqué dans un accident sérieux, même en l'absence de dommages visibles.
- N'essayez pas d'installer, de déposer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Une mauvaise manipulation des prétensionneurs peut en altérer le fonctionnement correct, et entraîner un risque de blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez le guide de ceinture de sécurité

- Assurez-vous toujours que la ceinture n'est pas vrillée et qu'elle glisse librement dans le guide.
- Indépendamment de l'utilisation du guide ou non, refermez toujours celui-ci sur son attache.
- Ne vous suspendez pas, ou ne tirez pas avec force sur le guide.

■ Avant d'utiliser les ceintures de sécurité des sièges arrière

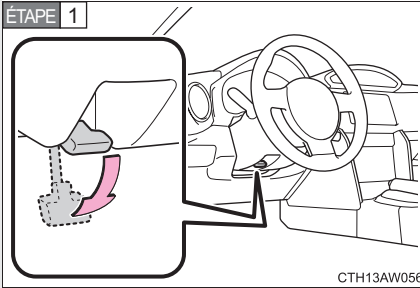


Assurez-vous toujours que la ceinture de sécurité n'est pas prise dans le dossier de siège ou qu'elle n'est pas torsadée dans l'un des crochets de fixation du dossier. Ne pas le faire peut empêcher la ceinture de sécurité d'être attachée correctement ou la rendre inefficace dans l'éventualité d'une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

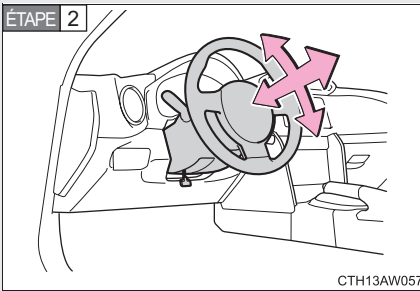
1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Volant

Vous pouvez régler le volant de direction, pour votre confort.



Maintenez le volant et abaissez le levier.



Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas le volant en conduisant.

Cela peut entraîner le conducteur à mal manœuvrer le véhicule et provoquer un accident, pouvant entraîner la mort ou des blessures graves.

■ Après réglage du volant de direction

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé dans sa position.

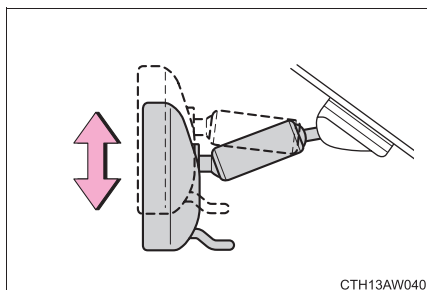
Sinon, le volant peut bouger brusquement, provoquant éventuellement un accident, et entraînant la mort ou des blessures graves.

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière en fonction de la position du conducteur.

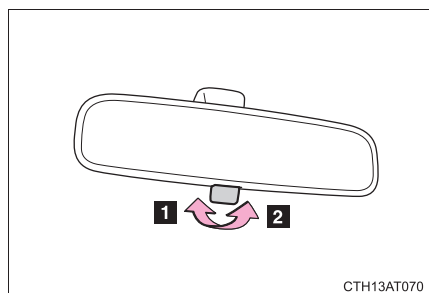
Réglage en hauteur du rétroviseur



Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.

Fonction anti-éblouissement

Vous pouvez réduire l'intensité de la réflexion des projecteurs des véhicules qui vous suivent en agissant sur le levier.



- 1 Position normale
- 2 Position anti-éblouissement

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

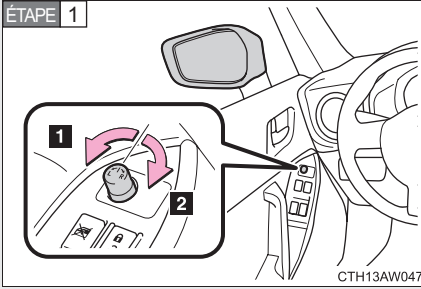
Ne réglez pas la position du rétroviseur en roulant.

Cela peut entraîner le conducteur à mal manœuvrer le véhicule et provoquer un accident, pouvant entraîner la mort ou des blessures graves.

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

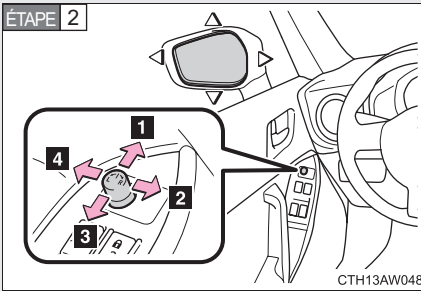
Rétroviseurs extérieurs

Les rétroviseurs sont orientables au moyen de cette commande.



Sélectionnez un rétroviseur à régler.

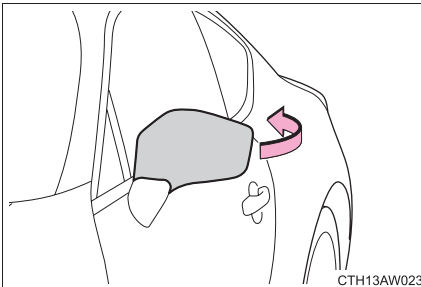
- 1 Gauche
- 2 Droit



Régalez le rétroviseur.

- 1 Haut
- 2 Droit
- 3 Bas
- 4 Gauche

Escamotage des rétroviseurs



Rabattez le rétroviseur en le poussant vers l'arrière du véhicule.

■ Condition de réglage des rétroviseurs

Le contacteur de démarrage est sur la position "ACC" ou "ON".

■ Cas où les rétroviseurs sont embués (véhicules avec dégivrage des rétroviseurs extérieurs)

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être dégagés au moyen du système de dégivrage. Activez le dégivrage de la lunette arrière pour activer également celui des rétroviseurs extérieurs. (→P. 225)

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule. Ne pas le faire peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et causer un accident, entraînant la mort ou des blessures graves.

- Ne réglez pas la position des rétroviseurs en conduisant.
- Ne roulez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

■ Pendant le réglage d'un rétroviseur

Afin d'éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention de ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

■ Lorsque le système de dégivrage des rétroviseurs fonctionne (véhicules équipés d'un système de dégivrage des rétroviseurs extérieurs)

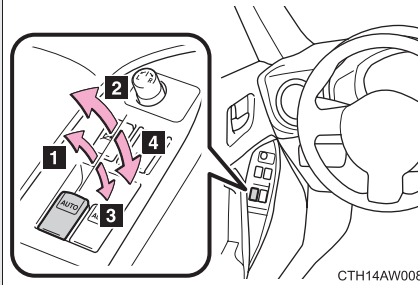
La température de chauffage des rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

1-4. Ouverture et fermeture des vitres

Vitres électriques

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des vitres électriques avec les boutons.

Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:



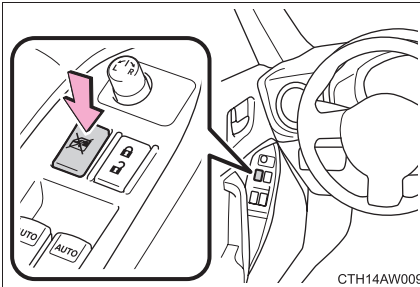
- 1 Fermeture
- 2 Fermeture par simple pression *
- 3 Ouverture
- 4 Ouverture par simple pression *

*: Actionnez le commutateur dans le sens inverse du déplacement de la vitre pour arrêter celle-ci à mi-course.

1

Avant de prendre le volant

Bouton de verrouillage des vitres



Appuyez sur le bouton pour neutraliser toute action sur les vitres passager.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.

■ Condition de fonctionnement des lève-vitres électriques

Le contacteur de démarrage est sur "ON".

■ Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du moteur

Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant environ 45 secondes après mise du contacteur de démarrage sur "ACC" ou "LOCK". Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une ou l'autre porte latérale est ouverte.

■ Protection anti-pincement

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et la carrosserie, la vitre s'arrête et s'ouvre légèrement.

■ Lorsque le lève-vitre électrique ne se ferme pas normalement

Si la protection anti-pincement connaît un fonctionnement anormal qui empêche la fermeture d'une vitre, fermez toutes les portes et effectuez les opérations suivantes à l'aide du bouton de commande du lève-vitre électrique de la porte concernée.

ÉTAPE 1 Après l'arrêt du véhicule, le contacteur de démarrage est en position "ON".

ÉTAPE 2 Maintenez le bouton de commande du lève-vitre électrique deux fois en position de fermeture par simple impulsion.

ÉTAPE 3 Maintenez le bouton de commande du lève-vitre électrique encore une fois en position de fermeture et maintenez-le pendant une seconde ou plus afin que la vitre se ferme complètement.

Si vous poussez le commutateur du lève-vitre électrique en position d'ouverture alors que la vitre est actionnée, recommencez la procédure depuis le début. Si la vitre continue à se fermer mais se rouvre ensuite de quelques centimètres alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

 **AVERTISSEMENT****■ Fermeture des vitres**

Respectez les précautions suivantes.

Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

● Le conducteur est responsable de l'actionnement de tous les lève-vitres électriques, y compris ceux pour les passagers. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner les lève-vitres électriques. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le lève-vitre électrique. De plus, lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant, il est recommandé d'utiliser la commande de verrouillage des vitres.

(→P. 59)

● Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manoeuvre de la vitre.

● Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact du moteur sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ Protection anti-pincement

● N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.

● Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre.

1-5. Ravitaillement du véhicule en carburant

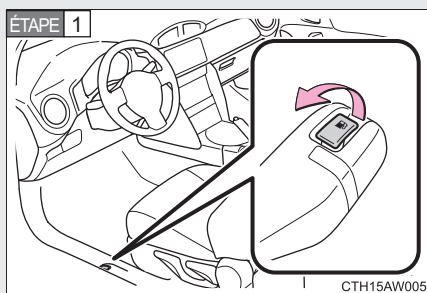
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant:

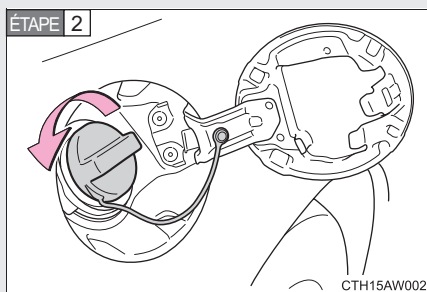
■ Avant de ravitailler le véhicule en carburant

- Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
- Confirmez le type de carburant. (→P. 63)

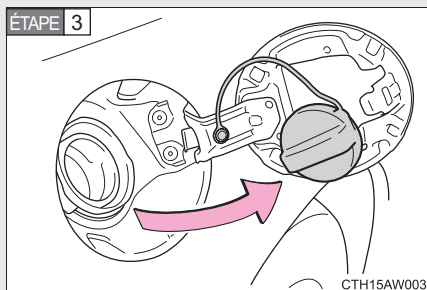
■ Ouverture du bouchon de réservoir à carburant



Tirez le mécanisme d'ouverture pour ouvrir la trappe à carburant.

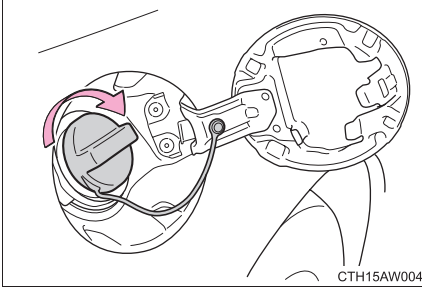


Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant pour l'ouvrir.



Accrochez le bouchon au dos de la trappe à carburant.

Fermeture du bouchon de réservoir de carburant



Après le ravitaillement en carburant, vissez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès que vous le relâchez, le bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.

1

Avant de prendre le volant

■ Types de carburant

Carburant sans plomb (indice d'octane 93 [98 RON] ou supérieur)

Si l'essence sans plomb avec un indice d'octane de 93 (98 RON) n'est pas disponible, l'essence sans plomb avec un indice d'octane de 91 (95 RON) peut être utilisée sans nuire à la durabilité du moteur ou à l'agrément de conduite.

 **AVERTISSEMENT**

■ Ravitaillement du véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant.

Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas manipuler de carburant à l'intérieur.
- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de ravitailler en carburant: en effet, elle pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Tenez toujours fermement la poignée du bouchon de réservoir à carburant, et tournez-le lentement pour l'ouvrir.
Il est possible que vous entendiez un appel d'air lorsque vous desserrez le bouchon de réservoir à carburant. Attendez que le son ne se fasse plus entendre avant de retirer complètement le bouchon.
Par temps chaud, du carburant sous pression peut jaillir du goulot de remplissage et causer des blessures.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.
- Ne laissez personne s'approcher du véhicule et du tuyau de remplissage de carburant tant que le ravitaillement en carburant est en cours.
- Ne pas inhaler de carburant vaporisé.
Le carburant contient des substances nuisibles à la santé si elles sont inhalées.
- Ne pas fumer lors du ravitaillement en carburant du véhicule.
Cela peut entraîner l'inflammation du carburant et provoquer un incendie.
- Ne pas retourner au véhicule ou toucher toute personne ou objet qui est chargé statiquement.
Ceci pourrait provoquer une décharge d'électricité statique, résultant en un risque d'inflammation possible.

**AVERTISSEMENT****■ Pendant le ravitaillement en carburant**

Respectez les précautions suivantes pour empêcher le carburant de déborder du réservoir:

- Enfoncez bien le pistolet dans le goulot de remplissage en carburant
- Arrêtez de remplir le réservoir une fois que le pistolet s'arrête automatiquement avec un déclic
- Ne rajoutez pas de carburant dans le réservoir
- Suivez les autres précautions affichées à la station service.
- Tournez le bouchon vers la droite jusqu'à ce qu'il s'enclenche afin de s'assurer qu'il est bien serré. Si le bouchon n'est pas correctement fermé, des fuites de carburant pourraient se produire en cas d'accident, et ainsi créer un risque d'incendie.

■ Lorsque vous devez remplacer le bouchon de réservoir de carburant

N'utilisez qu'un bouchon du réservoir à carburant Toyota d'origine conçu pour votre véhicule. Autrement, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE****■ Ravitaillement en carburant**

- Ne renversez pas de carburant pendant le ravitaillement. Autrement, vous risqueriez de détériorer votre véhicule en provoquant un dysfonctionnement du dispositif antipollution, en détériorant le circuit d'alimentation ou encore en abîmant la peinture du véhicule.
- Ne jamais ajouter d'agents de nettoyage dans le réservoir de carburant. L'ajout d'agent de nettoyage pourrait endommager le système d'alimentation en carburant.
- Remettez immédiatement du carburant dans le réservoir dès que le voyant d'alarme de niveau insuffisant de carburant s'allume. Des défauts d'allumage moteur du fait d'un réservoir vide peuvent causer des dommages au moteur.

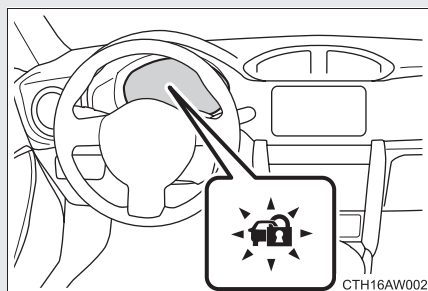
1-6. Système antivol

Système antidémarrage

Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du moteur si la clé n'a pas été préalablement reconnue par l'ordinateur embarqué du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous en descendez.

Ce système est conçu pour aider à empêcher le vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre les vols du véhicule.



Le témoin indicateur clignote dès lors que vous retirez la clé du contacteur de démarrage, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous avez inséré la clé enregistrée dans le contacteur de démarrage, pour indiquer la neutralisation effective du système.

■ Si le véhicule ne démarre pas avec la clé enregistrée

Retirez la clé et réessayez.

■ Entretien du système

Le système antidémarrage dont est équipé votre véhicule ne nécessite aucun entretien.

■ Conditions risquant de nuire au bon fonctionnement du système

- Si la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé, appartenant au système antivol (utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

■ Certification du système antidémarrage**Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis**

FCC ID: MOZRI-38BFH

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage nocif, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

AVERTISSEMENT DE LA FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

NOTE:

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference, and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

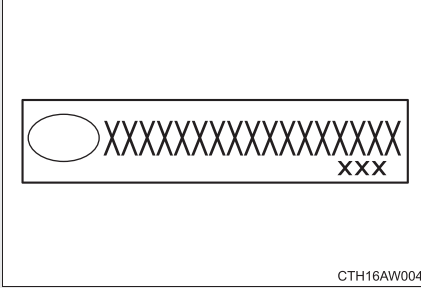
NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez pas et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou démonté, il n'est plus garanti qu'il fonctionne normalement.

1-6. Système antivol

Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis)



Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin de lutter contre le vol, en rendant plus faciles le repérage et la récupération des pièces issues d'un véhicule volé. Ne les retirez pas, sous peine de poursuites judiciaires.

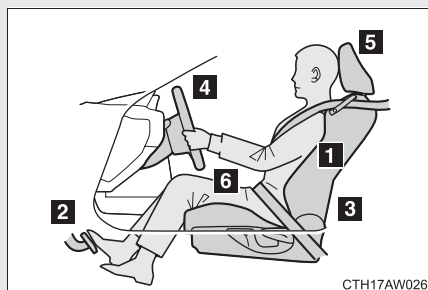
1

Avant de prendre le volant

1-7. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte

Adoptez une posture correcte pour conduire, comme suit:



- 1** Asseyez-vous le dos le plus droit possible et caliez-vous bien dans le siège. (→P. 38)
- 2** Avancez/reculez le siège de façon à atteindre les pédales et à pouvoir les utiliser facilement sur toute leur course. (→P. 38)
- 3** Réglez le dossier de siège de façon à pouvoir manipuler facilement les commandes. (→P. 38)
- 4** Réglez le volant en hauteur et en profondeur pour permettre une conduite aisée, et de sorte à axer le coussin gonflable sur votre poitrine. (→P. 55)
- 5** Verrouillez l'appui-tête dans la position où son centre est aligné sur le haut de vos oreilles. (→P. 45)
- 6** Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 47)

**AVERTISSEMENT****■ Pendant la marche du véhicule**

- Ne réglez pas la position du siège conducteur.
Ceci pourrait provoquer la perte de contrôle du véhicule par le conducteur.
- Ne pas placer un coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier du siège.
Un coussin peut empêcher d'avoir une bonne posture et peut réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appuie-tête, augmentant le risque de mort ou de blessures graves pour le conducteur ou le passager.
- Ne rangez rien sous les sièges avant.
Des objets placés sous les sièges avant pourraient se retrouver coincés dans les voies du siège et empêcher les sièges de rester en place. Cela pourrait mener à un accident entraînant de graves blessures, voire la mort. Cela peut aussi occasionner des dommages au mécanisme de réglage.

■ Réglage de la position du siège

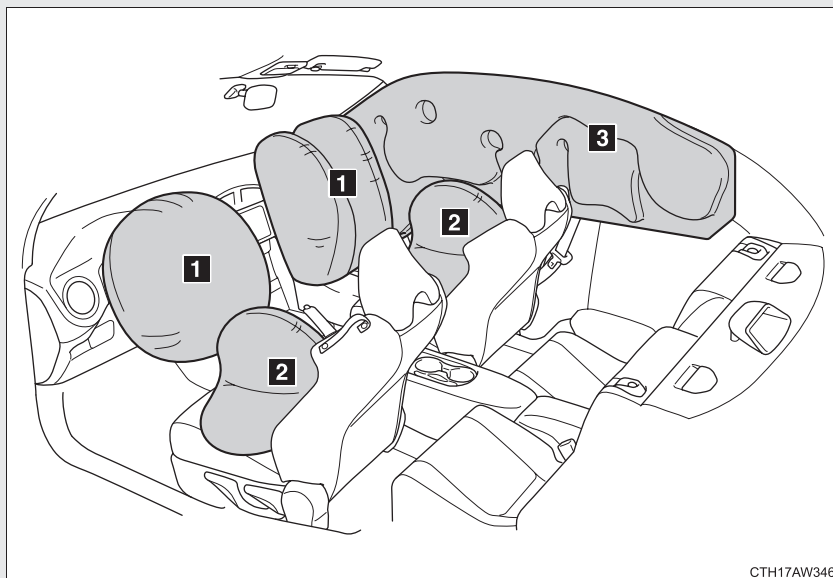
- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- Ne mettez pas vos mains sous le siège ou près des parties mobiles afin d'éviter toute blessure.
Vos doigts ou vos mains pourraient se coincer dans le mécanisme du siège.

1-7. Informations relatives à la sécurité

Coussin gonflable SRS (coussin gonflable à système de retenue supplémentaire)

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.

SRS: ce sigle signifie système de retenue supplémentaire. Ce nom est utilisé parce que le système de coussin gonflable est complémentaire aux ceintures de sécurité du véhicule.



CTH17AW346

Modèles équipés de coussins gonflables SRS et de ceintures de sécurité pour le conducteur, le passager avant et les passagers arrière

Votre véhicule est équipé d'un système de retenue supplémentaire, en plus de la ceinture de sécurité, à chacun des sièges avant et à chacun des sièges arrière. Le système de retenue supplémentaire (SRS) se compose de six coussins gonflables. Les configurations sont les suivantes.

- 1 Coussins gonflables conducteur et passager avant
- 2 Coussins gonflables côté passager avant et conducteur
- 3 Coussins gonflables rideaux (pour le conducteur, le passager avant et les passagers arrière)

Ces coussins gonflables SRS ne sont conçus que comme compléments à la protection première fournie par les ceintures de sécurité.

Le système commande également les prétensionneurs de ceintures de sécurité du siège avant. Pour obtenir des instructions sur le fonctionnement et des avis de précautions concernant le prétensionneur de ceinture de sécurité, reportez-vous à "Prétensionneurs de ceintures de sécurité". (→P. 48)

■ Lors de la revente de votre véhicule

Lorsque vous revendez votre voiture, nous vous prions de mentionner à l'acheteur qu'elle est équipée de coussins gonflables SRS, en lui indiquant le contenu de cette section dans le présent Manuel du propriétaire.

 **AVERTISSEMENT**

■ **Coussin gonflable SRS**

- Afin de garantir la meilleure protection possible dans l'éventualité d'un accident, le conducteur et tous les passagers du véhicule doivent toujours porter leur ceinture de sécurité lors de la conduite du véhicule. Le système de coussins gonflables SRS n'est conçu que comme un complément à la protection première fournie par les ceintures de sécurité. Il ne dispense pas de la nécessité du port de la ceinture de sécurité. Il offre la meilleure protection combinée, en complément du port de la ceinture de sécurité, en cas d'accident grave.

Ne pas porter la ceinture de sécurité augmente les risques de blessures graves ou mortelles lors d'un accident, même lorsque le véhicule est équipé du système de coussins gonflables SRS.

Pour obtenir des instructions et des avis de précautions concernant le système de ceintures de sécurité, reportez-vous à "Ceintures de sécurité". (→P. 47)

- Ne vous asseyez pas et ne vous penchez pas de façon à être inutilement proche du coussin gonflable SRS. Parce que le coussin gonflable SRS se déploie à une vitesse considérable - plus vite qu'un clignement d'œil - et avec une puissance conçue pour protéger des collisions à haute vitesse, la puissance de déploiement d'un coussin gonflable peut blesser un occupant dont le corps est trop proche du coussin gonflable SRS.

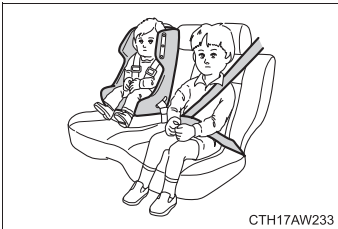
Il est également important de porter votre ceinture de sécurité pour prévenir les blessures qui peuvent survenir lorsque le coussin gonflable SRS entre en contact avec un occupant qui ne serait pas assis dans la position adéquate, tel qu'un occupant qui aurait été projeté vers l'avant lors du freinage qui précède l'accident.

Même lorsque les occupants sont correctement installés, il reste le risque qu'un occupant soit légèrement blessé, par abrasions ou ecchymoses au niveau du visage ou des bras, en raison de la puissance de déploiement du coussin gonflable SRS.

! AVERTISSEMENT

■ Coussin gonflable SRS

- Les coussins gonflables SRS se déploient à une vitesse et une puissance considérables. Les occupants qui ne sont pas installés en position correcte, lorsque le coussin gonflable SRS se déploie, peuvent subir des blessures très graves. Parce que le coussin gonflable SRS nécessite un espace suffisant pour se déployer, le conducteur doit toujours se tenir droit et bien enfoncé dans son siège, aussi éloigné que possible du volant tout en gardant le contrôle total du véhicule. Le passager avant doit reculer son siège aussi loin que possible, se tenir droit et bien enfoncé dans son siège.
- Ne placez aucun objet, ni par-dessus, ni à proximité du capot du coussin gonflable SRS ou entre vous et le coussin gonflable SRS. Si le coussin gonflable SRS se déploie, ces objets pourraient empêcher son bon fonctionnement et être projetés à l'intérieur du véhicule, ce qui peut entraîner des blessures.



CTH17AW233

- Placez les enfants de 12 ans et moins dans le siège arrière, correctement attachés à tout moment. Le coussin gonflable SRS se déploie avec une vitesse et une force considérables, et peut blesser et même tuer les enfants, particulièrement s'ils ont 12 ans ou moins et qu'ils ne sont pas ou mal retenus. Parce que les enfants sont plus légers et plus faibles que les adultes, le risque qu'ils courent d'être blessés par le déploiement du coussin gonflable SRS est plus important.

 **AVERTISSEMENT**

■ **Coussin gonflable SRS**

Pour cette raison, nous recommandons fortement que TOUS les enfants (y compris ceux dans des sièges enfants, ou qui sont trop grands pour les sièges de sécurité enfants) s'assoient dans un siège de la banquette ARRIÈRE et soient correctement attachés dans un siège de sécurité enfant ou avec une ceinture de sécurité, quel que soit le dispositif adapté pour l'âge, la taille et le poids de l'enfant.

Fixez TOUJOURS fermement TOUS les sièges de sécurité enfants (rehausseurs face à l'avant compris) dans le siège ARRIÈRE.

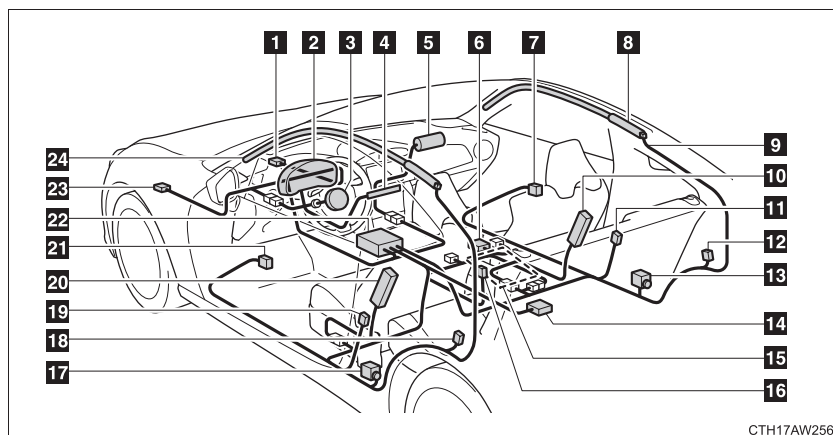
Les statistiques d'accidentologie indiquent que les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont correctement attachés à l'arrière plutôt qu'à l'avant.

Pour obtenir des instructions et précautions concernant les sièges de sécurité enfant, reportez-vous à la section "Sièges de sécurité enfant". (→P. 121)

**AVERTISSEMENT****■ Coussin gonflable SRS**

- N'INSTALLEZ JAMAIS UN SIÈGE DE SÉCURITÉ ENFANT DE TYPE FACE VERS L'ARRIÈRE DANS LE SIÈGE AVANT. LE FAIRE POURRAIT CAUSER DES BLESSURES GRAVES VOIRE MORTELLES À L'ENFANT EN PLAÇANT LA TÊTE DE L'ENFANT TROP PRÈS DU COUSSIN GONFLABLE SRS.
- N'autorisez jamais un enfant à se tenir debout ou à s'agenouiller dans le siège passager avant, et ne tenez jamais un enfant sur vos genoux ou dans vos bras. Le coussin gonflable SRS se déploie avec une force considérable et peut blesser ou même tuer l'enfant.
- Lorsque le coussin gonflable SRS se déploie, de la fumée se dégage. Cette fumée peut provoquer des problèmes respiratoires pour les personnes présentant des antécédents asthmatiques ou d'autres difficultés respiratoires. Si vous ou vos passagers éprouvez une difficulté à respirer après le déploiement du coussin gonflable SRS, prenez ou faites-leur prendre l'air frais rapidement.
- Un coussin gonflable SRS qui se déploie libère un gaz chaud. Les occupants peuvent se brûler s'ils entrent directement en contact avec le gaz chaud.

Composants du système de coussin gonflable SRS



- | | |
|---|--|
| 1 Capteur secondaire avant (côté droit) | 8 Module de coussin gonflable rideau (côté droit) |
| 2 Témoin d'avertissement SRS | 9 Câblage de coussin gonflable |
| 3 Module du coussin gonflable frontal (côté conducteur) (à deux étapes) | 10 Module du coussin gonflable latéral (côté passager avant) |
| 4 Témoin MARCHÉ et ARRÊT du coussin gonflable frontal du passager avant (au centre du tableau de bord) | 11 Capteur du coussin gonflable latéral (côté droit du montant central) |
| 5 Module du coussin gonflable frontal (côté passager avant) (à deux étapes) | 12 Capteur de coussin gonflable rideau (emplacement roue arrière, côté droit) |
| 6 Module de commande de détection de l'occupant passager avant | 13 Prétensionneur de ceinture de sécurité (côté du passager avant) |
| 7 Capteur d'impact de porte (côté droit) | 14 Capteur satellite de sécurité (sous le milieu des sièges arrière) |

- | | |
|---|--|
| <p>15 Capteur du système de classification d'occupant de siège passager avant</p> <p>16 Commutateur de boucle de ceinture de sécurité (côté passager avant)</p> <p>17 Prétensionneur de ceinture de sécurité (côté conducteur)</p> <p>18 Capteur du coussin gonflable rideau (emplacement roue arrière, côté gauche)</p> <p>19 Capteur de coussin gonflable latéral (côté gauche du montant central)</p> | <p>20 Module du coussin gonflable latéral (côté conducteur)</p> <p>21 Capteur d'impact de porte (côté gauche)</p> <p>22 Module de commande de coussin gonflable (y compris capteurs d'impact et capteurs de retournement)</p> <p>23 Capteur secondaire avant (côté gauche)</p> <p>24 Module de coussin gonflable rideau (côté gauche)</p> |
|---|--|

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES PERFECTIONNÉS conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le système de coussin gonflable contrôle la puissance de déploiement du coussin gonflable du conducteur et du passager avant. Le système de coussin gonflable passager avant comprend le module de contrôle de détection des occupants du siège passager avant, etc.

Les principaux éléments du système des coussins gonflables SRS sont illustrés ci-dessus. Le système du coussin gonflable SRS est contrôlé par le module de commande du coussin gonflable. Le module de commande du coussin gonflable se compose d'un capteur de coussin gonflable.

Dans certains cas de chocs frontaux ou latéraux importants, le système de coussins gonflables SRS déclenche les dispositifs de gonflage. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs de gonflage, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ **En cas de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage)**

- Les coussins gonflables SRS peuvent causer de légères écorchures, des brûlures, des contusions, etc., en raison du déploiement extrêmement rapide (gonflage) au moyen de gaz chauds.
- Le déploiement des coussins gonflables s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de coussin gonflable (moyeu de volant, capot du coussin gonflable et dispositif de gonflage), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant quelques minutes. Le coussin gonflable lui-même peut aussi être chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.

Système perfectionné des coussins gonflables frontaux Toyota

Votre véhicule est équipé d'un système perfectionné de coussins gonflables frontaux Toyota, conforme aux nouvelles exigences de perfectionnement, relatives aux coussins gonflables avant, présentées dans la norme n° 208 des Federal Motor Vehicle Safety Standards (FMVSS) (normes de sécurité pour les véhicules à moteur).

Le système avancé de coussins gonflables frontal Toyota détermine automatiquement la puissance de déploiement du coussin gonflable frontal SRS du conducteur, au moment du déploiement. Il détermine également s'il convient d'activer ou non le coussin gonflable frontal SRS du passager avant et, s'il est activé, la puissance de déploiement du coussin gonflable frontal SRS au moment du déploiement.

Le pare-soleil du conducteur et du passager avant de votre véhicule comporte des autocollants de sécurité qui commencent par cette expression: "EVEN WITH ADVANCED AIR BAGS" ainsi qu'une étiquette qui commence par "Even with Advanced Air Bags" collée sur le couvercle de la boîte à gants. Assurez-vous de lire avec attention les instructions sur les autocollants de sécurité et les étiquettes.

Attachez toujours votre ceinture de sécurité. Le système avancé de coussins gonflables avant Toyota est un système de retenue complémentaire qui doit être utilisé en combinaison avec une ceinture de sécurité. Tous les occupants doivent mettre leur ceinture de sécurité ou être placés dans des sièges de sécurité enfant adaptés.

Le coussin gonflable SRS frontal du conducteur est stocké dans la partie centrale du volant. Le coussin gonflable SRS frontal du passager avant est stocké près du haut du tableau de bord sous une marque "SRS AIRBAG".

Dans une collision frontale moyenne à sévère, les composants suivants se déploient.

- Coussin gonflable SRS frontal du conducteur
- Coussin gonflable SRS frontal du passager avant

Ces composants interviennent en complément des ceintures de sécurité, en réduisant l'impact à la tête et à la poitrine de l'occupant.

■ Coussin gonflable SRS frontal du conducteur

Le coussin gonflable SRS frontal du conducteur utilise un gonfleur à deux étapes. Le gonfleur se comporte différemment selon la sévérité de l'impact. Faites vérifier le système immédiatement par votre concessionnaire Toyota si le témoin d'avertissement SRS s'allume.

REMARQUE

Le coussin gonflable latéral SRS et le coussin gonflable rideau SRS du conducteur ne sont pas commandés par le système avancé de coussins gonflables avant Toyota.

■ Coussin gonflable SRS frontal du passager avant

Le coussin gonflable SRS frontal du passager avant utilise un gonfleur à deux étapes. Le gonfleur se comporte différemment selon la sévérité de l'impact.

Le capteur du système de classification d'occupant de siège est installé sous la garniture du siège et contrôle le physique et la posture du passager avant. À l'aide de ces informations, le système de classification d'occupant de siège détermine si le coussin gonflable frontal SRS du passager avant doit être déployé ou pas.

Le système de classification d'occupant de siège peut ne pas gonfler le coussin gonflable SRS frontal du passager avant même lorsque le coussin gonflable SRS frontal du conducteur se déploie. Ceci est normal. Dans ce cas, bien que le coussin gonflable frontal SRS du passager avant ne se déploie pas, le prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant fonctionne avec le prétensionneur de ceinture de sécurité du conducteur. Pour plus de détails sur le prétensionneur de ceinture de sécurité, reportez-vous à "Prétensionneurs de ceintures de sécurité". (→P. 48)

Respectez les précautions suivantes. Négliger cela peut empêcher le bon fonctionnement du système avancé de coussins gonflables avant Toyota, ou peut entraîner un échec du système.

- Ne soumettez le siège du passager avant à aucun impact puissant.
- Ne renversez aucun liquide sur le siège du passager avant. Si du liquide était renversé, essuyez-le immédiatement.
- Ne retirez pas et ne démontez pas le siège passager avant.
- N'installez pas d'accessoire (tel qu'un amplificateur audio) autre qu'un accessoire original Toyota sous le siège passager avant.
- Ne placez aucun objet (chaussures, parapluie, etc.) sous le siège passager avant.
- Ne placez pas d'aimant à proximité de la boucle de ceinture de sécurité.

Si le commutateur de boucle de ceinture de sécurité et/ou le système de classification d'occupant de siège passager avant sont en panne, le témoin d'avertissement SRS s'allume. Faites vérifier le système immédiatement par votre concessionnaire Toyota si le témoin d'avertissement SRS s'allume.

Si votre véhicule a subi un choc, ceci peut affecter le fonctionnement correct du système perfectionné du coussin gonflable frontal Toyota. Faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota. Ne pas utiliser le siège du passager avant lorsque vous conduisez votre véhicule chez le concessionnaire Toyota.

REMARQUE

Le coussin gonflable latéral SRS et le coussin gonflable rideau SRS du passager avant ne sont pas commandés par le système avancé de coussins gonflables avant Toyota.

■ Témoins indicateurs MARCHE et ARRÊT du coussin gonflable frontal du passager

→P. 112

■ Système de classification de l'occupant

Le capteur du système de classification d'occupant de siège est installé sous la garniture du siège et contrôle le physique et la posture du passager avant. À l'aide de ces informations, le système de classification d'occupant de siège détermine si le coussin gonflable frontal SRS du passager avant doit être déployé ou pas.

Si le coussin du siège du passager avant est mouillé, cela peut nuire à la capacité du système à déterminer le déploiement. Si le coussin du siège est mouillé, le passager avant doit cesser d'utiliser ce siège. Essuyez le liquide immédiatement du siège, laissez le siège sécher naturellement, puis vérifiez le témoin d'avertissement SRS comme suit.

- Si le témoin d'avertissement SRS s'allume, laissez sécher le siège jusqu'à ce que le témoin d'avertissement s'éteigne. Si le témoin d'avertissement SRS reste allumé même lorsque le siège est sec, ne laissez personne s'asseoir sur le siège passager avant, et faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.
- Si le témoin d'avertissement SRS ne s'allume pas, vérifiez que les témoins MARCHE et ARRÊT du coussin gonflable frontal de passager avant fonctionnent correctement. Si les témoins ne fonctionnent pas correctement, ne laissez personne s'asseoir sur le siège passager avant, et faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.

De même, si des bagages ou des équipements électroniques sont posés sur le siège passager avant, cela peut entraver la capacité du système à déterminer le déploiement. Cela peut entraver le bon fonctionnement des témoins indicateurs MARCHE et ARRÊT du coussin gonflable frontal du passager avant. Vérifiez que les témoins indicateurs fonctionnent correctement.

Si le témoin ARRÊT s'éteint et que le témoin indicateur MARCHE s'allume, alors le coussin gonflable frontal SRS du passager avant peut se déployer lors d'une collision. Retirez les bagages et les dispositifs électroniques posés sur le siège passager avant.

REMARQUE

Ce dispositif est conforme à la partie 18 de la réglementation de la FCC. Cet appareil est susceptible de provoquer des interférences. Si cet appareil provoque des interférences, consultez le concessionnaire Toyota le plus proche. De même, consultez le concessionnaire Toyota le plus proche pour l'entretien du système.

■ Conditions dans lesquelles le coussin gonflable SRS frontal du passager avant n'est pas activé

Le coussin gonflable SRS avant du passager avant ne sera pas activé lorsque l'une de ces conditions est remplie, au sujet du siège passager avant:

- Le siège n'est pas utilisé.
- Le siège est équipé d'un siège de sécurité enfant adapté, et un nourrisson y est attaché.
- L'occupant a changé sa posture après l'évaluation de sa charge.
- Le système de classification d'occupant de siège passager avant ne fonctionne pas correctement.



AVERTISSEMENT

Lorsque le siège passager avant est occupé par un nourrisson dans un siège de sécurité enfant adapté, respectez les précautions suivantes. Le non-respect de cette mise en garde risque de nuire au bon fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant, entraînant l'activation du coussin gonflable SRS frontal du passager avant même si le siège est occupé par un nourrisson dans le siège de sécurité enfant.

- Ne placez aucun objet (y compris des appareils électroniques) sur le siège, à l'exception du siège de sécurité enfant dans lequel est installé le nourrisson.
- N'installez pas plus d'un nourrisson dans le siège de sécurité enfant.

■ **Si le témoin MARCHE du coussin gonflable frontal du passager avant s'allume et que l'indicateur ARRÊT s'éteint même lorsqu'un enfant ou un enfant en bas-âge est assis dans un siège de sécurité enfant (rehausseur compris)**

Mettez le contacteur de démarrage sur la position "LOCK" si le témoin MARCHE du coussin gonflable frontal du passager avant s'allume et si le témoin ARRÊT s'éteint même lorsqu'un bébé ou un jeune enfant se trouve dans un siège de sécurité pour enfant (y compris un rehausseur). Ôtez le siège de sécurité enfant du siège. En vous référant aux recommandations du fabricant du siège de sécurité enfant ainsi qu'à la procédure d'installation du siège de sécurité enfant dans "Sièges de sécurité enfant" (→P. 121), installez correctement le siège de sécurité enfant. Tournez le contacteur de démarrage en position "ON", et veillez à ce que le témoin MARCHE du coussin gonflable frontal de passager avant soit éteint et à ce que le témoin ARRÊT soit allumé.

Si le témoin MARCHE reste encore allumé tandis que le témoin ARRÊT s'éteint, exécutez la procédure suivante.

- Veillez à ce qu'aucun article ne soit placé sur le siège à part le siège de sécurité enfant et l'enfant passager.
- Veillez à ce que la position vers l'arrière-vers l'avant et le dossier du siège passager avant soient fermement verrouillés en déplaçant le siège vers l'avant et vers l'arrière.

Si le témoin MARCHE reste allumé alors que le témoin ARRÊT s'éteint après avoir effectué les actions correctives décrites ci-dessus, remplacez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière et contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota pour demander une inspection.

REMARQUE

Lorsqu'un enfant est devenu trop grand pour utiliser un siège de sécurité enfant, ou lorsqu'un adulte de petite taille est assis sur le siège passager avant, le système avancé de coussins gonflables avant Toyota peut ou non activer le coussin gonflable SRS avant du siège passager avant, en fonction de la position d'assise de l'occupant du siège. L'enfant doit toujours avoir la ceinture de sécurité attachée lorsqu'il est assis sur le siège, indépendamment du fait que le coussin gonflable soit désactivé ou activé. Si le coussin gonflable SRS frontal du siège passager avant est activé (le témoin indicateur MARCHE reste allumé alors que le témoin indicateur ARRÊT s'éteint), prenez les mesures suivantes.

- Assurez-vous qu'aucun article n'est placé sur le siège en dehors de l'occupant.

Si, après avoir effectué les actions correctives décrites ci-dessus, le témoin MARCHE reste toujours allumé alors que le témoin ARRÊT s'éteint, asseyez l'enfant en bas âge ou faites se rasseoir l'adulte de petite taille sur le siège arrière et contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota pour demander une inspection. Même si le système a passé l'inspection du concessionnaire avec succès, il est recommandé, pour les prochains trajets, que l'enfant/l'adulte de petite taille prenne toujours place dans le siège arrière.

Les enfants devenus trop grand pour utiliser un siège de sécurité enfant doivent toujours porter leur ceinture de sécurité indépendamment de l'activation ou de la désactivation du coussin gonflable.

■ Conditions dans lesquelles le coussin gonflable SRS frontal du passager avant est activé

Le coussin gonflable SRS frontal du passager avant est prêt à se déployer en cas d'impact lorsque l'une des conditions suivantes est remplie, au sujet du siège du passager avant.

- Lorsque le siège est occupé par un adulte.
- Lorsqu'un ou certains objet(s) (par ex., une récipient d'eau) est (sont) placé(s) sur le siège.

■ Si le témoin ARRÊT du coussin gonflable frontal du passager s'allume et que le témoin MARCHE s'éteint alors même qu'un adulte occupe le siège du passager avant

Cela peut être provoqué par le fait que l'adulte est assis de manière inadaptée sur le siège passager avant. Tournez le contacteur de démarrage sur la position "LOCK". Demandez au passager avant de relever le dossier de siège, de s'asseoir bien droit au centre du coussin de siège, de boucler convenablement sa ceinture de sécurité, de positionner ses jambes vers l'avant et d'ajuster le siège le plus à l'arrière possible. Mettez le contacteur de démarrage sur "ON". Si l'indicateur ARRÊT reste allumé alors que l'indicateur MARCHE reste éteint, prenez les mesures suivantes.

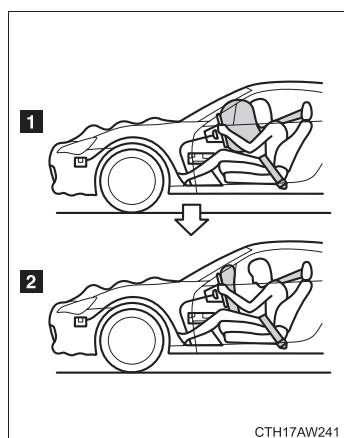
- Tournez le contacteur de démarrage sur la position "LOCK".
- Veillez à ce que le passager avant n'utilise pas de couverture, de coussin de siège, de housse de siège, de chauffage de siège, etc.

- S'il porte des couches de vêtement en excès, le passager avant doit retirer tout élément inutile avant de prendre place dans le siège passager avant, ou il doit s'asseoir à l'arrière.
- Puis, mettez le contacteur de démarrage sur "ON" et patientez 6 secondes afin de permettre au système de terminer son autocontrôle. Suite au contrôle du système, les deux témoins s'éteignent pendant 2 secondes. Désormais, le témoin MARCHE doit s'allumer tandis que le témoin ARRÊT reste sur arrêt.

Si le témoin ARRÊT reste allumé tandis que le témoin MARCHE reste éteint, demandez au passager de s'installer sur la banquette arrière et contactez immédiatement votre revendeur Toyota pour demander une inspection.

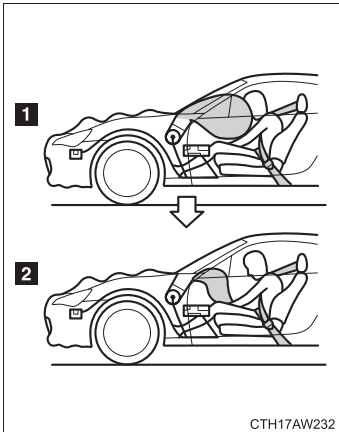
■ Opération

Côté conducteur



- 1** Les COUSSINS GONFLABLES SRS se déploient dès qu'une collision se produit.
- 2** Après le déploiement, les COUSSINS GONFLABLES SRS commencent à se dégonfler immédiatement, afin que la vision du conducteur ne soit pas obstruée.

Côté passager



- 1** Les COUSSINS GONFLABLES SRS se déploient dès qu'une collision se produit.
- 2** Après déploiement, les COUSSINS GONFLABLES SRS se dégonflent immédiatement de façon à ne pas gêner le champ de vision du conducteur.

Le coussin gonflable SRS n'est utilisable que lorsque le contacteur de démarrage est sur la position "ON".

Le système avancé de coussins gonflables frontaux Toyota est conçu pour déterminer l'activation ou la désactivation du coussin gonflable SRS frontal du passager avant, en fonction des caractéristiques de l'objet (ou des objets) ou de la personne sur le siège du passager avant, qui sont surveillées par le capteur du système de classification d'occupation de siège du passager avant. C'est pourquoi il se peut que seul le coussin gonflable SRS frontal du conducteur se déploie en cas de collision, mais cela ne signifie pas qu'il y a une erreur du système.

Si, lors d'une collision frontale, les capteurs secondaires avant et les capteurs d'impact du module de commande de coussin gonflable détectent une force dépassant une valeur prédéterminée, alors le module de commande envoie des signaux au(x) module(s) de coussin gonflable (soit au seul module du conducteur, soit aux modules du conducteur et du passager avant) afin qu'il(s) gonflent le(s) coussin(s) gonflable(s) SRS frontal(aux).

Les coussins gonflables avant SRS du conducteur et du passager avant utilisent des gonfleurs à deux phases. Les deux gonfleurs de chaque coussin gonflable se déclenchent soit de façon séquentielle, soit simultanément, en fonction de l'intensité de l'impact, pour le coussin gonflable SRS frontal du conducteur, et en fonction de la sévérité de l'impact et des caractéristiques de l'objet (ou des objets) ou de la personne sur le siège, pour le coussin gonflable SRS frontal du passager avant.

Après le déploiement, le coussin gonflable SRS commence à se dégonfler immédiatement, afin que la vision du conducteur ne soit pas obstruée. La durée comprise entre la détection de l'impact et le dégonflage du coussin gonflable SRS après déploiement est plus courte qu'un clignement d'œil.

Lorsque seuls le coussin gonflable SRS frontal du conducteur et le coussin gonflable SRS frontal du passager se déploient, les prétensionneurs des ceintures de sécurité du siège conducteur et du passager avant fonctionnent simultanément.

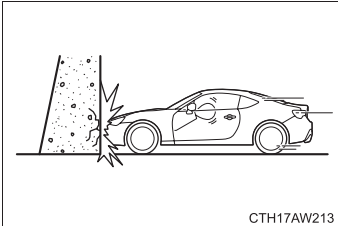
Bien qu'il soit très peu probable que le coussin gonflable SRS s'active dans une situation de non-accident, si un tel cas se produit, le coussin gonflable SRS se dégonfle rapidement en ne gênant pas la vision et n'interfère pas avec la capacité du conducteur à conserver la maîtrise du véhicule.

Lorsque le coussin gonflable SRS se déploie, un bruit de gonflage soudain, assez fort, se fait entendre et un peu de fumée se répand. Ces événements sont un effet normal du déploiement. Cette fumée n'indique pas la présence d'un incendie dans le véhicule.

Le coussin gonflable SRS frontal du conducteur et le coussin gonflable SRS frontal du passager avant sont conçus pour se déployer dans le cas d'un accident impliquant une collision par l'avant d'intensité modérée à sévère. Ils ne sont pas conçus pour se déployer dans la plupart des impacts frontaux moins importants, parce que la protection fournie par la seule ceinture de sécurité se suffit à elle-même. De même, ils ne sont pas conçus pour se déployer dans la plupart des impacts latéraux ou par l'arrière, ni dans les accidents impliquant un retournement du véhicule, car le déploiement du seul coussin gonflable SRS frontal du conducteur ou des deux coussins gonflables SRS frontaux du conducteur et du passager avant est inutile pour les occupants du véhicule dans ces situations. Les coussins gonflables SRS frontaux du conducteur et du passager avant sont conçus pour ne fonctionner qu'une seule fois.

Le déploiement du coussin gonflable SRS dépend de la force exercée sur l'habitacle lors d'une collision. Ce niveau diffère d'un type de collision à l'autre, et il ne peut avoir aucune incidence sur les dommages visibles faits au véhicule lui-même.

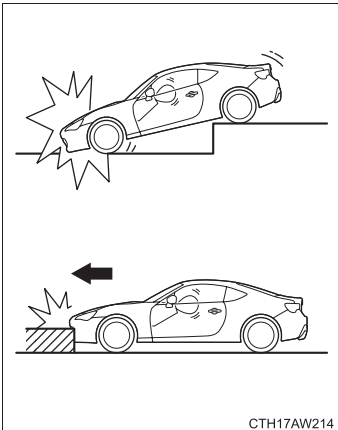
- **Exemple d'accidents durant lesquels le/les coussin(s) gonflable(s) SRS frontal(aux) du conducteur/du passager avant a le plus de chances de se déployer**



CTH17AW213

Une collision frontale contre un mur épais en béton à une vitesse de 12 à 19 mph (20 à 30 km/h), ou plus, entraîne l'activation du coussin gonflable SRS frontal du conducteur ou l'activation du coussin gonflable SRS frontal du conducteur et du passager avant. Le/les coussin(s) gonflable(s) s'active(nt) également lorsque le véhicule est soumis à un impact frontal similaire, par ses caractéristiques et son ampleur, à la collision décrite ci-dessus.

- **Exemples de types d'accidents durant lesquels il est possible que le/les coussin(s) gonflable(s) SRS frontal(aux) du conducteur/du conducteur et du passager avant peuvent se déployer**

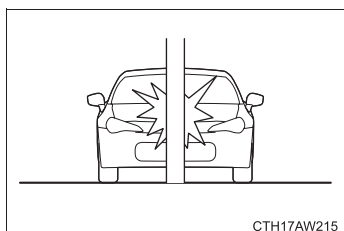


CTH17AW214

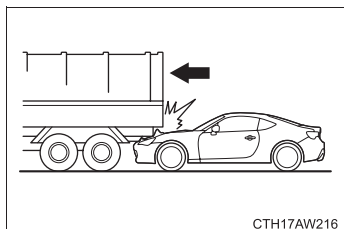
Seul le coussin gonflable SRS frontal du conducteur ou le coussin gonflable SRS frontal du conducteur et le coussin gonflable SRS frontal du passager avant peuvent s'activer lorsque le véhicule subit un fort impact dans la zone du châssis à partir de la surface de la route (par exemple lorsque le véhicule plonge dans un fossé profond, lorsqu'il est gravement touché ou heurté violemment contre un obstacle sur la route, tel qu'un trottoir).

■ **Exemples de types d'accidents durant lesquels il est peu probable que le/les coussin(s) gonflable(s) SRS frontal(aux) du conducteur et du passager avant se déploie(nt)**

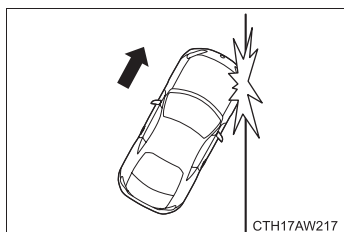
Il existe de nombreux types de collisions qui pourraient ne pas toujours nécessiter le déploiement du (des) coussin(s) gonflable(s) SRS frontal(aux) du conducteur/du conducteur et du passager avant. Dans le cas d'accidents tels que ceux illustrés, le(s) coussin(s) gonflable(s) SRS frontal(aux) du conducteur/du conducteur et du passager avant peuvent ne pas se déployer, selon la puissance de l'impact concerné.



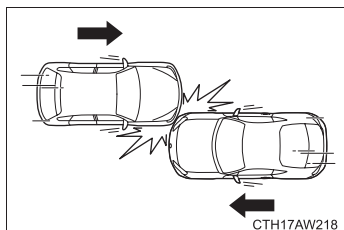
Le véhicule heurte un objet, tel qu'un poteau téléphonique ou un panneau de signalisation.



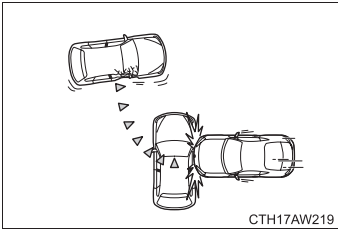
Le véhicule glisse sous le lit de chargement d'un camion.



Le véhicule est soumis à un choc frontal oblique de compensation.

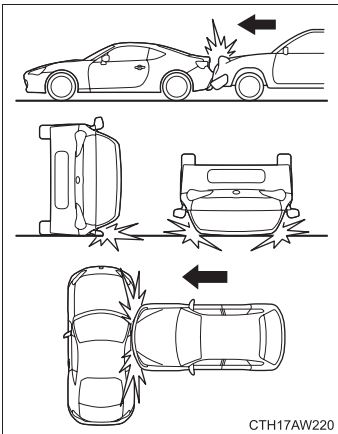


Le véhicule est soumis à une collision frontale de compensation.

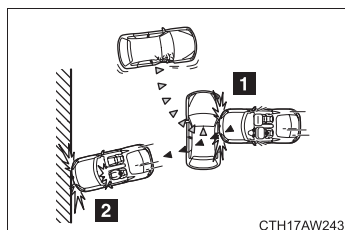


Le véhicule heurte un objet qui peut se déplacer ou se déformer, comme un véhicule stationné.

■ **Exemples des types d'accidents durant lesquels le déploiement du/des coussin(s) gonflable(s) SRS frontal(aux) du conducteur/du conducteur et du passager avant ne vont normalement pas se produire**



Les coussins gonflables SRS frontaux du conducteur et du passager avant sont conçus pour ne pas se déployer dans la plupart des cas d'accidents où le véhicule est heurté par le côté ou par l'arrière, ou s'il se retourne sur le côté ou sur le toit, ou s'il subit une collision frontale à faible vitesse.



1 Premier impact

2 Deuxième impact

Lors d'un accident où le véhicule est heurté plus d'une fois, le/les coussin(s) gonflable(s) SRS frontal(aux) du conducteur et/ou du passager avant ne se déploie(nt) qu'une seule fois, au moment du premier impact.

Exemple: Dans le cas d'une double collision, d'abord avec un premier véhicule et immédiatement ensuite contre un mur en béton, une fois que l'un ou les deux coussin(s) gonflable(s) SRS frontal(aux) du conducteur et du passager avant s'est/se sont activé(s) lors du premier impact, il(s) ne s'active(nt) pas au moment où survient le second.



AVERTISSEMENT

■ En cas de déploiement des coussins gonflables SRS

Ne touchez pas à mains nues les composants du système de coussins gonflables SRS situés au niveau du volant et du tableau de bord juste après le déploiement. Faire cela peut entraîner des brûlures, parce qu'à la suite du déploiement, ces composants peuvent être très chauds.

■ Précautions avec les sièges de sécurité enfant

N'INSTALLEZ JAMAIS UN SIÈGE ENFANT DE TYPE DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE DU PASSAGER AVANT MÊME SI LE COUSSIN GONFLABLE FRONTAL SRS DU PASSAGER AVANT EST DÉSACTIVÉ. Veillez à l'installer correctement sur le siège ARRIÈRE. De même, il est fortement recommandé que tout siège enfant type face à la route ou siège rehausseur soit installé sur le siège ARRIÈRE, et que même les enfants trop grands pour utiliser un siège de sécurité enfant s'assoient sur le siège ARRIÈRE. Un enfant assis sur le siège du passager avant pourrait être tué ou gravement blessé si le coussin gonflable frontal SRS du passager avant se déployait. Le siège ARRIÈRE est l'endroit où les enfants sont le plus en sécurité.

Coussin gonflable latéral SRS et coussin gonflable rideau SRS

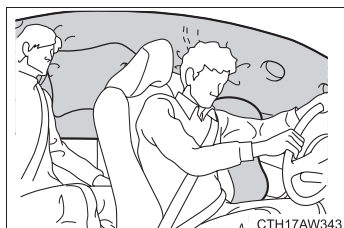
Les coussins gonflables latéraux SRS sont stockés côté portière de chaque dossier de siège avant, à un emplacement qui comporte une étiquette “SRS AIRBAG”.

Dans le cas d'un impact latéral modéré à sévère, le coussin gonflable latéral SRS sur le côté impacté du véhicule se déploie entre l'occupant et le panneau de porte, et complémente la ceinture de sécurité en réduisant l'impact sur la poitrine et la taille de l'occupant. Le coussin gonflable latéral SRS ne fonctionne que pour les occupants du siège avant.

Le coussin gonflable rideau SRS situé de chaque côté de l'habitacle est logé du côté toit (entre le montant avant et un point au-dessus du siège arrière). Une inscription “SRS AIRBAG” est située en haut de chaque montant avant et arrière.

Lors d'une collision latérale modérée à sévère, le coussin gonflable rideau SRS, situé du côté où le véhicule est percuté, se déploie entre l'occupant et la vitre latérale et intervient en complément de la ceinture de sécurité, en réduisant l'impact sur la tête de l'occupant.

■ Fonctionnement



Le coussin gonflable latéral SRS et le coussin gonflable rideau SRS ne peuvent fonctionner que lorsque le contacteur de démarrage est en position "ON".

Les coussins gonflables latéraux SRS conducteur et passager avant et les coussins gonflables rideaux SRS se déploient indépendamment les uns des autres car chacun est doté de son propre capteur d'impact. Par conséquent, ils peuvent ne pas se déclencher ensemble lors du même accident. En outre, le coussin gonflable latéral SRS et le coussin gonflable rideau SRS se déploient indépendamment des coussins gonflables avant SRS du conducteur et du passager avant, situés dans le volant et à l'intérieur du tableau de bord.

Un capteur de retournement est également situé à l'intérieur du module de commande de coussins gonflables.

Un capteur d'impact, qui détecte la force d'impact, est situé dans chacun des montants centraux gauche et droit, dans les portes et les emplacements des roues arrière. Un autre capteur d'impact, qui détecte également la force d'impact, est situé sous le milieu des sièges arrière.

Si, lors d'une collision latérale, le capteur d'impact situé sous le milieu du siège arrière et l'un des capteurs d'impact du montant central, ou les capteurs d'impact de la porte, détectent ensemble une force d'impact dépassant un niveau prédéterminé, alors le module de contrôle provoque le déploiement du coussin gonflable latéral SRS et du coussin gonflable rideau SRS situés du côté soumis à l'impact. Cela se produit, que le capteur d'impact de l'emplacement de la roue arrière du même côté ait détecté l'impact ou non.

Si le capteur d'impact situé sous le milieu du siège arrière et l'un des capteurs d'impact d'emplacement de roue arrière détectent conjointement un impact dépassant un niveau prédéterminé, alors le module de commande provoque le déploiement du seul coussin gonflable rideau SRS du côté soumis à l'impact.

Si le capteur de retournement détecte un retournement du véhicule, le module de commande gonfle les coussins gonflables rideaux SRS. À ce stade, les prétensionneurs de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant fonctionnent également simultanément.

Après déploiement, le coussin gonflable latéral SRS commence immédiatement à se dégonfler. La durée comprise entre la détection de l'impact et le dégonflage du coussin gonflable latéral SRS après déploiement est plus courte qu'un clignement d'œil.

Le coussin gonflable rideau SRS reste gonflé pendant un moment à la suite de son déploiement, puis se dégonfle lentement.

Le coussin gonflable latéral SRS et le coussin gonflable rideau SRS se déploient, même lorsque personne n'occupe le siège du côté subissant l'impact.

Lorsque le coussin gonflable latéral SRS et le coussin gonflable rideau SRS se déploient, un bruit de gonflage soudain, assez fort, se fait entendre et un peu de fumée se répand. Ces événements sont un effet normal du déploiement. Cette fumée n'indique pas la présence d'un incendie dans le véhicule.

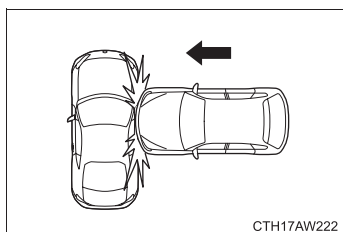
Le coussin gonflable latéral SRS et le coussin gonflable rideau SRS sont conçus pour se déployer dans le cas d'un accident impliquant une collision latérale modérée à sévère. Ils ne sont pas conçus pour se déployer lors de la plupart des impacts latéraux de moindre importance. En outre, ils ne sont pas conçus pour se déployer dans la plupart des cas d'impacts par l'avant ou par l'arrière, car le déploiement du coussin gonflable latéral SRS et du coussin gonflable rideau SRS est inutile pour l'occupant dans ces situations.

Les coussins gonflables rideaux SRS sont également conçus pour se déployer lorsque le véhicule se trouve dans une position extrêmement inclinée comme lors d'un retournement. Ils ne sont pas conçus pour se déployer dans des positions inclinées moins importantes.

Chaque coussin gonflable latéral SRS et chaque coussin gonflable rideau SRS ont été conçu pour ne fonctionner qu'une seule fois.

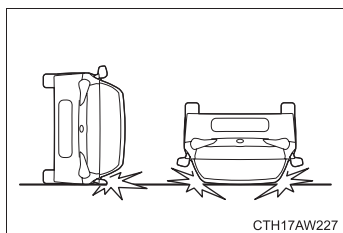
Le déploiement du coussin gonflable latéral SRS et du coussin gonflable rideau SRS dépend de la force exercée sur l'habitacle lors d'une collision latérale. Ce niveau diffère d'un type de collision à l'autre, et il ne peut avoir aucune incidence sur les dommages visibles faits au véhicule lui-même.

■ **Exemple du type d'accident au cours duquel le coussin gonflable latéral SRS et le coussin gonflable rideau SRS ont le plus de chances de se déployer**

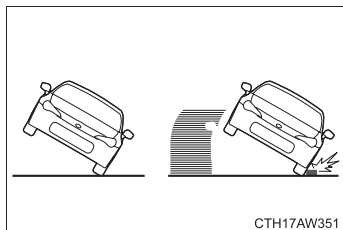


Une collision latérale importante à proximité du siège avant active le coussin gonflable latéral SRS et le coussin gonflable rideau SRS.

■ **Exemple des types d'accidents au cours desquels le coussin gonflable rideau SRS est plus susceptible de se déployer**



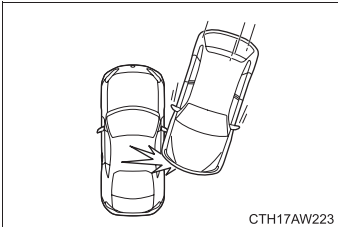
Le véhicule se retourne sur le côté ou sur le toit.



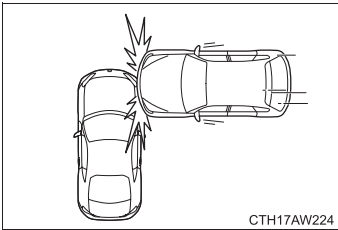
Le côté du véhicule se soulève au-dessus d'un certain seuil ou le véhicule dérape et ses pneus heurtent le bord d'un trottoir de manière latérale.

■ Exemples des types d'accidents au cours desquels il est peu probable que le coussin gonflable latéral SRS et le coussin gonflable rideau SRS se déploient

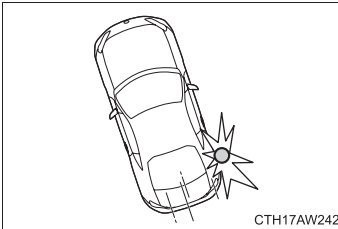
De nombreux types de collisions ne nécessitent pas le déploiement du coussin gonflable latéral SRS et du coussin gonflable rideau SRS. Dans les cas d'accidents tels que ceux illustrés, le coussin gonflable latéral SRS et le coussin gonflable rideau peuvent ne pas se déployer en fonction du niveau des impacts concernés.



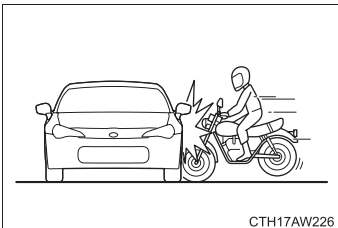
Lorsque le véhicule est impliqué dans un impact latéral oblique.



Le véhicule est impliqué dans une collision latérale sur une zone éloignée de l'habitacle.



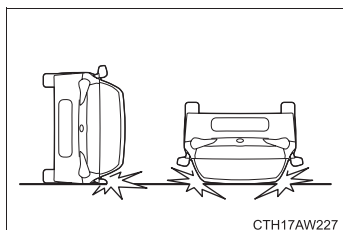
Le véhicule heurte un poteau téléphonique ou un objet similaire.



Le véhicule est impliqué dans un impact latéral provenant d'une moto.

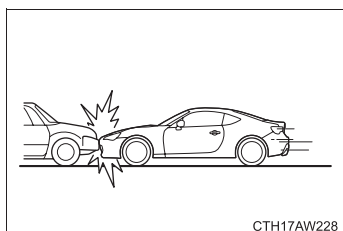
■ **Exemple des types d'accidents au cours desquels le coussin gonflable latéral SRS est peu susceptible de se déployer**

Il existe de nombreux types de collisions qui pourraient ne pas nécessiter obligatoirement le déploiement du coussin gonflable latéral SRS. Dans le cas d'un accident tel que ceux illustrés, le coussin gonflable latéral SRS peut ne pas se déployer selon la violence de l'accident.

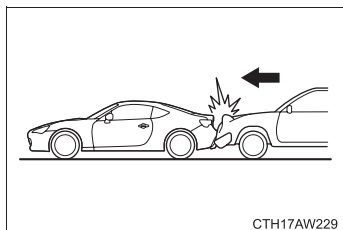


Le véhicule se retourne sur le côté ou sur le toit.

■ **Exemples des types d'accidents au cours desquels le coussin gonflable latéral SRS et le coussin gonflable rideau SRS ne doivent normalement pas se déployer**

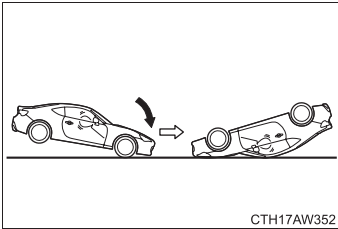


Le véhicule est impliqué dans une collision frontale avec un autre véhicule (mobile ou immobile).

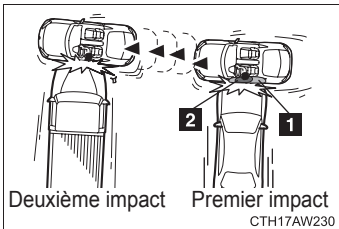


Le véhicule est heurté par l'arrière.

Le véhicule se retourne par l'avant.



Le coussin gonflable latéral SRS et le coussin gonflable rideau SRS ne sont pas conçus pour se déployer dans la plupart des cas si le véhicule est impliqué dans une collision frontale, est heurté par l'arrière ou se retourne par l'avant. Les illustrations montrent des exemples de tels accidents.



- 1** Coussin gonflable rideau SRS
- 2** Coussin gonflable latéral SRS

Lors d'un accident où le véhicule est heurté plusieurs fois latéralement, le coussin gonflable latéral SRS et le coussin gonflable rideau SRS ne se déploient qu'une seule fois, au moment du premier impact.

Exemple: dans le cas d'une double collision latérale, d'abord avec un premier véhicule et immédiatement ensuite par un autre en provenance de la même direction, une fois que le coussin gonflable latéral SRS et le coussin gonflable rideau SRS se sont activés lors du premier impact, ils ne s'activent pas au moment où survient le second.

 **AVERTISSEMENT**

■ **En cas de déploiement des coussins gonflables SRS**

Ne touchez pas à mains nues les composants du système du coussin gonflable latéral SRS situés au niveau du dossier du siège avant juste après le déploiement. Faire cela peut entraîner des brûlures, parce qu'à la suite du déploiement, ces composants peuvent être très chauds.

Après le déploiement, ne touchez aucune partie du système de coussin gonflable rideau SRS (du montant avant jusqu'à la partie du côté du toit au-dessus du siège arrière). Faire cela peut entraîner des brûlures, parce qu'à la suite du déploiement, ces composants peuvent être très chauds.

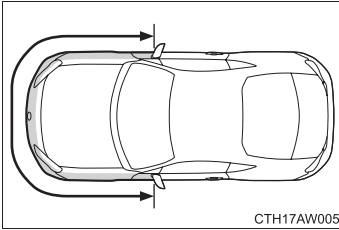
■ **Précautions relatives au coussin gonflable latéral SRS et au coussin gonflable rideau SRS**

Le coussin gonflable latéral SRS et le coussin gonflable rideau SRS ne sont conçus que comme complément à la protection première dispensée par la ceinture de sécurité. Ils ne suppriment en aucun cas la nécessité du port des ceintures de sécurité. Il est également important de porter votre ceinture de sécurité, pour éviter les blessures qui peuvent survenir lorsque l'occupant n'est pas assis dans une position correcte et droite.

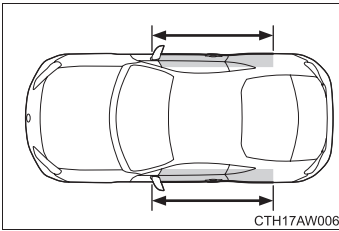
■ Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les cas suivants, le véhicule devra être inspecté et/ou réparé. Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

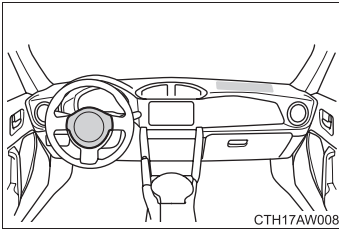
- L'un des coussins gonflables SRS s'est déclenché.



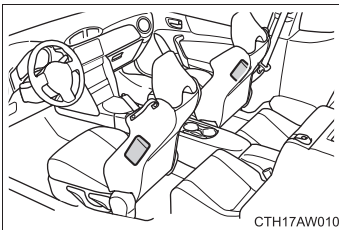
- L'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou il a été impliqué dans un accident qui n'était pas suffisamment grave pour entraîner le déploiement des coussins gonflables SRS.



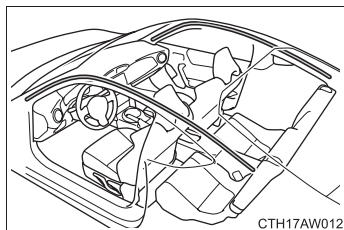
- Une partie de la porte est partiellement endommagée ou déformée, ou le véhicule a été impliqué dans un accident qui n'était pas suffisamment grave pour entraîner le déploiement des coussins gonflables latéraux SRS et coussins gonflables rideaux.



- La zone matelassée du volant de direction ou du tableau de bord montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La surface des sièges renfermant le coussin gonflable latéral montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures du rail latéral de toit (rembourrage) où sont contenus les coussins gonflables rideaux porte des signes de rayures, de craquelures ou de détériorations quelles qu'elles soient.

AVERTISSEMENT

■ Précautions avec le coussin gonflable SRS

Respectez les précautions suivantes avec les coussins gonflables SRS. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.

Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires à utiliser avec les ceintures de sécurité.

- Le coussin gonflable conducteur SRS se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse, voire mortelle, si le conducteur se trouve très près du coussin gonflable.

L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, "NHTSA" (National Highway Traffic Safety Administration) conseille:

Sachant que la zone de danger pour le coussin gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 - 75 mm) de déploiement, vous placer à 10 in. (250 mm) de votre coussin gonflable conducteur vous garantit une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre l'axe du volant et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

- Reculez votre siège le plus possible, de manière à pouvoir encore atteindre confortablement les pédales.

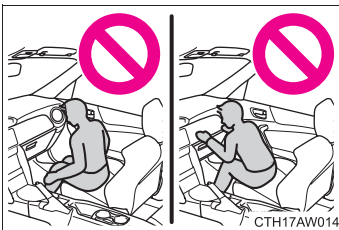
! AVERTISSEMENT

■ Précautions avec le coussin gonflable SRS

- Inclinez légèrement le dossier du siège. Bien que les conceptions des véhicules varient, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
- Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le coussin gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

Réglez votre siège selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant et la vue des commandes du tableau de bord.

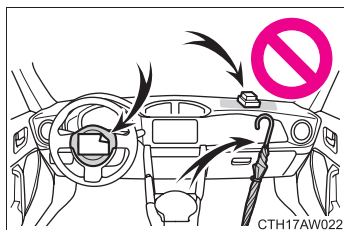
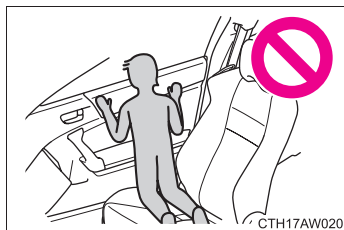
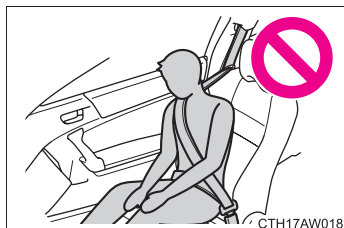
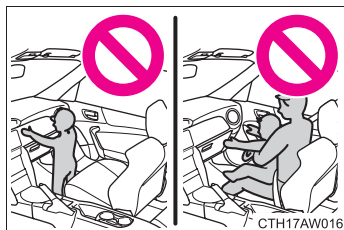
- Le coussin gonflable SRS passager avant se déploie également avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse, voire mortelle, si le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Éloignez le siège du passager avant au maximum du coussin gonflable et réglez le dossier de siège de façon à être assis bien droit dans le siège.
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un coussin gonflable. Installez dans un siège de sécurité enfant un nourrisson ou un enfant trop jeune pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement d'installer tous les nourrissons et enfants sur les sièges arrière du véhicule et de prévoir pour eux des systèmes de retenue adaptés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège du passager avant. (→P. 121)



- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre le tableau de bord.

AVERTISSEMENT

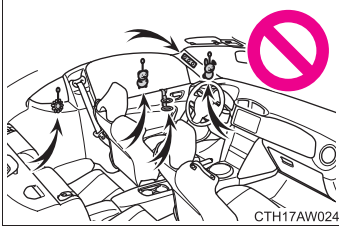
■ Précautions avec le coussin gonflable SRS



- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le coussin gonflable SRS passager avant ou bien s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne laissez pas les occupants du siège avant voyager avec un objet sur les genoux.
- Ne vous appuyez pas contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.
- Ne laissez personne se mettre à genoux sur le siège du passager en appui contre la porte ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.
- Ne rien fixer ni ne disposer quoi que ce soit sur des emplacements tels que le tableau de bord ou la garniture du volant de direction. Ces objets pourraient devenir des projectiles lorsque les coussins gonflables SRS conducteur et passager avant se déclenchent.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions avec le coussin gonflable SRS



- Ne fixez rien aux emplacements tels que les portes, la vitre de pare-brise, les vitres latérales, les vitres de custode arrière, les montants avant et arrière ou le rail latéral de toit.

- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des coussins gonflables latéraux SRS, car il risquerait d'en gêner le déploiement. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux de fonctionner correctement, désactiver le dispositif ou entraîner le déploiement accidentel des coussins gonflables latéraux, ce qui pourrait entraîner la mort ou des blessures graves.
- Ne pas faire subir des chocs ou des pressions excessives sur les zones renfermant les composants des coussins gonflables SRS (→P. 78). En effet, cela pourrait entraîner un fonctionnement anormal des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déploiement (gonflage) des coussins gonflables SRS, car ils peuvent être chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement du coussin gonflable SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essayez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, comme la garniture du volant de direction et les garnitures des montants avant et arrière par exemple, montrent des craquelures ou des détériorations, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.

 **AVERTISSEMENT**

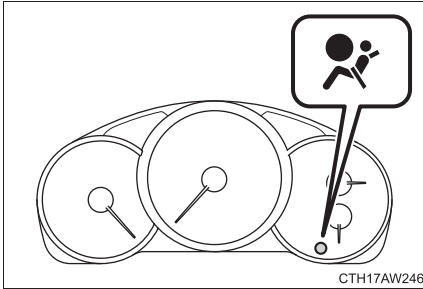
■ Modification et mise au rebut des composants du système de coussins gonflables SRS

Ne vous débarrassez pas de votre véhicule ou n'effectuez pas les modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota.

Les coussins gonflables SRS peuvent être défaillants ou se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant la mort ou de graves blessures.

- Installation, dépose, démontage et réparations des coussins gonflables SRS.
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du combiné d'instruments, du tableau de bord, des sièges ou de leur garniture, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit.
- Réparations ou modifications des ailes avant, du bouclier avant ou des flancs de l'habitacle.
- Installation d'un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), de chasse-neiges, de treuils.
- Modification du système de suspension du véhicule.
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un radioémetteur/récepteur ou d'un lecteur CD.
- Aménagements du véhicule visant à permettre sa conduite par une personne atteinte d'un handicap physique.

Moniteurs du système de coussin gonflable SRS



Un système de diagnostic contrôle en permanence la disponibilité du système de coussins gonflables SRS (prétensionneurs de ceinture de sécurité du siège avant compris) lors de la conduite du véhicule. Le témoin d'avertissement SRS du système de coussins gonflables SRS montrera le fonctionnement normale en s'allumant pendant environ 6 secondes quand le contacteur de démarrage est mis en position "ON".

Les composants suivants sont contrôlés par le témoin:

- Capteur secondaire avant (côté droit)
- Capteur secondaire avant (côté gauche)
- Module de commande de coussin gonflable (y compris capteurs d'impact et capteurs de retournement)
- Module du coussin gonflable frontal (côté conducteur)
- Module du coussin gonflable frontal (côté passager avant)
- Capteur du coussin gonflable latéral (côté droit du montant central)
- Capteur de coussin gonflable latéral (côté gauche du montant central)
- Capteur d'impact de porte (côté droit)
- Capteur d'impact de porte (côté gauche)
- Module du coussin gonflable latéral (côté conducteur)

- Module du coussin gonflable latéral (côté passager avant)
- Capteur de coussin gonflable rideau (emplacement roue arrière, côté droit)
- Capteur du coussin gonflable rideau (emplacement roue arrière, côté gauche)
- Module du coussin gonflable rideau (côté droit)
- Module du coussin gonflable rideau (côté gauche)
- Capteur satellite de sécurité (sous le milieu des sièges arrière)
- Prétensionneur de ceinture de sécurité (côté conducteur)
- Prétensionneur de ceinture de sécurité (côté du passager avant)
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité (côté passager avant)
- Capteur du système de classification d'occupant de siège passager avant
- Module de commande de détection de l'occupant passager avant
- Témoin indicateur MARCHE et ARRÊT du coussin gonflable frontal du passager avant
- Tous les câblages associés

**AVERTISSEMENT****■ Témoin d'avertissement SRS**

Si le témoin lumineux montre l'un des états suivants, il peut y avoir un dysfonctionnement des prétensionneurs des ceintures de sécurité, du système de coussins gonflables SRS et/ou du système de classification d'occupant de siège passager avant. Amenez immédiatement votre véhicule au concessionnaire Toyota le plus proche pour une vérification du système. Sans vérification ou réparation adaptées, les prétensionneurs des ceintures de sécurité, les coussins gonflables SRS et/ou le système de classification d'occupant de siège passager avant ne fonctionneront pas correctement en cas de collision, ce qui pourrait augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles.

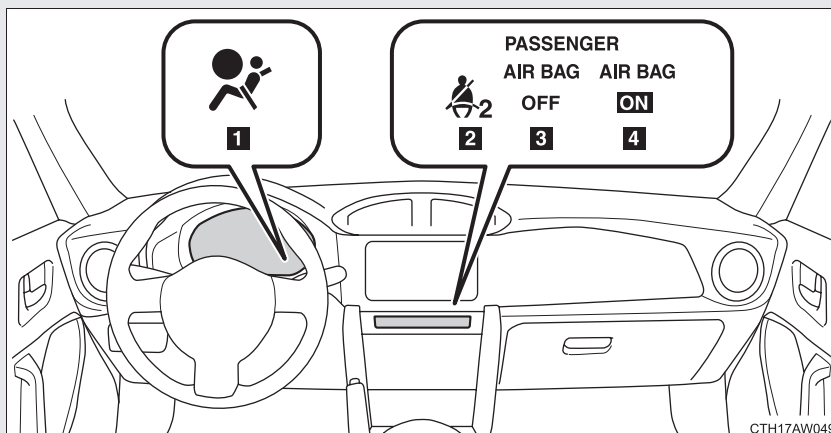
- Clignotement ou vacillement du témoin d'avertissement
- Le témoin d'avertissement ne s'allume pas quand le contacteur de démarrage est d'abord mis en position "ON".
- Le témoin d'avertissement est allumé en continu
- Le témoin d'avertissement s'allume pendant la conduite

1-7. Informations relatives à la sécurité

Système de classification d'occupant de siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. À l'aide des capteurs installés sous le revêtement de siège, le système détecte les conditions du siège du passager avant et active ou désactive le coussin gonflable frontal du siège du passager avant. Le système de classification d'occupant de siège peut ne pas gonfler le coussin gonflable SRS frontal du passager avant même lorsque le coussin gonflable SRS frontal du conducteur se déploie. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement. Si le commutateur de boucle de ceinture de sécurité et/ ou le système de classification d'occupant de siège passager avant sont en panne, le témoin d'avertissement SRS s'allume. Faites vérifier le système immédiatement par votre concessionnaire Toyota si le témoin d'avertissement SRS s'allume.

Si votre véhicule a subi un choc, ceci peut affecter le fonctionnement correct du système perfectionné du coussin gonflable frontal Toyota. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota et faites inspecter votre véhicule. Ne pas utiliser le siège du passager avant lorsque vous amenez votre véhicule chez le concessionnaire Toyota.



- 1 Témoin d'avertissement SRS
- 2 Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant
- 3 Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
- 4 Témoin indicateur "AIR BAG ON"

Les témoins MARCHE et ARRÊT du coussin gonflable frontal du passager avant indiquent l'état du coussin gonflable frontal SRS du passager avant. Lorsque le contacteur de démarrage est placé en position "ON", les deux indicateurs MARCHE et ARRÊT s'allument pendant la vérification du système, après quoi ils s'éteignent tous les deux.

Après cela, un des indicateurs s'allume selon l'état du coussin gonflable frontal SRS du passager avant déterminé par le système Toyota de surveillance du coussin gonflable frontal perfectionné.

État et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant^{*1}

■ Adulte^{*2}

| | | |
|------------------------------|---|--------------------------|
| Témoin indicateur/ témoin | Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF" | "AIR BAG ON" |
| | Témoin d'avertissement SRS | Arrêt |
| d'avertissement | Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant | Clignotant ^{*3} |
| Dispositifs | Coussin gonflable passager avant | Marche |
| | Coussin gonflable latéral avant ^{*4} | |
| | Coussin gonflable rideau avant ^{*4} | |
| | Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant ^{*4} | |

■ Siège de sécurité enfant avec nourrisson^{*6, *7, *8}

| | | |
|---|--|-----------------------------|
| Témoin indicateur/ témoin d'avertissement | Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF" | "AIR BAG OFF" ^{*9} |
| | Témoin d'avertissement SRS | Arrêt |
| | Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant | |
| Dispositifs | Coussin gonflable passager avant | Arrêt |
| | Coussin gonflable latéral avant ^{*4} | Marche |
| | Coussin gonflable rideau avant ^{*4} | |
| | Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant ^{*4} | |

■ Enfant^{*5, *7}

| | | |
|---|--|---|
| Témoin indicateur/ témoin d'avertissement | Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF" | "AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON" ^{*5} |
| | Témoin d'avertissement SRS | Arrêt |
| | Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant | Arrêt ou clignotant ^{*3, *5} |
| Dispositifs | Coussin gonflable passager avant | Arrêt ou marche ^{*5} |
| | Coussin gonflable latéral avant ^{*4} | Marche |
| | Coussin gonflable rideau avant ^{*4} | |
| | Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant ^{*4} | |

■ Inoccupé

| | | |
|---|--|---------------|
| Témoin indicateur/ témoin d'avertissement | Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF" | "AIR BAG OFF" |
| | Témoin d'avertissement SRS | Arrêt |
| | Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant | |
| Dispositifs | Coussin gonflable passager avant | Arrêt |
| | Coussin gonflable latéral avant* ⁴ | Marche |
| | Coussin gonflable rideau avant* ⁴ | |
| | Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant* ⁴ | |

■ Le système présente une anomalie

| | | |
|---|--|---------------|
| Témoin indicateur/ témoin d'avertissement | Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF" | "AIR BAG OFF" |
| | Témoin d'avertissement SRS | Marche |
| | Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant | Arrêt |
| Dispositifs | Coussin gonflable passager avant | Arrêt |
| | Coussin gonflable latéral avant* ⁴ | Marche |
| | Coussin gonflable rideau avant* ⁴ | |
| | Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant* ⁴ | |

- *1: Le système de classification d'occupant de siège ne fonctionne pas pendant l'autodiagnostic.
- *2: Le système considère toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est installé dans le siège passager avant, le système peut ne pas le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa posture.
- *3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas sa ceinture de sécurité.

- *4: Le coussin gonflable latéral SRS du passager avant, le coussin gonflable rideau SRS et le prétensionneur de ceinture de sécurité de siège ne sont pas contrôlés par le système de classification d'occupant de siège.
- *5: Pour certains enfants, un enfant sur un siège, un enfant sur un siège rehausseur ou un enfant sur un siège convertible, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un enfant. Les facteurs susceptibles d'avoir une influence peuvent être la constitution physique ou la posture.
Lorsqu'un enfant est trop grand pour utiliser un siège de sécurité enfant, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire lorsqu'il est assis sur le siège indépendamment du fait que le coussin gonflable soit désactivé ou activé.
- *6: Lorsqu'un siège de sécurité enfant est installé sur le siège passager avant, ne placez aucun article sur le siège autre que le passager enfant et le siège de sécurité enfant.
Le non-respect de cette consigne pourrait empêcher le système de classification de passager avant de fonctionner convenablement ou pourrait provoquer une panne du système.
- *7: Ne pas placer plus d'un enfant sur le siège passager avant.
Le non-respect de cette consigne pourrait empêcher le système de classification de passager avant de fonctionner convenablement.
- *8: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant. Voir la mise en garde qui suit concernant l'installation d'un siège de sécurité enfant. (→P. 125)
- *9: Si le témoin n'est pas allumé, consultez la section de ce manuel consacrée à l'installation du siège de sécurité enfant. (→P. 125)

Si le témoin ARRÊT du coussin gonflable frontal du passager s'allume et que le témoin MARCHE s'éteint alors même qu'un adulte occupe le siège du passager avant

Cela peut être provoqué par le fait qu'un adulte est assis de manière inadaptée sur le siège passager avant. Suivez les étapes suivantes.

ÉTAPE 1 Le contacteur de démarrage est placé sur la position "LOCK".

ÉTAPE 2 Demandez au passager avant de relever le dossier de siège, de s'asseoir bien droit au centre du coussin de siège, de porter convenablement sa ceinture de sécurité, de positionner ses jambes vers l'avant et d'ajuster le siège le plus à l'arrière possible.

ÉTAPE 3 Le contacteur de démarrage est placé sur la position "ON".

ÉTAPE 4 Si le témoin OFF reste allumé alors que le témoin ON reste éteint, procédez comme suit.

- Le contacteur de démarrage est placé sur la position "LOCK".
- Veillez à ce que le passager avant n'utilise pas de couverture, de coussin de siège, de housse de siège, de chauffage de siège, etc.
- S'il porte des couches de vêtement en excès, le passager avant doit retirer tout élément inutile avant de prendre place dans le siège passager avant, ou il doit s'asseoir à l'arrière.

ÉTAPE 5 Le contacteur de démarrage est placé sur la position "ON". Après l'exécution de l'autodiagnostic, le témoin MARCHE doit s'allumer tandis que le témoin ARRÊT reste éteint. Si le témoin ARRÊT reste allumé tandis que le témoin MARCHE reste éteint, demandez au passager de s'installer sur la banquette arrière et contactez immédiatement votre revendeur Toyota et demandez une inspection.

Si le témoin MARCHE du coussin gonflable frontal du passager avant s'allume et que l'indicateur ARRÊT s'éteint même lorsqu'un enfant ou un enfant en bas-âge est assis dans un siège de sécurité enfant (rehausseur compris)

Cela peut être provoqué par une installation incorrecte du siège de sécurité enfant. Suivez les étapes suivantes.

ÉTAPE 1 Le contacteur de démarrage est placé sur la position "LOCK".

ÉTAPE 2 Ôtez le siège de sécurité enfant du siège. En vous référant aux recommandations du fabricant du siège de sécurité enfant ainsi qu'à la procédure d'installation du siège de sécurité enfant dans "siège de sécurité enfant", réinstallez correctement le siège de sécurité enfant.

ÉTAPE 3 Le contacteur de démarrage en position "ON", veillez à ce que le témoin MARCHE du coussin gonflable frontal de passager avant soit éteint et à ce que le témoin ARRÊT soit allumé.

ÉTAPE 4 Si le témoin MARCHE reste allumé tandis que le témoin ARRÊT s'éteint, exécutez la procédure suivante.

- Veillez à ce qu'aucun article ne soit placé sur le siège à part le siège de sécurité enfant et l'enfant passager.
- Veillez à ce que la position vers l'arrière-vers l'avant et le dossier de siège du siège passager avant soient fermement verrouillés en déplaçant le siège vers l'avant et vers l'arrière.

ÉTAPE 5 Si le témoin MARCHE reste allumé alors que le témoin ARRÊT s'éteint après avoir effectué les actions correctives concernées ci-dessus, remplacez le siège de sécurité enfant sur la banquette arrière et contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota pour demander une inspection.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant**

Respectez les recommandations suivantes concernant le système de classification d'occupant de siège passager avant.

Le non-respect de cette consigne pourrait induire un fonctionnement incorrect du système de classification d'occupant de siège, et provoquer de graves blessures, voire la mort.

- Portez correctement votre ceinture de sécurité.
- N'appliquez pas une force excessive sur le siège.
- Ne posez pas un (ou des) objet(s) pointu(s) sur le siège et ne percez pas la sellerie du siège.
- Ne placez pas d'objets sous le siège passager avant.
- Ne recouvrez l'assise des sièges d'aucun accessoire, comme un coussin ou une housse.
- Ne pas verser de liquide sur le siège du passager avant. Si du liquide était renversé, essuyez-le immédiatement et séchez le siège. Si le témoin d'avertissement de coussin gonflable s'allume, séchez le siège jusqu'à ce que le témoin d'avertissement s'éteigne. Si le témoin d'avertissement de coussin gonflable reste allumé même lorsque le siège est sec, ne laissez personne s'asseoir sur le siège du passager avant, et faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota. Si le témoin d'avertissement de coussin gonflable ne s'allume pas, vérifiez que le témoin indicateur MARCHE/ARRÊT du coussin gonflable fonctionne correctement. Si le témoin indicateur ne fonctionne pas correctement, ne laissez personne prendre place dans le siège du passager avant, et faites inspecter le système par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas démonter ou désassembler le siège passager avant. De même, ne pas remplacer ou modifier la garniture intérieure ou la mousse du siège.
- Ne pas installez d'accessoire (tel qu'un amplificateur audio) autre que l'accessoire original Toyota sous le siège passager avant.
- Ne pas placer d'élément magnétisé à proximité des boucles de ceinture.

 **AVERTISSEMENT**

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

- N'installez jamais un siège enfant de type dos à la route sur le siège passager avant, même si le coussin gonflable frontal SRS de passager avant est désactivé. Veillez à l'installer correctement sur le siège arrière. De même, il est fortement recommandé que tout siège enfant type face à la route ou siège rehausseur soit installé sur le siège arrière, et que même les enfants trop grands pour utiliser un siège de sécurité enfant s'assoient sur le siège arrière. Un enfant assis sur le siège du passager avant pourrait être tué ou gravement blessé si le coussin gonflable frontal SRS du passager avant se déployait. Toyota estime que les sièges arrière sont les places les plus sûres pour les enfants
- Si des bagages ou des appareils électroniques sont placés sur le siège du passager avant, le témoin ARRÊT pourrait s'éteindre et le témoin MARCHÉ pourrait s'allumer. Si cela se produit, le coussin gonflable du passager avant pourrait se déployer pendant une collision. Si ce n'est pas souhaitable, retirez les bagages et les appareils électroniques du siège du passager avant.
- Modifications pour personnes handicapées qui pourraient affecter le bon fonctionnement du système de classification d'occupant de siège passager avant. (États-Unis uniquement) Retirer, remplacer ou modifier toute pièce des sièges avant, ceintures de sécurité, pare-chocs avant, ailes avant latérales, tableau de bord, compteur combiné, volant, colonne de direction, pneus, suspension ou panneau de sol pourraient affecter le fonctionnement du système de classification d'occupant de siège passager avant.

1-7. Informations relatives à la sécurité

Sièges de sécurité enfant

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège à l'aide des ancrages LATCH ou de la partie abdominale de la sangle abdominale/diagonale.

Aux États-Unis (dans les 50 États) et au Canada, l'utilisation des sièges de sécurité enfant est désormais rendue obligatoire par la loi.

Points à retenir

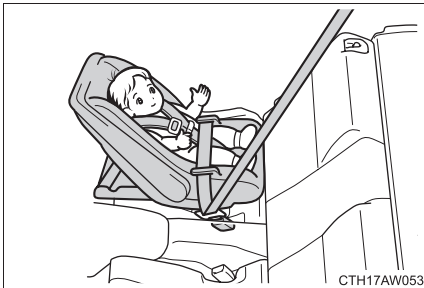
Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant à l'arrière que dans le siège passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour plus de détails concernant l'installation, suivez les instructions fournies avec le système de retenue pour enfants. Les instructions d'installation générales sont fournies dans ce manuel. (→P. 125)

Types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés en 3 catégories, selon l'âge et la taille de l'enfant.

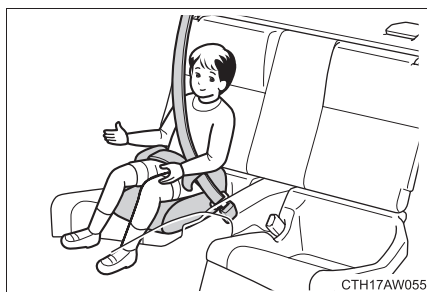
Siège de sécurité jeune enfant/modulable — Type dos à la route



Siège modulable — Type face à la route



Coussin de rehausse



■ Choix d'un siège de sécurité enfant adapté

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir utiliser normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si un enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité enfant, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 47)

**AVERTISSEMENT****■ Précautions avec les sièges de sécurité enfant**

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule ou installé dans un siège de sécurité enfant adapté à son âge et à sa taille. Tenir un enfant dans ses bras ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant approprié en accord avec la taille de l'enfant et monté sur le siège arrière. Les statistiques prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, par la violence et la vitesse de son déploiement, le coussin gonflable du passager avant peut blesser grièvement, voire tuer l'enfant si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège du passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que si cela est inévitable. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet sur le siège du passager avant. Redressez le dossier de siège le plus droit possible et reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, car le déploiement du coussin gonflable du passager avant peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.

 **AVERTISSEMENT**

■ **Précautions avec les sièges de sécurité enfant**

- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables latéraux ou rideaux SRS se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables latéraux et des coussins gonflables rideaux SRS représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé. Si le siège est mal arrimé, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué lors d'un arrêt brusque, d'une embardée ou d'un accident.

■ **Présence d'enfants à bord**

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité vrille autour du cou d'un enfant, elle peut conduire à un étouffement ou à d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

Si cela se produit et que la boucle ne peut être défaits, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

■ **Lorsque le siège de sécurité enfant ne sert pas**

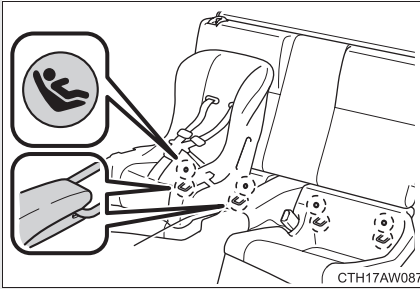
- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, de manière sûre. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident.

1-7. Informations relatives à la sécurité

Installation du siège de sécurité enfant

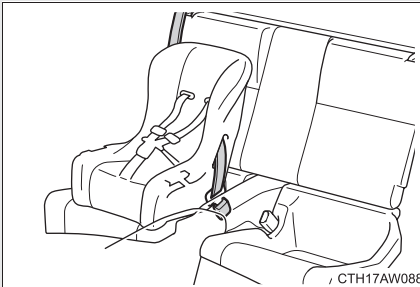
Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Attachez solidement les sièges de sécurité enfant aux places arrière au moyen des points d'ancrage LATCH ou de la ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.

Vous pouvez utiliser la sangle abdominale/diagonale si le siège de sécurité enfant employé n'est pas compatible avec le système LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children - points d'ancrage inférieurs et sangles de retenue pour siège de sécurité enfant).

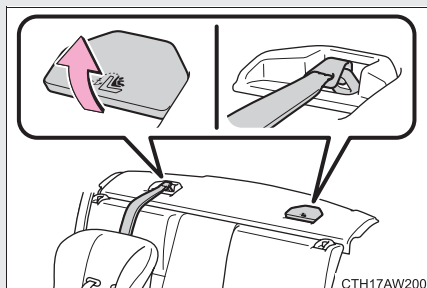


Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Des points d'ancrage LATCH sont prévus sur les sièges arrière. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges.)



Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour sièges de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR, sauf celle du conducteur) (→P. 47)

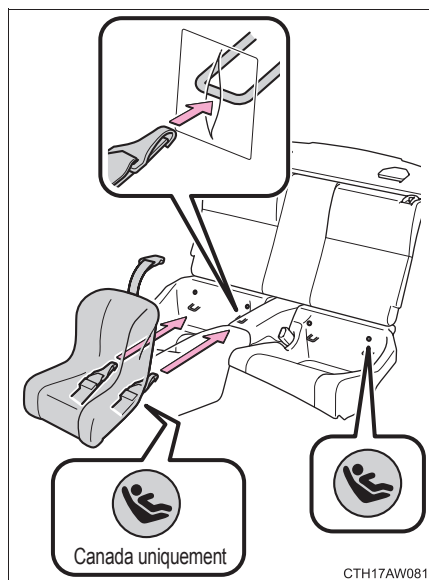


Patte d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Des pattes d'ancrage sont prévues pour les deux sièges arrière.

Installation avec le système LATCH

Type A



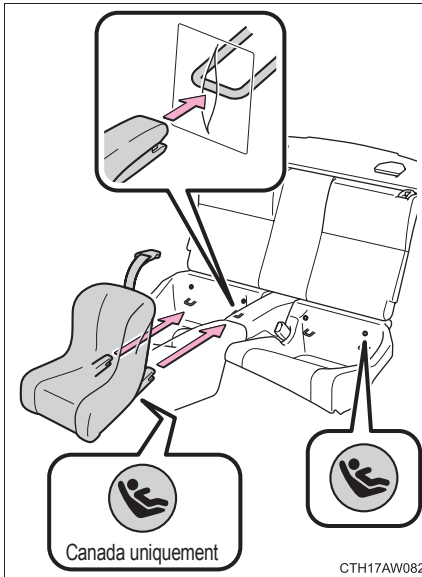
ÉTAPE 1 Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH.

ÉTAPE 2 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée aux points d'ancrage prévus à cet effet.

Pour les utilisateurs résidant au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

Type B



ÉTAPE 1 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH.

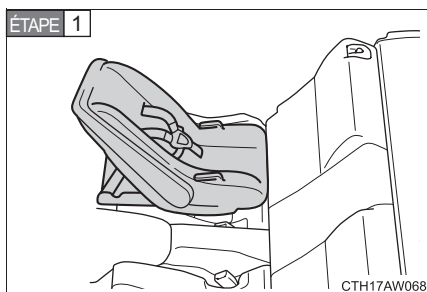
ÉTAPE 2 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée aux points d'ancrage prévus à cet effet.

Pour les utilisateurs résidant au Canada:

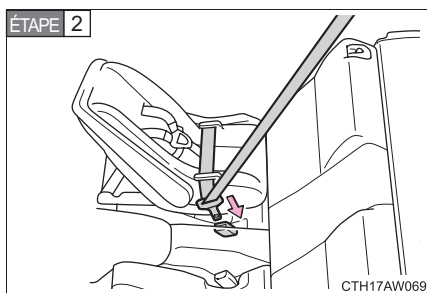
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

Installation du siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

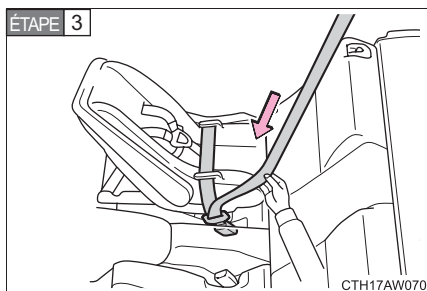
■ Siège de sécurité jeune enfant/modulable — Type dos à la route



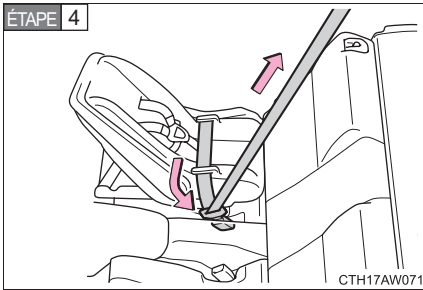
Posez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.



Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



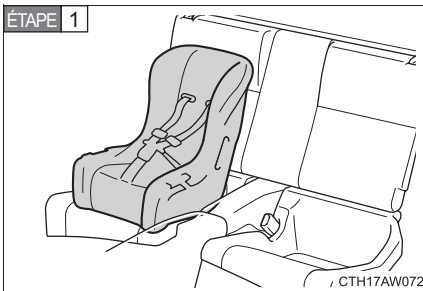
Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.



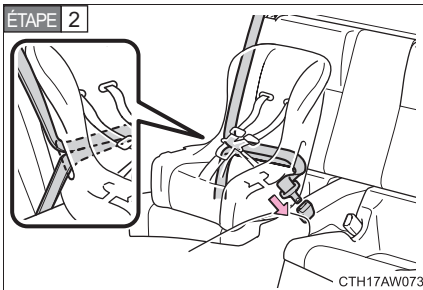
Plaquez le siège de sécurité enfant contre le siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.

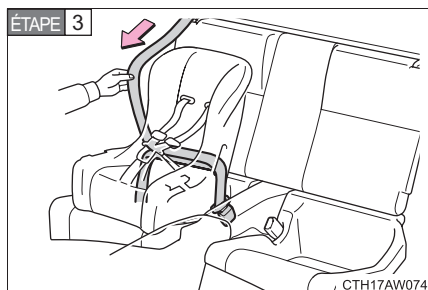
■ Siège modulable — Type face à la route



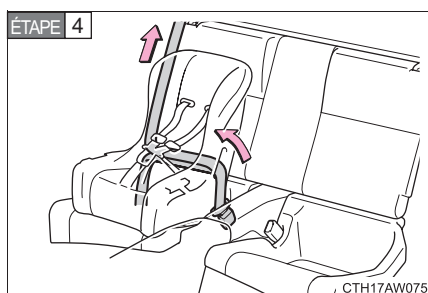
Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.

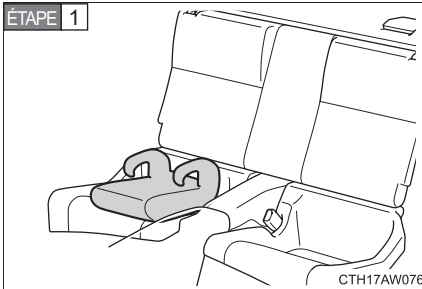


Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

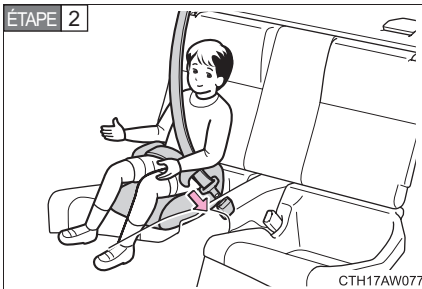
Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.

ÉTAPE 5 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 132)

■ Coussin de rehausse



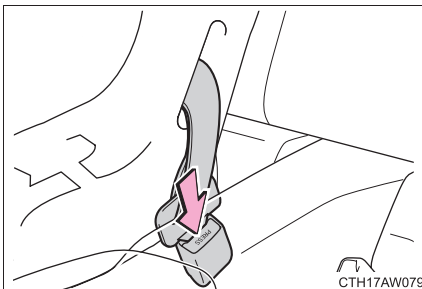
Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant ; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 47)

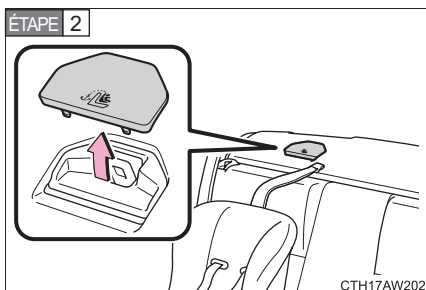
Dépose d'un siège de sécurité enfant attaché avec la ceinture de sécurité



Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

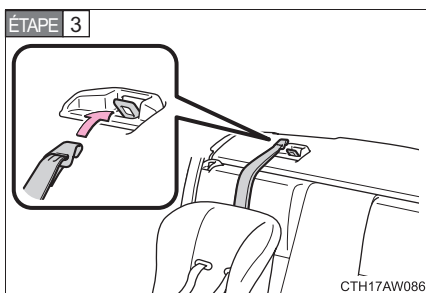
Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure

ÉTAPE 1 Fixez le siège de sécurité enfant au moyen d'une ceinture de sécurité ou des points d'ancrage inférieurs LATCH.



Enlevez le cache de la patte d'ancrage.

Rangez le cache en un endroit sûr une fois qu'il est enlevé.



Fixez le crochet sur la patte d'ancrage et serrez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée.

■ Installer un siège de sécurité enfant avec des points d'ancrage inférieurs LATCH et une sangle de retenue supérieure

Selon la taille et la forme du siège de sécurité enfant, lorsque le siège de sécurité enfant est installé en premier à l'ancrage LATCH, il peut ne pas être possible d'attacher la sangle supérieure à la boucle d'ancrage.

Dans ce cas, commencez par attacher temporairement la sangle supérieure au support d'ancrage puis installez le siège de sécurité enfant à l'aide des points d'ancrage inférieurs et enfin resserrez la sangle supérieure.

■ Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMVSS210.2. Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications des normes FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.

Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.

⚠ AVERTISSEMENT

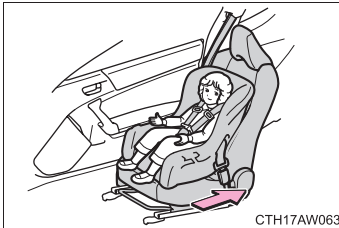
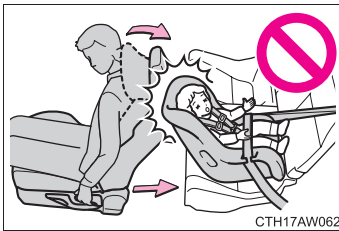
■ En cas d'installation d'un coussin de rehausse

Pour empêcher l'armement du mode ALR, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. En mode ALR, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P. 49)

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les instructions données par le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et installez le dans une position sûre.

Si le siège de sécurité enfant n'est pas correctement fixé en place, l'enfant ou les autres passagers peuvent être blessés ou même tués en cas de freinage brusque, d'embarquée soudaine ou d'accident.



- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Positionnez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.
- Si vous avez besoin d'installer un siège de sécurité enfant sur le siège avant et que vous ne pouvez vraiment pas faire autrement, utilisez un siège de type face à la route uniquement. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. Sinon, l'enfant pourrait être grièvement blessé, voire tué, en cas de déploiement (gonflage) des coussins gonflables.

 **AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant**

- Si vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule. Dans le cas contraire, des blessures graves, voire mortelles, pourraient survenir en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et n'est pas vrillée.
- Bougez le siège de sécurité enfant de gauche à droite et d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il a été bien installé.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

■ **Pour fixer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage**

Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Assurez-vous que le siège de sécurité enfant est solidement arrimé, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

| | | | |
|--|-----|---|-----|
| 2-1. Procédures de conduite | | 2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite | |
| Conduite du véhicule | 136 | Régulateur de vitesse | 188 |
| Contacteur de démarrage moteur..... | 150 | Systèmes d'aide à la conduite | 193 |
| Transmission automatique | 153 | Aide au démarrage en côte | 200 |
| Transmission manuelle | 160 | | |
| Levier de clignotants | 163 | 2-5. Informations relatives à la conduite | |
| Frein de stationnement | 164 | Chargement et bagages | 204 |
| Avertisseur | 165 | Limites de charge du véhicule..... | 209 |
| | | Conseils de conduite hivernale | 210 |
| 2-2. Combiné d'instruments | | Conduite avec une caravane/remorque..... | 214 |
| Jauges et compteurs..... | 166 | Remorquage avec les 4 roues au sol | 215 |
| Témoins indicateurs et d'alerte | 169 | | |
| Écran multifonctionnel..... | 173 | | |
| | | | |
| 2-3. Fonctionnement de l'éclairage et des essuie-glaces de pare-brise | | | |
| Commande de projecteurs | 180 | | |
| Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... | 185 | | |

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité:

■ Démarrage du moteur

→P. 150

■ Conduite

Véhicules équipés d'une transmission automatique

ÉTAPE 1 Pédale de frein enfoncée, mettez le levier de vitesses sur D. (→P. 153)

ÉTAPE 2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 164)

ÉTAPE 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

Véhicules équipés d'une transmission manuelle

ÉTAPE 1 Tout en appuyant sur la pédale d'embrayage, mettez le levier de vitesses sur 1. (→P. 160)

ÉTAPE 2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 164)

ÉTAPE 3 Relâchez progressivement la pédale d'embrayage. En même temps, appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur pour faire accélérer le véhicule.

■ Arrêt

Véhicules équipés d'une transmission automatique

ÉTAPE 1 Levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, mettez le levier de vitesses sur P ou N. (→P. 153)

Véhicules équipés d'une transmission manuelle

ÉTAPE 1 Appuyez sur la pédale de frein tout en débrayant.

ÉTAPE 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, mettez le levier de vitesse sur N. (→P. 160)

■ Stationnement du véhicule

Véhicules équipés d'une transmission automatique

- ÉTAPE 1 Levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.
- ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur P. (→P. 153)
- ÉTAPE 3 Serrez le frein de stationnement. (→P. 164)
- ÉTAPE 4 Mettez le contacteur de démarrage sur "LOCK" pour arrêter le moteur.
- ÉTAPE 5 Verrouillez la porte, en vous assurant que vous avez la clé sur vous.

En cas de stationnement en côte, calez les roues selon les besoins.

Véhicules équipés d'une transmission manuelle

- ÉTAPE 1 Appuyez sur la pédale de frein tout en débrayant.
- ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur N. (→P. 160)
- ÉTAPE 3 Serrez le frein de stationnement. (→P. 164)
- ÉTAPE 4 Mettez le contacteur de démarrage sur "LOCK" pour arrêter le moteur.
- ÉTAPE 5 Verrouillez la porte, en vous assurant que vous avez la clé sur vous.

Si le véhicule stationne en pente, mettez le levier de vitesses sur 1 ou R, et calez les roues selon les besoins.

Départ en côte abrupte

Véhicules équipés d'une transmission automatique

ÉTAPE 1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le levier de vitesses sur D.

ÉTAPE 2 Appuyez doucement sur la pédale de l'accélérateur.

ÉTAPE 3 Desserrez le frein de stationnement.

Véhicules équipés d'une transmission manuelle

ÉTAPE 1 Tout en appuyant à fond sur la pédale d'embrayage et avec le frein de stationnement serré, placez le levier de vitesses sur 1.

ÉTAPE 2 Appuyez doucement sur la pédale de l'accélérateur, tout en relâchant progressivement la pédale de l'embrayage.

ÉTAPE 3 Desserrez le frein de stationnement.

■ En cas de démarrage en côte

Lorsqu'elle est activée, l'aide au démarrage en côte peut fonctionner. (→P. 200)

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est particulièrement glissante à ce moment-là.
- Sur autoroute, évitez de rouler à vitesse soutenue par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour diminuer l'efficacité de la direction et des freins.

■ Régime moteur pendant la conduite (véhicules équipés d'une transmission automatique)

Dans les conditions suivantes, le régime du moteur pourrait s'élever pendant la conduite. Cela est provoqué par le contrôle automatique de passage à un rapport supérieur ou de rétrogradation pour correspondre aux conditions de conduite. Cela n'indique pas une accélération soudaine.

- Le véhicule est considéré comme roulant en montée ou en descente
- Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée
- Lorsque vous prenez un virage
- Lorsque la pédale de frein enfoncée à fond

■ Conduite de rodage du véhicule neuf (les premiers 1000 miles [1600 km])

Les performances et la durée de vie de votre véhicule dépendent de la façon dont vous le traitez et l'entretenez pendant qu'il est neuf. Suivez ces instructions pendant les premiers 1000 miles (1600 km):

- Sauf en cas d'urgence, ne dépassez pas les 4000 rpm.
- Ne conduisez pas longtemps à un régime moteur constant, ou à la même vitesse, que celle-ci soit rapide ou lente.
- Évitez de démarrer soudainement et évitez les accélérations rapides, sauf en cas d'urgence.
- Évitez les freinages brusques, sauf en cas d'urgence.

Les mêmes procédures de rodage doivent être appliquées pour un moteur révisé, pour un moteur nouvellement monté ou après le remplacement des plaquettes de frein et garnitures de frein.

■ Frein de stationnement à tambours incorporés aux disques

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement à tambours incorporés aux disques. Ce type de système de freinage nécessite un rodage périodique des mâchoires de frein ou à chaque remplacement des mâchoires et/ou des tambours du frein de stationnement. Demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer le rodage.

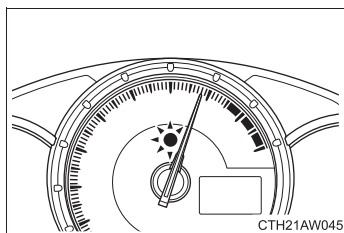
■ Après le démarrage du moteur

Afin d'obtenir un son d'échappement puissant lors du démarrage du véhicule et de bonnes performances environnementales, l'entrée d'air et les sons d'échappement deviennent bruyants et les vibrations peuvent s'amplifier pendant quelques instants après le démarrage du moteur. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

■ Conduite à l'étranger

Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 383)

■ Indicateur de régime REV



L'indicateur REV s'allume et un signal sonore retentit pour avertir le conducteur lorsque le régime moteur prévu est atteint. (→P. 177)

(Lorsque le régime moteur entre dans le rouge, l'indicateur REV clignote, quel que soit son paramétrage.)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous démarrez le véhicule (véhicules équipés d'une transmission automatique)

- Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, mais que le moteur est en marche. Ceci évite au véhicule de bouger.
- Appuyez fermement sur la pédale de frein car le régime du moteur pourrait augmenter immédiatement après le démarrage du moteur, lorsque le système de climatisation fonctionne, lorsque vous tournez le volant, etc. provoquant l'avancée du véhicule. Utilisez le frein de stationnement si nécessaire.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous conduisez le véhicule**

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
 - Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant provoquer un accident grave, voire mortel.
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
 - Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
 - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, ce qui peut provoquer un accident.
- Ne conduisez pas le véhicule au dessus, ou ne l'arrêtez pas près de matériaux inflammables.

Le système d'échappement ainsi que les gaz d'échappement peuvent être extrêmement chauds. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie s'il y a des matières inflammables à proximité.
- Sur les véhicules avec transmission automatique, ne laissez pas le véhicule reculer lorsque le levier de vitesse est sur une position de marche avant ou avancer lorsqu'il est sur R.

Le moteur pourrait caler ou ne plus fournir une assistance suffisante aux freins et à la direction, d'où un risque d'accident ou de dommage causé au véhicule.
- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, ouvrez les vitres et vérifiez que le coffre est fermé. De grandes quantités de gaz d'échappement pénétrant dans le véhicule peuvent entraîner une somnolence du conducteur et provoquer un accident, ou de graves problèmes de santé, voire la mort. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

 **AVERTISSEMENT**

- Sur un véhicule à transmission manuelle, ne positionnez pas le levier de vitesse sur R lorsque le véhicule avance vers l'avant.
Cela pourrait endommager le véhicule et provoquer une perte de contrôle de celui-ci.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur une position de conduite lorsque le véhicule recule.
Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Sur les véhicules avec transmission manuelle, ne relâchez pas la pédale de l'embrayage trop rapidement. Le véhicule risquerait d'avancer brusquement, en provoquant éventuellement un accident.
- Mettre le levier de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que la transmission n'est plus en prise avec le moteur. Le frein moteur est indisponible quand N est sélectionné (point mort).
- Pendant la marche normale du véhicule, n'arrêtez pas le moteur. Arrêter le moteur pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rendra le véhicule plus difficile à diriger et à freiner, vous devez donc vous ranger et arrêter le véhicule dès qu'il est possible de le faire.
Toutefois, dans un cas d'urgence, tel que s'il devient impossible d'arrêter le véhicule normalement: →P. 376
- Utilisez le frein moteur (descendez un rapport) afin de maintenir une vitesse sûre lorsque vous descendez une forte pente.
Utilisez les freins de manière continue les fera surchauffer et perdre de leur efficacité. (→P. 154, 160)
- Ne pas ajuster la position du volant, du siège et des rétroviseurs intérieurs ou extérieurs lorsque vous conduisez.
Cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule pouvant être cause d'un accident, entraînant la mort ou des blessures graves.
- Veillez à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule, afin qu'il ne coure aucun risque de blessure grave, voire mortelle.

! AVERTISSEMENT


- Ne dépassez pas la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse le permettent, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus haute vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), le pneu peut exploser, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident. Demandez conseil à un revendeur de pneumatiques afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Toute manoeuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction risque de provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.
- Une accélération brusque, un effet de frein moteur engendré par la rétrogradation, ou un changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte d'adhérence du véhicule et de causer un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont mouillées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Si les freins d'un seul côté sont humides et ne freinent pas bien, le comportement du véhicule risque d'être perturbé lors des changements de direction, avec pour conséquence possible un accident.

■ Lorsque vous manœuvrez le levier de vitesses

- Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous avez le pied sur la pédale d'accélérateur. Le déplacement du levier de vitesses sur une autre position que P ou N peut provoquer une accélération rapide imprévue du véhicule, susceptible d'entraîner un accident grave ou mortel.
- Ne posez pas d'objets à proximité du levier de vitesses. Il pourrait en résulter un fonctionnement incorrect.
- Si vous enlevez le manchon de levier de vitesses pour nettoyer le véhicule, assurez-vous de le remettre en place. Dans le cas contraire, le levier de vitesses pourrait être difficile à manoeuvrer.

 **AVERTISSEMENT**

■ **Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)**

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de freins par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Des dommages au rotor peuvent se produire si les plaquettes ne sont pas remplacées en cas de besoin.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

- Ne pas emballer le moteur.

Si le levier de vitesses n'est pas sur P (véhicules équipés d'une transmission automatique uniquement) ou sur N, le véhicule risque d'accélérer subitement et de manière inattendue, et de provoquer un accident.

- Ne laissez pas le véhicule avec le moteur allumé pendant une longue période.

Si une telle situation ne peut être évitée, gardez le véhicule à l'air libre et vérifiez que les gaz d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur de celui-ci.

- Sur les véhicules avec transmission automatique, pour éviter un accident causé par un mouvement du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le moteur est en marche et utilisez le frein de stationnement selon les besoins.

- Si le véhicule est arrêté dans une côte, et afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.

- Évitez de faire monter le moteur en régime ou de l'emballer.

Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque le véhicule est en stationnement**

- Ne laissez pas de lunettes de vue, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
En effet, les conséquences suivantes sont à prévoir:
 - Du gaz peut s'échapper du briquet ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
 - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes.
 - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.
- Ne laissez jamais de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.
- Ne collez pas de ventouses sur le pare-brise ou les vitres. Ne disposez pas de diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les ventouses ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas une porte ou une fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez toujours le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P (véhicules équipés d'une transmission automatique uniquement), arrêtez le moteur et fermez le véhicule.
Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le moteur est en marche.
- Ne touchez pas le tuyau d'échappement alors que le moteur tourne, ou immédiatement après l'avoir arrêté.
Vous risqueriez de vous brûler.

AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas le véhicule, moteur en marche, à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur tourne, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. L'inhalation de gaz d'échappement pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée, arrêtez le moteur. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.
- Le système d'échappement doit faire l'objet de contrôles réguliers. Si celui-ci présente un trou ou une fissure du à la corrosion, un joint endommagé ou des bruits anormaux, assurez-vous de faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota. Autrement, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule


Arrêtez toujours le moteur. Autrement, vous pouvez accrocher accidentellement le levier de vitesses ou appuyer sur la pédale d'accélérateur, ce qui pourrait provoquer un accident ou un incendie par suite d'une surchauffe du moteur. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Au freinage

- Lorsque les freins sont humides, conduisez avec prudence. La distance de freinage augmente lorsque les freins sont humides et un côté du véhicule peut également freiner différemment de l'autre. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.

 **AVERTISSEMENT**

- Si la fonction d'aide au freinage d'urgence ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés qui obligent à freiner.
Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée. De plus, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.
- Ne pompez pas sur la pédale de frein si le moteur cale.
Chaque pression sur la pédale de frein utilise la réserve d'assistance au freinage.
- Le système de freinage se compose de 2 circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre fonctionne toujours. Dans ce cas, il convient d'enfoncer la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente.
Faites immédiatement réparer les freins.

 **NOTE****■ Vérifications avant le départ**

De petits animaux coincés dans le ventilateur de refroidissement et les courroies du moteur risquent de provoquer un dysfonctionnement. Vérifiez qu'aucun petit animal n'entre dans le compartiment moteur et sous le véhicule avant de démarrer le moteur.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule**Véhicules équipés d'une transmission automatique**

- N'appuyez pas en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire le couple moteur disponible.
- Pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte, abstenez-vous d'accélérer ou d'appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein.

Véhicules équipés d'une transmission manuelle

- N'appuyez pas en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire le couple moteur disponible.

 NOTE

- Ne changez pas de vitesse à moins que la pédale d'embrayage ne soit complètement enfoncée. Après avoir changé de rapport, ne relâchez pas la pédale d'embrayage trop brutalement. Cela risque de causer des dommages à l'embrayage, à la transmission et aux pignons de la boîte de vitesses.
- Respectez les recommandations suivantes pour éviter tout dommage à l'embrayage.
 - Ne laissez pas votre pied sur la pédale d'embrayage lorsque vous conduisez.
Ceci pourrait être cause de problèmes d'embrayage.
 - Démarrez toujours et uniquement en 1ère vitesse.
À défaut, vous risquez d'endommager l'embrayage.
 - N'utilisez pas l'embrayage pour immobiliser le véhicule lorsque vous vous arrêtez dans une pente.
À défaut, vous risquez d'endommager l'embrayage.
- Ne mettez pas le levier de vitesses sur R alors que le véhicule roule encore. Cela risque de causer des dommages à l'embrayage, à la transmission et aux pignons de la boîte de vitesses.
- Ne relâchez pas la pédale d'embrayage trop rapidement. À défaut, vous risquez d'endommager la transmission.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule (véhicules équipés d'une transmission automatique)**

Mettez systématiquement le levier de vitesses sur P. Autrement, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ **Pour éviter tout dommage aux organes du véhicule**

- Évitez de laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
Ceci peut endommager le moteur de direction assistée.
- Lorsque vous devez franchir des bosses sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

 NOTE

- Sur les véhicules équipés d'une transmission automatique, ne pas faire ronfler le moteur pendant plus de 5 secondes dans toutes les positions, positions N ou P exceptées, lorsque le frein est appliqué ou lorsque des cales sont utilisées pour les roues. Cela pourrait provoquer la surchauffe du liquide de transmission.

■ En cas de crevaison pendant la marche du véhicule

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormales.
- Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 351)

■ À l'approche d'une route inondée

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causes par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous vous seriez engagé sur une route inondée et où le véhicule se serait trouvé noyé, ne manquez pas de faire vérifier les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Changement en quantité et en qualité de l'huile et autres liquides utilisés dans le moteur, la transmission, le différentiel, etc.
- État du graissage de l'arbre de transmission, des roulements et des articulations de suspension (chaque fois que possible) et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Contacteur de démarrage moteur

■ Démarrage du moteur

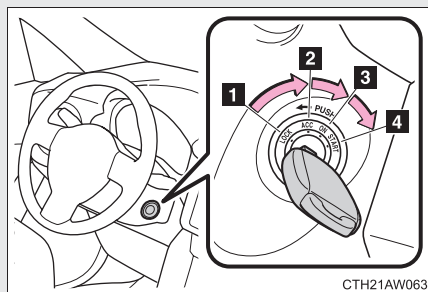
Véhicules équipés d'une transmission automatique

- ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- ÉTAPE 2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.
- ÉTAPE 3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.
- ÉTAPE 4 Mettez le contacteur de démarrage sur la position "START" pour démarrer le moteur.

Véhicules équipés d'une transmission manuelle

- ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- ÉTAPE 2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur N (point mort).
- ÉTAPE 3 Appuyez vigoureusement sur la pédale d'embrayage.
- ÉTAPE 4 Mettez le contacteur de démarrage sur la position "START" pour démarrer le moteur.

■ Changement de position du contacteur de démarrage



1 "LOCK"

Le volant est verrouillé et la clé peut être retirée. (Véhicules équipés d'une transmission automatique: La clé ne peut être retirée que lorsque le levier de vitesses est sur P.)

2 "ACC"

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que la prise électrique.

3 "ON"

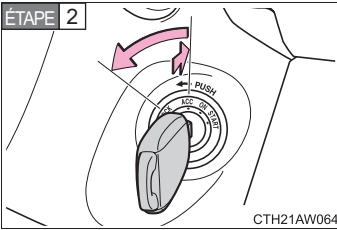
Tous les équipements électriques sont utilisables.

4 "START"

Pour démarrer le moteur.

■ Tournez la clé de “ACC” à “LOCK”

ÉTAPE 1 Mettez le levier de vitesses sur N (transmission manuelle) ou P (transmission automatique). (→P. 153, 160)

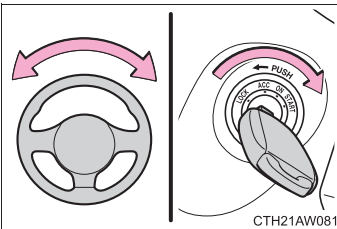


Insérez la clé et tournez-la en position “LOCK”.

■ Si le moteur ne démarre pas

Le système antidémarrage n'a peut-être pas été désactivé. (→P. 66)
Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque l'antivol de direction ne peut pas être débloqué



Au démarrage du moteur, le contacteur de démarrage peut paraître bloqué en position “LOCK”. Pour le débloquer, tournez la clé tout en tournant légèrement le volant vers la droite et la gauche.

■ Fonction de rappel de clé de contact

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage est sur “LOCK” ou “ACC”, un signal sonore se déclenche pour vous rappeler de retirer la clé.

■ Immédiatement après la reconnexion des bornes de la batterie suite au remplacement de celle-ci et ainsi de suite

Il se peut que le moteur ne démarre pas. Si cela se produit, mettez le contacteur de démarrage en position “ON” et démarrez le moteur après avoir patienté au moins 10 secondes. Le ralenti pourrait être instable immédiatement après le démarrage du moteur, cependant, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

 **AVERTISSEMENT**

■ **Lorsque vous démarrez le moteur**

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le moteur. Ne pressez jamais la pédale d'accélérateur lors du démarrage du moteur.

Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ **Précautions pendant la conduite**

Ne mettez pas le contacteur de démarrage sur "LOCK" pendant la marche du véhicule. Si, dans une situation d'urgence, vous devez arrêter le moteur alors que le véhicule roule encore, mettez simplement le contacteur de démarrage sur la position "ACC" pour arrêter le moteur. L'arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer un accident. (→P. 376)

 **NOTE**

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne laissez pas le contacteur de démarrage sur la position "ACC" ou "ON" pendant de longues périodes quand le moteur ne tourne pas.

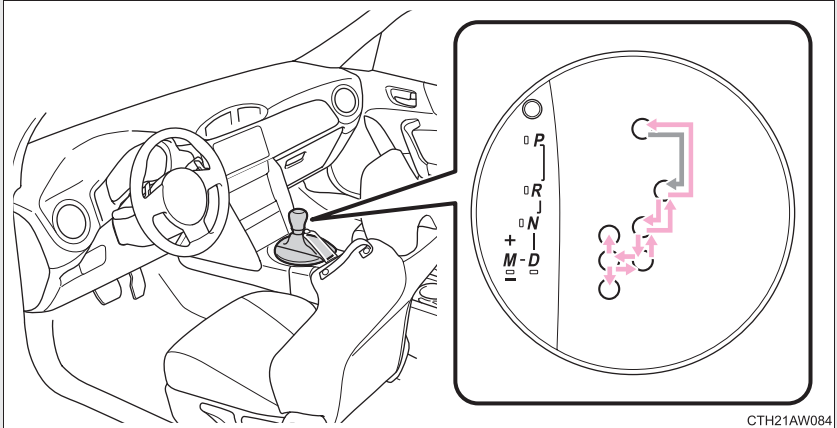
■ **Lorsque vous démarrez le moteur**

- N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 10 secondes à la fois. Ceci risque de provoquer une surchauffe du démarreur et du circuit électrique. Si le moteur ne démarre pas, mettez le contacteur de démarrage sur la position "LOCK" et essayez de redémarrer le moteur après avoir patienté 10 secondes au moins.
- N'emballez pas le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites contrôler votre véhicule immédiatement par votre concessionnaire Toyota.

Transmission automatique*

Choisissez la gamme de rapports en fonction des conditions de circulation et d'utilisation du véhicule.







■ Manoeuvre du levier de vitesses



← Contacteur de démarrage sur "ON", appuyez sur la pédale de frein et actionnez le levier de vitesses.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous manœuvrez le levier de vitesses entre P et D.

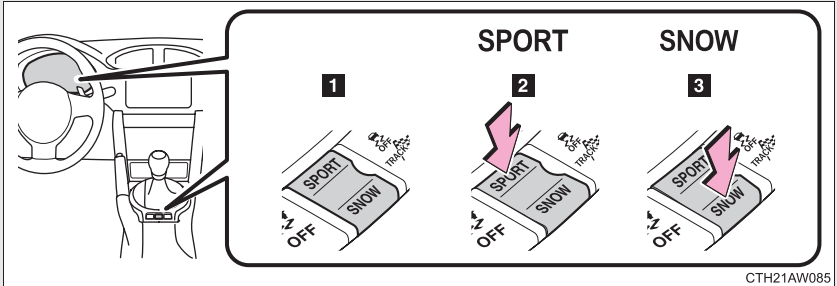
■ Utilisation des positions du levier de vitesse

| Position du levier de vitesses | Écran multifonctionnel | Fonction |
|--------------------------------|--|---|
| P |  | Stationnement du véhicule/ démarrage du moteur |
| R |  | Marche arrière |
| N |  | Point mort |
| D |  | Conduite en position D normale* (les vitesses sont automatiquement sélectionnées entre "1" et "6") |
| |  (palettes de passage de vitesse activées) | Conduite temporaire en mode manuel (→P. 158) |
| M |  | Conduite en mode Manuel (→P. 156) |

*: Le passage en position D permet au système de sélectionner le rapport adapté aux conditions de circulation. Le réglage du levier de vitesses sur la position D est recommandé pour une conduite normale.

■ Choix du mode de conduite

En appuyant sur le commutateur de sélection de mode de conduite, les modes suivants peuvent être sélectionnés en fonction des conditions de conduite et d'utilisation :



1 Mode normal

2 Mode Sport

Le témoin "SPORT" s'allume.

Utilisez le mode sport lorsque vous conduisez de manière sportive ou lorsque vous conduisez dans une région montagneuse comportant beaucoup de courbes.

3 Mode Hiver

Le témoin "SNOW" s'allume.

Utilisez le mode Hiver pour pouvoir accélérer et rouler sur chaussée glissante, sur la neige par exemple.

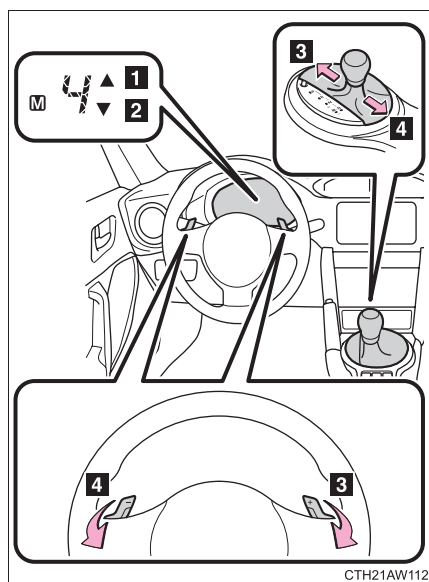
Pour annuler le mode Sport ou Hiver, appuyez à nouveau sur le même côté du bouton.

Conduite en mode Manuel

Pour passer en mode manuel, positionnez le sélecteur de vitesses en position M.

Quand le témoin indicateur de passage de vitesses supérieur/inférieur est allumé, les vitesses peuvent être choisies en actionnant le levier de vitesses ou les palettes de passage de vitesses, ce qui vous permet de conduire avec le rapport de votre choix.

Même si les opérations de montée sont exécutées, si la vitesse du véhicule est trop basse pour le rapport requis, le rapport ne changera pas.



- 1** Témoin de passage à la vitesse supérieure
- 2** Témoin de passage à la vitesse inférieure
- 3** Pour la sélection du rapport supérieur (+)
- 4** Pour la sélection du rapport inférieur (-)

À chaque fois que le levier de vitesses ou les palettes de passage de vitesses sont actionnés, le rapport monte ou descend d'une vitesse, et la vitesse choisie, entre "1" à "6", est appliquée.

La vitesse sélectionnée de "1" à "6" et "M" sera indiquée sur la position de la vitesse ainsi que sur l'indicateur de vitesse engagée.

En mode manuel, le rapport ne change que si les palettes de passage de vitesses ou le levier de vitesses sont actionnés.

Toutefois, même en mode manuel, le rapport change automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque le véhicule ralentit (rétrogradage uniquement).
- Lorsque la température d'huile moteur est élevée et que la vitesse du moteur atteint la zone rouge.

■ Déplacement du levier de vitesse sur une autre position que P

Si vous poussez le levier de vitesse sur les côtés avant d'appuyer sur la pédale de frein, il se peut que vous ne puissiez pas actionner le levier de vitesse. Appuyez sur la pédale de frein avant d'actionner le levier de vitesse sur une autre position que P.

■ Signal sonore de restriction de rétrogradage

Lorsqu'un rétrogradage est effectué alors que la vitesse du véhicule ne le permet pas (lorsque le rétrogradage fera entrer la vitesse du moteur en zone rouge), un signal sonore avertira le conducteur que l'action ne peut être effectuée.

■ Conduite avec le régulateur de vitesse activé

La rétrogradation peut être exécutée même pendant l'utilisation du régulateur de vitesse. Après une rétrogradation, la vitesse programmée est rétablie. (→P. 156, 158)

■ Mode Sport

- En mode sport les premières vitesses sont utilisées et celles-ci changent à une vitesse moteur plus élevée.
- Si le mode sport est sélectionné alors que le levier de vitesse est en position M, le témoin "SPORT" s'allume mais les commandes du mode sport ne seront pas appliquées. Mettez le levier de vitesse sur la position D.
- Il n'est pas possible de sélectionner le mode sport lorsque que le régulateur de vitesse est activé.

■ Mode Hiver

Afin d'éviter les glissades, la 1^{ère} vitesse ne peut pas être sélectionnée en mode hiver.

■ Désactivation automatique du mode Sport et du mode Hiver

Le mode de conduite est sélectionné automatiquement dans les conditions suivantes:

- Lorsque le moteur est mis à l'arrêt après avoir conduit en mode sport ou hiver.
- Lorsque le régulateur de vitesse est activé tout en conduisant en mode sport.

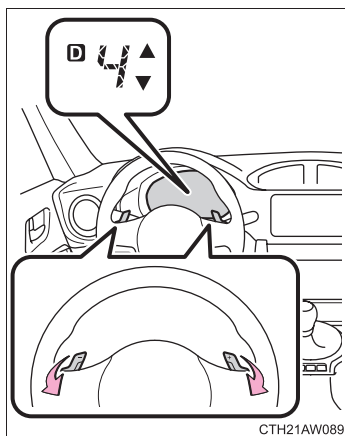
■ Si le levier de vitesses est bloqué sur P

→P. 364

■ Sélection de rapport automatique lorsque le véhicule s'immobilise

Lorsque le moteur tourne à un régime élevé pour monter en température et que le véhicule est sur une chaussée glissante, la transmission pourrait engager automatiquement le 2^{ème} rapport pour l'arrêt et le démarrage.

■ Conduite temporaire en mode manuel



La conduite temporaire en mode manuel peut-être sélectionnée avec les palettes de changement de vitesse lorsque le levier de vitesse est en position D.

Lorsque cela se produit, la vitesse sélectionnée et "D" s'affichent sur la position de vitesse ainsi que sur l'indicateur de vitesse engagée.

(Lorsque le régime du moteur monte et s'approche de la zone rouge, le passage d'une vitesse sera automatiquement exécuté.)

Le mode temporaire en conduite manuel sera désactivé et la position normale D sera retrouvée dans les situations suivantes:

- Au volant pour une période plus longue que celle programmée (le temps de programmation dépend des conditions de conduite).
- Lorsque le véhicule arrive à un arrêt.

- Lorsque la pédale d'accélérateur est pressée continuellement pendant une période plus longue que celle programmée.
- Lorsque la pédale d'accélérateur est complètement, ou presque complètement pressée.

■ AI-SHIFT

Le AI-SHIFT (changement de vitesse intelligent) choisi automatiquement le rapport dans la position la plus adaptée, en fonction du comportement du conducteur ainsi que des conditions de conduites.

Le AI-SHIFT s'exécute automatiquement lorsque le levier de vitesse est en position D. (Utiliser les palettes de changement de vitesse ou mettre le levier de changement de vitesse en position M annule la fonction.)



AVERTISSEMENT

■ En cas de conduite sur route glissante

Évitez les rétrogradages brusques et les accélérations soudaines, ces deux actions pouvant provoquer un dérapage ou un tête à queue du véhicule.

■ Pour éviter une utilisation incorrecte

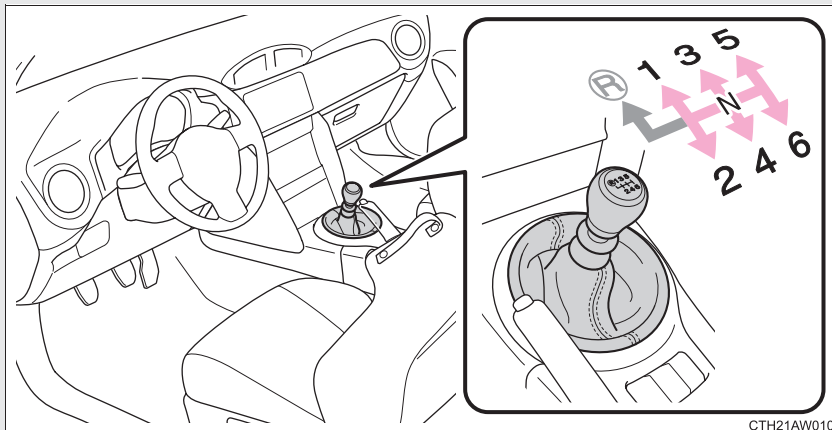
N'attachez pas d'objets, des accessoires par exemple, sur les commutateurs de passage de vitesse.

Cela risque de faire bouger accidentellement les commutateurs de passage de vitesse.

2-1. Procédures de conduite

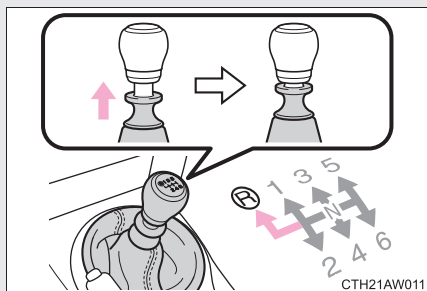
Transmission manuelle*

■ Manoeuvre du levier de vitesses



Enfoncez complètement la pédale d'embrayage avant de manœuvrer le levier de vitesses, puis relâchez-la lentement.

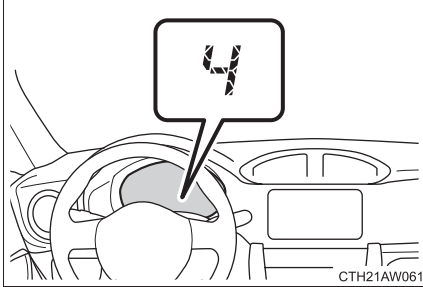
■ Manoeuvre du levier de vitesses sur R



Tirez la bague de sélection vers le haut et sans la relâcher, mettez le sélecteur de vitesses sur R.

*: Sur modèles équipés

Témoin de position du levier de vitesse



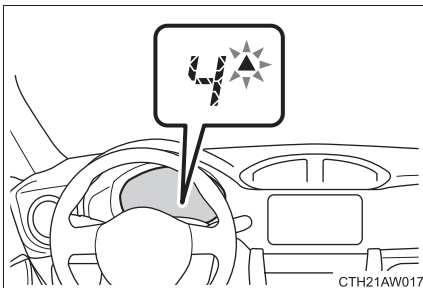
La position de rapport sélectionnée s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

La position de rapport sélectionnée n'apparaîtra pas dans les situations suivantes:

- Lorsque le levier de vitesse est sur N.
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure ou égale à 6 mph (10 km/h) (sauf lorsque le levier de vitesse est sur R)
- Lorsque la pédale d'embrayage est enfoncée.

Le réglage par défaut de l'indicateur est sur arrêt. Ce témoin indicateur peut être activé/désactivé. (→P. 177)

Témoin de passage à la vitesse supérieure

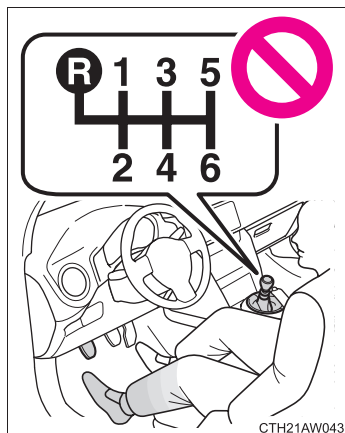


Pour contribuer à une conduite économe en carburant, le témoin de passage à la vitesse supérieure clignote 3 fois pour indiquer le moment du passage à la vitesse supérieure.

Le réglage par défaut de l'indicateur est sur arrêt. Ce témoin indicateur peut être activé/désactivé. (→P. 177)

 NOTE

■ **Pour éviter de causer des dommages à la transmission**



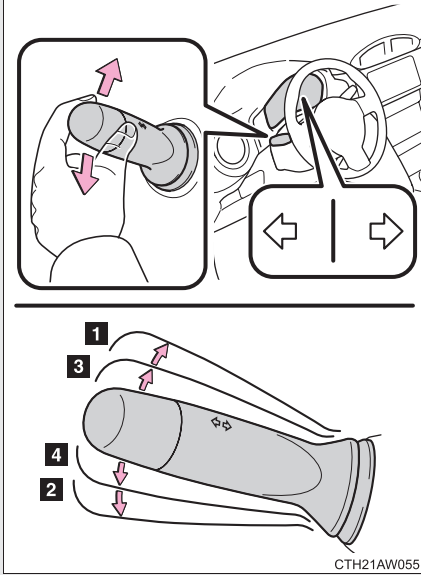
● N'actionnez pas le levier de vitesses sans appuyer sur la pédale d'embrayage.

- Ne tirez la bague de sélection vers le haut que pour mettre le levier de vitesses sur R.
- Mettez le levier de vitesses sur R uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt et que la pédale d'embrayage est complètement enfoncée.

2-1. Procédures de conduite

Levier de clignotants

Le levier de clignotants sert à indiquer les intentions suivantes du conducteur:



- 1 Virage à droite
- 2 Virage à gauche
- 3 Changement de voie de circulation, à droite (appuyez longuement sur le levier, à mi-course)

Les clignotants droits fonctionnent jusqu'à ce que vous remettiez le levier dans sa position initiale.

- 4 Changement de voie de circulation, à gauche (appuyez longuement sur le levier, à mi-course)

Les clignotants gauches fonctionnent jusqu'à ce que vous remettiez le levier dans sa position initiale.

■ Conditions de fonctionnement des clignotants

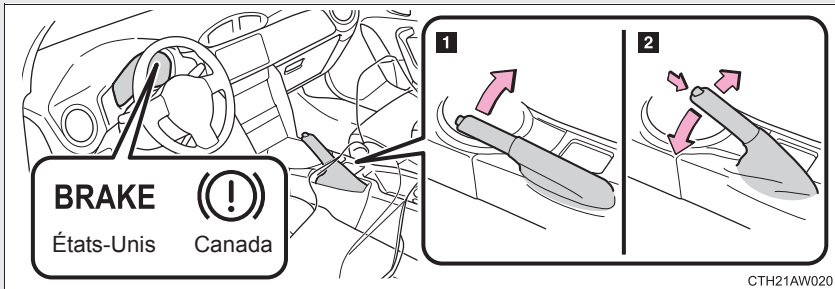
Le contacteur de démarrage est sur "ON".

■ Si les clignotants clignotent plus rapidement qu'à l'habitude

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants.

2-1. Procédures de conduite

Frein de stationnement



- 1** Pour enclencher le frein de stationnement, tirez complètement le levier du frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.
- 2** Pour relâcher le frein de stationnement, levez légèrement le levier puis abaissez-le complètement tout en appuyant sur le bouton.

■ Utilisation en période hivernale

→P. 210

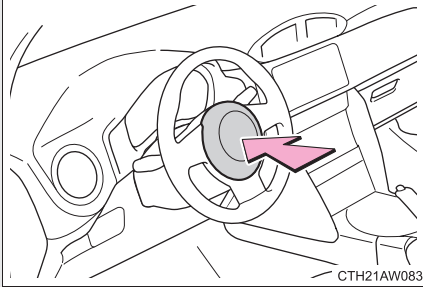
⚠ NOTE


■ Avant de prendre le volant

Desserrez complètement le frein de stationnement.

Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des éléments de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins.

Avertisseur



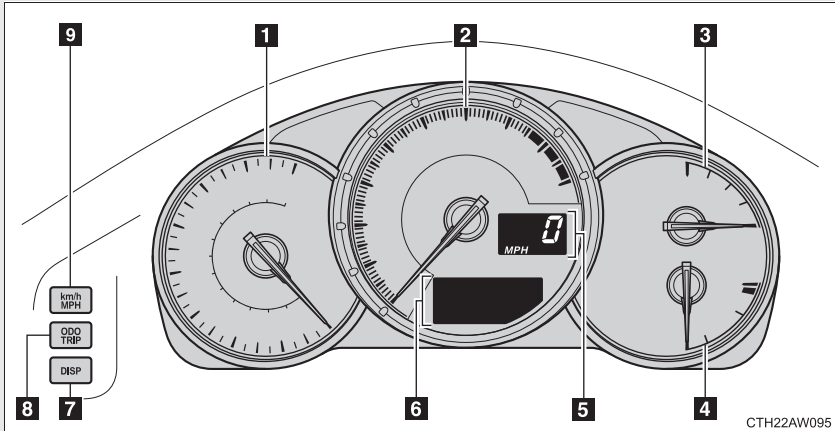
Pour actionner l'avertisseur, appuyez sur le symbole  ou à proximité.

■ Après réglage du volant de direction

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé dans sa position. L'avertisseur pourra ne pas fonctionner lorsque le volant n'est pas bien verrouillé. (→P. 55)

2-2. Combiné d'instruments

Jauges et compteurs



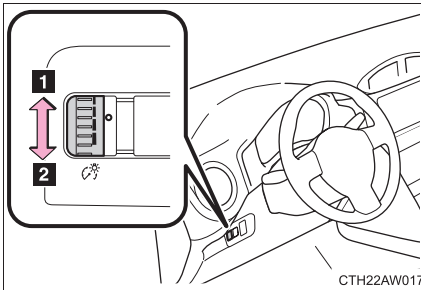
- 1** Compteur de vitesse analogique
Affiche la vitesse du véhicule.
- 2** Compte-tours
Affiche le régime moteur en tours par minute.
- 3** Jauge de carburant
Affiche la quantité de carburant restant dans le réservoir.
- 4** Jauge de température du liquide de refroidissement moteur
Affiche la température du liquide de refroidissement moteur.
- 5** Compteur de vitesse numérique
Affiche la vitesse du véhicule.
- 6** Écran multifonctionnel, totalisateur kilométrique et totalisateur partiel
→P. 173
- 7** Commande "DISP"
→P. 176
- 8** Commande "ODO/TRIP"
→P. 175

9 Commande "km/h MPH"

À chaque pression sur la commande, l'affichage sur les instruments commute entre km/h et MPH.

Commande d'éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.

**1** Plus clair**2** Plus sombre

2

Au volant

■ Les instruments et l'affichage s'allument lorsque

Le contact du moteur est sur la position "ON".

■ Luminosité des éclairages du tableau de bord

Lorsque les feux de stationnement ou les phares s'allument, les éclairages du tableau de bord baissent en intensité. Cependant, lorsque la commande de luminosité du tableau de bord est placée à la position maximale, les éclairages du tableau de bord ne baissent pas en intensité, même si les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

 NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants**

- Ne laissez pas l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle indique le régime moteur maximal.
- Il est possible que le moteur soit en train de surchauffer si la jauge de température est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P. 370)

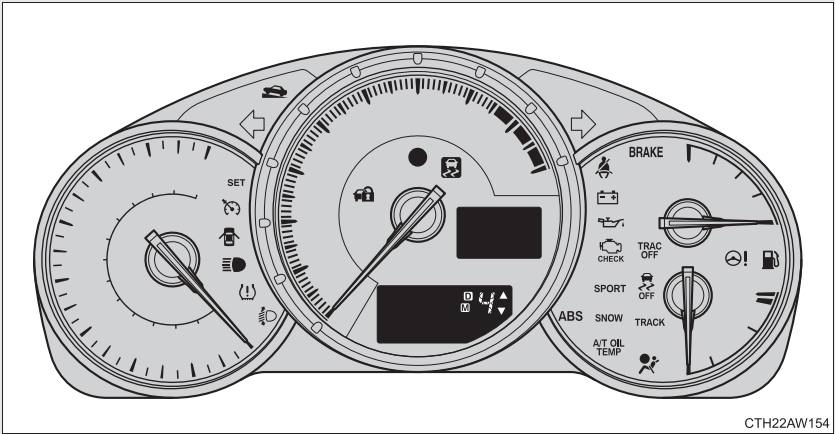
2-2. Combiné d'instruments

Témoins indicateurs et d'alerte

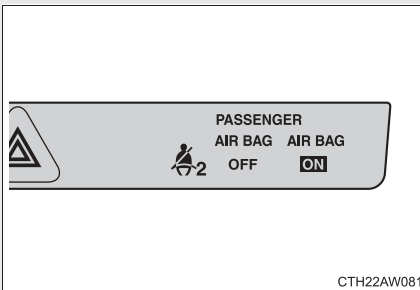
Les témoins et témoins d'avertissement du combiné d'instruments et de la console centrale informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

À titre explicatif, l'illustration suivante montre tous les témoins indicateurs et les témoins d'avertissement allumés.

Combiné d'instruments



Console centrale



■ Témoins

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants
(→P. 163)



Témoin de feux de route
(→P. 181)



Témoin de sécurité
(→P. 66)



Témoin de position de changement de vitesse et de gamme de rapports
(→P. 154)

(Véhicules avec transmission automatique)



Témoin de passage au rapport supérieur/ inférieur
(→P. 156, 158)

(Véhicules avec transmission automatique)



Témoin "SPORT"
(→P. 155)

(Véhicules avec transmission automatique)



Témoin "SNOW"
(→P. 155)

(Véhicules avec transmission automatique)



Témoin de position de changement de vitesse
(→P. 161)

(Véhicules avec transmission manuelle)



Témoin de passage au rapport supérieur
(→P. 161)

(Véhicules avec transmission manuelle)



*1, 2

Témoin de perte d'adhérence
(→P. 194)



*2

Témoin d'activation de l'aide au démarrage en côte
(→P. 200)



*1

Témoin "TRAC OFF"
(→P. 194)



*1

Témoin d'arrêt du VSC
(→P. 195)



Témoin "TRACK"
(→P. 195)



Témoin REV
(→P. 140)



(Vert)

Témoin de régulateur de vitesse
(→P. 188)

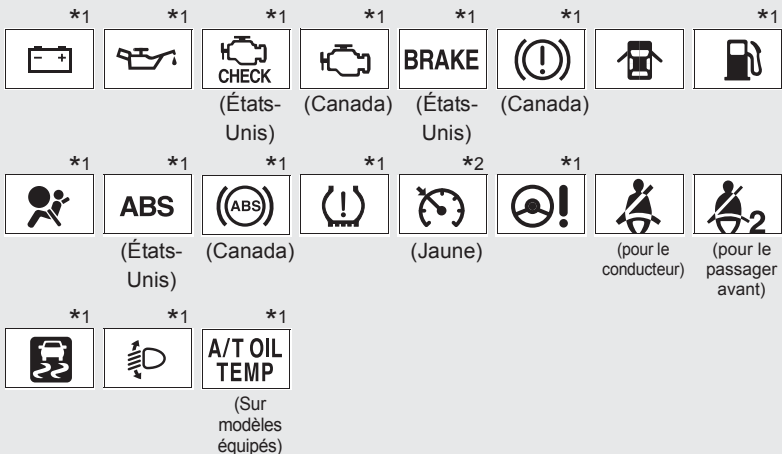
SETTémoins "SET"
(→P. 188)PASSENGER
AIR BAG AIR BAG
OFF **ON**Témoins d'activation/de
désactivation des coussins
gonflables (→P. 112)

*1: Ces témoins s'allument lorsque le contact du moteur est placé sur la position "ON" pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur, ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si un témoin ne s'allume pas, ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Le témoin clignote pour indiquer que le système est actif.

■ Témoins d'avertissement

Les témoins d'avertissement informent le conducteur des dysfonctionnements présents dans les systèmes du véhicule.
(→P. 340)



*1: Ces témoins s'allument lorsque le contact du moteur est placé sur la position "ON" pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur, ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si un témoin ne s'allume pas, ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

*2: Le témoin s'allume en jaune pour indiquer un dysfonctionnement.

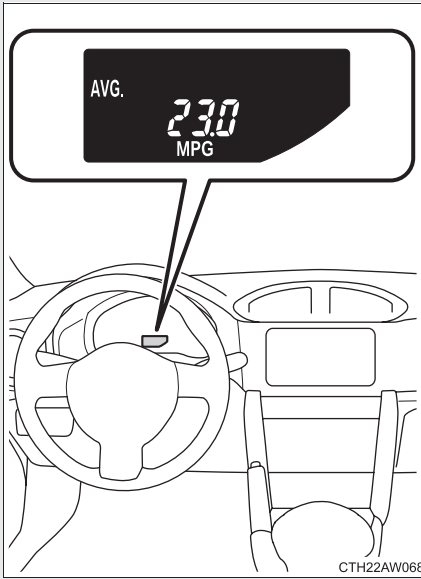
 **AVERTISSEMENT**

■ Si le témoin d'avertissement d'un système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité tel que le témoin d'avertissement ABS ou SRS ne s'allume pas au démarrage du moteur, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, ce qui peut entraîner la mort ou de graves blessures. Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Écran multifonctionnel

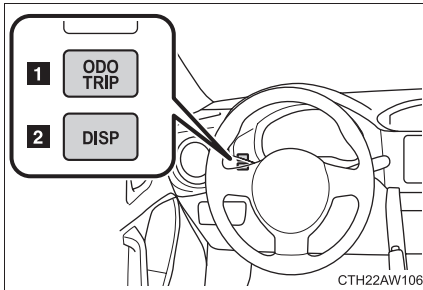
L'écran multifonctionnel présente au conducteur diverses données relatives à la conduite, telles que la température extérieure actuelle. L'écran multifonctionnel peut également être utilisé pour modifier les réglages des instruments.



- Totalisateur kilométrique
- Totalisateur partiel
- Température extérieure
- Consommation de carburant actuelle
- Consommation moyenne de carburant
- Écran de réglage du témoin de position de changement de vitesse et du témoin de passage au rapport supérieur (véhicules équipés d'une transmission manuelle)
- Écran de réglage du témoin REV

Changez l'affichage

Appuyer sur la commande "ODO/TRIP" ou sur la commande "DISP" permet d'afficher respectivement les informations suivantes:



1 Commande "ODO/TRIP"

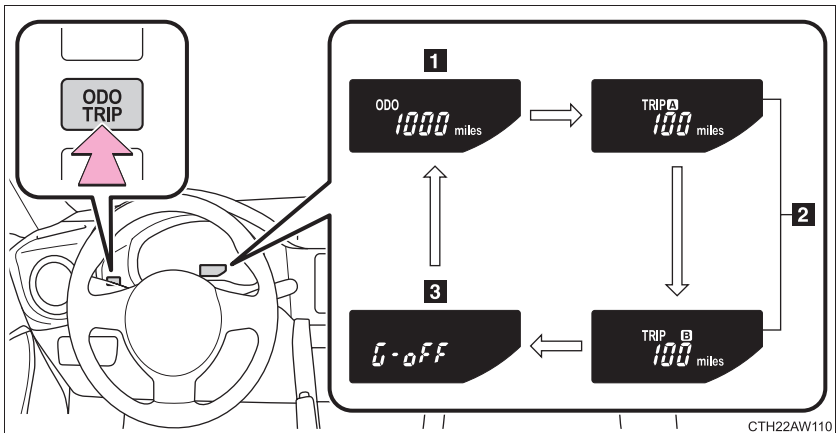
- Totalisateur kilométrique
- Totalisateur partiel
- Écran de réglage du témoin de position de changement de vitesse et du témoin de passage au rapport supérieur (véhicules équipés d'une transmission manuelle)

2 Commande "DISP"

- Température extérieure
- Consommation de carburant actuelle
- Consommation moyenne de carburant
- Écran de réglage du témoin REV

■ Modification de l'affichage au moyen de la commande “ODO/ TRIP”

À chaque pression sur la commande “ODO/TRIP”, l'affichage change comme suit.



1 Totalisateur kilométrique

Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

2 Totalisateur partiel*1

Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et d'afficher différentes distances indépendamment.

3 Écran de réglage du témoin de position de changement de vitesse et du témoin du passage au rapport supérieur*2 (véhicules équipés d'une transmission manuelle)

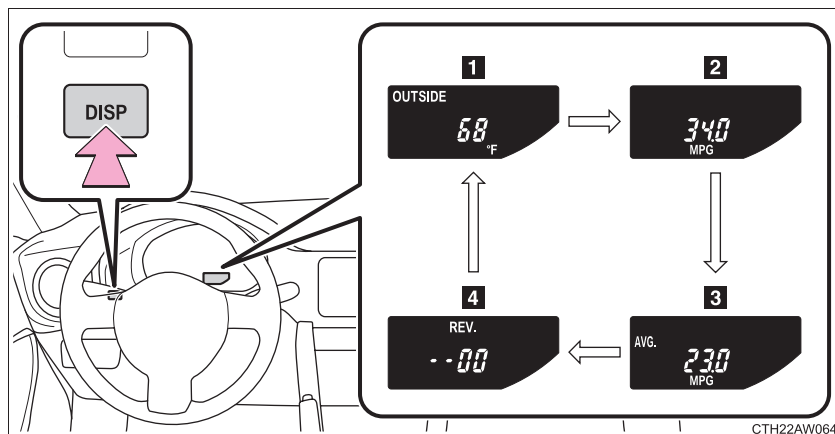
→P. 177

*1: Maintenir la commande “ODO/TRIP” appuyée remet à zéro le totalisateur partiel actuellement affiché.

*2: Affiché uniquement lorsque le contact du moteur est en position “ACC” ou “LOCK”.

■ Modification de l'affichage au moyen de la commande "DISP"

À chaque pression sur la commande "DISP", l'affichage change comme suit.



1 Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).

2 Consommation de carburant actuelle

Affiche le taux actuel de consommation de carburant.

3 Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de la fonction.

- Cette fonction peut être réinitialisée en appuyant sur la commande "DISP" pendant plus d'une seconde lorsque la consommation moyenne de carburant est affichée.
- Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

4 Écran de réglage du témoin REV*

→P. 177

*: S'affiche uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Réglage du témoin de position de changement de vitesse et du témoin de passage au rapport supérieur (véhicules équipés d'une transmission manuelle)

L'affichage du témoin de position de changement de vitesse et du témoin du passage au rapport supérieur peut être activé/désactivé.

ÉTAPE 1 Appuyez sur la commande "ODO/TRIP" de façon répétitive jusqu'à ce que l'écran de réglage apparaisse. (→P. 175)

ÉTAPE 2 À chaque fois que vous maintenez la commande appuyée, la fonction bascule entre les états activé/désactivé.

"G-on": Affichage activé

"G-oFF": Affichage désactivé

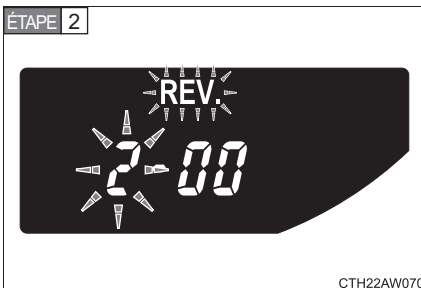
Réglage du témoin REV

■ Modification des réglages du témoin REV

Vous pouvez régler le régime moteur qui enclenchera le témoin REV et le retentissement du signal sonore lors de l'activation de l'éclairage.

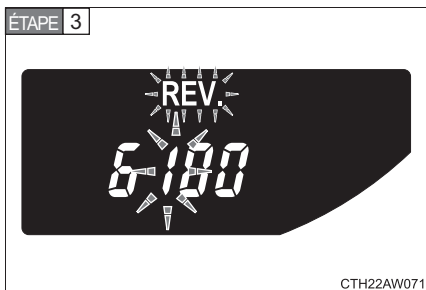
Plage de réglage du régime moteur: De 2000 à 7400 rpm (tr/min)

ÉTAPE 1 Appuyez sur la commande "DISP" de façon répétitive jusqu'à ce que l'écran de réglage apparaisse. (→P. 176)



Maintenez la commande "DISP" appuyée.

"REV." et les milliers clignotent. Après le clignotement, le chiffre change chaque fois que le bouton est maintenu appuyé.

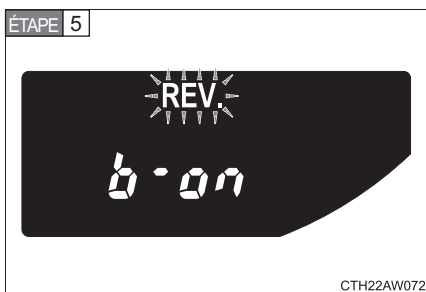


Appuyez sur la commande "DISP".

Les centaines clignotent. Après le clignotement, le chiffre change chaque fois que le bouton est maintenu appuyé.

ÉTAPE 4 Appuyez sur la commande "DISP".

Un signal sonore retentit une fois et le réglage de la valeur du régime moteur est terminé.



Maintenez la commande "DISP" appuyée.

À chaque fois que vous maintenez la commande "DISP" appuyée, le signal sonore bascule entre l'état activé et l'état désactivé.

"b-on": Signal sonore activé

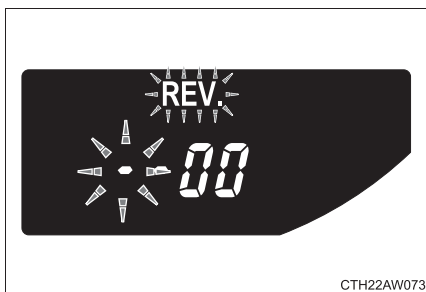
"b-off": Signal sonore désactivé

Lorsque le réglage bascule entre "b-off" et "b-on", le signal sonore retentit 3 fois.

ÉTAPE 6 Appuyez sur la commande "DISP".

Lorsque le signal sonore retentit, tous les réglages sont terminés. Les réglages s'affichent.

■ Désactivation des réglages du témoin REV



Après avoir réglé les milliers sur "-", appuyez une fois sur la commande "DISP".

■ Affichage de la température extérieure

- Dans les situations suivantes, la température extérieure correcte peut ne pas être affichée.
 - Lorsque le véhicule est très chaud, par exemple lorsqu'il est au soleil.
 - Lorsque le véhicule est au ralenti ou roule à faible vitesse, par exemple dans un embouteillage ou lorsque le moteur est arrêté et redémarré immédiatement après.
 - Lorsque la température extérieure actuelle est en dehors de la plage de l'indicateur.
- Si “- -” s'affiche pendant environ 1 minute ou plus ou si la température extérieure ne s'affiche pas, le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Écran d'informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures extrêmement basses, le temps de réponse de l'écran d'affichage des informations peut être lent, et les changements d'affichage peuvent être retardés.

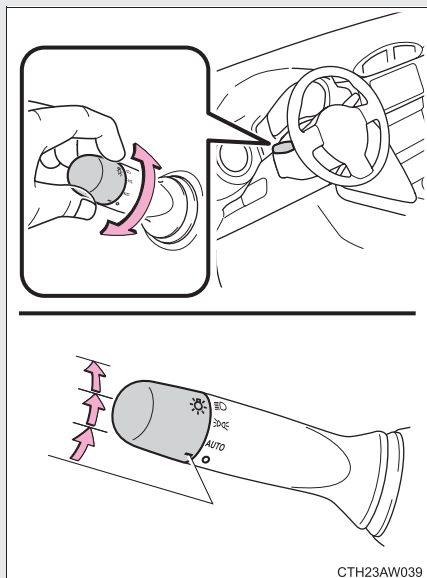
Par exemple, un retard est constaté entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et le numéro de la nouvelle position de changement de vitesse qui s'affiche. Dans ce cas, attendez que l'affichage change et prenez soin de ne pas rétrograder de nouveau, ce qui pourrait occasionner un freinage moteur rapide et excessif, et un accident entraînant la mort ou de graves blessures.

2-3. Fonctionnement de l'éclairage et des essuie-glaces de pare-brise

Commande de projecteurs

Il est possible de faire fonctionner les projecteurs de manière manuelle ou automatique.

Tournez l'extrémité du levier pour allumer les éclairages comme suit:





○ Arrêt

Les éclairages de jour s'allument. (→P. 182)

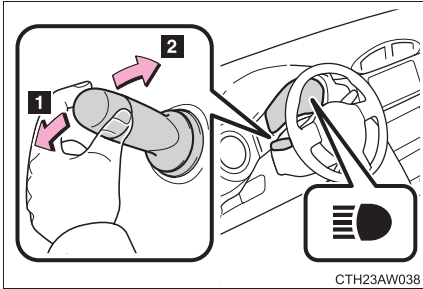
AUTO Les phares, les feux de stationnement/ éclairages de jour (→P. 182) et tous les autres éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement.

(Lorsque le contact du moteur est sur la position "ON".)

 Les feux de position, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

 Les projecteurs et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessus (à l'exception des éclairages de jour) s'allument.

Allumage des feux de route



1 Projecteurs allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le levier vers l'arrière en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

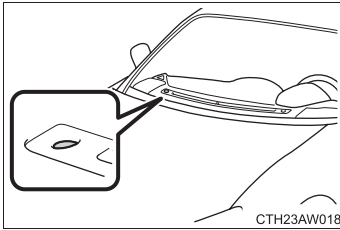
2 Pour faire un appel de phares, tirez le levier vers vous et relâchez-le.

Cela vous permet de faire des appels de phares, que les projecteurs soient allumés ou éteints.

■ Système d'éclairage de jour

- Véhicules avec transmission automatique: Afin que les autres conducteurs voient plus facilement votre véhicule lors de la conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement chaque fois que vous démarrez le moteur, mettez le levier de vitesses sur une position autre que P et desserrez le frein de stationnement avec la commande de phares sur arrêt ou sur la position "AUTO". (Éclairage plus lumineux que les feux de stationnement.) Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.
- Véhicules avec transmission manuelle: Afin que les autres conducteurs voient plus facilement votre véhicule lors de la conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement chaque fois que vous démarrez le moteur et desserrez le frein de stationnement avec la commande de phares sur arrêt ou sur la position "AUTO". (Éclairage plus lumineux que les feux de stationnement.) Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.
- Si les témoins de clignotants clignotent, l'éclairage de jour du côté où les clignotants clignotent s'éteint.
- Lorsque les feux de détresse clignotent, les deux éclairages de jour s'éteignent.
- Par rapport aux projecteurs allumés, le système d'éclairage de jour offre une meilleure longévité et consomme moins d'électricité; il peut donc contribuer aux économies de carburant.

■ Capteur de commande de phares




Le capteur de commande de phares est situé du côté passager.



Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement s'il est recouvert par un objet ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise.

Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et peut induire un dysfonctionnement du système d'éclairage automatique des phares.

■ Système de désactivation automatique des éclairages

La commande d'éclairage est placée sur **AUTO**, les phares et feux arrière s'éteignent 30 secondes après l'ouverture et la fermeture d'une porte lorsque le contact du moteur est mis sur arrêt. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur  sur la clé après le verrouillage de toutes les portes.)

Pour allumer à nouveau les éclairages, placez le contact du moteur sur "ON", ou placez la commande d'éclairage sur arrêt, puis à nouveau sur

 ou .

■ Signal sonore de rappel d'éclairage


Un signal sonore se déclenche lorsque vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage est sur "LOCK", que la clé est retirée du contacteur de démarrage et que les feux sont allumés.

■ Correcteur automatique d'assiette des phares

L'assiette des phares est corrigée automatiquement en fonction du nombre de passagers et des conditions de charge du véhicule afin de garantir que les phares ne gênent pas les autres usagers de la route.

■ Fonction d'économie de la batterie

Dans les conditions suivantes, les phares et les autres éclairages restants s'éteignent automatiquement après 20 minutes afin d'éviter une décharge de la batterie du véhicule:

- Les phares et/ou les feux arrière sont allumés.
- Le contact du moteur est placé sur arrêt.
- La commande d'éclairage est sur  ou **AUTO**.

Cette fonction est désactivée dans l'une quelconque des situations suivantes:

- Lorsque le contact du moteur est mis en position "ON"
- Lorsque la commande d'éclairage est actionnée
- Lorsque la porte est ouverte ou fermée

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Les réglages de la sensibilité du capteur de luminosité peuvent être modifiés.

(Fonctions personnalisables →P. 412)

NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

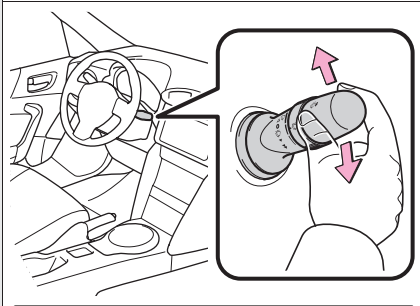
Ne laissez pas les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

2-3. Fonctionnement de l'éclairage et des essuie-glaces de pare-brise

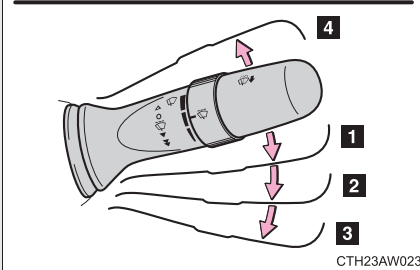
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Lorsque le sélecteur est en position de balayage intermittent des essuie-glaces, la fréquence de balayage est réglable.

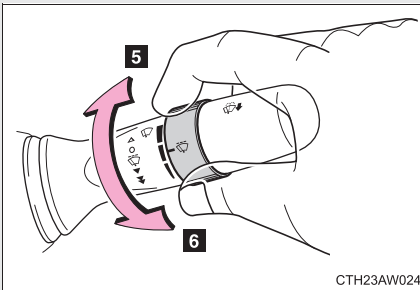
Pour sélectionner le mode de fonctionnement des essuie-glaces, utilisez le levier comme suit.



- 1** Balayage intermittent
- 2** Balayage à vitesse lente
- 3** Balayage à vitesse rapide
- 4** Balayage ponctuel

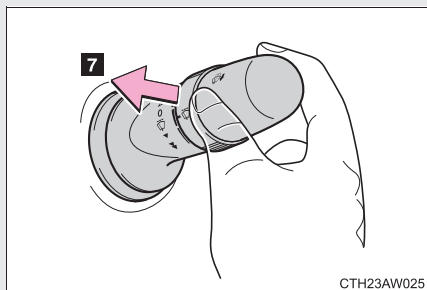


CTH23AW023



CTH23AW024

- 5** Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
- 6** Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise



7 Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balayent le pare-brise à deux ou trois reprises.

■ Condition de fonctionnement des essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Le contacteur de démarrage est sur "ON".

■ En cas de panne du lave-glace de pare-brise

Vérifiez que les buses de lave-vitre ne sont pas bouchées, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre de pare-brise.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-glace

Lorsqu'il fait froid, n'utilisez pas le liquide de lave-glace avant que le pare-brise ne se soit réchauffé. Le lave-glace pourrait geler sur le pare-brise et provoquer une perte de visibilité. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

 NOTE

■ **Lorsque le pare-brise est sec**

N'utilisez pas les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

■ **Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide**

Ne manœuvrez pas en permanence le sélecteur, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

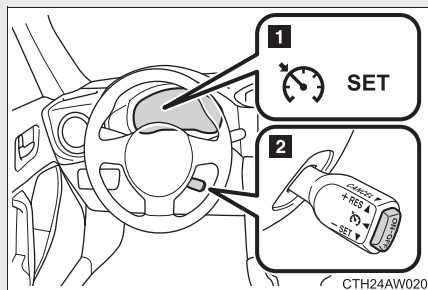
Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.

N'essayez pas de le déboucher avec une aiguille ou un autre objet. La buse en question s'en trouverait détériorée.

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

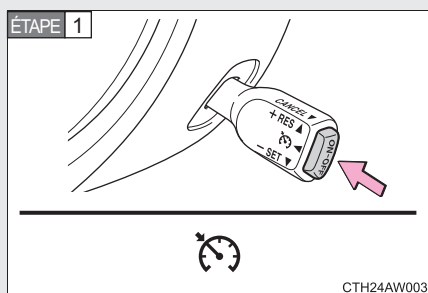
Régulateur de vitesse

Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.



- 1 Témoins indicateurs
- 2 Commande de régulateur de vitesse

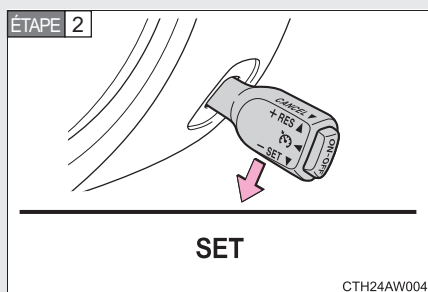
■ Programmation de la vitesse du véhicule



Appuyez sur le bouton “ON-OFF” pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin indicateur (vert) du régulateur de vitesse s'allume.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



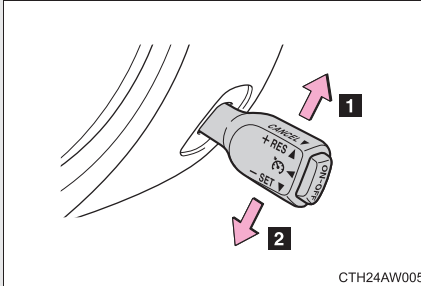
Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée et poussez le levier vers le bas pour programmer la vitesse.

Le témoin indicateur “SET” s'allume.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez le levier devient la vitesse programmée.

■ Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, actionnez le levier jusqu'à obtenir la vitesse souhaitée.



CTH24AW005

1 Augmenter la vitesse

2 Réduire la vitesse

Ajustement fin: Donnez une impulsion sur le levier dans le sens souhaité.

Ajustement majeur: Poussez longuement le levier dans le sens souhaité.

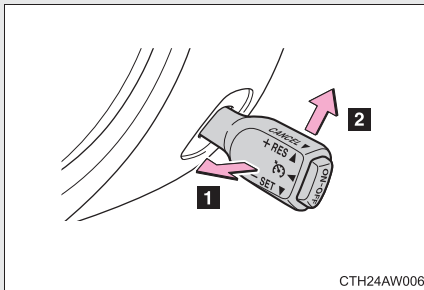
La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Réglage précis (véhicules avec affichage de totalisateur kilométrique en km/h): D'environ 1 km/h (0,6 mph) à chaque actionnement du levier.

Réglage précis (véhicules avec affichage de totalisateur kilométrique en mph): D'environ 1,6 km/h (1 mph) à chaque actionnement du levier.

Ajustement majeur: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le levier.

■ Annulation et reprise du mode de régulation à vitesse constante



1 Tirez à vous le levier pour annuler le mode de régulation à vitesse constante.

Le réglage de la vitesse est également annulé lorsque les freins sont actionnés ou lorsque vous appuyez sur la pédale d'embrayage (transmission manuelle uniquement).

2 Poussez vers le haut sur le levier pour reprendre le mode de régulation à vitesse constante.

Il est possible de reprendre la vitesse programmée lorsque le véhicule roule à plus de 20 mph (30 km/h) environ.

■ Conditions de fonctionnement du régulateur de vitesse

Véhicules équipés d'une transmission automatique

- Le levier de vitesse est sur D ou M et le véhicule est en 2^e ou plus.
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

Véhicules équipés d'une transmission manuelle

- Le véhicule est en 2^e vitesse ou plus.
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule

- Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en accélérant le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis en poussant le levier vers le bas pour programmer la nouvelle vitesse.

■ Neutralisation automatique du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir la vitesse du véhicule dans les situations suivantes.

- Le véhicule roule à moins de 20 mph (30 km/h) environ.
- Le système VSC est activé.

■ Le système peut être défectueux lorsque

Le système peut dysfonctionner dans les situations suivantes. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Le témoin indicateur de régulateur de vitesse s'allume en jaune.
- Le témoin de régulateur de vitesse ne s'allume pas même si vous avez appuyé sur le bouton "ON-OFF" lorsque le moteur tourne.

 **AVERTISSEMENT**

■ **Pour éviter tout risque de mise en fonction par inadvertance du régulateur de vitesse**

Arrêtez le régulateur de vitesse avec le bouton “ON-OFF” lorsque vous ne vous en servez pas.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse**

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les situations suivantes. Cela peut entraîner la perte de contrôle du véhicule et provoquer un accident, pouvant entraîner la mort ou des blessures graves.

- Lors de bouchons
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes comme des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- Dans les descentes abruptes
Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée dans les descentes abruptes.
- Pendant un remorquage de secours

Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

■ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment ou que vous freinez sur une chaussée glissante

■ Aide au freinage d'urgence

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

■ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embarquée ou de virage sur chaussée glissante

■ TRAC (Système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage du véhicule ou à l'accélération sur chaussée glissante.

Le système TRAC est également équipé de la fonction de freinage LSD.

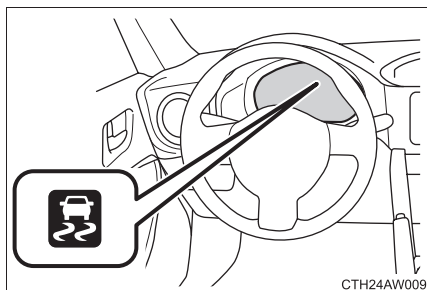
■ Aide au démarrage en côte

→P. 200

■ EPS (Direction assistée électrique)


Contribue à réduire l'effort de braquage du volant par le recours à un moteur électrique

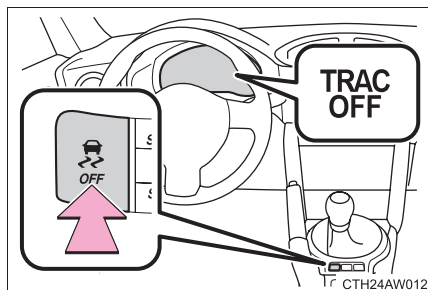
Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont en action



Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote lorsque les systèmes TRAC (fonction de freinage LSD)/VSC sont en action.

Neutralisation du système TRAC

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige fraîche, le système TRAC risque d'intervenir pour limiter la puissance moteur transmise aux roues. Appuyez sur  pour désactiver le système, ce qui vous permettra de dégager le véhicule plus facilement en le manoeuvrant d'avant en arrière. Dans ce cas, la fonction de freinage LSD reste activée.



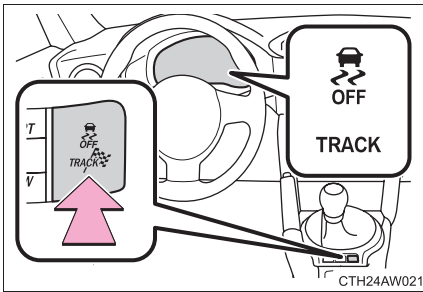
Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur le bouton puis relâchez-le.

Le témoin indicateur "TRAC OFF" doit s'allumer.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

Mode "TRACK"

Votre véhicule propose deux types de modes de contrôle pour mieux répondre aux préférences personnelles variées en matière de conduite. Vous pouvez sélectionner les modes de contrôle à l'aide de la commande "TRACK". En mode normal, la conduite est souple et axée sur la sécurité. Lorsque vous maintenez la commande appuyée pendant au moins 1 seconde, le mode "TRACK" est activé. Les caractéristiques de contrôle des systèmes VSC et TRAC sont réglées pour permettre des qualités de maniabilité plus proches du souhait éventuel du conducteur, sans pour autant se départir d'un certain sens de la sécurité.



Mode "TRACK"/Mode Normal

Le témoin "TRACK" et le témoin arrêt VSC s'allument lorsque le mode "TRACK" est activé.

Pour revenir au mode normal depuis le mode "TRACK",

appuyez sur  ou sur la commande "TRACK".

Désactivation des systèmes TRAC et VSC

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur  pendant plus de 3 secondes pour désactiver les systèmes TRAC et VSC.



Le témoin indicateur "TRAC OFF" et le témoin indicateur d'arrêt du VSC s'allument.

Toutefois, sur les véhicules équipés d'une transmission automatique, la fonction LSD des freins reste activée.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver les systèmes.

Sélection du mode TRAC et du mode VSC

Il est possible de sélectionner les modes pour s'adapter aux conditions de conduite, comme suit:

| Conditions de conduite | Modes TRAC | Modes VSC | Fonction de freinage LSD | Témoins indicateurs |
|------------------------|--------------|--------------|--------------------------|---|
| Routes normales | Mode normal | Mode normal | Mode normal | — |
| Routes irrégulières | Arrêt | Mode normal | Mode normal | TRAC OFF |
| Conduite sportive | Mode "TRACK" | Mode "TRACK" | Mode "TRACK" |  TRACK |
| | Arrêt | Arrêt | Mode "TRACK"*1 | TRAC OFF  |
| Arrêt*2 | | | | |

*1: Véhicules avec transmission automatique

*2: Véhicules avec transmission manuelle

■ Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, aide au freinage d'urgence, TRAC et VSC

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur si vous appuyez sur la pédale de frein de manière répétée au démarrage du moteur, ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement d'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
 - Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant.
 - Bruit de moteur après arrêt du véhicule.
 - De légères pulsations de la pédale de frein peuvent se produire après la mise en action de l'ABS.
 - Un léger enfoncement de la pédale de frein peut se produire après mise en action de l'ABS.

■ Bruit de manoeuvre de l'EPS

Lorsque le volant tourne, un bruit de moteur (ronronnement) est perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC

Après désactivation des systèmes TRAC et VSC, ils se réactiveront automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque le contacteur de démarrage est mis sur la position "LOCK"
- Si seul le système TRAC est à l'arrêt, le TRAC s'active lorsque la vitesse du véhicule dépasse la vitesse d'environ 31 mph (50 km/h).
Lorsque les systèmes TRAC et VSC sont désactivés, ceux-ci ne se réactivent pas d'eux-mêmes même si la vitesse du véhicule augmente.

■ Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe en cas de manoeuvre fréquente du volant pendant une longue période. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Le cas échéant, évitez de braquer excessivement le volant ou stoppez le véhicule et coupez le moteur. Le système EPS doit revenir à la normale après un court moment.

■ Désactivation automatique du mode "TRACK"

Si le contacteur de démarrage est mis sur "LOCK" après que le véhicule a été conduit en mode "TRACK", ce mode se désactive automatiquement.



AVERTISSEMENT

■ L'ABS ne fonctionne pas normalement lorsque

- Les pneus utilisés présentent un potentiel d'adhérence insuffisant (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Le véhicule est en aquaplanage à grande vitesse sur routes mouillées ou glissantes.

■ La distance d'arrêt est supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est en action

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède dans les situations suivantes:

- Conduite sur chaussée recouverte de terre, gravillonnée ou enneigée
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur surfaces semées de nids-de-poule ou irrégulières

■ Le système TRAC risque de ne pas intervenir efficacement quand

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même lorsque le système TRAC est actif.

Ne conduisez pas le véhicule lorsque les conditions de stabilité ou la maîtrise de la puissance ne peuvent être assurées.

■ Lorsque le système VSC et/ou la fonction de freinage LSD est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont neutralisés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse à l'état de la route. Étant donné que ces systèmes sont conçus pour aider à garantir la stabilité et la puissance motrice du véhicule, ne désactivez les systèmes TRAC/VSC qu'en cas de nécessité.

**AVERTISSEMENT****■ Remplacement des pneumatiques**

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage préconisée.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneumatiques différents sont montés sur le véhicule.

Lorsque vous remplacez les pneumatiques ou les jantes, contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations.

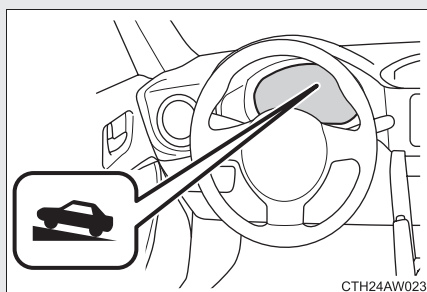
■ Comportement des pneumatiques et des suspensions

L'utilisation de pneumatiques affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un mauvais fonctionnement.

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte permet de maintenir la puissance de freinage afin de faciliter le démarrage en avant en montée ou le démarrage en arrière en descente. Étant donné que l'aide au démarrage en côte est initialement désactivée, activez le système afin de le rendre opérationnel. Le réglage activé/désactivé sera maintenu au prochain démarrage du moteur.



Le témoin d'activation de l'aide au démarrage en côte est allumé lorsque le système est activé et clignote lorsque le système est en cours de fonctionnement.

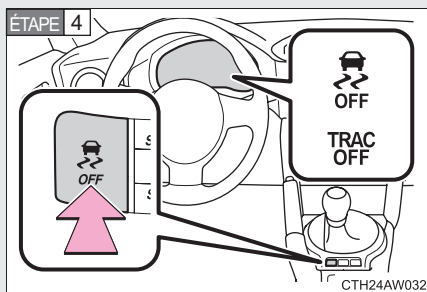
■ Activation de l'aide au démarrage en côte

ÉTAPE 1 Garez votre véhicule dans un endroit sûr, où le sol est bien plat.

Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.


ÉTAPE 2 Arrêtez le moteur en mettant le contact du moteur sur la position "LOCK".

ÉTAPE 3 Démarrez le moteur et vérifiez que le témoin d'avertissement ABS et le témoin de perte d'adhérence sont éteints.



Maintenez  appuyé pendant environ 30 secondes.

Vérifiez que le témoin de désactivation du VSC et le témoin "TRAC OFF" s'allument puis s'éteignent.

ÉTAPE 5 Dans les 5 secondes suivant l'extinction des témoins indicateurs, relâchez . Appuyez ensuite sur la commande à nouveau dans les 2 secondes qui suivent son relâchement.

Le témoin d'activation de l'aide au démarrage en côte s'allume puis s'éteint.

ÉTAPE 6 Mettez le contact du moteur sur la position "LOCK". Redémarrez ensuite le moteur et vérifiez que le témoin d'activation de l'aide au démarrage en côte est allumé.


L'aide au démarrage en côte est activée lorsque le témoin est allumé.


Pour désactiver l'aide au démarrage en côte, effectuez les étapes

ÉTAPE 1 à **ÉTAPE 6** à nouveau.

■ Lors de l'activation de l'aide au démarrage en côte

- Si le témoin d'activation de l'aide au démarrage en côte ne s'allume pas ou si une opération incorrecte est effectuée, placez le contact du moteur sur la position "LOCK" et redémarrez la procédure d'activation à partir de **ÉTAPE 4**.

- Si vous maintenez  appuyé pendant environ 30 secondes ou plus, le témoin de désactivation du VSC s'éteint et le témoin "TRAC OFF" s'éteint et les opérations ultérieures de la commande sont refusées. Dans ce cas, le système VSC fonctionne en mode normal. (→P. 196)

Pour activer , placez le contact du moteur sur la position "ACC" ou "LOCK" et redémarrez le moteur.

■ Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte

Lorsque les conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte fonctionne :

- Véhicules avec transmission automatique: Le levier de vitesses est sur D ou M (lors d'un démarrage en avant en montée) ou sur R (lors d'un démarrage en arrière en descente).
- Véhicules avec transmission manuelle: Le levier de vitesses est sur une position autre que R (lors d'un démarrage en avant en montée) ou sur R (lors d'un démarrage en arrière en descente).
- Le véhicule est à l'arrêt.
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.

■ L'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas lorsque

l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas lorsque l'une quelconque des conditions suivantes est remplie :

- Véhicules avec transmission automatique: Le levier de vitesses est sur une position autre que D ou M (en montée) ou sur une position autre que R (en descente).
- Véhicules avec transmission manuelle: Le levier de vitesses est sur R (en montée) ou sur une position autre que R (en descente).
- Véhicules avec transmission automatique: La pédale d'accélérateur est enfoncée.
- Le frein de stationnement est serré.
- Véhicules avec transmission manuelle: L'embrayage est en prise.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis que vous avez relâché la pédale de frein.
- Le témoin d'activation de l'aide au démarrage en côte n'est pas allumé.
- Le contact du moteur est placé sur la position "ACC" ou "LOCK".

■ Notes concernant l'aide au démarrage en côte

- Un léger à-coup peut être ressenti lors d'un démarrage en arrière avec le levier de vitesses sur R et d'un déplacement en marche avant.
- Si la puissance de freinage de l'aide au démarrage en côte est insuffisante, appuyez sur la pédale de frein.
- Lorsque le véhicule est à l'arrêt, veillez à appuyer sur la pédale de frein.

■ Le système peut être défectueux lorsque

Dans les situations suivantes, le système connaît peut-être un mauvais fonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Si le témoin de perte d'adhérence est allumé.
- Le témoin d'activation de l'aide au démarrage en côte s'éteint et un signal sonore se déclenche.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'aide au démarrage en côte

- Ne vous fiez pas outre mesure au système d'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte peut ne pas fonctionner efficacement sur des pentes abruptes et sur des routes verglacées.
- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pendant une période prolongée. N'essayez pas d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, car vous risquez de provoquer un accident.
- N'arrêtez pas le moteur tant que l'aide au démarrage en côte est en cours de fonctionnement, car l'aide au démarrage en côte arrêtera alors de fonctionner, ce qui risque de provoquer un accident.

2-5. Informations relatives à la conduite

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Veillez à ce que tout soit bien maintenu en place.
- Pour maintenir l'équilibre du véhicule en roulant, répartissez uniformément les bagages dans le compartiment à bagages.
- Pour ne pas consommer inutilement, ne laissez pas de poids superflu dans le véhicule.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) - (Poids total des occupants)

Comment déterminer la limite de chargement correcte —

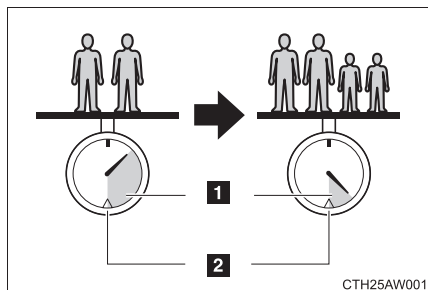
- (1) Repérez la mention "Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit pas dépasser XXX kg ou XXX lbs." sur la plaque-étiquette de votre véhicule.
- (2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
- (3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.
- (4) Le résultat donne la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la charge "XXX" équivaut à 1400 lbs. et que cinq passagers de 150 lb sont à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs.
(1400 - 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

- (5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Ce poids ne peut pas dépasser en toute sécurité la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages qui a été calculée à l'étape 4.
- (6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages.
(→P. 380)

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Il n'est pas conçu pour cela.

Formule de calcul pour votre véhicule



- 1** Capacité de chargement
- 2** Capacité de charge totale (poids supportable par le véhicule) (→P. 380)

Supposons que 2 personnes dont le poids cumulé de A lb. (kg) montent à bord de votre véhicule, dont la capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) est de B lb. (kg), la quantité disponible pour le chargement et les bagages sera de C lb. (kg) comme suit:

$$B^{*2} \text{ lb. (kg)} - A^{*1} \text{ lb. (kg)} = C^{*3} \text{ lb. (kg)}$$

*1: A = Poids des personnes

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Capacité disponible pour le chargement et les bagages

Dans ce cas de figure, si 2 autres passagers ayant un poids cumulé de D lb. (kg) montent à bord du véhicule, alors la charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg) comme suit:

$$C \text{ lb. (kg)} - D^{*4} \text{ lb. (kg)} = E^{*5} \text{ lb. (kg)}$$

*4: D = Poids supplémentaire des personnes

*5: E = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme l'exemple précédent l'a démontré, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

**AVERTISSEMENT****■ Objets à ne pas transporter dans le coffre**

Transportés dans le coffre, les objets suivants risquent de provoquer un incendie:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions pour le rangement

Respectez les précautions suivantes.

Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Afin d'éviter que le chargement et les bagages ne glissent vers l'avant lors d'un freinage, n'empilez rien dans le coffre quand les sièges arrière sont rabattus pour l'agrandir. Disposez le chargement ou les bagages le plus bas possible dans le coffre.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- N'autorisez personne à prendre place derrière les sièges avant lorsque la banquette arrière est rabattue afin d'augmenter le volume du coffre. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

AVERTISSEMENT

- Ne placez aucun objet ni bagage aux endroits suivants, car il risque de se coincer sous la pédale d'embrayage, de frein ou d'accélérateur et d'empêcher ainsi le conducteur de les actionner normalement, de boucher le champ de vision du conducteur ou bien de heurter le conducteur ou un passager, avec pour conséquence un accident:
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
 - Sur la plage arrière
 - Sur le tableau de bord
 - Sur la planche de bord
 - Arrimez tous les objets dans l'habitacle, car ils risquent d'être projetés et de blesser quelqu'un en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.
- **Capacité et répartition**
- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu et de poids total du véhicule.
 - Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule incluent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le poids remorqué et la capacité de chargement.

■ **Capacité de charge totale (poids supportable par le véhicule): (→P. 380)**

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

■ **Nombre de places assises**

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants, de poids moyen estimé à 150 lb. (68 kg) par personne.

■ **Poids remorqué**

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule.

■ **Capacité de chargement**

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ **Capacité de charge totale et nombre de places assises**

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions des pneus en fonction de la charge. (→P. 297)



AVERTISSEMENT

■ **Surcharge du véhicule**

Ne surchargez jamais le véhicule.

Non seulement les pneus pourraient en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage pourraient également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

■ Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des fluides adaptés aux températures extérieures.
 - Huile moteur
 - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien l'état de la batterie.
- Équipez le véhicule au moyen de quatre pneus neige.

Veillez à ce que les 4 pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions et à ce qu'ils soient tous les 4 de même dimension, marque, profil et capacité de charge totale.

■ Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation.

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou la manoeuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement de toute accumulation de glace ou de neige les feux extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roues et les freins.
- Débarrassez les semelles de vos chaussures de toute neige ou boue avant de monter dans le véhicule.

- Si une porte est ouverte et fermée lorsque sa fenêtre est couverte de givre, le dispositif de sécurité fenêtre se met en route et la fonction d'ouverture/fermeture de la vitre latérale liée au fonctionnement de la porte peut ne pas fonctionner correctement. Si cela se produit, procédez comme suit après la fonte du givre.

ÉTAPE 1 Ouvrez la vitre latérale jusqu'à ce qu'elle arrive approximativement à mi-course avec la porte fermée.

ÉTAPE 2 Fermer complètement la fenêtre en tirant sur le commutateur jusqu'à la position de fermeture en une pression et maintenez le commutateur dans cette position pendant 1 seconde ou plus après la fermeture complète de la fenêtre.

La position de la fenêtre est réinitialisée et le fonctionnement du dispositif de sécurité est libéré.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

Faites accélérer le véhicule progressivement, laissez une distance de sécurité entre vous et le véhicule vous précédant, et conduisez à une vitesse réduite adaptée à la route.

■ Lorsque vous stationnez le véhicule (en saison hivernale ou sous les latitudes froides)

Stationnez le véhicule et mettez le levier de vitesses sur P (transmission automatique) ou 1 ou R (transmission manuelle) sans serrer le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si nécessaire, calez les roues pour éviter au véhicule tout mouvement, en roulant ou en glissant.

Chaînes antidérapante

Les chaînes antidérapantes ne peuvent pas être utilisées sur le véhicule du fait du manque d'espace entre les pneus et le corps de ce dernier.

Lorsque des chaînes antidérapantes ne peuvent être utilisées, utilisez un autre type de matériel d'aide à la traction (tel que des chaînes de printemps), acceptable et recommandé par le fabricant du matériel, en prenant en considération la taille des pneus et les conditions de la chaussée.

Suivez les instructions du fabricant du matériel, en particulier au regard la vitesse maximale du véhicule.

Afin d'éviter tout dommage à votre véhicule, conduisez doucement, réajustez ou retirez le matériel s'il entre en contact avec le véhicule et ne faites pas patiner les roues. Les dommages causés à votre véhicule par l'utilisation d'un dispositif d'aide à la traction ne sont pas couverts par la garantie.

Assurez-vous que tout appareil d'aide à la traction que vous utilisez est classé "S" par la SAE, et que vous l'utilisez sur les roues arrière uniquement.

Conduisez toujours avec la plus grande précaution lorsque vous utilisez un dispositif d'aide à la traction. Un excès de confiance parce que vous utilisez un dispositif d'aide à la traction pourrait facilement conduire à un grave accident.

Sélection des chaînes à neige

Nous vous recommandons de consulter votre concessionnaire Toyota pour plus d'informations concernant les chaînes pouvant être utilisées.

 **AVERTISSEMENT****■ Conduite avec des pneus neige**

Respectez les précautions suivantes pour réduire tout risque d'accident. Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneumatiques conformes aux préconisations en dimensions et étant tous de même dimension, fabricant, marque, et profil.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige.

 **NOTE****■ Réparation ou remplacement des pneus neige**

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneus reconnu.

En effet, le démontage et le montage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus.

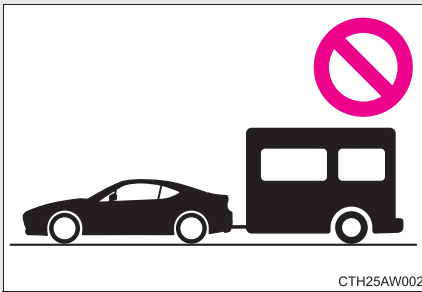
■ Montage des chaînes à neige

Il peut arriver que les valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

2-5. Informations relatives à la conduite

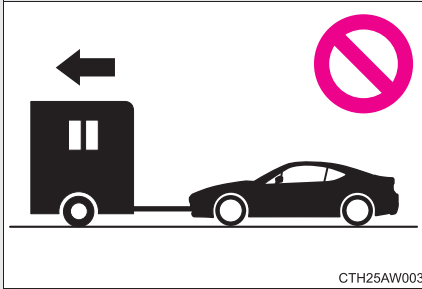
Conduite avec une caravane/remorque


Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Toyota vous déconseille également de monter un crochet d'attelage ou d'utiliser un crochet d'attelage porteur pour un fauteuil roulant, un scooter ou un vélo, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque ou pour recevoir un élément portatif monté sur le crochet d'attelage.



Remorquage avec les 4 roues au sol

Votre véhicule n'a pas été conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).



 NOTE

- **Pour éviter d'occasionner des dommages importants à votre véhicule**
Ne remorquez pas votre véhicule avec les quatre roues au sol.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

| | |
|--|-----|
| Système de climatisation manuel | 218 |
| Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs ... | 225 |

3-2. Utilisation du système audio

| | |
|-----------------------------------|-----|
| Utilisation du port AUX/USB | 227 |
| Commandes audio au volant | 228 |
| Utilisation du microphone | 229 |

3-3. Utilisation des éclairages intérieurs

| | |
|--|-----|
| Détail des éclairages intérieurs | 230 |
| • Éclairage intérieur | 231 |

3-4. Utilisation des rangements

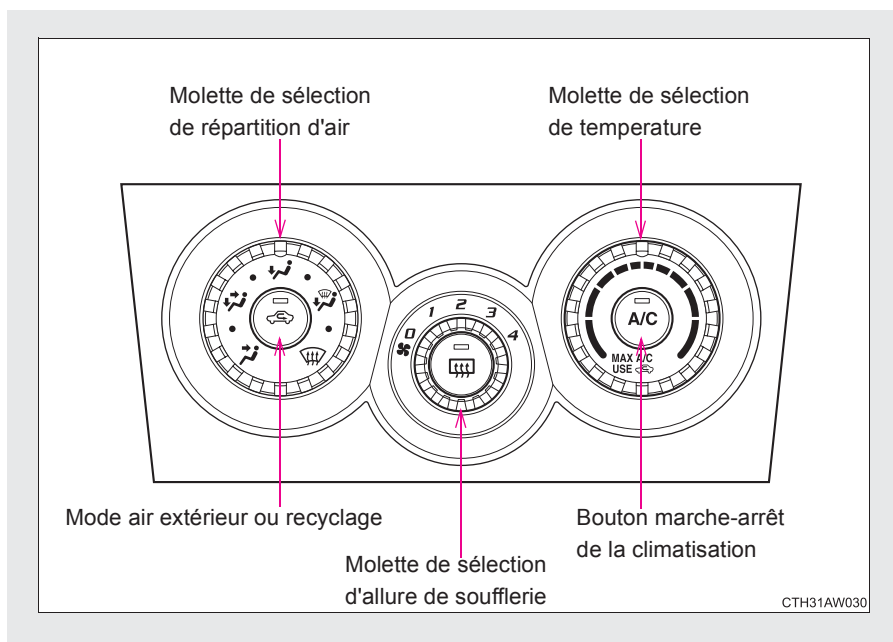
| | |
|--|-----|
| Détail des rangements | 232 |
| • Boîte à gants | 233 |
| • Porte-bouteilles | 234 |
| • Porte-gobelets/ rangement de console | 235 |

3-5. Autres équipements intérieurs

| | |
|-----------------------------|-----|
| Pares-soleil | 237 |
| Miroirs de courtoisie | 238 |
| Horloge | 239 |
| Prises d'alimentation | 240 |
| Tapis de sol | 242 |

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation manuel




Modification des réglages

ÉTAPE 1 Pour régler l'allure de la soufflerie, tournez la molette de sélection d'allure de soufflerie vers la droite (pour augmenter) ou vers la gauche (pour diminuer).

Le fait de tourner la molette sur "0" entraîne l'arrêt de la soufflerie.

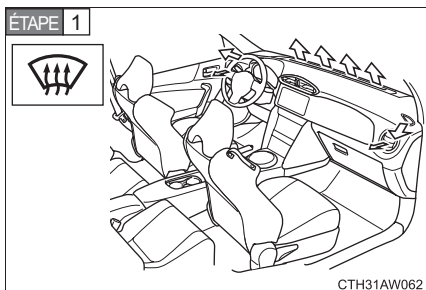
ÉTAPE 2 Pour régler la température, tournez la molette de sélection de température vers la droite (chaud) ou vers la gauche (froid).

Si  n'est pas enfoncé, le système soufflera de l'air à température ambiante ou de l'air chaud.

ÉTAPE 3 Pour sélectionner les aérateurs, placez la molette de sélection de répartition d'air sur la position souhaitée.

Les positions entre les sélections de sortie d'air illustrées ci-dessous peuvent aussi être sélectionnées pour un ajustement plus fin.

Désembuage du pare-brise




Placez la molette de sélection des aérateurs sur la position



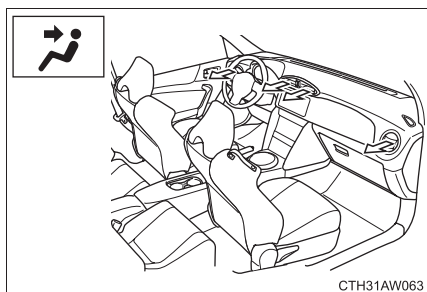
La prise d'air passe automatiquement en mode air extérieur. Il est impossible de repasser en mode recyclage tant que cette commande est activée.

ÉTAPE 2 Effectuez les manipulations suivantes selon les besoins:

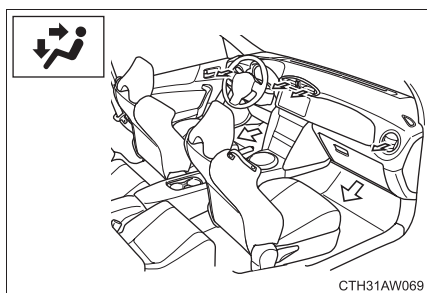
- Pour régler l'allure de la soufflerie, tournez la molette de sélection d'allure de soufflerie.
- Pour régler la température, tournez la molette de sélection de température.
- Si la fonction de déshumidification n'est pas active, enfoncez  pour la mettre en marche.

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et augmentez la température.

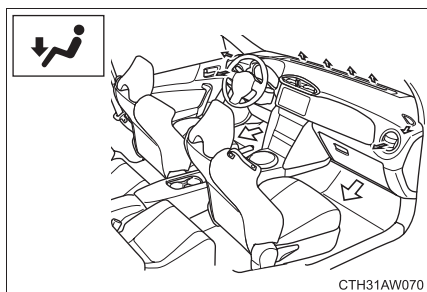
■ Aérateurs et répartition d'air



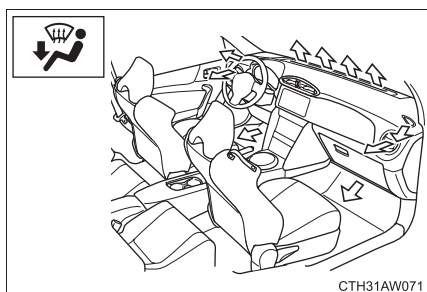
L'air souffle sur le haut du corps.



L'air souffle sur le haut du corps et les pieds.




L'air souffle sur les pieds.



L'air souffle sur les pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne.

La prise d'air passe automatiquement en mode air extérieur. Il est impossible de repasser en mode recyclage tant que cette commande est activée.

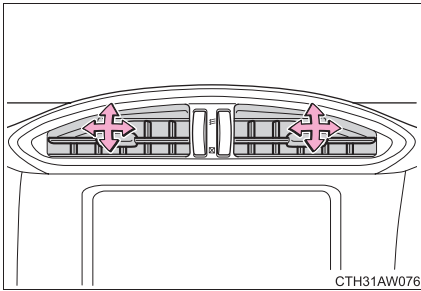
Commuter entre les modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (introduction dans le véhicule d'air venant de l'extérieur) (témoin éteint) et recyclage (recyclage de l'air à l'intérieur du véhicule) (témoin allumé) à chaque pression sur le bouton.

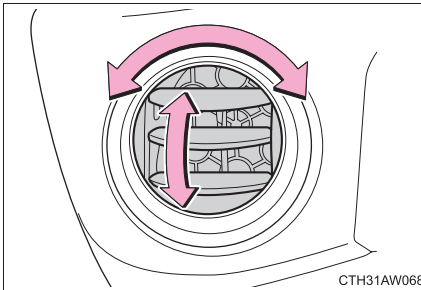
Réglage de la position des aérateurs

Aérateurs centraux



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

Aérateurs gauche et droit

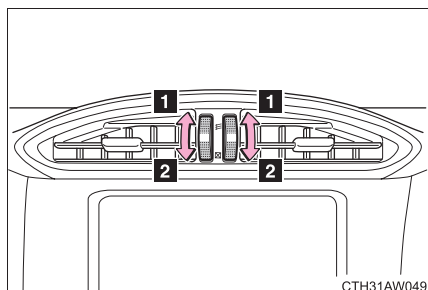


Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

Pour désembuer les vitres latérales, dirigez les aérateurs gauche et droit dessus.

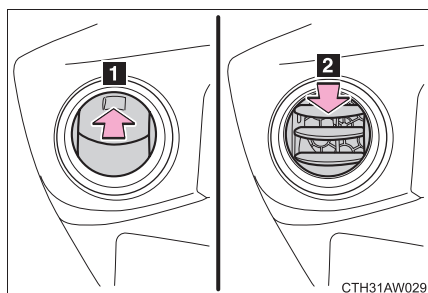
Ouverture et fermeture des aérateurs

Aérateurs centraux



- 1 Ouvrez l'aérateur.
- 2 Fermez l'aérateur.

Aérateurs gauche et droit





- 1 Ouvrez l'aérateur.
- 2 Fermez l'aérateur.

■ Pour un rafraîchissement rapide

Tournez la molette de sélection de température sur la position "MAX A/C" et sélectionnez le mode recyclage.

■ Présence de buée sur les vitres

- Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Activer  permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.


- Si vous désactivez , les vitres risquent de s'embuer plus rapidement.

- Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ Mode air extérieur/recyclage

Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, comme par exemple dans un tunnel ou lorsque la circulation est difficile, réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage en position recyclage. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle du véhicule. Lorsque la climatisation est réglée sur le froid, choisir le mode recyclage permet également de rafraîchir efficacement l'habitacle du véhicule.

■ Si la température extérieure tombe aux environs de 32°F (0°C)

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner, même si vous appuyez sur .

■ Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation


- Pour faire entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode d'air extérieur.
- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.

■ Filtre de climatisation

→P. 304

AVERTISSEMENT

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, ne réglez pas la molette de sélection d'aérateur sur . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

NOTE

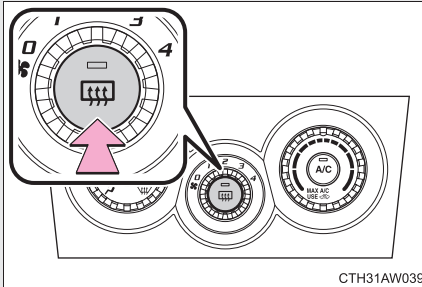
■ Pour éviter la décharge de la batterie

Lorsque le moteur est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Le dégivrage de lunette arrière sert à dégivrer la lunette arrière. Le dégivrage des rétroviseurs extérieurs* sert à nettoyer les rétroviseurs extérieurs de traces de pluie, rosée et givre.



Marche/Arrêt

Le dégivrage se met automatiquement sur arrêt après environ 15 minutes.

*: Véhicules avec dégivrage des rétroviseurs extérieurs

■ Conditions de fonctionnement du dégivrage

Le contacteur de démarrage est sur "ON".

■ Le dégivrage des rétroviseurs extérieurs (véhicules avec dégivrage des rétroviseurs extérieurs)

L'activation du dégivrage de la lunette arrière enclenche le dégivrage des rétroviseurs extérieurs.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le dégivrage des rétroviseurs extérieurs est activé (véhicules avec dégivrage des rétroviseurs extérieurs)

La température de chauffage des rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, évitez d'en toucher la surface.

 NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

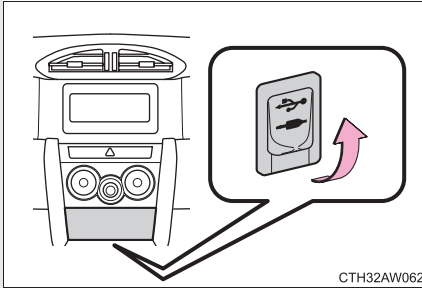
Ne laissez pas le dégivrage de la lunette arrière en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation du port AUX/USB

Ce port peut être utilisé pour brancher un dispositif audio portable et écouter son contenu via les haut-parleurs du véhicule.

En fonction du type de dispositif audio portable, certaines opérations du dispositif peuvent ne pas être disponibles.



Ouvrez le cache et branchez le lecteur audio portable.

■ Utilisation d'un lecteur audio portable branché au système audio

Vous pouvez régler le volume et la qualité du son avec les commandes audio du véhicule. Pour tous les autres réglages, agissez directement au niveau du lecteur audio portable.

■ Utilisation d'un lecteur audio portable branché à la prise d'alimentation

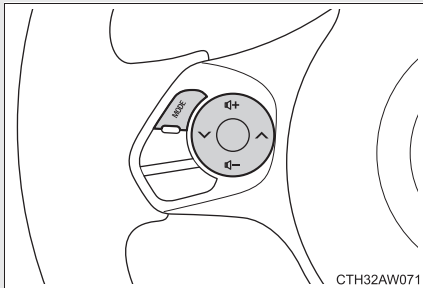
Le risque existe que la lecture soit perturbée par des parasites. Faites fonctionner le lecteur audio portable avec sa batterie pour réduire les parasites.

3-2. Utilisation du système audio

Commandes audio au volant

Certaines fonctions audio peuvent être contrôlées au moyen des commandes au volant.

Le fonctionnement peut varier selon le type de système audio ou de système de navigation. Pour tout complément d'informations, reportez-vous au manuel fourni avec le système audio ou le système de navigation.



AVERTISSEMENT

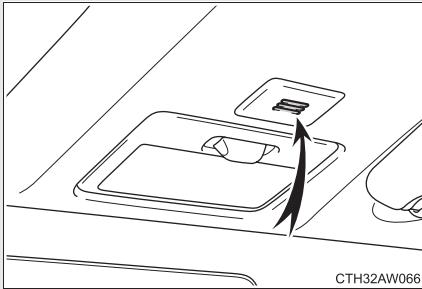
Pour réduire le risque d'accident, soyez prudent lorsque vous actionnez les commandes audio sur le volant.

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation du microphone

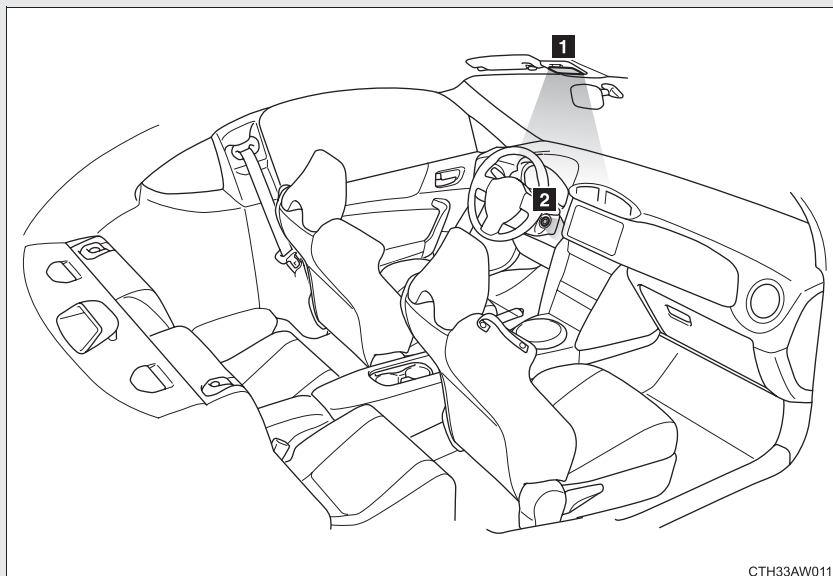
Le microphone peut être utilisé pour la commande vocale du système audio ou du système de téléphone mains libres Bluetooth®.

Le fonctionnement peut varier selon le type de système audio ou de système de navigation. Pour tout complément d'informations, reportez-vous au manuel fourni avec le système audio ou le système de navigation.



3-3. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs

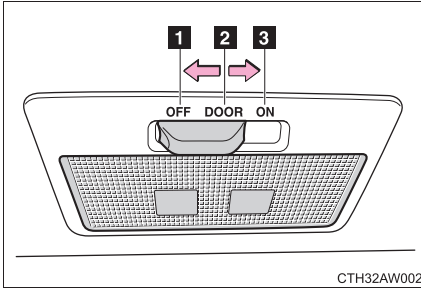


CTH33AW011

1 Éclairage intérieur (→P. 231)

2 Éclairage du contacteur de démarrage

Éclairage intérieur



- 1** Éteint l'éclairage
- 2** Active l'éclairage de portes ouvertes
- 3** Allume l'éclairage

■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction de la position du contacteur de démarrage ou du fait que les portes soient verrouillées/déverrouillées ou ouvertes/fermées.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Lorsque les éclairages suivants restent allumés parce qu'une porte est mal fermée, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes:

- Éclairage intérieur (si la commande est sur la position "DOOR")
- Éclairage du contacteur de démarrage

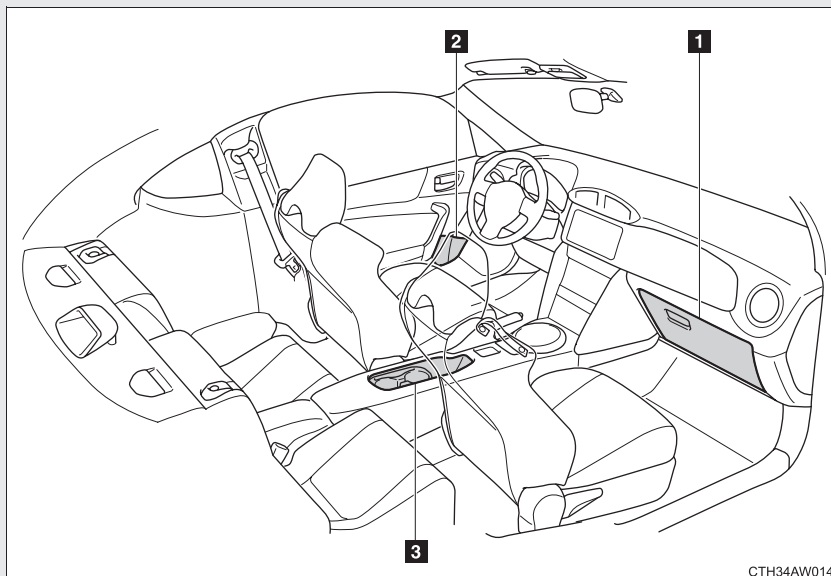
■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme la temporisation d'extinction des éclairages).

(Fonctions personnalisables → P. 412)

3-4. Utilisation des rangements

Détail des rangements



CTH34AW014

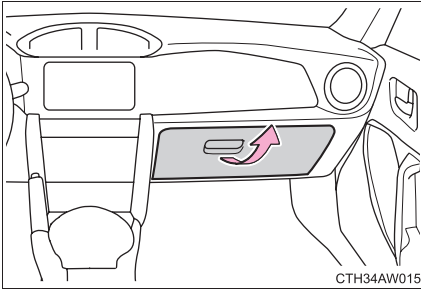
- 1** Boîte à gants
- 2** Porte-bouteilles
- 3** Porte-gobelets / rangement de console

AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas laisser à demeure dans les espaces de rangement

Ne laissez pas de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, car en cas de fortes températures dans l'habitacle:

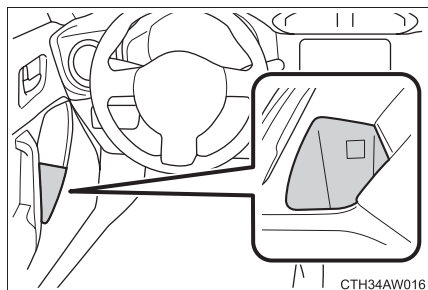
- Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

Boîte à gants

Tirez le levier vers le haut pour ouvrir la boîte à gants.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Précautions pendant la conduite**

Laissez la boîte à gants en position fermée. En cas de freinage brutal ou d'embarquée brusque, un accident risque de se produire si la boîte à gants laissée ouverte ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Porte-bouteilles**■ Utilisation du porte-bouteilles**

- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la placer dans le porte-bouteilles.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

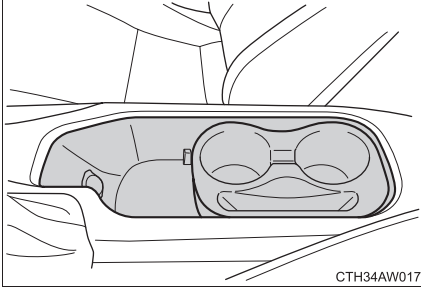
⚠ AVERTISSEMENT**■ Objets inadaptés au porte-bouteilles**

Ne placez rien d'autre qu'une bouteille en plastique dans le porte-bouteilles. D'autres objets pourraient être éjectés et être cause de blessures en cas d'accident ou de freinage brusque.

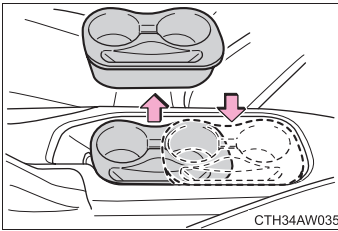
⚠ NOTE**■ Objets inadaptés au porte-bouteilles**

Fermez les bouteilles avant de les ranger dans le porte-bouteilles. Ne disposez pas de bouteilles ouvertes, de verres ou de gobelets en carton remplis de liquide dans le porte-bouteilles. Leur contenu risque de se renverser et les verres risquent de se briser.

Porte-gobelets/rangement de console

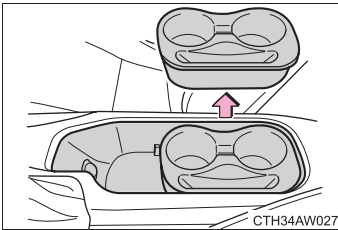


■ Changer la place du porte-gobelets



Retirez le porte-gobelets et adaptez la position.

■ Changer la taille du rangement de console



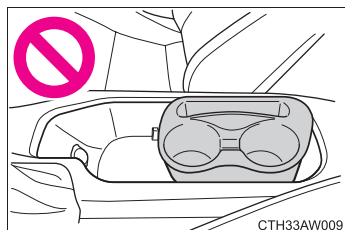
Retirez le porte-gobelets.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Précautions pendant la conduite**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

- Avant de conduire, placez le porte-gobelets en position reculée afin qu'il ne gêne pas l'utilisation du levier de vitesses.



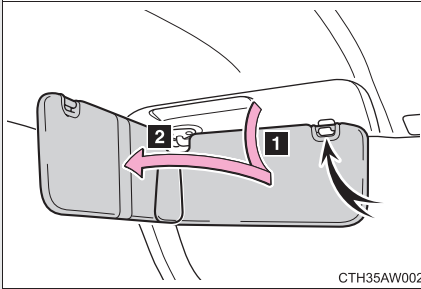
- Lorsque vous positionnez le porte-gobelets, assurez-vous qu'il pointe dans la bonne direction. Sinon, il ne tiendra pas bien dans le rangement de console et gênera l'utilisation du levier de vitesses.

■ Objets inadaptés au porte-gobelets

Ne placez rien d'autre qu'un gobelet ou une canette en aluminium dans les porte-gobelets.

D'autres objets pourraient être éjectés et être cause de blessures en cas d'accident ou de freinage brusque. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

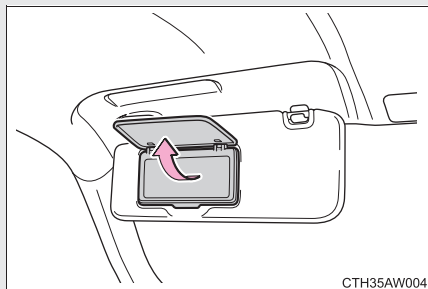
Pares-soleil



- 1** Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.
- 2** Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

3-5. Autres équipements intérieurs

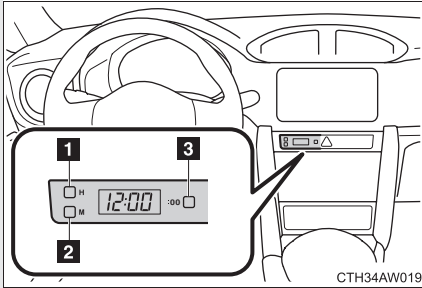
Miroirs de courtoisie



Ouvrez le cache pour l'utilisation.

Horloge

L'horloge peut être réglée au moyen des boutons.



- 1 Réglage des heures
- 2 Réglage des minutes
- 3 Arrondit à l'heure la plus proche*

*: Par ex. 1:00 à 1:29 → 1:00
1:30 à 1:59 → 2:00

■ L'horloge s'affiche lorsque

Le contacteur de démarrage est sur la position "ACC" ou "ON".

■ Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie

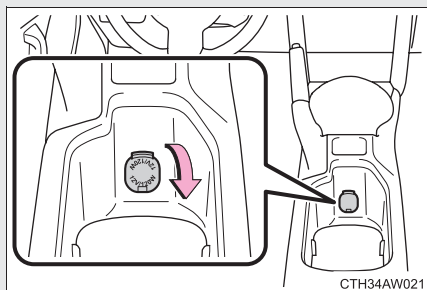
L'horloge est remise à zéro.

3-5. Autres équipements intérieurs

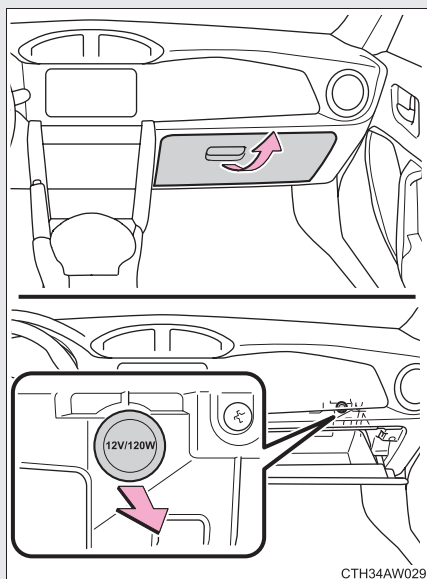
Prises d'alimentation

La prise d'alimentation est prévue pour les accessoires fonctionnant en 12 V et consommant 10 A ou moins.

Dans le rangement de console



Dans la boîte à gants



■ Conditions d'utilisation de la prise d'alimentation

Le contacteur de démarrage est sur la position "ACC" ou "ON".

 **NOTE****■ Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation**

Fermez le couvercle de la prise d'alimentation lorsqu'elle n'est pas en utilisée.

Les objets étrangers ou liquides pénétrant dans la prise d'alimentation pourraient être la cause d'un court circuit.

■ Afin d'empêcher le fusible de griller

N'utilisez aucun accessoire ayant besoin de plus de 10 A sous 12 V.

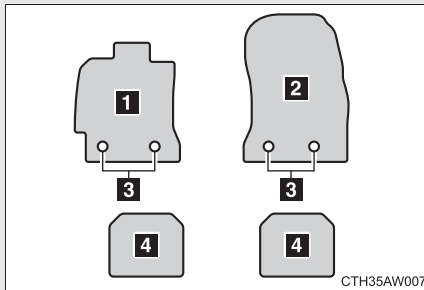
■ Pour éviter la décharge de la batterie

Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

3-5. Autres équipements intérieurs

Tapis de sol

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.



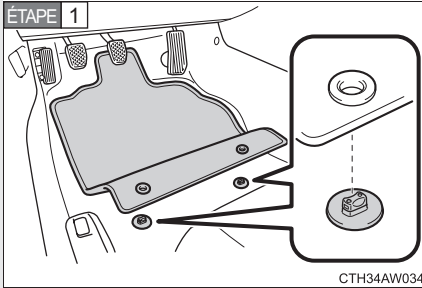
Avant

- 1** Tapis de sol du siège du conducteur
- 2** Tapis de sol du siège du passager avant
- 3** Œillets du crochet (clip) de maintien

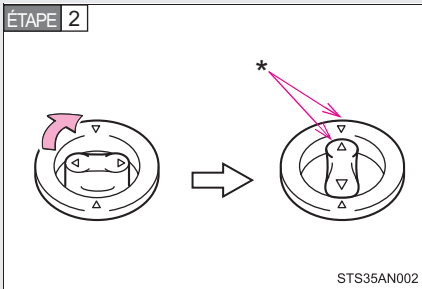
Arrière

- 4** Tapis de sol de banquette arrière

■ Installer les tapis de sol (avant)



Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.



Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.

*: Alignez toujours les marques en Δ .

La forme des crochets (clips) de maintien peuvent différer de ceux montrés sur l'illustration.

AVERTISSEMENT

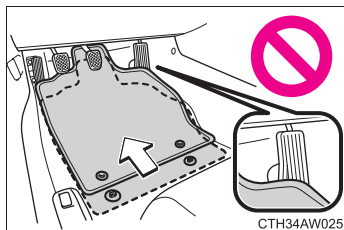
Respectez les précautions suivantes.

À défaut, le tapis de sol du conducteur peut glisser, et ainsi gêner l'actionnement des pédales pendant la conduite. Une vitesse élevée inattendue pourrait en résulter, ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

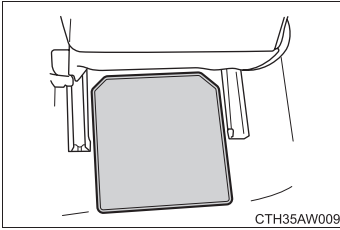
■ En cas d'installation d'un tapis de sol

- N'utilisez pas les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Tapis de sol du siège conducteur: Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le siège conducteur.
- Avant: Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- N'utilisez pas plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne montez pas le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut.

■ Avant de prendre le volant



- Avant: Vérifiez que le tapis de sol est fermement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Siège conducteur: Moteur arrêté et levier de vitesses sur P (transmission automatique) ou N (transmission manuelle), appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

 NOTE**■ En cas d'installation d'un tapis de sol arrière**

Assurez-vous que les tapis de sol arrière soient installés correctement. Si un tapis de sol n'est pas installé correctement, il peut interférer avec le rail ou d'autres parties du siège lorsque celui-ci est déplacé vers l'avant ou vers l'arrière, endommageant le véhicule ou le tapis de sol.

4-1. Entretien et soin

| | |
|---|-----|
| Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule..... | 248 |
| Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule..... | 252 |

4-2. Entretien

| | |
|--|-----|
| Prescriptions d'entretien | 257 |
| Entretien général..... | 260 |
| Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique)..... | 264 |

4-3. Entretien à faire soi-même

| | |
|---|-----|
| Précautions concernant l'entretien à faire soi-même | 265 |
| Capot | 270 |
| Positionnement du cric | 272 |
| Compartiment moteur | 274 |
| Pneus..... | 287 |
| Pression de gonflage des pneus | 297 |
| Jantes | 301 |
| Filtre de climatisation | 304 |
| Pile de la clé à télécommande du verrouillage centralisé | 307 |
| Vérification et remplacement des fusibles..... | 310 |
| Ampoules | 319 |

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations.

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, lorsque la carrosserie est froide.

■ Stations de lavage automatique

- Rabattez les rétroviseurs avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à déployer les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.

■ Stations de lavage haute pression

- N'approchez pas la buse de la lance haute pression trop près des vitres.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ Jantes en aluminium

- Dégraissez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre. N'utilisez pas de brosses trop dures ni de nettoyants abrasifs. N'utilisez pas de produits de nettoyage agressifs. Utilisez du détergent doux et du produit lustrant pour surface peinte.
- Ne nettoyez pas les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.

■ Composants contenant de la résine, comme le pare-chocs

Ne les frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous lavez votre véhicule

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Les équipements électriques, etc. risqueraient de prendre feu.

■ Précautions au sujet des tuyaux d'échappement

Les gaz d'échappement rendent les tuyaux d'échappement et la partie du bouclier autour de ceux-ci très chauds.

Lorsque vous lavez votre véhicule, prenez garde à ne pas toucher les sorties d'échappement et les diffuseurs avant qu'ils n'aient suffisamment refroidi, de manière à éviter tout risque de brûlure.

 NOTE

■ **Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (roues en aluminium, etc.)**

- Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:
 - Après avoir roulé en bord de mer
 - Après avoir roulé sur une route salée
 - Si vous voyez du goudron ou de la résine sur la peinture
 - En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
 - Après avoir roulé dans une région polluée par la présence de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques
 - Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
 - Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.

■ **Film protecteur pour les plaques d'appui latérales**

Veillez à ôter le film protecteur. Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer de la rouille en fonction des conditions.

■ **Nettoyage des optiques**

- Lavez-les soigneusement. Ne pas utiliser pas de substances organiques ou frotter avec une brosse dure.
Ceci peut endommager la surface des éclairages.
- Ne pas appliquer de cire sur la surface des éclairages.
La cire peut endommager les lentilles.

■ **Pour éviter de détériorer les bras d'essuie-glaces de pare-brise**

Lorsque vous soulevez les bras d'essuie-glaces pour les écarter du pare-brise, commencez par le bras d'essuie-glace côté conducteur avant de soulever celui côté passager. Au moment de rabattre les essuie-glaces contre le pare-brise, commencez par celui du côté passager.

 NOTE**■ Lors de l'utilisation d'une station de lavage haute pression**

N'approchez pas l'embout de la buse des soufflets (cache fabriqué en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces peuvent être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau sous haute pression.

- Pièces liées à la traction
- Pièces de direction
- Pièces de suspension
- Pièces de freinage

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les quelques recommandations suivantes vont aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

■ Protection de l'habitacle

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humidifié avec de l'eau tiède.
- Si la saleté ne peut pas être retirée, enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

■ Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de détergent dilué.
Utilisez une solution aqueuse neutre spéciale lainages diluée à 5%.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de détergent.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit bien aéré et à l'ombre.

■ Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

■ Entretien des habillages en cuir

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule au moins 2 fois par an pour en préserver la qualité de finition.

■ Shampooinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ Ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées ou exagérément usées.

 **AVERTISSEMENT**

■ **Eau à l'intérieur du véhicule**


● N'éclaboussez pas ou ne renversez pas de liquide dans le véhicule. Les équipements électriques, etc. risqueraient de dysfonctionner ou de prendre feu.

● Évitez impérativement de mouiller un composant du système SRS ou un faisceau électrique à l'intérieur du véhicule. (→P. 78)

Une anomalie électrique pourrait entraîner le déploiement intempestif ou un mauvais fonctionnement des coussins gonflables, ce qui serait susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

■ **Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)**

N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

 **NOTE**

■ **Produits de nettoyage**

● N'utilisez pas de produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, de solutions acides ou alcalines, de colorants, d'eau de Javel ou d'autres détergents. Cela pourrait décolorer l'intérieur du véhicule ou provoquer des taches ou des dommages aux surfaces peintes.

● N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

● N'utilisez pas d'agent chimique comprenant du silicone (composé de silicone hautement polymérisé) lorsque vous nettoyez les appareils électriques tels que l'air conditionné, les commutateurs et les zones proches.

Si le silicone (composé de silicone hautement polymérisé) entre en contact avec ces composants, il pourrait faire dysfonctionner les appareils électriques.

 NOTE**■ Protection des cuirs**


Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment.

- Ôtez immédiatement toute poussière, saleté, sable, huile etc. sur les cuirs.
- Ne laissez pas le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ Eau sur le plancher

Ne nettoyez pas le plancher du véhicule avec de l'eau.

Les systèmes du véhicule, comme le système audio, risquent d'être endommagés si les équipements électriques situés sous le plancher du véhicule entrent en contact avec l'eau, qui peut aussi faire rouiller la carrosserie.

 NOTE

■ **Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière**

- Prenez soin de ne pas rayer ni abîmer les résistances chauffantes.
- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine d'abîmer les résistances chauffantes de dégivrage de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humecté d'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez ainsi la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances.

■ **Nettoyage du tableau de bord**

Lorsque de petits grains de sable ou autres se sont établis sur la surface du tableau de bord et ne peuvent être retirés avec un chiffon, utilisez une barre d'argile sans ajouter d'eau. Tenter de nettoyer trop énergiquement la surface à l'aide d'une brosse ou d'une éponge pourrait rayer la surface ou des fragments de tissu pourrait rester sur la surface.

Prescriptions d'entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il revient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien.

■ Entretien général

Doit être effectué quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

■ Programme d'entretien

Doit être effectué à des intervalles spécifiques, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

■ Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer certaines procédures d'entretien vous-même.

Soyez conscient qu'effectuer vous-même l'entretien peut affecter la garantie.

Il vous est vivement recommandé de faire usage des Manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au "Carnet de garantie du propriétaire" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

■ Réparations et échanges de pièces

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous faites remplacer une pièce par une autre qui ne soit pas d'origine Toyota, ou réaliser des réparations dans un autre atelier que celui d'un concessionnaire Toyota, renseignez-vous sur les conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

■ Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les dispositifs qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire de la facture de réparation. Elle seule peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu

Le véhicule risque de connaître une panne grave susceptible d'entraîner de graves blessures ou la mort.

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions de manipulation de la batterie**

- Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de batterie, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 282)

4-2. Entretien

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le “Carnet de garantie du propriétaire” ou le “Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment moteur

| Éléments | Points de contrôle |
|-----------------------------------|--|
| Batterie | Vérifiez les branchements. (→P. 282) |
| Liquide de frein | Le niveau est-il correct? (→P. 280) |
| Liquide de refroidissement moteur | Le niveau est-il correct? (→P. 278) |
| Huile moteur | Le niveau est-il correct? (→P. 275) |
| Ligne d'échappement | Y a-t-il des vapeurs ou des bruits étranges? |
| Radiateur/condenseur/tuyaux | Est-ce qu'un corps étranger fait blocage? (→P. 280) |
| Liquide de lave-glace | Le niveau est-il correct? (→P. 285) |

| |
|------------------------------|
| Intérieur du véhicule |
|------------------------------|

| Éléments | Points de contrôle |
|---|---|
| Pédale d'accélérateur | <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que le mouvement est souple (sans effort inégal de la pédale ou de blocage)? |
| Mécanisme "Park" de la transmission automatique | <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que le véhicule peut être maintenu en sécurité sur un plan incliné avec le levier de vitesses sur la position P? |
| Pédale de frein | <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que le mouvement est souple? • Est-ce que sa course est libre et a-t-elle une garde correcte? |
| Freins | <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que le véhicule tire d'un côté lorsque le frein est appliqué? • Y a-t-il une perte d'efficacité des freins? • La pédale de frein paraît-elle molle? • Est-ce que la pédale touche presque le sol? |
| Pédale d'embrayage | <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que le mouvement est souple? |
| Appuis-têtes | <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que leur mouvement est souple et qu'ils se verrouillent correctement? |
| Témoins indicateurs/signaux sonores | <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce qu'ils fonctionnent correctement? |
| Eclairages | <ul style="list-style-type: none"> • Tous les éclairages s'allument-ils? |
| Frein de stationnement | <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que le mouvement est souple? • Est-ce qu'il permet de maintenir le véhicule en sécurité sur un plan incliné? |

| Éléments | Points de contrôle |
|-----------------------|---|
| Ceintures de sécurité | <ul style="list-style-type: none">• Est-ce que les ceintures de sécurité coulissent doucement?• Est-ce que les sangles sont intactes? |
| Sièges | <ul style="list-style-type: none">• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement? |
| Volant | <ul style="list-style-type: none">• Est-ce que le mouvement est souple?• Est-ce que la garde est correcte?• Y a-t-il des bruits étranges? |

Extérieur du véhicule

| Éléments | Points de contrôle |
|-----------------------------|--|
| Porte/coffre | <ul style="list-style-type: none"> • La manoeuvre est-elle souple? |
| Capot moteur | <ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que le système de verrouillage fonctionne normalement? |
| Fuites de liquide | <ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il eu des fuites pendant le stationnement? |
| Pneu | <ul style="list-style-type: none"> • La pression des pneus est-elle correcte? • Est-ce que la surface des pneus est usée ou abîmée? • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous des roues sont-ils bien serrés? |
| Essuie-glaces de pare-brise | <ul style="list-style-type: none"> • Les balais d'essuie-glaces ne doivent pas montrer de signes de fissuration, de dédoublement, d'usure, de contamination ou de déformation. • Les balais d'essuie-glaces doivent laver le pare-brise sans l'apparition de stries ou de sautillements. |

AVERTISSEMENT

■ Si le moteur est en marche

Arrêtez le moteur et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

4-2. Entretien

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique)

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système OBD (système de diagnostic embarqué). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

■ Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

■ Votre véhicule peut ne pas passer le contrôle I/M:

- En cas de débranchement ou de décharge de la batterie

Les codes de disponibilité pendant la conduite ordinaire sont effacés.

Ainsi, selon vos habitudes de conduite, les codes de disponibilité peuvent ne pas être complètement réglés.

- Lorsque le bouchon du réservoir à carburant est mal serré

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pour indiquer une anomalie passagère et votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle I/M.

■ Cas où le voyant d'anomalie de fonctionnement s'éteint après quelques trajets

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

■ Si votre véhicule ne passe pas le contrôle I/M

Prenez rendez-vous avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veuillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.

| Éléments | Pièces et outils |
|--------------------------------------|---|
| État de la batterie (→P. 282) | <ul style="list-style-type: none">• Eau chaude• Bicarbonate de soude• Graisse• Clé plate (pour les boulons des cosses de batterie)• Eau distillée |
| Niveau de liquide de frein (→P. 280) | <ul style="list-style-type: none">• Liquide de frein FMVSS No.116 fresh DOT 3 ou DOT 4• Chiffon ou essuie-tout en papier• Entonnoir (réservé aux apports en liquide de frein) |

| Éléments | Pièces et outils |
|---|--|
| <p>Niveau de liquide de refroidissement (→P. 278)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisez uniquement du “TOYOTA Genuine 50/50 Pre-mixed Super Long Life Coolant BLUE” «Liquide de refroidissement BLEU à très longue durée de vie prémélangé 50/50 d'origine Toyota» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps. “TOYOTA Genuine 50/50 Pre-mixed Super Long Life Coolant BLUE” «Liquide de refroidissement BLEU à très longue durée de vie prémélangé 50/50 d'origine Toyota» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de refroidissement moteur) |
| <p>Niveau d'huile moteur (→P. 275)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier, entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur) |
| <p>Fusibles (→P. 310)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Fusible de même ampérage que celui d'origine |

| Éléments | Pièces et outils |
|--|--|
| Ampoules (→P. 319) | <ul style="list-style-type: none"> • Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme • Tournevis plat |
| Radiateur et condenseur (→P. 280) | — |
| Pression de gonflage des pneus (→P. 297) | <ul style="list-style-type: none"> • Manomètre pour pneus • Source d'air comprimé |
| Liquide de lave-glace (→P. 285) | <ul style="list-style-type: none"> • Liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir |



AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent bouger brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur et des courroies moteur en rotation.
- Ne touchez pas le moteur, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc. immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant ni la batterie à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe des motoventilateurs de refroidissement ou de la calandre

Vérifiez que le contacteur de démarrage est sur arrêt. Lorsque le contacteur de démarrage est sur la position "ON", les motoventilateurs de refroidissement sont susceptibles de se mettre automatiquement en route si la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. (→P. 280)

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles ou chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

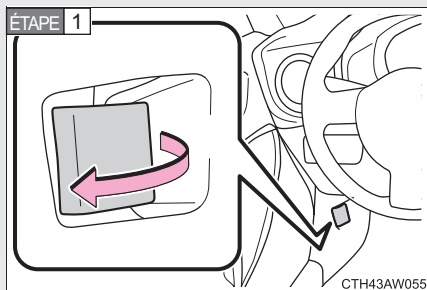
 NOTE**■ Si vous démontez le filtre à air**

Le fait de rouler avec le filtre à air démonté risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

4-3. Entretien à faire soi-même

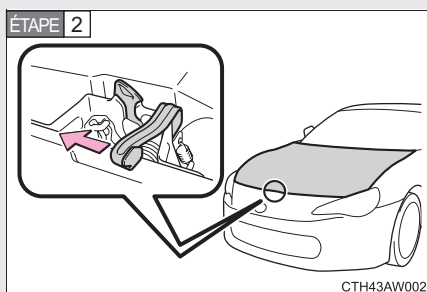
Capot

Pour ouvrir le capot, débloquez-en la serrure depuis l'intérieur du véhicule.

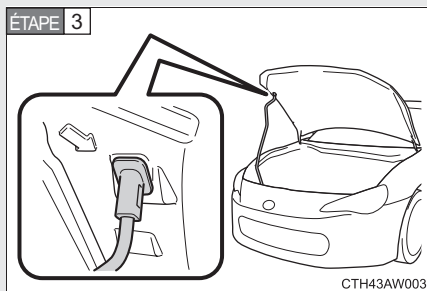


Tirez à vous le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.



Poussez le loquet de sécurité vers la gauche et ouvrez le capot.



Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille de support dans la fente.

**AVERTISSEMENT****■ Vérifications avant le départ**

Vérifiez que le capot est complètement fermé et verrouillé.

Si le capot n'est pas verrouillé correctement, il peut s'ouvrir pendant que le véhicule est en mouvement, ce qui peut occasionner des blessures graves pouvant entraîner la mort.

**NOTE****■ Ouverture du capot**

- Ne soulevez pas les essuie-glaces et ne les actionnez pas. Cela pourrait faire entrer les essuie-glaces en contact avec le capot, et rayer celui-ci.
- Soyez prudent lors de l'ouverture du capot moteur par fort vent, car il risquerait de se fermer brutalement par une violente rafale.
- Ne fixez aucun accessoire autre que des produits Toyota d'origine au capot moteur. Un tel poids supplémentaire sur le capot moteur, celui-ci risquerait d'être trop lourd pour être pris en charge par la béquille lors de son ouverture.

■ Lorsque vous fermez le capot

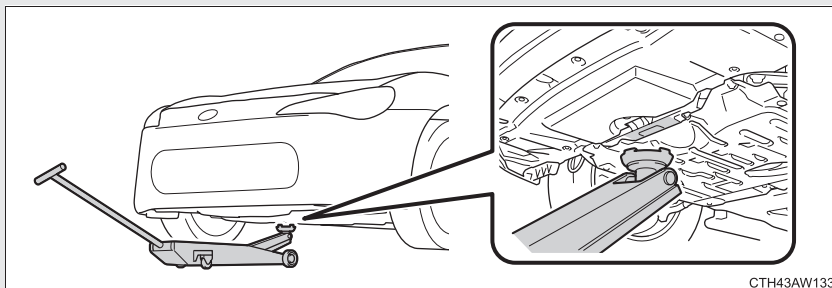
Ne faites pas peser sur le capot un poids ou un effort excessif lorsque vous le refermez, sous peine de dommages.

4-3. Entretien à faire soi-même

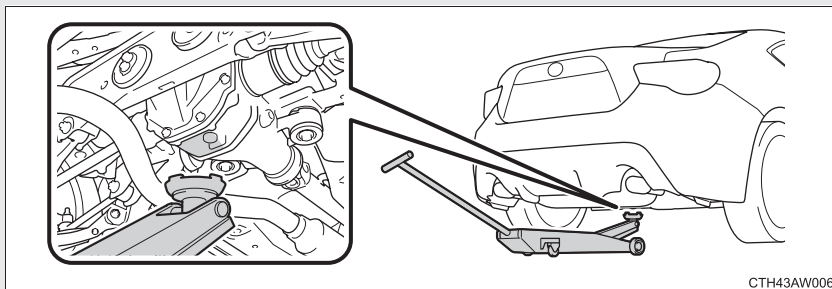
Positionnement du cric

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous faire blesser.

■ Avant



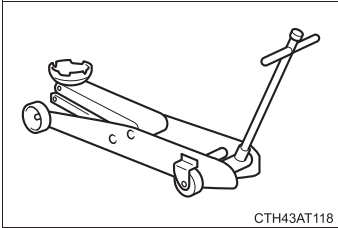
■ Arriere



⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous levez votre véhicule

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel:

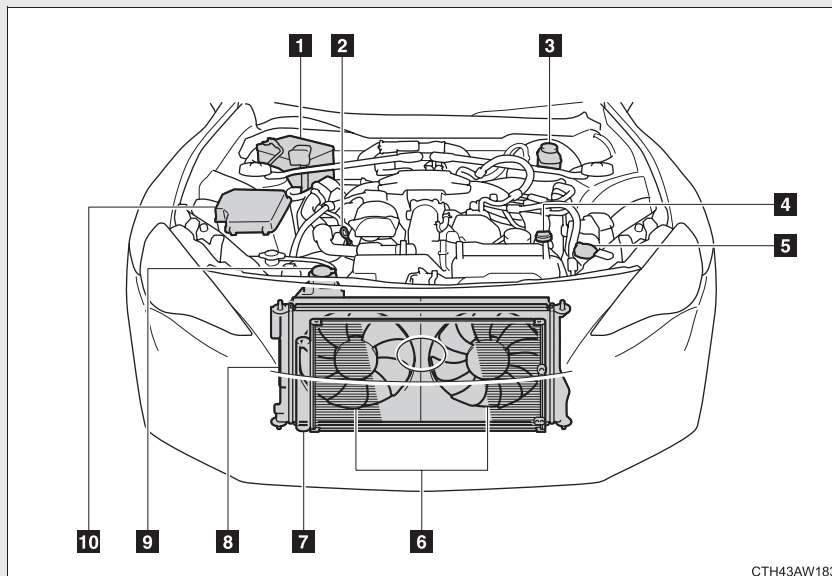


● Levez le véhicule avec un cric du même type que le cric figurant sur l'illustration.

- Lorsque vous utilisez un cric d'atelier, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric.
- N'utilisez pas le cric fourni avec votre véhicule.
- N'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Utilisez toujours le cric d'atelier et/ou les chandelles sur un sol plat, dur et de niveau.
- Ne démarrez pas le moteur lorsque le véhicule est sur le cric d'atelier.
- Arrêtez le véhicule sur sol dur et bien plat, serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P (véhicules avec transmission automatique) ou R (véhicules avec transmission manuelle).
- Assurez-vous d'installer le cric correctement à l'endroit prévu à cet effet. Soulever le véhicule avec un cric en mauvaise position endommagera le véhicule et pourra faire tomber celui-ci.
- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- Lors du levage du véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric.
- Lorsque vous soulevez le véhicule, assurez-vous qu'il y a suffisamment d'espace autour. La position du véhicule peut légèrement changer lorsqu'il est abaissé.

4-3. Entretien à faire soi-même

Compartiment moteur



CTH43AW183

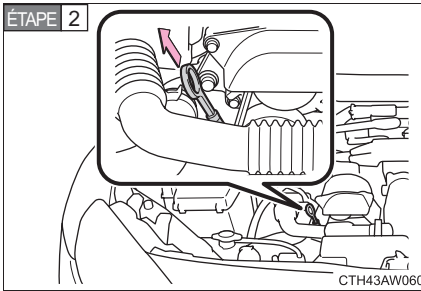
- | | |
|--|---|
| 1 Batterie (→P. 282) | 6 Motoventilateurs de refroidissement |
| 2 Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 275) | 7 Condenseur (→P. 280) |
| 3 Réservoir de liquide de frein (→P. 280) | 8 Radiateur (→P. 280) |
| 4 Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 276) | 9 Vase d'expansion de liquide de refroidissement (→P. 278) |
| 5 Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 285) | 10 Boîte à fusibles (→P. 310) |

Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule bien à plat. Montez le moteur en température et arrêtez-le, puis attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre dans le carter.



Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

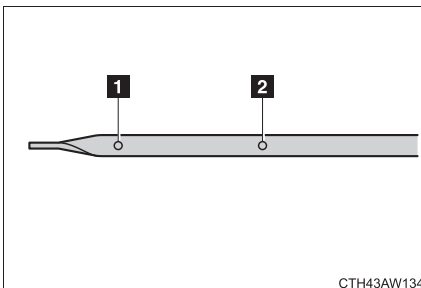
ÉTAPE 3 Essuyez la jauge.

ÉTAPE 4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond.

ÉTAPE 5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.

Lors de la vérification de l'huile, regardez sur les deux faces de la jauge et prenez en compte la marque la plus basse pour déterminer le niveau d'huile.

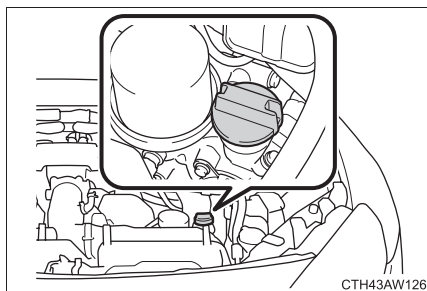
ÉTAPE 6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.



1 Niveau mini

2 Full (Maxi)

■ Ajout d'huile moteur



Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, ajoutez une huile moteur de même type que celle utilisée dans le moteur.

Avant d'ajouter de l'huile, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

| | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| Choix de l'huile moteur | →P. 384 |
| Quantité d'huile (Mini → Maxi) | 1,1 qt. (1,0 L, 0,9 Imp. qt.) |
| Éléments | Entonnoir propre |

- ÉTAPE 1** Retirez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile en le tournant vers la gauche.
- ÉTAPE 2** Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.
- ÉTAPE 3** Révissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la droite.

■ Consommation en huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur est consommée lors de la conduite du véhicule. Dans les situations suivantes, la consommation d'huile peut augmenter et il peut être nécessaire d'effectuer un réapprovisionnement en huile moteur entre les intervalles d'entretien.

- Lorsque le moteur est neuf, immédiatement après l'achat du véhicule ou après le remplacement du moteur, par exemple
- Si une huile de qualité insuffisante ou d'une viscosité inappropriée est utilisée
- Lors de la conduite à haute vitesse ou avec un chargement lourd, ou lorsque vous conduisez en accélérant ou en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur au ralenti pendant une longue période ou si vous conduisez fréquemment dans un trafic dense



AVERTISSEMENT

■ Huile moteur usagée

- L'huile de vidange contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des problèmes de peau, tels que des inflammations ou un cancer de la peau, vous devez donc éviter tout contact prolongé et répété avec celle-ci. Pour retirer de l'huile moteur usagée de votre peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile n'importe où et n'importe comment. Ne jetez pas l'huile moteur usagée et les filtres dans votre poubelle domestique, dans les égouts ou sur le sol. Appelez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un distributeur de pièces automobiles pour obtenir des informations sur le recyclage ou l'élimination.
- Ne laissez pas les huiles de vidange à la portée des enfants.

 NOTE

■ Pour prévenir toute panne moteur grave

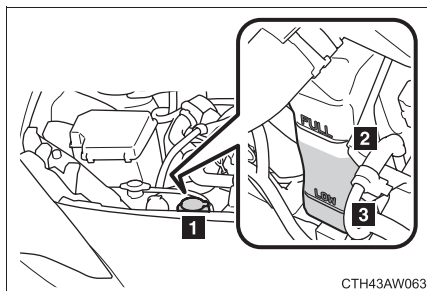
Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les éléments du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement moteur

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du vase d'expansion, lorsque le moteur est froid.



1 Bouchon du vase d'expansion

2 "FULL"

3 "LOW"

Si le niveau du liquide est sous le niveau "LOW" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au niveau "FULL".

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage

Vérifiez visuellement le radiateur, les tuyaux, le bouchon de remplissage de liquide de refroidissement, le bouchon du radiateur, le robinet de purge et la pompe à eau.

Si vous ne trouvez aucune fuite, faites faire un test de pression sur le bouchon par votre concessionnaire Toyota afin de vérifier la présence de fuites éventuelles dans le système de refroidissement.

■ Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement “TOYOTA Genuine 50/50 Pre-mixed Super Long Life Coolant BLUE” «Liquide de refroidissement BLEU à très longue durée de vie prémélangé 50/50 d'origine Toyota» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps.

“TOYOTA Genuine 50/50 Pre-mixed Super Long Life Coolant BLUE” «Liquide de refroidissement BLEU à très longue durée de vie prémélangé 50/50 d'origine Toyota» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. (Autorisé: -31°F [-35°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement moteur, consultez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque le moteur est chaud

Ne retirez pas le bouchon du radiateur.

Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de provoquer des blessures graves telles que des brûlures.



NOTE

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement moteur

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

■ Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'une ou l'autre des pièces ci-dessus est très sale ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

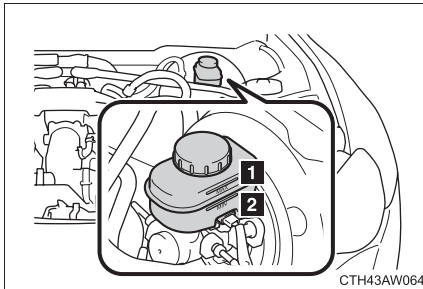
AVERTISSEMENT

Lorsque le moteur est chaud

Ne touchez pas au radiateur ou au condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant.

Liquide de frein

■ Contrôle du niveau de liquide



Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.

-  “MAX”
-  “MIN”

■ Appoint en liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

| | |
|-----------------|--|
| Type de liquide | Liquide de frein FMVSS No.116 fresh DOT 3 ou DOT 4 |
| Éléments | Entonnoir propre |

■ Le liquide de frein peut absorber l'humidité présente dans l'air

Un liquide de frein contenant trop d'humidité risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein peut blesser vos mains ou vos yeux et endommager les surfaces peintes.

Si du liquide entre en contact avec vos yeux, rincez-les avec de l'eau propre et douce immédiatement.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

NOTE

■ Cas où il y a trop ou trop peu de liquide

Il est normal que le niveau de liquide de frein baisse légèrement à mesure que les plaquettes de frein s'usent ou lorsque le niveau dans l'accumulateur est haut.

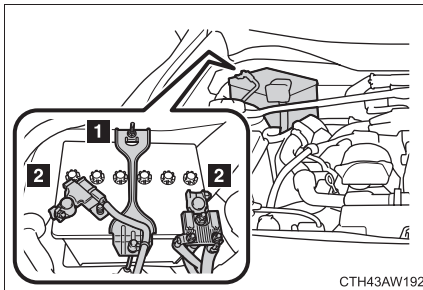
Si le réservoir nécessite d'être remis à niveau souvent, cela indique un sérieux problème.

Batterie

Contrôlez la batterie comme suit.

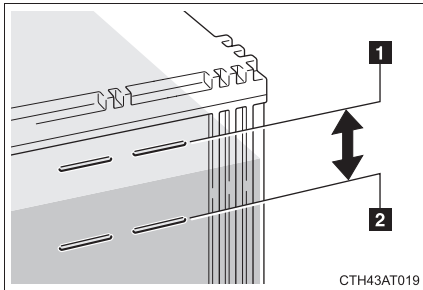
■ Extérieur de la batterie

Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.



- 1 Bride de maintien
- 2 Bornes

■ Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie

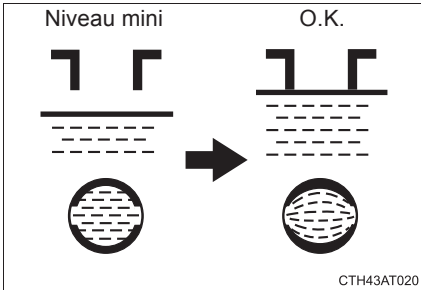


Vérifiez que le niveau est situé entre les repères "UPPER LEVEL" et "LOWER LEVEL".

- 1 "UPPER LEVEL"
- 2 "LOWER LEVEL"

Si le niveau d'électrolyte est sous le niveau "LOWER LEVEL" ou juste dessus, faites l'appoint avec de l'eau distillée.

■ Appoint en eau distillée



ÉTAPE 1 Démontez le bouchon de mise à l'air.

ÉTAPE 2 Ajoutez de l'eau distillée.

Si vous ne voyez pas le repère "UPPER LEVEL", vérifiez le niveau d'électrolyte en regardant directement dans l'élément.

ÉTAPE 3 Remontez le bouchon de mise à l'air et fermez-le hermétiquement.

■ Avant la mise en charge

La recharge de la batterie produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. C'est pourquoi, avant la recharge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie.

 **AVERTISSEMENT**

■ **Produits chimiques contenus dans la batterie**

Une batterie contient de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie ou à proximité directe:


- Ne provoquez pas d'étincelles, par la mise en contact des bornes de la batterie avec un outil.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie.

■ **Où charger la batterie en toute sécurité**

Rechargez toujours la batterie à l'air libre. Ne rechargez pas la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ **Mesures d'urgence concernant l'électrolyte**

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez d'urgence un médecin.

 NOTE

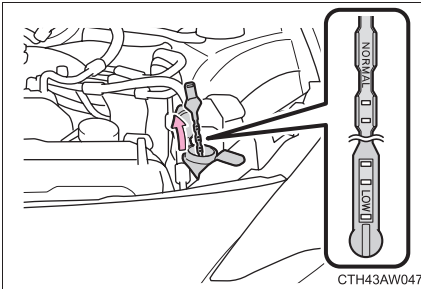
■ **Lorsque vous rechargez la batterie**

Ne rechargez jamais la batterie alors que le moteur est en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient débranchés.

■ **Lorsque vous faites l'appoint en eau distillée**

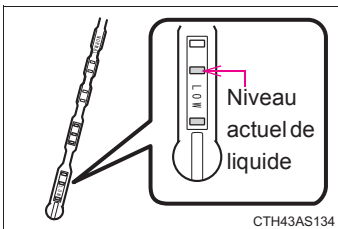
Évitez de dépasser le niveau maxi. Tout débordement d'eau pendant la mise en charge de la batterie risque d'entraîner de la corrosion.

Liquide de lave-glace



Si le niveau du liquide de lave-glace est sur "LOW", ajoutez-en.

■ **Utilisation de la jauge**



Le niveau de liquide de lave-glace peut être vérifié en observant les trous couverts par le liquide sur la jauge.

Si le niveau descend sous le deuxième trou depuis le bas (la position "LOW"), remettez du liquide de lave-glace.



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace**

N'ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le moteur est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.



NOTE

■ **Liquide de lave-glace**

N'utilisez pas d'eau savonneuse ou d'antigel moteur à la place du liquide de lave-glace.

Ceci peut causer des trainées sur les surfaces peintes du véhicule.

■ **Dilution du liquide de lave-glace**

Diluez le liquide de lave-glace avec de l'eau tel que nécessaire.

Référez-vous aux températures de gel indiquées sur l'étiquette de la bouteille de liquide de lave-glace.

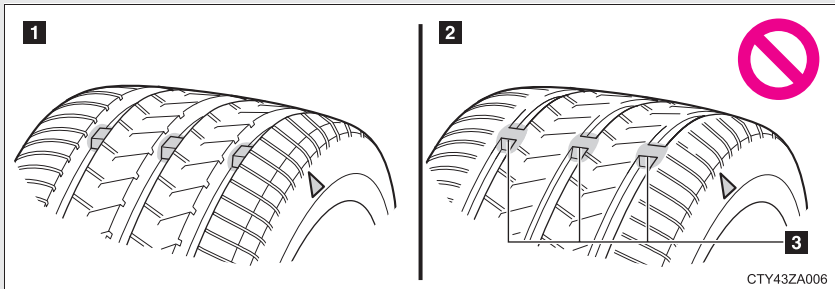
Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

■ Contrôle des pneus

Vérifiez que les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Vérifiez également que les pneus ne soient pas usés de manière inégale, par exemple usure excessive d'un côté de la bande de roulement.

Si vous ne permutez pas les roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression.

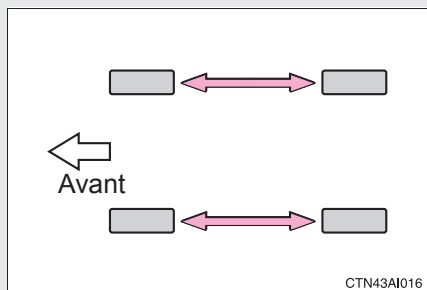


- 1** Nouvelle bande de roulement
- 2** Bande de roulement usée
- 3** Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère "TWI" ou "Δ", etc., moulés sur le flanc de chaque pneu.

Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus.

■ Permutation des roues



Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneumatiques et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.

■ Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Votre véhicule Toyota est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, qui utilise des valves à émetteur pour détecter si un pneu est sous-gonflé avant que de sérieux problèmes ne surviennent. (→P. 343)

Montage des valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage

Que vous remplaciez un pneu seulement ou une jante, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, il est impératif de déclarer le code d'identification de la valve neuve au calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques, puis d'initialiser ce système. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 289)

Déclaration des codes d'identification

La valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage est équipée d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage, il faut enregistrer le code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

■ Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, ou une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

En cas de doute, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

■ Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage n'est pas enregistré, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume de manière permanente après avoir clignoté pendant 1 minute pour signaler une anomalie du système.

■ Longévité des pneus

Tout pneu de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Si la bande de roulement s'use sous 0,16 in. (4 mm) sur des pneus neige

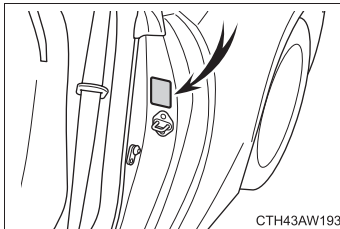
Ces pneus neige ont perdu toute efficacité.

■ Pneumatiques taille basse

Généralement, les pneus taille basse s'usent plus rapidement et sont moins adhérents sur routes enneigées et/ou verglacées, comparés à des pneus plus classiques. Veillez donc à équiper votre véhicule de pneus neige ou de chaînes pour circuler sur les routes enneigées et/ou verglacées, et conduisez prudemment en adaptant toujours votre vitesse aux conditions climatiques et de circulation.

■ Charge maximum des pneumatiques

Vérifiez que la capacité de charge maximum du pneu de remplacement est supérieure à la moitié (1/2) du poids nominal brut sur essieu (GAWR) de l'essieu avant ou arrière, en prenant la valeur la plus élevée des deux.



Pour connaître le GAWR, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximum du pneu, cherchez la limite indiquée à la pression maximum de gonflage à froid sur le flanc du pneu. (→P. 398)

■ Types de pneus

1 Pneus d'été

Les pneus d'été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

2 Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus d'été.

3 Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés à l'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé à l'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans vous être au préalable renseigné sur d'éventuelles restrictions d'usage imposées par la réglementation locale. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 210)

■ **Initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Procédez à réinitialisation du système avec les pneus gonflés à la pression préconisée.

■ **Contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus**

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne remplace pas les contrôles de pression périodiques. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles quotidiens.

■ **Certification du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques**

RÉF. MODÈLE/FCC:

Émetteur: PAXPMVC010

Récepteur: HYQ23AAC

Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation de ce dispositif est soumise aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) ce dispositif doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:


Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Pour les véhicules commercialisés au Canada**REMARQUE:**

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

NOTE:

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

 **AVERTISSEMENT**

■ **Fonctionnement du système de surveillance de la pression de gonflage**

Il peut arriver que le système de surveillance de la pression de gonflage ne donne pas immédiatement l'alerte en cas de crevaison ou de fuite d'air brutale.

■ **Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident: Autrement, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Veillez à ce que les 4 pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions et à ce qu'ils soient tous les 4 de même dimension, marque, profil et capacité de charge totale.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- Utilisez uniquement des pneus radiaux.
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- N'utilisez pas de roue ayant été utilisée sur un autre véhicule.
N'utilisez pas de pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés précédemment.

 NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneumatiques, des jantes, des valves de surveillance de la pression de gonflage et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneumatiques ou les valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage, consultez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- Veillez à installer les capuchons sur les valves des pneus. Si les capuchons de valve de pneu ne sont pas posés, de l'eau pourrait pénétrer les valves à émetteur de surveillance et les valves de surveillance de pression pourraient ne pas être liées.
- En cas de remplacement des capuchons de valve de pneu, n'utilisez pas d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ Conduite sur chaussées dégradées


Prenez un soin particulier lors de la conduite sur des routes avec des surfaces tendres ou des nids de poules.

Ces conditions peuvent être à l'origine de pertes de pression dans les pneus pouvant réduire la capacité d'amortissement de ceux-ci. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée fortement dégradée.

■ Pneumatiques taille basse et jantes

Les pneus taille basse risquent d'endommager plus facilement les jantes que les pneus standard, en cas d'impact sur la route. Par conséquent, soyez attentif aux recommandations suivantes :

- Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. Si les pneus sont sous-gonflés, ils sont exposés à des dommages plus importants.
- Évitez les nids de poules, les chaussées inégales, les bordures et les dangers de la route.
Ne pas suivre ces conseils peut vous exposer à des dommages sévères pour les pneus et les roues.

 NOTE

■ **Si tous les pneus se dégonflent pendant la marche du véhicule**

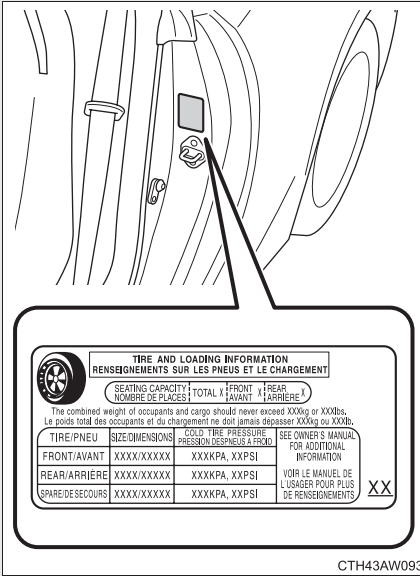
Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneus et/ou vos jantes.

4-3. Entretien à faire soi-même

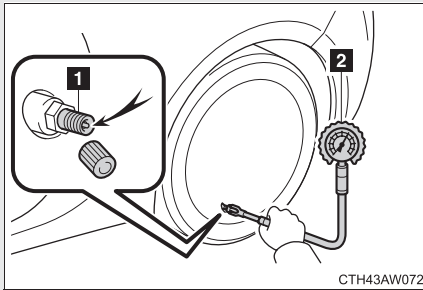
Pression de gonflage des pneus

■ Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage préconisée à froid ainsi que les dimensions des pneus sont indiquées sur le pneu et sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 391)



■ Procédure de contrôle et de réglage



1 Valve du pneu

2 Manomètre pour pneus

ÉTAPE 1 Retirez le bouchon de la valve du pneu.

ÉTAPE 2 Enfoncez l'embout du manomètre pour pneumatiques sur la valve.

ÉTAPE 3 Mesurez la pression à l'aide de l'échelle graduée du manomètre.

ÉTAPE 4 Si la pression de gonflage des pneus n'est pas comprise dans les niveaux recommandés, ajustez la pression. Si vous augmentez trop la pression, pressez le centre de la valve pour la diminuer.

ÉTAPE 5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

ÉTAPE 6 Revissez le capuchon sur la valve du pneu.

■ Périodicité de contrôle de la pression des pneus

Vous devez vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.

N'oubliez pas de vérifier la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Économie de carburant réduite
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise maniabilité
- Durée de vie des pneus réduite en raison de l'usure
- Augmentation des risques d'accident
- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent un pneu, faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression uniquement lorsque les pneus sont froids.
Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez toujours un manomètre de pression des pneus.
Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement sur son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée après la conduite car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé.
- Ne dépassez jamais la capacité limite de charge du véhicule.
Le poids des passagers et les bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.


 **AVERTISSEMENT**

■ **D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus**

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.

Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Fuite d'air entre le pneu et la roue
- Déformation de la roue et/ou dommage au pneu
- Risque accru de dommages au pneu pendant la conduite (en raison des risques sur la route, des joints de dilatation, d'arêtes coupantes sur la chaussée, etc.)

 **NOTE**

■ **Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus**

N'oubliez pas de réinstaller les capuchons sur les valves des pneus.

Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la saleté ou de l'humidité peuvent entrer dans la valve et causer une fuite d'air, pouvant entraîner une diminution de la pression de gonflage du pneu.

Jantes

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

■ Sélection des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Des jantes de remplacement sont disponibles chez votre revendeur Toyota.

*: La dénomination conventionnelle est “déport”.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de différents types ou dimensions
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

■ Précautions concernant les jantes en aluminium

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- Si vous réparez ou remplacez vos pneumatiques, vérifiez que les écrous de roue sont toujours bien serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

■ Lorsque vous remplacez les jantes

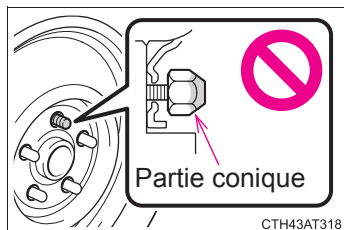
Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage doivent être montées chaque fois que vous remplacez les jantes. (→P. 288)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne montez pas des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus sans chambre à air. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous remontez les écrous de roue



- Veillez à remonter les écrous de roue en tournant leurs extrémités coniques vers l'intérieur. Si vous remontez les écrous avec leurs extrémités coniques tournées vers l'extérieur, la roue risque de casser et finalement de se détacher du véhicule, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves.

- N'utilisez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons et écrous des jantes.

L'huile et la graisse peuvent avoir comme résultat des écrous extrêmement serrés, ce qui peut endommager les boulons ou le disque de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous.

 NOTE**■ Remplacement des valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage des pneus**

- Parce que les valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Assurez-vous que seules des jantes originales Toyota sont utilisées sur votre véhicule.
Les systèmes d'avertissement de pression de pneumatiques et leurs émetteurs pourront ne pas fonctionner correctement sur des pièces autres que des pièces originales.

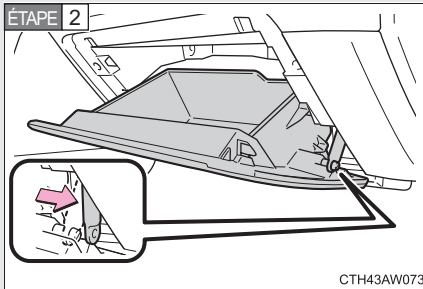
4-3. Entretien à faire soi-même

Filtre de climatisation

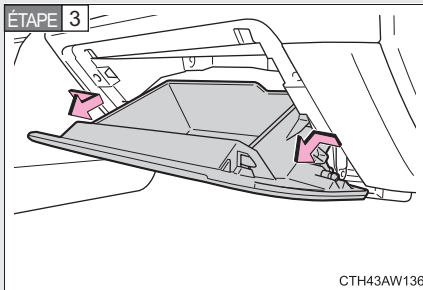
Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

■ Méthode de dépose

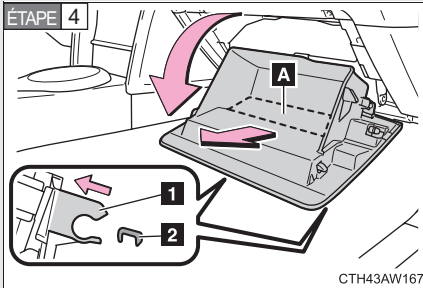
ÉTAPE 1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.



Ouvrez la boîte à gants.
Dégagez la patte.



Poussez de chaque côté de la boîte à gants et tirez vers vous la boîte à gants pour détacher les crochets.

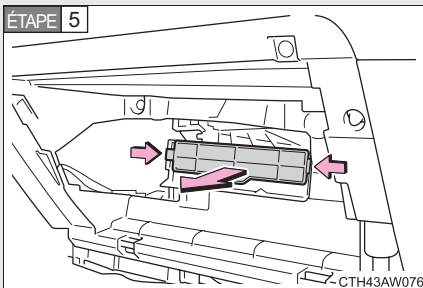


Abaissez la boîte à gants lentement jusqu'à ce que la surface **A** soit horizontale par rapport au plancher, puis retirez-la. (Le simple fait de tirer doucement permet de détacher les ergots inférieurs.)

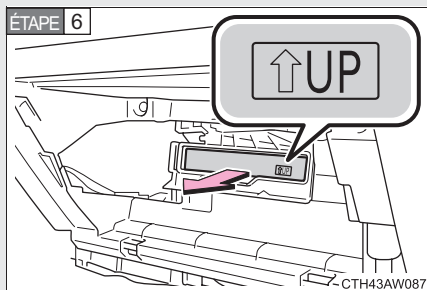
1 Ergot inférieur

2 Point d'enclenchement de l'ergot inférieur

Ne forcez pas pour tirer la boîte à gants. Sinon, les ergots inférieurs ou les points d'enclenchement des ergots inférieurs peuvent se déformer, rendant la repose ou la fermeture de la boîte à gants difficile.



Retirez le couvercle du filtre.



Déposez le filtre de climatisation et remplacez-le par un filtre neuf.

Les repères “↑UP” gravés sur le filtre doivent être orientés vers le haut.

■ Intervalle d'entretien

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux intervalles préconisés par le programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.)

■ En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

⚠ NOTE

■ Lors du retrait de la boîte à gants

Ne forcez pas pour tirer la boîte à gants. Sinon, les ergots inférieurs ou les points d'enclenchement des ergots inférieurs peuvent se déformer, rendant la repose ou la fermeture de la boîte à gants difficile.

■ Lorsque vous utilisez le système de climatisation

Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé.

Utiliser le système de climatisation sans filtre peut endommager celui-ci.

4-3. Entretien à faire soi-même

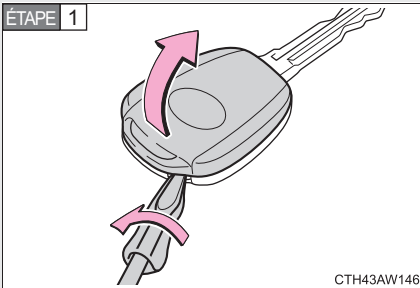
Pile de la clé à télécommande du verrouillage centralisé

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

■ Munissez-vous des éléments suivants:

- Tournevis plat
- Pile au lithium CR2016

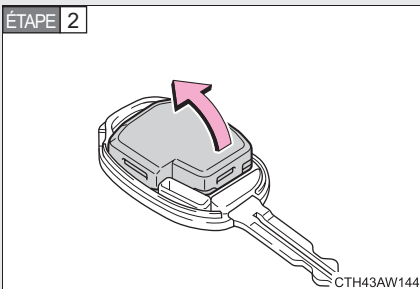
■ Remplacement de la pile



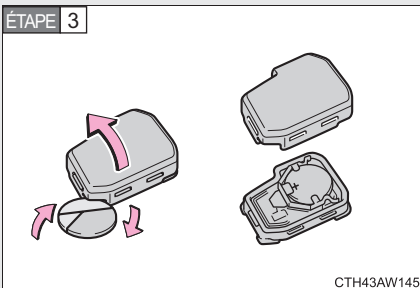
Retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

Pour éviter que les boutons ne se séparent du reste, tournez leur face vers le bas.



Retirez le module.



Ouvrez le couvercle du logement de la pile en utilisant une pièce de monnaie ou autre protégée par du ruban adhésif, et retirez la pile usée.

Mettez en place la pile neuve, face "+" vers le haut.

■ Utilisez une pile au lithium modèle CR2016

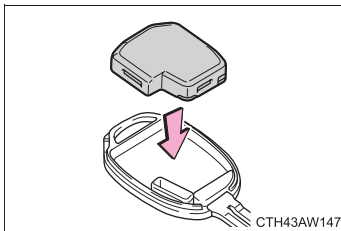
- Vous trouverez ce modèle de pile chez votre concessionnaire Toyota, les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ Si la pile de la clé est usée

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- La télécommande du verrouillage centralisé fonctionne mal.
- La portée utile est réduite.

■ Lors de la remise du module en place



Insérez le module bien par le dessus. Si vous l'insérez de biais, les boutons risquent de ne pas fonctionner normalement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pile et autres pièces démontées

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer un étouffement. Tenir hors de portée des enfants. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

 NOTE**■ Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Travaillez toujours avec des mains sèches.
L'humidité peut faire rouiller la batterie.
- Ne touchez pas et ne déplacez pas les composants internes de la télécommande.
- Ne tordez pas les bornes de la pile.

4-3. Entretien à faire soi-même

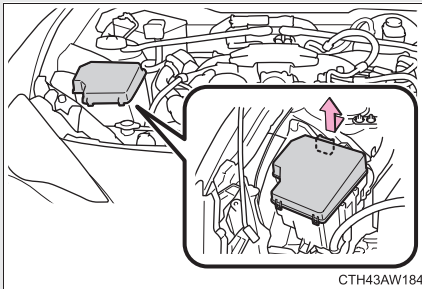
Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Dans ce cas, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.

ÉTAPE 1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

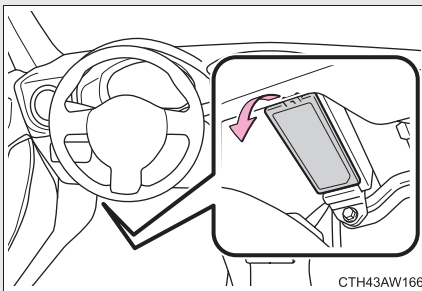
ÉTAPE 2 Ouvrez le couvercle du boîtier des fusibles.

Compartiment moteur



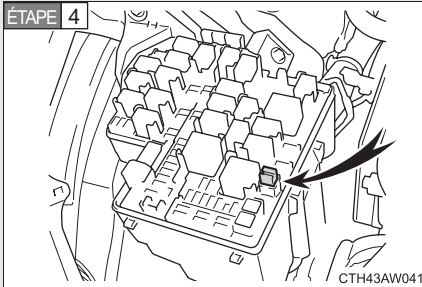
Appuyez sur les languettes et ouvrez le couvercle par le haut.

Tableau de bord



Retirez le couvercle.

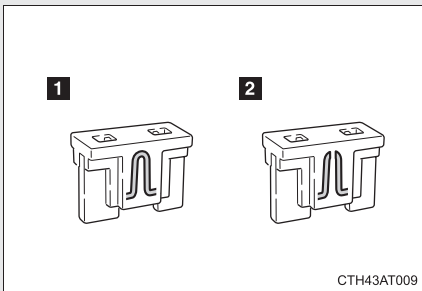
ÉTAPE 3 Après une défaillance du système, voir le chapitre “Disposition des fusibles et ampérages” (→P. 313) pour plus de détails concernant les fusibles à vérifier.



Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur.

ÉTAPE 5 Regardez si le fusible est grillé.

Type A

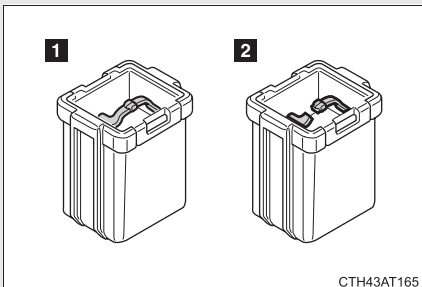


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez-le par un fusible de l'ampérage approprié. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type B

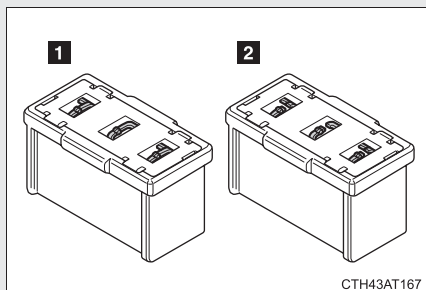


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez-le par un fusible de l'ampérage approprié. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type C

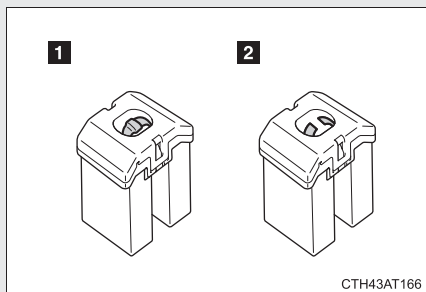


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Contactez votre concessionnaire Toyota.

Type D



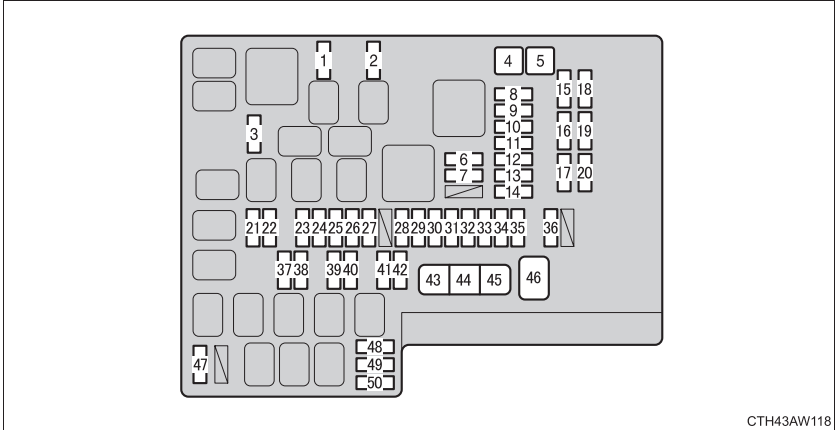
1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Contactez votre concessionnaire Toyota.

Disposition des fusibles et ampérages

■ Compartiment moteur



| Fusible | | Ampérage | Circuit |
|---------|-----------|----------|--|
| 1 | MIR HTR | 7.5 A | Désembumeurs des rétroviseurs extérieurs |
| 2 | RDI | 25 A | Motoventilateur de refroidissement |
| 3 | (PUSH-AT) | 7.5 A | Module de commande du moteur |
| 4 | ABS NO. 1 | 40 A | ABS |
| 5 | HEATER | 50 A | Système de climatisation |
| 6 | WASHER | 10 A | Lave-glace de pare-brise |
| 7 | WIPER | 30 A | Essuie-glaces de pare-brise |
| 8 | RR DEF | 30 A | Dégivrage de la lunette arrière |
| 9 | (RR FOG) | 10 A | — |
| 10 | D FR DOOR | 25 A | Lève-vitre électrique (côté conducteur) |

| Fusible | | Ampérage | Circuit |
|---------|-------------|----------------|---------------------------------------|
| 11 | (CDS) | 25 A | Motoventilateur de refroidissement |
| 12 | D-OP | 25 A | — |
| 13 | ABS NO. 2 | 25 A | ABS |
| 14 | D FL DOOR | 25 A | Lève-vitre électrique (côté passager) |
| 15 | SPARE | Voir remarque. | Fusible de rechange |
| 16 | SPARE | Voir remarque. | Fusible de rechange |
| 17 | SPARE | Voir remarque. | Fusible de rechange |
| 18 | SPARE | Voir remarque. | Fusible de rechange |
| 19 | SPARE | Voir remarque. | Fusible de rechange |
| 20 | SPARE | Voir remarque. | Fusible de rechange |
| 21 | ST | 7.5 A | Circuit de démarrage |
| 22 | ALT-S | 7.5 A | — |
| 23 | (STR LOCK) | 7.5 A | — |
| 24 | D/L | 20 A | Verrouillage centralisé des portes |
| 25 | ETCS | 15 A | Module de commande du moteur |
| 26 | (AT+B) | 7.5 A | Transmission |
| 27 | (AM2 NO. 2) | 7.5 A | — |
| 28 | EFI (CTRL) | 15 A | Module de commande du moteur |

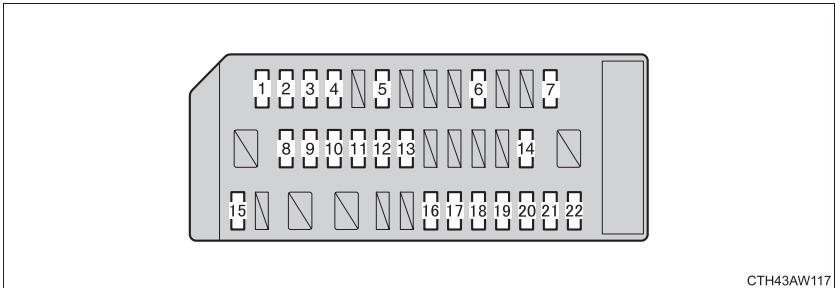
| Fusible | | Ampérage | Circuit |
|---------|-------------|----------|---|
| 29 | EFI (HTR) | 15 A | Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentiel |
| 30 | EFI (IGN) | 15 A | Circuit de démarrage |
| 31 | EFI (+B) | 7.5 A | Module de commande du moteur |
| 32 | HAZ | 15 A | Clignotants, feux de détresse |
| 33 | MPX-B | 7.5 A | Jauges et compteurs |
| 34 | F/PMP | 20 A | Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentiel |
| 35 | IG2 MAIN | 30 A | Système de coussin gonflable SRS, unité de commande du moteur |
| 36 | DCC | 30 A | Éclairage intérieur, télécommande sans fil, ECU principale carrosserie |
| 37 | HORN NO. 2 | 7.5 A | Avertisseur |
| 38 | HORN NO. 1 | 7.5 A | Avertisseur |
| 39 | H-LP LH LO | 15 A | Projecteur côté gauche (feu de croisement) |
| 40 | H-LP RH LO | 15 A | Projecteur côté droit (feu de croisement) |
| 41 | H-LP LH HI | 10 A | Projecteur côté gauche (feu de route) |
| 42 | H-LP RH HI | 10 A | Projecteur côté droit (feu de route) |
| 43 | INJ | 30 A | Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentiel |
| 44 | H-LP WASHER | 30 A | — |

| Fusible | | Ampérage | Circuit |
|---------|-----------|----------|--|
| 45 | AM2 NO. 1 | 40 A | Système de démarrage, module de commande du moteur |
| 46 | EPS | 80 A | Direction assistée électrique |
| 47 | A/B MAIN | 15 A | Système de coussin gonflable SRS |
| 48 | ECU-B | 7.5 A | Télécommande sans fil, ECU principale carrosserie |
| 49 | DOME | 20 A | Éclairage intérieur |
| 50 | IG2 | 7.5 A | Module de commande du moteur |

Remarque

Un exemplaire de rechange de chacun des fusibles suivants est fourni: 7.5 A, 10 A, 15 A, 20 A, 25 A, 30 A.

■ Tableau de bord



CTH43AW117

| Fusible | | Ampérage | Circuit |
|---------|--------------|----------|---|
| 1 | ECU ACC | 10 A | ECU principale carrosserie, rétroviseurs extérieurs arrière |
| 2 | P/POINT No.2 | 15 A | Prise d'alimentation |
| 3 | PANEL | 10 A | Éclairages |
| 4 | TAIL | 10 A | Feux de position |
| 5 | DRL | 10 A | Système d'éclairage de jour |
| 6 | STOP | 7.5 A | Feux stop |
| 7 | OBD | 7.5 A | Système de diagnostic embarqué |
| 8 | HEATER-S | 7.5 A | Système de climatisation |
| 9 | HEATER | 10 A | Système de climatisation |
| 10 | FR FOG LH | 10 A | — |
| 11 | FR FOG RH | 10 A | — |
| 12 | BK/UP LP | 7.5 A | Feux de recul |
| 13 | ECU IG1 | 10 A | ABS, direction assistée électrique |
| 14 | AM1 | 7.5 A | Circuit de démarrage |
| 15 | AMP | 15 A | Système audio |
| 16 | AT UNIT | 15 A | Transmission |
| 17 | GAUGE | 7.5 A | Jauges et compteurs |
| 18 | ECU IG2 | 10 A | Module de commande du moteur |
| 19 | SEAT HTR LH | 10 A | — |
| 20 | SEAT HTR RH | 10 A | — |
| 21 | RADIO | 7.5 A | Système audio |
| 22 | P/POINT No.1 | 15 A | Prise d'alimentation |

■ Après le remplacement d'un fusible

- Si l'éclairage ne s'allume pas après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 319)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge électrique des circuits

Les fusibles ont pour fonction de griller, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.



AVERTISSEMENT

■ Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer un endommagement du véhicule ou des blessures et éventuellement déclencher un incendie.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par un autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
- Ne modifiez ni les fusibles, ni la boîte à fusibles.



NOTE

■ Avant de remplacer les fusibles

Faites élucider et éliminer la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota.

Ampoules

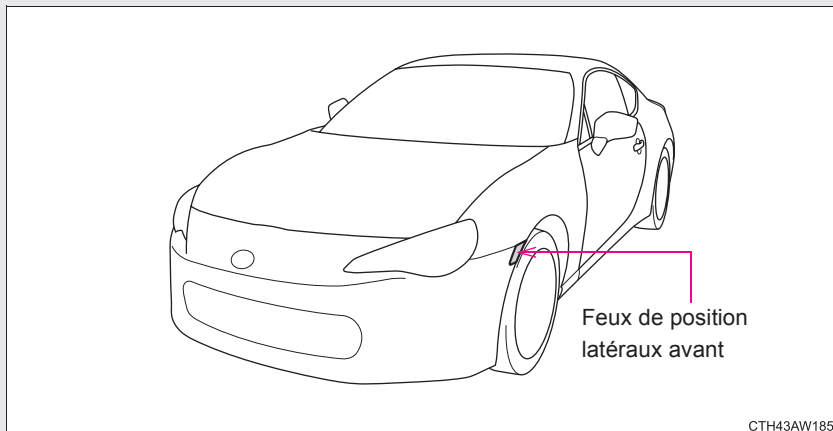
Vous pouvez changer par vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de leur nature. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, faites appel à votre concessionnaire Toyota.

■ Préparation d'une ampoule de rechange

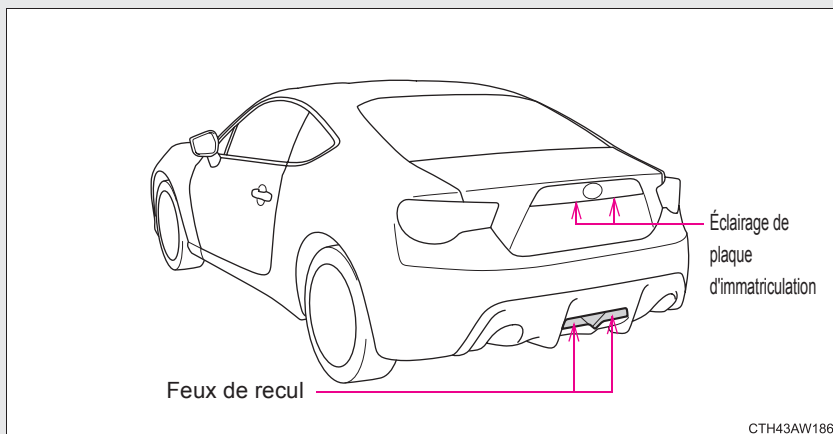
Vérifiez la puissance en watts de l'ampoule à remplacer.

(→P. 392)

■ Emplacement des ampoules à l'avant

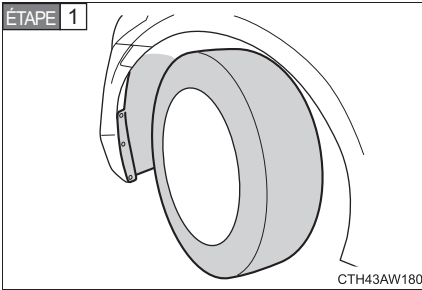


■ Emplacement des ampoules à l'arrière



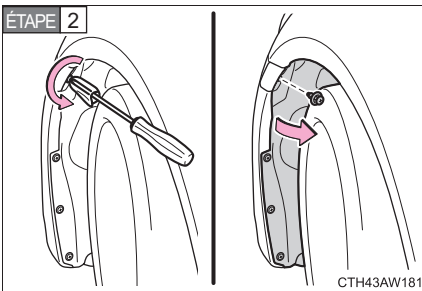
Remplacement des ampoules

■ Feux de position latéraux avant



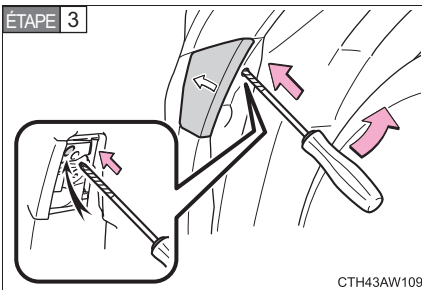
Tournez le volant à l'opposé du feu que vous souhaitez remplacer.

Tournez le volant jusqu'à un point vous permettant de passer facilement la main entre le pneu et la doublure d'aile.



Enlevez les clips et déposez partiellement la doublure d'aile.

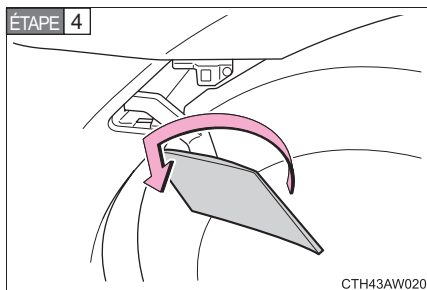
Pour éviter tout dommage au véhicule, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



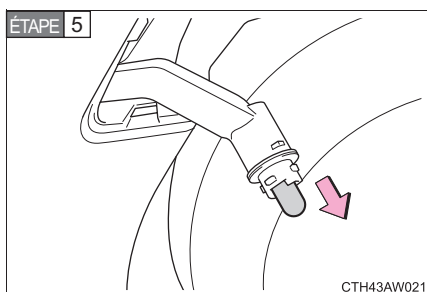
Dégagez le crochet du feu.

Insérez le tournevis dans le trou. En poussant fermement le tournevis vers l'avant, déplacez-le vers l'intérieur du véhicule.

Pour éviter tout dommage au véhicule, enveloppez l'extrémité du tournevis avec du ruban adhésif.



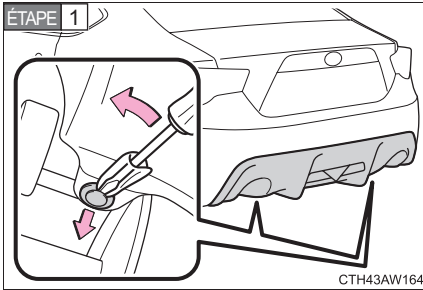
Sortez le feu et tournez l'optique vers la gauche.



Retirez l'ampoule.

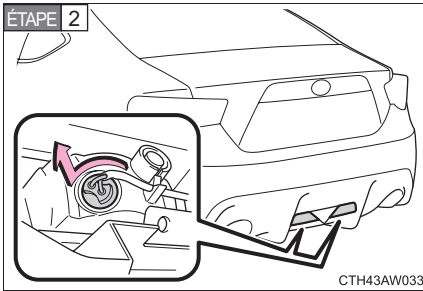
ÉTAPE 6 Lors du remplacement, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Feux de recul

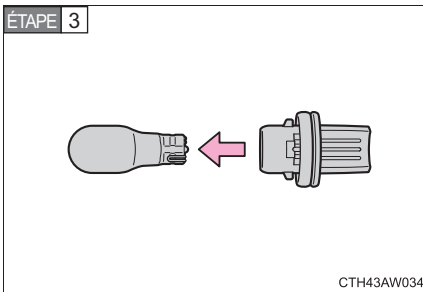


Retirez les clips.

Pour éviter d'endommager le véhicule, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



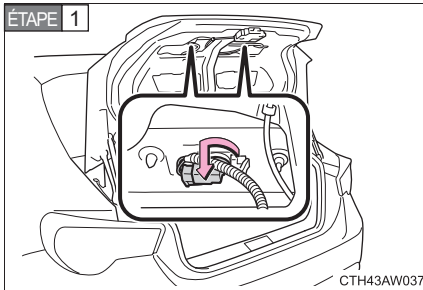
Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



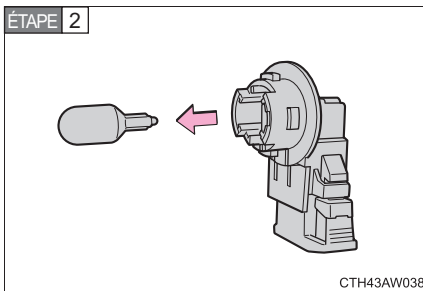
Retirez l'ampoule.

ÉTAPE 4 Lors du remplacement, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Éclairage de plaque d'immatriculation



Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



Retirez l'ampoule.

ÉTAPE 3 Lors du remplacement, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Remplacement des ampoules suivantes

Si l'une des ampoules énumérées ci-dessous est grillée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- Phares
- Feux de stationnement/éclairages de jour
- Clignotants avant
- Feux de stop/arrière
- Feux de stop
- Clignotants arrière
- Feux de gabarit arrière
- Troisième feu stop

■ Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques des feux avant n'indique pas nécessairement une anomalie. Consultez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur des projecteurs.

■ Ampoules à LED

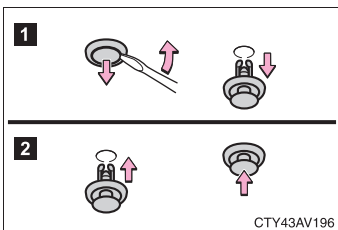
Les phares, feux de stationnement/éclairages de jour, clignotants avant, feux de stop/arrière, feux de stop, clignotants arrière, feux de gabarit arrière et le troisième feu stop sont constitués d'un ensemble de LED. Si l'une des LED vient à griller, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer l'ampoule.

■ Lorsque vous remplacez des ampoules

Toyota recommande d'utiliser des pièces d'origine Toyota, conçues pour ce véhicule.

Certaines ampoules sont connectées à des circuits conçus pour prévenir les surtensions, des pièces autres que celles d'origine ou non conçues pour ce véhicule peuvent ne pas fonctionner.

■ Dépose et installation du clip de fixation de couvre-bagages



1 Dépose

2 Installation



AVERTISSEMENT

■ Remplacement des ampoules

- Éteignez les feux. N'essayez pas de remplacer une ampoule immédiatement après l'arrêt des éclairages. Les ampoules deviennent très chaudes et peuvent provoquer des brûlures.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsqu'il est nécessaire de maintenir la partie en verre, prenez et maintenez à l'aide d'un chiffon sec pour éviter de mettre de l'humidité et de l'huile sur l'ampoule. De plus, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater ou de se briser.
- Installez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de dommage provoqué par la chaleur, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'éclairage. Cela pourrait endommager l'éclairage ou causer une accumulation de condensation à l'intérieur de l'optique.

■ Remplacement des feux de recul

Arrêtez le moteur et attendez jusqu'à ce que les tuyaux d'échappement aient suffisamment refroidi. Ces feux sont situés à proximité du tuyau d'échappement et vous risquez de vous brûler si vous le touchez quand il est chaud.

■ Pour prévenir tout risque de dommage ou d'incendie

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème

5

5-1. Informations essentielles

| | |
|--|-----|
| Feux de détresse | 328 |
| Remorquage du véhicule..... | 329 |
| Si vous suspectez un problème..... | 338 |
| Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation..... | 339 |

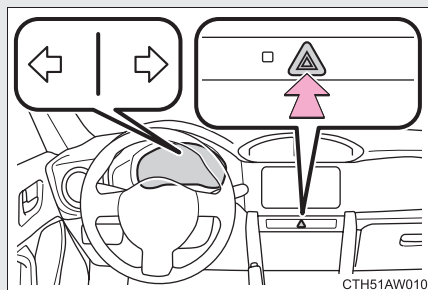
5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

| | |
|--|-----|
| Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche..... | 340 |
| Si vous avez un pneu crevé | 351 |
| Si le moteur ne démarre pas | 362 |
| Si le levier de vitesses est bloqué sur P..... | 364 |
| Si vous perdez vos clés ... | 365 |
| Si la batterie est déchargée | 366 |
| Si le véhicule chauffe | 370 |
| Si votre véhicule est bloqué | 374 |
| Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence | 376 |

5-1. Informations essentielles

Feux de détresse

Les feux de détresse servent à prévenir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur une route à cause d'une panne etc.



Appuyez sur le bouton.

Tous les clignotants clignotent.
Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le bouton.

■ Feux de détresse

Si les feux de détresse sont utilisés pendant une longue période alors que le moteur est arrêté, la batterie risque de se décharger.

Remorquage du véhicule

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, nous vous recommandons de le faire faire par votre concessionnaire Toyota ou par un service de remorquage à l'aide d'une dépanneuse ou d'un camion muni d'une plate-forme.

Utilisez un système de chaîne de sécurité pour tout remorquage, et respectez toutes les réglementations et lois en vigueur.

Si vous remorquez par l'arrière, les roues avant du véhicule et ses essieux doivent être en bonne état. (→P. 336)

S'ils ont subi des dommages, utilisez un chariot de remorquage ou une dépanneuse à plateau.

Avant de remorquer

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de transmission. Consultez votre concessionnaire Toyota avant de remorquer.

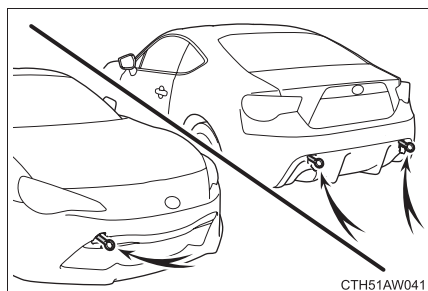
- Le moteur tourne, mais le véhicule ne roule plus.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage de secours

Si aucune dépanneuse n'est disponible en cas d'urgence, votre véhicule peut être temporairement remorqué à l'aide d'un câble ou d'une chaîne attaché(e) à l'anneau de remorquage d'urgence. Ceci ne doit être réalisé que sur des routes goudronnées et sur de courtes distances à faible vitesse.

Un conducteur doit se trouver dans le véhicule afin de tourner et d'actionner les freins. Les roues, le groupe motopropulseur, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

Pour les véhicules avec transmission automatique, seul l'anneau de remorquage avant doit être utilisé.



Anneau de remorquage

■ Avant tout remorquage

ÉTAPE 1 Desserrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur N.

ÉTAPE 3 Mettez le contacteur de démarrage sur “ACC” (moteur arrêté) ou “ON” (moteur en marche).

■ Si vous remorquez un véhicule

Ne remorquez jamais un autre véhicule. Si vous êtes obligé de remorquer un véhicule en panne, évitez dans tous les cas si celui-ci est plus lourd que votre véhicule. N'essayez pas non plus de tirer un véhicule tombé dans un fossé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions pour le remorquage

- Soyez extrêmement prudent lorsque vous remorquez le véhicule. Évitez les départs impromptus et les manœuvres de conduite erratiques, sources de contraintes excessives sur les œillets de remorquage, les câbles ou les chaînes. Prenez toujours garde aux obstacles environnants et aux autres véhicules pendant le remorquage.
- Lorsque le moteur est arrêté, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manoeuvre beaucoup plus difficile.

 NOTE**■ Pour éviter d'occasionner des dommages sérieux à la transmission (véhicules avec transmission automatique)**

Ne remorquez jamais un véhicule par l'arrière, avec les quatre roues au sol. La transmission risquerait en effet de subir de graves dommages.

■ Pour éviter de causer des dommages au véhicule

● Lors du remorquage du véhicule, respectez les consignes suivantes:

- N'utilisez pas de câble métallique
- Conservez la vitesse du véhicule en dessous de 20 mph (30 km/h) et le remorquage ne doit pas aller au-delà de 19 miles (30 km)
- Remorquez le véhicule orienté vers l'avant
- N'accrochez pas le câble sur la suspension du véhicule et ainsi de suite

● Ne remorquez pas d'autres véhicules, de bateaux (remorques), etc., étant plus lourds que ce véhicule.

■ Lors d'un remorquage dans une longue descente

Utilisez une dépanneuse à panier ou un camion à plate-forme.
(→P. 336, 337)

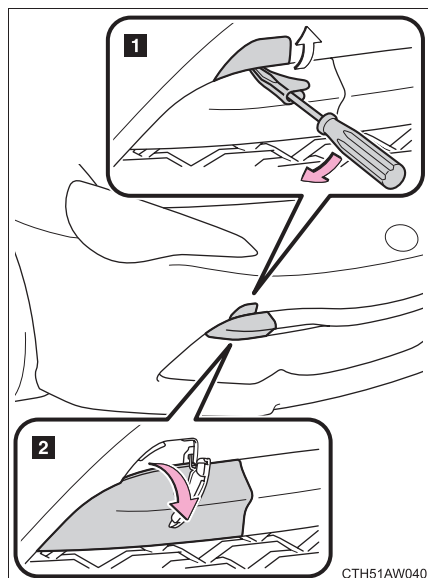
Si une dépanneuse à panier ou un camion à plate-forme n'est pas utilisé, les freins peuvent surchauffer, avec pour conséquence la dégradation de leurs performances.

Installation d'un anneau de remorquage

ÉTAPE 1 Retirez le(s) cache(s) d'anneau.

Pour éviter d'endommager le véhicule, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

Avant

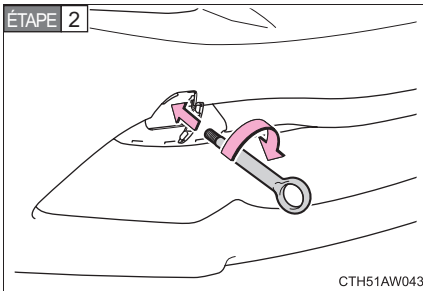
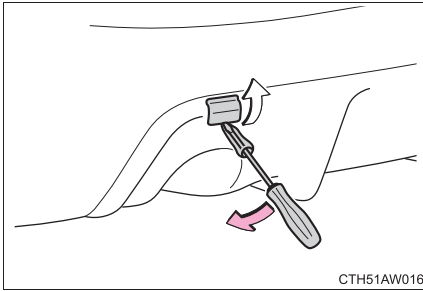


Retirez le cache supérieur à l'aide d'un tournevis plat et tirez le cache inférieur vers l'extérieur à la main pour le retirer.

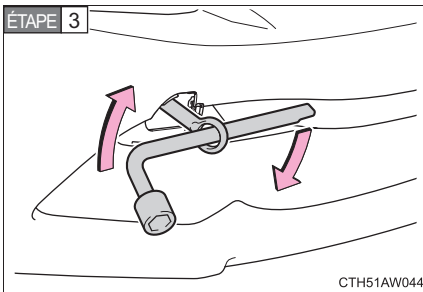
1 Cache supérieur

2 Cache inférieur

Arriere



Insérez l'anneau de remorquage dans le trou et serrez partiellement à la main.



Vissez fermement l'anneau de remorquage à l'aide d'une clé d'écrou de roue.

■ Emplacement de l'anneau de remorquage de secours

→P. 351

 **AVERTISSEMENT**

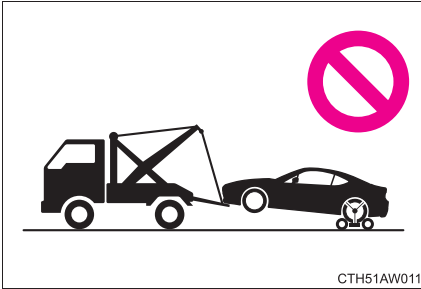
■ **Montage des anneaux de remorquage sur le véhicule**

Assurez-vous que l'œillet de remorquage est installé correctement.

Si tel n'est pas le cas, l'œillet peut se détacher pendant le remorquage. Cela pourrait provoquer des accidents avec des blessures graves, voire la mort.

■ **Après le remorquage**

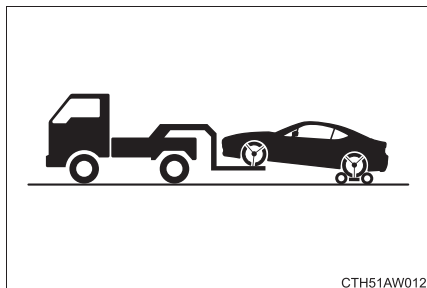
- Retirez toujours l'anneau de remorquage. Le non-respect de cette consigne pourrait faire dysfonctionner les coussins gonflables SRS dans le cas d'une collision frontale.
- Retirez toujours les anneaux de remorquage. À défaut de quoi, le système d'arrêt de la pompe à carburant risque de ne pas fonctionner correctement si le véhicule subit un impact de l'arrière.

Remorquage avec une dépanneuse à palan **NOTE****■ Pour éviter d'occasionner des dommages à la carrosserie**

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

Remorquage avec une dépanneuse à paniers

Par l'avant

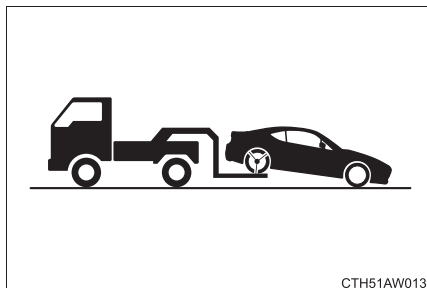


Véhicules équipés d'une transmission automatique: Placez un chariot de remorquage sous les roues arrière.

Véhicules avec transmission manuelle: Il est recommandé de placer des chariots de remorquage sous les roues arrière.

En cas de remorquage sans chariot, desserrez le frein de stationnement et positionnez le levier de vitesses sur N.

Par l'arrière



Mettez le contacteur de démarrage sur la position "ACC" afin de débloquer le volant de direction.

 NOTE

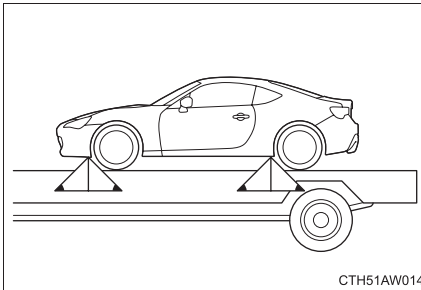
■ **Pour éviter tout dommage grave à la transmission en cas de remorquage avec une dépanneuse à panier (véhicules avec transmission automatique)**

Ne remorquez jamais le véhicule par l'avant, avec les roues arrière au sol.

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule**

- Ne remorquez pas le véhicule par l'arrière avec la clé de contact retirée ou le contacteur de démarrage sur la position "LOCK". Le verrou de direction n'est pas suffisamment robuste pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Une fois les roues arrière levées, vérifiez que la garde au sol est suffisante à l'extrémité opposée du véhicule. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage par l'arrière.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau



Si vous arrimez votre véhicule avec des chaînes ou des câbles, l'angle qu'ils forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, sous peine d'endommager le véhicule.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'une révision. Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

■ Symptômes visibles

- Fuite de liquide sous le véhicule
(La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après utilisation de cette dernière.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- L'aiguille de la jauge de température du liquide de refroidissement moteur indique en permanence une température supérieure à la normale

■ Symptômes audibles

- Changements de sonorité de l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du moteur

■ Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou son fonctionnement est irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule dévie fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule dévie fortement d'un côté sur une route de niveau
- Perte d'efficacité des freins, pédale molle ou touchant presque le plancher

Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation

Lorsque le véhicule subit un impact dans un accident, etc. le système d'arrêt de la pompe à carburant fonctionne pour stopper l'alimentation en carburant afin de minimiser les fuites de carburant.

Procédez comme suit pour pouvoir redémarrer le moteur après le déclenchement de ce dispositif.

ÉTAPE 1 Mettez le contacteur de démarrage sur "ACC" ou "LOCK".

ÉTAPE 2 Redémarrez le moteur.



NOTE

■ Avant de démarrer le moteur

Inspectez le sol sous le véhicule.

Si vous remarquez la présence de carburant sur le sol, le système d'alimentation en carburant a été endommagé et nécessite d'être réparé. Ne redémarrez pas le moteur.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche...

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Si un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, cela ne signifie pas nécessairement que le système correspondant est en panne.

Arrêtez tout de suite le véhicule. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

L'alerte suivante indique l'existence possible d'un problème dans le système de freinage. Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

| Témoin d'alerte | Nature/Explications |
|--------------------------|--|
| (États-Unis) (Canada) | Témoin d'alerte de système de freinage <ul style="list-style-type: none">• Insuffisance de liquide de frein• Anomalie dans le système de freinage Ce témoin est également allumé lorsque le frein de stationnement est serré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement. |








Arrêtez tout de suite le véhicule.



L'alerte suivante indique un éventuel dommage du véhicule susceptible d'entraîner un accident. Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

| Témoin d'alerte | Nature/Explications |
|-----------------|--|
| | Témoin d'alerte du circuit de charge Signale la présence d'une anomalie dans le circuit de charge du véhicule. |
| | Témoin d'alerte de pression d'huile moteur basse Signale que la pression d'huile moteur est trop basse. |

Faites contrôler le véhicule dans les plus brefs délais.

Négliger de faire rechercher la cause des alertes suivantes peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

| Témoin d'alerte | Nature/Explications |
|---|---|
|  CHECK (États-Unis)  (Canada) | Témoin indicateur de dysfonctionnement Signale la présence d'une anomalie dans: <ul style="list-style-type: none"> • Le système de gestion électronique du moteur; • Le système de commande électronique de l'accélérateur; • Le système de gestion électronique de la transmission automatique. |
|  | Témoin d'alerte SRS Signale la présence d'une anomalie dans: <ul style="list-style-type: none"> • Le système de coussin gonflable SRS; • Le système de prétensionneurs de ceinture de sécurité; • Le système de classification des occupants du siège passager avant. |
|  ABS (États-Unis)  (Canada) | Témoin d'alerte ABS Signale la présence d'une anomalie dans: <ul style="list-style-type: none"> • L'ABS; • Le système d'aide au freinage d'urgence. |
|  | Témoin d'alerte de direction assistée électrique (signal sonore) Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction assistée électrique). |
|  | Témoin de perte d'adhérence Signale la présence d'une anomalie dans: <ul style="list-style-type: none"> • Le système VSC; • Le système TRAC; • Le système d'aide au démarrage en côte. |

| Témoin d'alerte | Nature/Explications |
|--|---|
|  | <p>Témoin d'avertissement du correcteur automatique d'assiette des phares</p> <p>Indique un dysfonctionnement du correcteur automatique d'assiette des phares.</p> |
|  <p>(S'allume en jaune)</p> | <p>Témoin indicateur de régulateur de vitesse</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans le système de régulateur de vitesse.</p> |

■ **Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule**

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
Si c'est le cas, faites le plein dans les plus brefs délais.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin d'anomalie s'éteindra après plusieurs trajets.

Si le témoin d'anomalie ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dans les délais les plus brefs.

■ **Témoin d'alerte SRS**

→P. 109

■ **Témoin d'alerte de direction assistée électrique (signal sonore)**

Le témoin d'alerte de direction assistée électrique pourrait s'allumer et le signal sonore pourrait se déclencher lorsque la tension est basse ou est en baisse.

 **AVERTISSEMENT**





■ **Lorsque le témoin d'alerte de direction assistée électrique s'allume**



Le volant peut devenir extrêmement lourd.

Si le volant devient plus lourd que d'habitude, tenez-le fermement et manœuvrez-le plus fortement qu'à l'accoutumée.

Appliquez les procédures de correction.

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le témoin d'alerte s'éteint.

| Témoin d'alerte | Nature/Explications | Procédure de correction |
|--|---|--|
|  | Témoin d'alerte de porte ouverte Signale qu'une porte ou que le coffre est mal fermé. | Vérifiez que les deux portes latérales et le coffre sont fermés. |
|  | Témoin d'alerte de niveau de carburant insuffisant Carburant restant (approximativement 1,8 gal. [7,0 L, 1,5 Imp. gal.] ou moins) | Refaites le plein du véhicule. |
|  (Au combiné d'instruments) | Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur (signal sonore)*¹ Avertit le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. | Attachez la ceinture de sécurité. |
|  (Sur la console centrale) | Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant (signal sonore)*² Avertit le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. | Attachez la ceinture de sécurité. |

| Témoin d'alerte | Nature/Explications | Procédure de correction |
|---|---|---|
|  | Témoin d'alerte de pression des pneus | |
| | <p>Lorsque le témoin s'allume: Pneus sous-gonflés, par exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> • Causes naturelles (→P. 346) • Pneu à plat (→P. 351) | <p>Ajustez la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié.</p> <p>Le témoin s'éteint après quelques minutes. Au cas où le témoin ne s'éteindrait pas même après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.</p> |
| | <p>Témoin allumé en continu après avoir clignoté pendant environ une minute: Anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques (→P. 347)</p> | <p>Faites contrôler le système par votre concessionnaire Toyota.</p> |
|  | Témoin d'alerte de température de liquide de transmission automatique (sur modèles équipés) Signale une surchauffe du liquide de la transmission automatique. | <p>Arrêtez le véhicule à un emplacement sûr et mettez le levier de vitesse sur P.</p> <p>Si le témoin s'éteint après un court instant le véhicule peut être conduit à nouveau. Si le témoin reste allumé, contactez votre concessionnaire Toyota.</p> |

***1: Signal sonore de ceinture de sécurité conducteur:**

Le signal sonore de ceinture de sécurité conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Dès lors que vous mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ON", le signal sonore se déclenche et reste actif pendant 6 secondes. Si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h), le signal sonore se déclenche une fois. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 24 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

***2: Signal sonore de ceinture de sécurité passager avant:**

Le signal sonore de ceinture de sécurité passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Le signal sonore se déclenche une fois si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h). Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 24 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

■ Capteur d'occupation du siège passager avant, témoin et signal sonore de rappel de ceinture de sécurité passager

- Si vous posez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation peut déclencher le clignotement du témoin d'alerte et le signal sonore, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

■ Lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Vérifiez la pression de gonflage des pneus et corrigez à la valeur préconisée.

■ **Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer à cause de circonstances naturelles**

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer à cause de circonstances naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression de gonflage liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'alerte s'éteigne (après quelques minutes).

■ **Lorsqu'une crevaison nécessite l'utilisation de la roue de secours**

La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'alerte de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteindra après quelques minutes.

■ **Si le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus est inopérant**

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques est inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage.
- Si le code d'identification des valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage n'est pas enregistré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus.
- Si les pneus sont gonflés à 55 psi (380 kPa, 3,87 kgf/cm² ou bar) ou plus.

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques risque d'être inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Si des appareils ou équipements électroniques utilisant des fréquences radio voisines sont à proximité.
- Si un poste de radio utilisant des fréquences similaires est utilisé dans le véhicule.

- Installation sur les vitres d'un film teinté faisant obstacle aux ondes radio.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
- Si d'autres jantes que celles d'origine Toyota sont utilisées. (Même si vous utilisez des jantes d'origine Toyota, il se peut que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne fonctionne pas correctement avec certains types de pneumatiques.)
- Si vous utilisez des chaînes à neige.
- Si vous placez dans le coffre un objet métallique de grande taille susceptible de perturber la réception du signal.

■ **Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir cligné pendant environ une minute**

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir cligné pendant environ une minute quand vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON", faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

 **AVERTISSEMENT**

■ **Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume**

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneumatique est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneumatique crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manoeuvre ou freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ **Si un éclatement de pneumatique ou une fuite d'air soudaine se produit**

Il peut arriver que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne s'active pas tout de suite.

 **AVERTISSEMENT****■ Entretien des pneumatiques**

Chaque pneu, y compris celui de secours (si équipé), devrait être vérifié une fois par mois à froid et gonflé à la pression recommandée par le fabricant sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneumatiques de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (TPMS-tire pressure warning system) qui allume un témoin de pression insuffisante de gonflage des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneu(s) est/sont insuffisamment gonflé(s). Lorsque le voyant de pression insuffisante de gonflage des pneumatiques (témoin d'alerte de pressions des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneumatiques dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneumatique nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter le manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'est pas suffisant pour déclencher l'allumage du témoin TPMS de basse pression de gonflage (témoin d'alerte de pression des pneus).

 **AVERTISSEMENT**

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage TPMS (tire pressure warning system) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (tire pressure warning system) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus). Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant 1 minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule, tant que l'anomalie existe. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, cela indique que le système risque de n'être pas capable de détecter ou signaler comme il le devrait une pression de gonflage insuffisante.

Après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues de votre véhicule, vérifiez toujours l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) pour vous assurer que le pneu ou la roue de remplacement ou de rechange permet au TPMS (tire pressure warning system) de continuer à fonctionner normalement. Si vous remplacez une ou plusieurs pneus ou roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) pour vous assurer qu'un pneu ou une jante de remplacement n'empêche pas le système TPMS (tire pressure warning system) de continuer à fonctionner normalement.

 **NOTE**

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus

N'installez pas de pneus de spécifications ou de fabricant différents, car le système d'avertissement de pression des pneus risque de ne pas fonctionner correctement.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

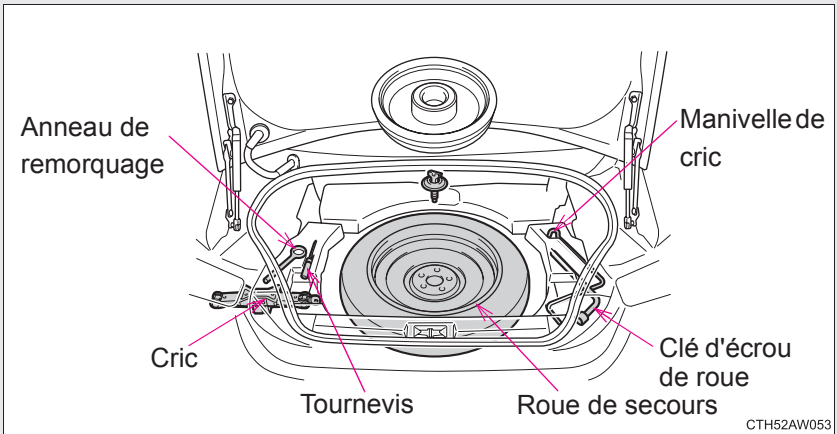
Si vous avez un pneu crevé

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Une roue crevée peut être remplacée par la roue de secours.

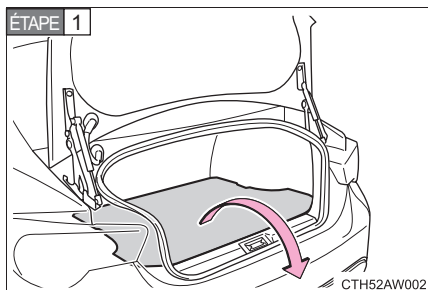
■ Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le levier de vitesses sur P (véhicules avec transmission automatique) ou sur R (véhicules avec transmission manuelle).
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse. (→P. 328)

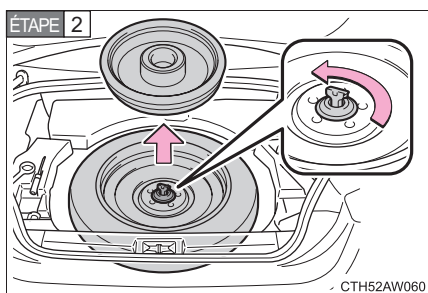
■ Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage



Accès à la roue de secours



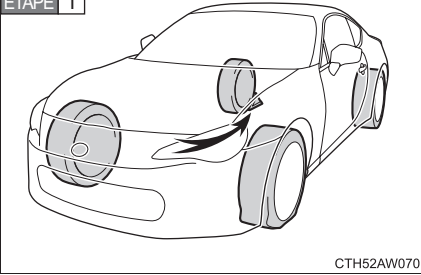
Retirez le tapis de coffre.



Retirez la protection de la roue de secours, puis desserrez l'écrou de maintien central de la roue de secours.

Remplacement d'une roue crevée

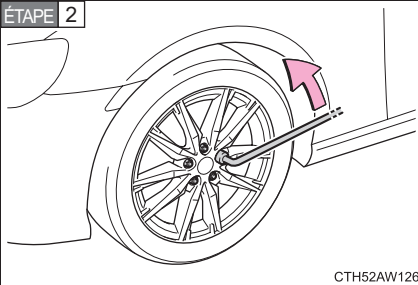
ÉTAPE 1



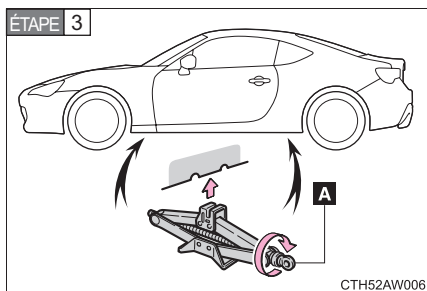
Calez les roues.

| Roue crevée | | Position des cales de roue |
|-------------|-------------|---------------------------------|
| Avant | Côté gauche | Derrière la roue arrière droite |
| | Côté droit | Derrière la roue arrière gauche |
| Arrière | Côté gauche | Devant la roue avant droite |
| | Côté droit | Devant la roue avant gauche |

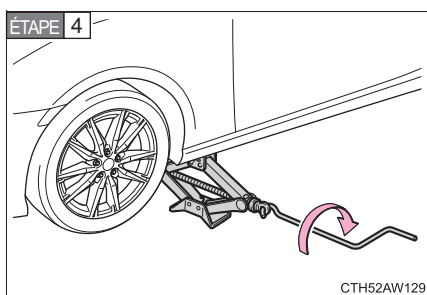
ÉTAPE 2



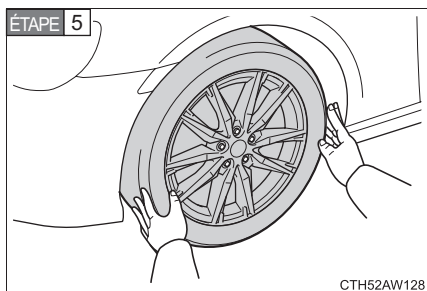
Desserrez légèrement les écrous de roue (d'un tour).



Tournez la partie "A" du cric à la main jusqu'à amener l'encoche au contact du point de levage du bas de caisse.



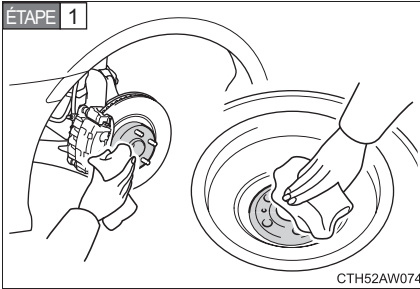
Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

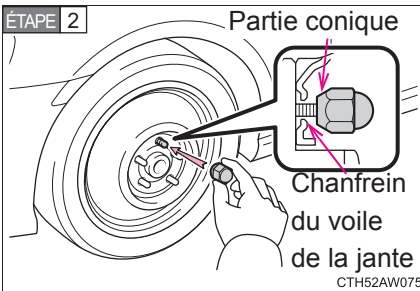
Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.

Montage de la roue de secours



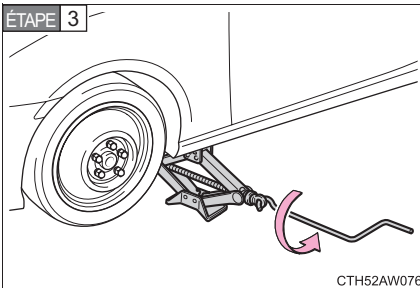
Nettoyez les portées de la roue de toute présence de boue ou de corps étrangers.

Toute présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule et de faire tomber la roue du véhicule.

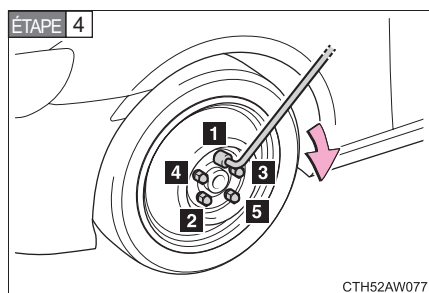


Montez la roue de secours et vissez les écrous à la main jusqu'à les serrer à peine.

Serrez les écrous de roue jusqu'au contact de leur partie conique avec le chanfrein du voile de la jante.



Reposez le véhicule au sol.



Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à deux ou trois reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:

89 ft•lbf (120 N•m, 12,2 kgf•m)

ÉTAPE 5 Rangez soigneusement la roue crevée, le cric et tous les outils.

■ **La roue de secours compacte**

● La roue de secours compacte est reconnaissable au marquage "TEMPORARY USE ONLY" moulé sur son flanc.

N'utilisez la roue de secours compacte que temporairement et en cas d'urgence.

● Assurez-vous de contrôler la pression de la roue de secours compacte. (→P. 391)

■ **En cas d'utilisation de la roue de secours compacte**

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage, le système ne peut pas vous alerter d'un éventuel sous-gonflage de celle-ci. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'alerte de pression des pneus s'est allumé, le témoin reste allumé.

■ **Si vous avez un pneu arrière crevé**

Montez la roue de secours compacte à l'avant du véhicule. Suivez les étapes suivantes.

ÉTAPE 1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue avant.

ÉTAPE 2 Remplacez la roue arrière crevée par la roue avant que vous venez de démonter du véhicule.

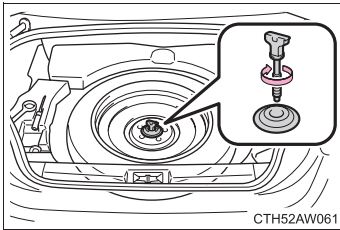
■ **Après avoir terminé le changement de roue**

Il faut réinitialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 288)

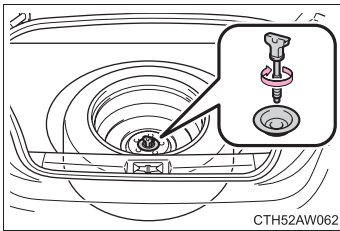
■ **Stockage du pneu**

Installez toujours l'écrou de maintien central comme indiqué dans l'illustration ci-dessous.

Roue de secours compacte



Sauf la roue de secours compacte



 **AVERTISSEMENT**

■ **Utilisation du cric**

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric aux seules fins de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule lorsque vous remplacez un pneu crevé.
Ne l'utilisez pas sur un autre véhicule et n'utilisez pas un autre type de cric pour remplacer une roue sur ce véhicule.
- Vérifiez à chaque fois que le cric est bien en place sur le point de levage.
- Ne glissez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsque celui-ci est sur cric.
- Ne laissez pas le moteur en marche et ne le démarrez pas non plus lorsque le véhicule est sur cric.
- Ne mettez pas le véhicule sur le cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.

Veillez tout particulièrement à vous assurer que toute personne travaillant sur le véhicule ou à proximité directe ne risque pas d'être blessée lorsque vous reposez le véhicule au sol.

**AVERTISSEMENT****■ Remplacement d'une roue crevée**

- Ne touchez pas aux disques de freins ou aux zones proches du système de freinage immédiatement après utilisation du véhicule. Après utilisation du véhicule les disques de freins et les zones proches du système de freinage sont extrêmement chauds. Si vous effleurez ces zones avec vos mains, vos pieds ou une quelconque partie de votre corps alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.
- Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.
 - Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 89 ft•lbf (120 N•m, 12,2 kgf•m).
 - Lors de la pose d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
 - Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons, des filetages ou de leur logement, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur. (→P. 302)

 **AVERTISSEMENT**

■ **En cas d'utilisation de la roue de secours compacte**

- Sachez que la roue de secours compacte a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas deux roues de secours compactes à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue normale.
- Évitez les accélérations soudaines, les virages brusques, les freinages imprévus et les changements de rapport déclenchant le frein moteur.
- Montez la roue de secours compacte sur une roue avant.

■ **Lorsque vous rangez la roue de secours compacte**

Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autre entre la roue de secours compacte et la carrosserie du véhicule.

■ **Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte**

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. Le non-respect de cette précaution peut entraîner un accident grave, voire mortel.

■ **Lorsque la roue de secours est montée**

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- Assistance au freinage & ABS
- VSC
- TRAC
- EPS
- Régulateur de vitesse
- LSD

 NOTE**■ Ne roulez pas avec un pneu à plat.**

Ne conduisez pas avec un pneu à plat.

Conduire, même sur une courte distance, avec un pneu à plat peut causer des dommages irréparables au pneu et à la jante.

■ Attention au franchissement des obstacles lorsque vous roulez avec la roue de secours.

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur une route déformée.

■ Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte

Ne fixez pas de chaînes sur la roue de secours compacte.

Les chaînes peuvent endommager la carrosserie du véhicule et nuire à la conduite.

■ Lorsque vous remplacez les pneumatiques

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage des pneus

Quand vous réparez un pneu avec un liquide d'étanchéité, il peut arriver que la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un liquide d'étanchéité, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire agréé Toyota ou tout autre atelier d'entretien/réparation qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage.

(→P. 288)

■ Rangement du cric

Lorsque vous rangez le cric dans son support, assurez-vous que la partie où vous devez fixer la poignée du cric pointe vers l'intérieur du coffre. Ne pas le faire peut endommager la carrosserie du véhicule.

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur ne démarre pas alors que vous respectez la procédure normale de démarrage (→P. 150), envisagez chacun des cas de figure suivants.

■ **Le moteur refuse de démarrer alors que le démarreur fonctionne normalement.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes.

- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.

Refaites le plein du véhicule.

- Le moteur est probablement noyé.

Essayez de redémarrer le moteur une fois de plus en suivant correctement les procédures de démarrage. (→P. 150)

- Il y a peut-être une anomalie dans le système antidémarrage. (→P. 66)

■ **Le démarreur semble manquer de puissance, les éclairages intérieurs et les projecteurs sont faibles, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas ou produit un son étouffé.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes.

- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 366)

- Les bornes de la batterie sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

■ **Le démarreur ne fonctionne pas, les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes.

- L'un des câbles de batterie ou les deux sont peut-être débranchés.
- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 366)

Consultez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si le levier de vitesses est bloqué sur P (véhicules avec transmission automatique)

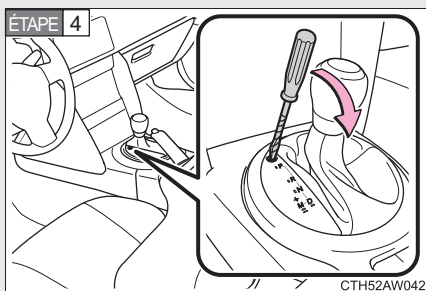
Si vous n'arrivez pas à manoeuvrer le levier de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible qu'il y ait une anomalie dans le dispositif de commande de verrouillage du levier (système de sécurité destiné à empêcher toute manoeuvre accidentelle du levier de vitesses). Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Les étapes suivantes doivent être utilisées comme des mesures d'urgence dans le but de s'assurer que le levier de vitesse peut-être actionné.

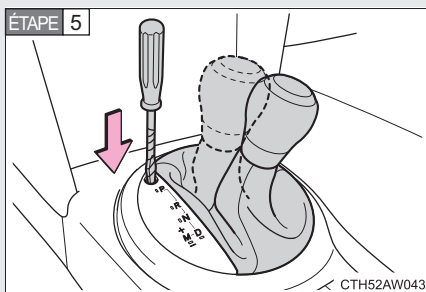
ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le contacteur de démarrage sur la position "ACC".

ÉTAPE 3 Appuyez sur la pédale de frein.



Faites lever sur le cache avec un tournevis plat ou équivalent.



Appuyez sur le bouton de déverrouillage du levier de vitesses.

Vous pouvez manoeuvrer le levier de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés d'origine. Vous devez pour cela lui fournir une clé principale et le numéro figurant sur la languette de numéro de clé.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

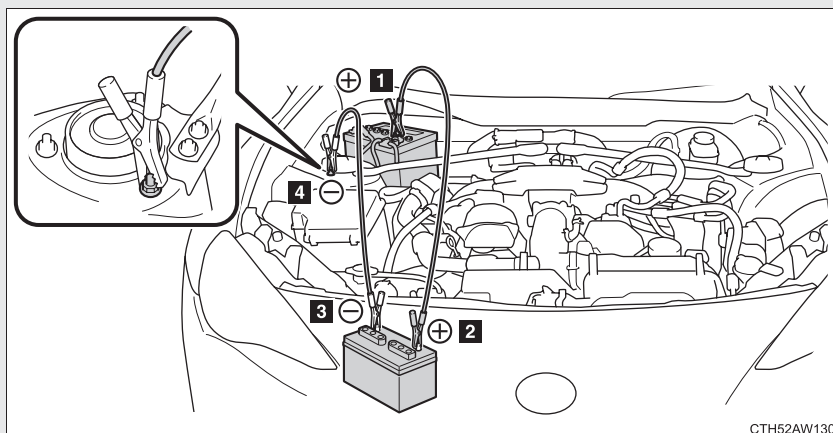
Si la batterie est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le moteur malgré la décharge complète de la batterie.

Vous pouvez appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage (câbles à booster) et un second véhicule à disposition équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

ÉTAPE 1 Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:



- 1** Borne positive (+) de la batterie de votre véhicule
- 2** Borne positive (+) de la batterie du second véhicule
- 3** Borne négative (-) de la batterie du second véhicule
- 4** Connectez le câble de démarrage à la masse de votre véhicule comme indiqué sur la figure.

ÉTAPE 2 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de votre véhicule.

ÉTAPE 3 Maintenez le régime moteur du second véhicule et mettez le contacteur de démarrage sur "ON", puis démarrez le moteur du véhicule.

ÉTAPE 4 Sitôt le moteur démarré, débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.

Une fois le moteur démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dès que possible.

■ Démarrage du moteur lorsque la batterie est déchargée

Le moteur ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ Pour éviter la décharge complète de la batterie

- Éteignez les projecteurs et le système de climatisation lorsque le moteur est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez longtemps à vitesse réduite, pour cause d'encombrements, etc.

■ Recharge de la batterie

La batterie se décharge progressivement, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie peut se décharger, et le moteur peut ne plus démarrer. (La batterie se recharge automatiquement pendant la marche du véhicule.)

AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie ne prennent feu.

- Assurez-vous que le câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec une autre borne que celle prévue.
- Ne laissez pas les câbles de démarrage entrer en contact avec les bornes "+" et "-".
- N'exposez pas la batterie à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou d'allume-cigares à proximité.

■ Précautions à prendre avec la batterie

La batterie renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie.

- Si vous avez à intervenir sur la batterie, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie.
- Dans le cas d'un contact avec du liquide de batterie avec la peau ou les yeux, nettoyez immédiatement la zone à l'eau et prenez un avis médical. Maintenez une éponge ou un tissu humide sur la zone touchée, jusqu'à obtention d'un avis médical.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie.

■ Pour éviter de causer des dommages au véhicule

N'essayez pas de démarrer le véhicule en le poussant ou en le tractant, car le convertisseur catalytique 3 voies risquerait de surchauffer et de provoquer un incendie.

 NOTE**■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Prenez garde à ce que les câbles de démarrage ne se prennent pas dans le motoventilateur de refroidissement ou dans une courroie d'entraînement, lorsque vous les branchez ou débranchez.

■ Lorsque vous fermez les portes

Tout en poussant la vitre de porte vers l'intérieur du véhicule, fermer lentement la porte.

Parce que la fonction d'ouverture/fermeture de la vitre latérale liée au système de fermeture de la porte ne fonctionnera pas, la vitre peut interférer avec la carrosserie du véhicule, et potentiellement rayer celle-ci ou la vitre, voir la briser.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si le véhicule chauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

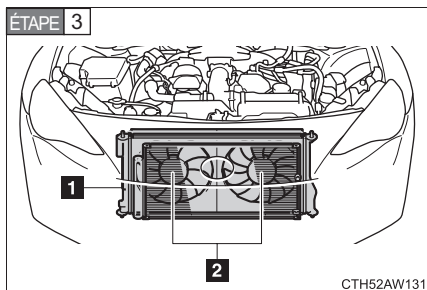
- L'aiguille de la jauge de température de liquide de refroidissement moteur (→P. 166) entre dans la zone rouge ou une perte de puissance du moteur est constatée. (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Procédures de rectification

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et désactivez le système de climatisation, puis arrêtez le moteur.

ÉTAPE 2 Si vous voyez de la vapeur: Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.

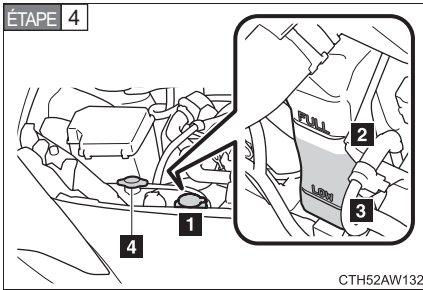
Si vous ne voyez pas de vapeur: Soulevez le capot avec précaution.



Une fois le moteur suffisamment refroidi, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.

- 1** Radiateur
- 2** Ventilateurs de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.



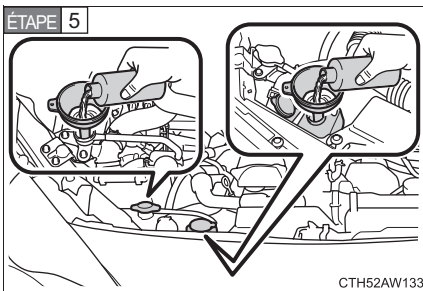
Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du réservoir.

1 Réservoir

2 "FULL"

3 "LOW"

4 Bouchon du radiateur



Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.

ÉTAPE 6 Démarrez le moteur et activez le système de climatisation pour vérifier que les ventilateurs de refroidissement du radiateur fonctionnent et pour vérifier l'absence de fuites de liquide de refroidissement au niveau du radiateur ou des flexibles.

Les ventilateurs fonctionnent lorsque le système de climatisation est activé immédiatement après le démarrage à froid. Confirmez que les ventilateurs sont en marche en vérifiant le son des ventilateurs et le débit d'air. S'il vous est difficile de vérifier ceci, mettez le système de climatisation sur marche et arrêt de manière répétée.

(Les ventilateurs peuvent ne pas fonctionner à des températures en dessous de zéro.)

ÉTAPE 7 Si les ventilateurs ne sont pas en marche:

Arrêtez le moteur immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si les ventilateurs sont en marche:

Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

 **AVERTISSEMENT**

■ Pour éviter un accident ou des blessures pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant, ce qui risque d'occasionner de graves blessures, par exemple des brûlures.
- N'approchez pas vos mains et vos vêtements (en particulier une cravate, une écharpe ou un cache-nez) des ventilateurs et des courroies. À défaut, vos mains ou vos vêtements peuvent se retrouver coincés, ce qui peut occasionner des blessures graves.
- Ne desserrez pas le bouchon du radiateur et le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le moteur sont chauds. De graves blessures telles que des brûlures pourraient être provoquées par un rejet de vapeur et de liquide de refroidissement brûlants sous pression.

 NOTE**■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur**

Patiencez jusqu'à ce que le moteur refroidisse avant d'ajouter du liquide de refroidissement moteur.

Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement, ajoutez-le doucement. L'ajout trop rapide de liquide de refroidissement froid dans le moteur chaud peut endommager le moteur.

■ Pour éviter d'endommager le système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière etc.).
- N'utilisez pas d'additifs de refroidissement.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

ÉTAPE 1 Arrêtez le moteur. Serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P (véhicules avec transmission automatique) ou sur N (véhicules avec transmission manuelle).

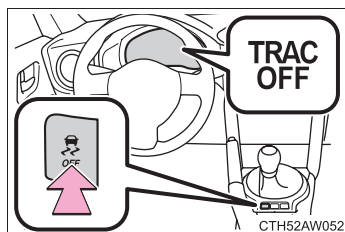
ÉTAPE 2 Dégagez la boue, la neige ou le sable accumulé autour des roues arrière.

ÉTAPE 3 Placez des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence sous les roues.

ÉTAPE 4 Redémarrez le moteur.

ÉTAPE 5 Placez le levier de vitesses en position D ou R (véhicules avec boîte de vitesse automatique) ou en position 1 ou R (véhicules avec transmission manuelle) et relâchez le frein de stationnement. Appuyez ensuite prudemment sur la pédale d'accélérateur.

■ Si le véhicule est difficile à dégager



Appuyez sur  pour désactiver le système TRAC.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué**

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous manœuvrez le levier de vitesses

Sur les véhicules équipés d'une transmission automatique, veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous avez le pied sur la pédale d'accélérateur.

Cela peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule pouvant occasionner un accident entraînant la mort ou des blessures graves.

**NOTE****■ Pour éviter tout dommage à la transmission et au véhicule en général**

- Évitez de faire patiner les roues arrière et d'enfoncer la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule :

ÉTAPE 1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les deux pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pompez pas sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur N.

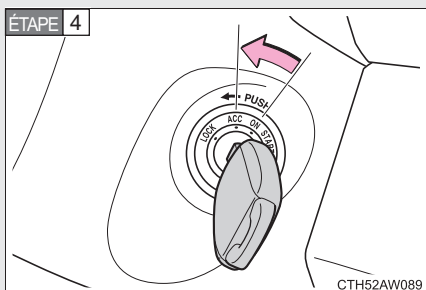
Si le levier de vitesses est mis sur N

ÉTAPE 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

ÉTAPE 4 Arrêtez le moteur.

Si le levier de vitesses est bloqué et ne peut pas être mis sur N

ÉTAPE 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.



Arrêtez le moteur en mettant le contacteur de démarrage sur "ACC".

ÉTAPE 5 Arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

**AVERTISSEMENT****■ Si vous devez arrêter le moteur pendant la marche du véhicule**

- Les freins et la direction ne sont plus assistés, ce qui rend plus difficile la manoeuvre de la pédale de frein et du volant. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le moteur.
- N'essayez jamais d'enlever la clé, sous peine de bloquer le volant de direction.

6-1. Caractéristiques techniques

| | |
|--|-----|
| Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)..... | 380 |
| Informations sur le carburant..... | 393 |
| Informations sur les pneus | 398 |

6-2. Personnalisation

| | |
|------------------------------------|-----|
| Fonctions personnalisables..... | 412 |
|------------------------------------|-----|

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

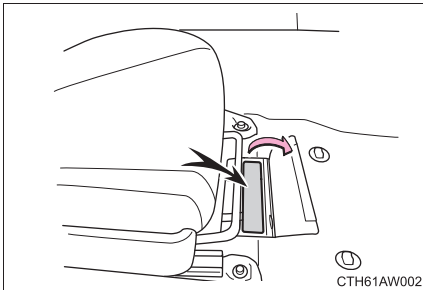
| | | |
|---|---------|--|
| Longueur totale | | 166,7 in. (4235 mm) |
| Largeur totale | | 69,9 in. (1775 mm) |
| Hauteur totale* | | 52,0 in. (1320 mm) |
| Empattement | | 101,2 in. (2570 mm) |
| Bande de roulement | Avant | 59,8 in. (1520 mm) |
| | Arrière | 60,6 in. (1540 mm) |
| Capacité de charge du véhicule (Occupants + bagages) | | Des informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions des pneus en fonction de la charge. (→P. 297) |

*: Véhicule non chargé

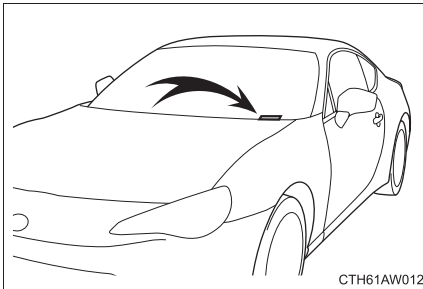
Identification du véhicule

■ Numéro d'identification du véhicule

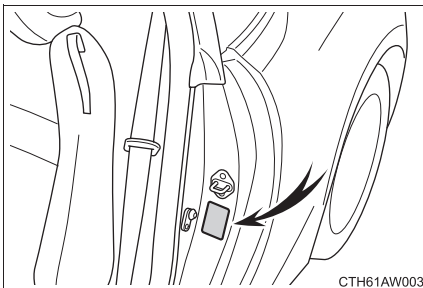
Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il figure sur les documents d'immatriculation du véhicule.



Ce numéro est frappé sous le siège avant droit.



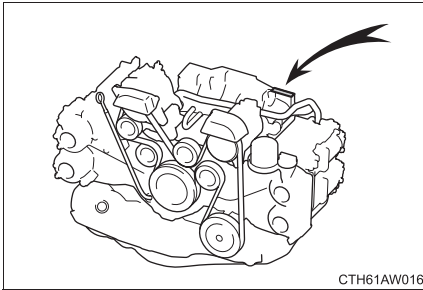
Ce numéro est situé à l'angle supérieur gauche du tableau de carrosserie.



Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.

■ Numéro du moteur

Le numéro de moteur est frappé sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.



Moteur

| | |
|--|---|
| Modèle | FA20 |
| Type | Moteur essence 4 temps, 4 cylindres horizontaux opposés à refroidissement par eau |
| Alésage et course | 3,39 × 3,39 in. (86,0 × 86,0 mm) |
| Cylindrée | 121,93 cu.in. (1998 cm ³) |
| Tension de la courroie de distribution | Réglage automatique |

Carburant

| | |
|--|--|
| Type de carburant | Essence sans plomb uniquement |
| Indice d'octane | 93 (Indice d'octane recherche 98) ou plus* |
| Capacité du réservoir de carburant (Référence) | 13,2 gal. (50 L, 11,0 Imp. gal.) |

*: Si l'essence sans plomb avec un indice d'octane de 93 (98 RON) n'est pas disponible, l'essence sans plomb avec un indice d'octane de 91 (95 RON) peut être utilisé sans nuire à la durabilité du moteur ou à l'agrément de conduite.

Circuit de graissage

Capacité d'huile
(Référence pour
vidange —
et renouvellement*)

Sans filtre

5,5 qt. (5,2 L, 4,6 Imp. qt.)

Avec filtre

5,7 qt. (5,4 L, 4,8 Imp. qt.)

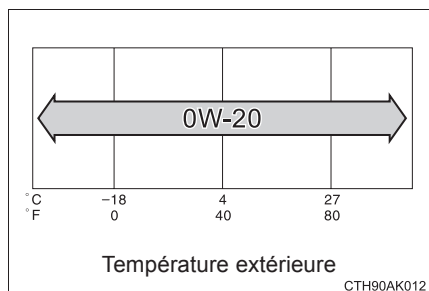
*: La capacité d'huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Faites chauffer puis éteignez le moteur, attendez plus de 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Choix de l'huile moteur

L'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» est utilisée dans votre véhicule Toyota. Utilisez l'huile approuvée par Toyota "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité de l'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-5

Viscosité recommandée: SAE 0W-20



L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix car elle garantit de bonnes économies de carburant et assure un bon démarrage par temps froid.

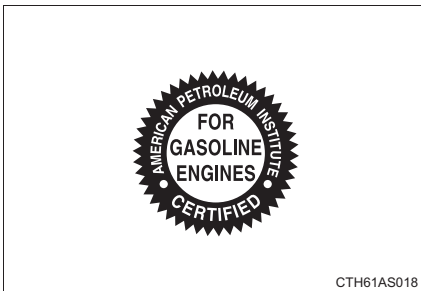
Si l'huile SAE 0W-20 n'est pas disponible, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, elle doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la prochaine vidange d'huile.

Viscosité de l'huile (indice 0W-20 pris en exemple pour l'explication qui suit):

- La valeur 0W de l'indice 0W-20 indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice précédant le W est bas facilitent davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 20 de l'indice 0W-20 indique la viscosité de l'huile à chaud. Une huile dont l'indice de viscosité est élevé (valeur plus grande) peut être mieux adaptée si le véhicule est utilisé à des vitesses soutenues ou soumis à de fortes charges.

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

Le symbole d'identification de l'International Lubricant Specification Advisory Committee (ILSAC) est apposé sur certains bidons d'huile pour faciliter votre choix.



Circuit de refroidissement

| | |
|------------------------------------|--|
| Capacité | <p>Véhicules équipés d'une transmission automatique 7,9 qt. (7,5 L, 6,6 Imp. qt.)</p> <p>Véhicules équipés d'une transmission manuelle 7,6 qt. (7,2 L, 6,3 Imp. qt.)</p> |
| Type de liquide de refroidissement | <p>Utilisez l'un des produits suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • “TOYOTA Genuine 50/50 Pre-mixed Super Long Life Coolant BLUE” «Liquide de refroidissement BLEU à très longue durée de vie prémélangé 50/50 d'origine Toyota» • Équivalent de haute qualité, à base d'éthylène glycol, ne contenant pas de silicate, d'amine, de nitrite ou de borate, et pourvu de propriétés d'acide organique hybride pour une longue tenue dans le temps <p>N'utilisez pas d'eau pure seule.</p> |

Système d'allumage

| | |
|--------|--------------------|
| Bougie | |
| Marque | DENSO ZXE27HBR8 |
| Jeu | 0,031 in. (0,8 mm) |

 **NOTE**
 **Bougies à électrode en iridium**

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas le jeu entre bougies pour effectuer une mise au point du moteur.

Circuit électrique

| | |
|--------------------------------|---|
| Batterie | |
| Densité relevée à 68°F (20°C): | 1,250 — 1,290 Pleine charge 1,160 — 1,200 Demi charge 1,060 — 1,100 Déchargée |
| Intensités de charge | |
| Charge rapide | 15 A max. |
| Charge lente | 5 A max. |

Différentiel

| | |
|------------------------------|---|
| Capacité d'huile (référence) | 1,20 qt. (1,15 L, 1,01 Imp. qt.) |
| Type d'huile et viscosité* | <ul style="list-style-type: none"> • “Toyota Genuine Differential Gear Oil LX” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel LX» • Autre huile pour engrenages LSD correspondant à API GL-5 et SAE 75W-85 |

*: Au départ d'usine, votre véhicule Toyota est approvisionné en huile “Toyota Genuine Differential Gear Oil” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel». Utilisez l'huile préconisée par Toyota “Toyota Genuine Differential Gear Oil” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel» ou une huile de qualité équivalente répondant aux caractéristiques ci-dessus. Veuillez contacter votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

 NOTE**■ Huile de différentiel pour engrenages**


L'utilisation d'une huile pour engrenages de différentiel autre que l'huile "Toyota Genuine Differential Gear Oil LX" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel LX» peut entraîner la survenue de bruits métalliques et de vibrations au ralenti et une consommation accrue de carburant.

N'utilisez jamais des marques différentes ensemble.

Transmission automatique

| | |
|----------------------|---|
| Capacité de liquide* | 7,9 qt. (7,5 L, 6,6 Imp. qt.) |
| Type de liquide | "TOYOTA Genuine ATF WS" «Liquide ATF Toyota d'origine WS» |

*: La capacité de liquide indiquée est la quantité de référence. Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

 NOTE

L'utilisation de tout autre liquide de transmission automatique que la référence "TOYOTA Genuine ATF WS" «Liquide ATF Toyota d'origine WS» risque de causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, puis un blocage de votre transmission (accompagné de vibrations) et pour terminer, des dommages importants à la transmission automatique de votre véhicule.

Transmission manuelle

| | |
|--|--|
| Capacité d'huile pour engrenages (Référence) | 2,3 qt. (2,2 L, 1,9 Imp. qt.) |
| Type et viscosité d'huile pour engrenages | <p>Utilisez l'un des produits suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • “TOYOTA Genuine MG Gear Oil special II” «Huile MG spéciale II pour engrenage différentiel TOYOTA d'origine» • Autre huile pour engrenages respectant les spécifications API GL-3* et SAE 75W-90 |

*: La qualité de l'huile recommandée est API GL-3. Toutefois, API GL-4 peut également être utilisée.

NOTE

■ Huile de transmission manuelle

L'utilisation d'une huile pour engrenages de différentiel pour la boîte de vitesses manuelle autre que l'huile “TOYOTA Genuine MG Gear Oil special II” «Huile MG spéciale II pour engrenage différentiel TOYOTA d'origine» peut entraîner la survenue d'un bruit métallique au ralenti et d'une consommation accrue de carburant.

N'utilisez jamais de marques différentes en même temps.

Embrayage

| | |
|------------------|---------------------------------|
| Jeu de la pédale | 0,2 — 0,6 in. (5 — 15 mm) |
| Type de liquide | SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3 |

Freins

| | |
|--|----------------------------------|
| Battement de la pédale* ¹ | 2,16 in. (55 mm) Min. |
| Jeu de la pédale | 0,020 — 0,106 in. (0,5 — 2,7 mm) |
| Limite d'usure des plaquettes de frein | 0,06 in. (1,5 mm) |
| Limite d'usure des garnitures de frein de stationnement | 0,06 in. (1,5 mm) |
| Course du levier de frein de stationnement* ² | 7 — 8 clics |
| Type de liquide | SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3 |

*1: Battement minimum de la pédale lorsqu'elle est soumise à une force de 110 lbf (490 N, 50 kgf), moteur en marche.

*2: Course du levier de frein de stationnement lorsqu'il est tiré avec une force de 45,0 lbf (200 N, 20,4 kgf).

Direction

| | |
|-----|--------------------------|
| Jeu | Moins de 1,2 in. (30 mm) |
|-----|--------------------------|

Pneus et jantes

Type A

| | |
|---|---|
| Dimensions des pneus | 215/45R17 87W T135/80D16 101M |
| Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid) | Avant: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm ² ou bar) Arrière: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm ² ou bar) Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm ² ou bar) |
| Dimension des jantes | 17 × 7 J, 16 × 4T (roue de secours compacte) |
| Couple de serrage des écrous de roues | 89 ft•lbf (120 N•m, 12,2 kgf•m) |

Type B

| | |
|---|---|
| Dimensions des pneus | P215/45R17 87V, T135/80D16 101M |
| Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid) | Avant: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm ² ou bar) Arrière: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm ² ou bar) Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm ² ou bar) |
| Dimension des jantes | 17 × 7 J, 16 × 4T (roue de secours compacte) |
| Couple de serrage des écrous de roues | 89 ft•lbf (120 N•m, 12,2 kgf•m) |

| |
|-----------------|
| Ampoules |
|-----------------|

| | Ampoules | N° d'ampoule | W | Type |
|-----------|---------------------------------------|-----------------|-----|------|
| Extérieur | Feux de position latéraux avant | #194 | 3,8 | A |
| | Éclairage de plaque d'immatriculation | W5W | 5 | A |
| | Feux de recul | W16W | 16 | A |
| Intérieur | Éclairage du coffre | W5W | 5 | B |
| | Éclairage intérieur | — | 10 | C |

A: Ampoules à culot poussoir (transparent)

B: Ampoules à culot poussoir (ambre)

C: Ampoules double culot

6-1. Caractéristiques techniques

Informations sur le carburant

Le moteur est conçu pour fournir ses meilleures performances avec une essence sans plomb à indice d'octane de 93 (98 RON) ou supérieur. Si un carburant ayant un indice d'octane de 93 (98 RON) n'est pas disponible dans votre région, vous pouvez utiliser de l'essence sans plomb avec un indice d'octane de 91 (95 RON) sans que cela ne nuise à la durabilité du moteur ou à l'agrément de conduite. Toutefois, vous pouvez remarquer une légère diminution de la performance maximale du moteur et vous pouvez entendre quelques coups (cliquetis) provenant du moteur tout en utilisant un carburant avec un indice d'octane de 91 (95 RON).

Si l'indice d'octane est inférieur à 91, des dommages au niveau du moteur peuvent se produire et peuvent annuler la garantie du véhicule.

■ Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre Toyota est tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ En cas de cliquetis du moteur

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne des problèmes de conduite avec votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Indice d'octane du carburant

L'indice d'octane est la moyenne de l'indice d'octane de recherche et de l'indice d'octane moteur est communément désigné comme indice anti-détonnant (AKI: Anti-Knock Index).

L'utilisation d'un carburant ayant un indice d'octane inférieur peut provoquer un phénomène de cliquetis lourds et persistants, pouvant endommager le moteur. Ne vous inquiétez pas si votre véhicule cogne parfois légèrement lorsque vous gravissez une pente ou lorsque vous accélérez. Contactez votre concessionnaire Toyota lorsque vous utilisez un carburant doté de l'indice d'octane spécifié et que votre véhicule cogne fortement ou continuellement.

■ Carburant pour véhicule certifié LEV (Californie)

Si votre véhicule a été certifié pour la Californie, Véhicule Produisant peu d'Émissions (VPE ou LEV, Low Emission Vehicle) comme indiqué sur la plaquette placée sous le capot, il est conçu pour optimiser les performances du moteur et des émissions, avec de l'essence qui répond à la combustion propre à faible teneur en soufre, relative aux spécifications Californiennes. Si vous vivez dans n'importe quel autre état que la Californie, votre véhicule fonctionne avec du carburant répondant aux spécifications Fédérales. Le carburant vendu en dehors de la Californie peut avoir une teneur en soufre supérieure, ce qui peut affecter les performances du pot catalytique et peut produire une odeur de soufre à l'échappement. Toyota vous recommande alors de tester une marque différente d'essence sans plomb ayant une teneur en soufre inférieure, ceci afin de déterminer si le problème y est lié, avant de retourner votre véhicule vers un distributeur agréé pour réparation.

■ Toyota recommande d'utiliser des carburants contenant des additifs détergents

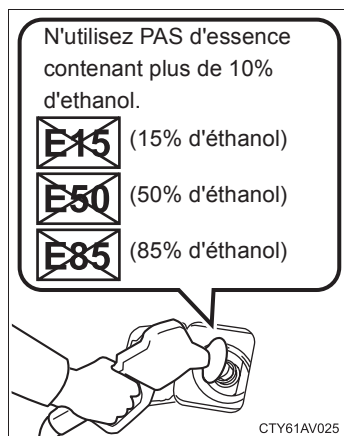
- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient un minimum d'additifs détergents pour nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission, en respectant le programme de concentration minimale en additifs de l'EPA.
- Toyota recommande vivement l'utilisation d'essence de haute qualité contenant des additifs détergents. Pour plus d'informations sur l'essence de haute qualité avec additifs détergents et une liste de revendeurs, veuillez vous rendre sur le site Internet officiel www.toptiergas.com.

■ Toyota recommande d'utiliser des carburants propres

Les essences à combustion plus propre, dont fait partie l'essence reformulée, obtenue par adjonction d'additifs oxygénés comme l'éthanol ou le MTBE (éther méthyl-tert butylique), sont disponibles dans de nombreuses régions.

Toyota recommande l'utilisation d'essence à combustion propre et d'essence reformulée correctement mélangée. Les essences de ce type garantissent au véhicule des performances excellentes, abaissent les taux de pollution et améliorent la qualité de l'air.

■ Non recommandation d'utilisation des essences mélangées



- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 10% d'éthanol.

N'utilisez PAS un polycarburant quel qu'il soit ou une essence contenant plus de 10% d'éthanol, que l'on trouve notamment aux pompes de type E15, E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 10% d'éthanol).

- Si vous utilisez de l'essence-alcool avec votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 93.
- Toyota PROSCRIT FORMELLEMENT l'utilisation des essences contenant du méthanol.

■ Toyota déconseille les essences contenant du MMT

Certaines essences contiennent un additif appelé MMT (cyclopentadiényle manganèse tricarbonyle).

Toyota PROSCRIT FORMELLEMENT l'utilisation des essences contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'en être affecté.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement du combiné d'instruments peut s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour une révision.

NOTE

■ Avertissement sur la qualité du carburant

- N'utilisez pas de carburant inadapté. Si vous utilisez un carburant inadapté, le moteur subira des détériorations.

- N'utilisez pas d'essence au plomb.

L'essence au plomb peut occasionner des dommages au pot d'échappement catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du système antipollution.

- N'utilisez pas d'essence-alcool d'un autre type que celui indiqué plus haut. Une autre essence-alcool pourrait endommager le système d'alimentation en carburant ou provoquer des problèmes de performances du véhicule.

- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment peut causer des phénomènes persistants de cliquetis importants.

Dans le pire des cas, ceci peut entraîner des dommages au niveau du moteur et annule la garantie du véhicule.

■ Problèmes d'agrément de conduite liés au carburant

Si, après avoir utilisé différents types de carburant, vous rencontrez des problèmes de conduite (démarrage à chaud difficile, évaporation, phénomène de cliquetis, etc.), arrêtez d'utiliser ces types de carburant.

■ Lors du ravitaillement avec de l'essence-alcool

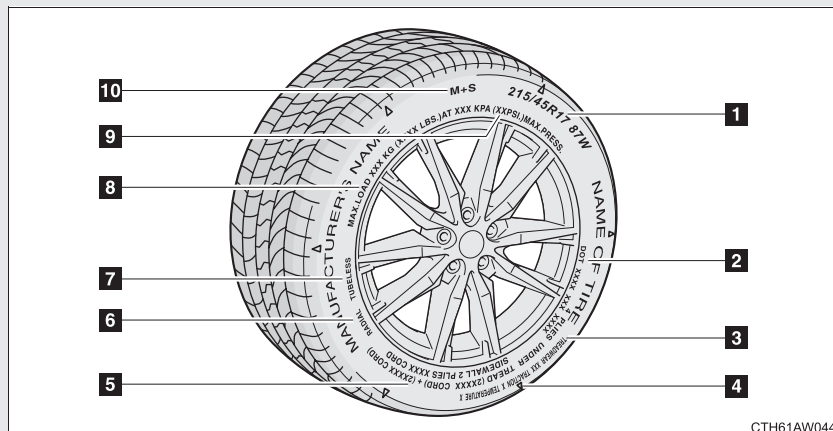
Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. Ce produit est nocif pour la peinture de votre véhicule.

6-1. Caractéristiques techniques

Informations sur les pneus

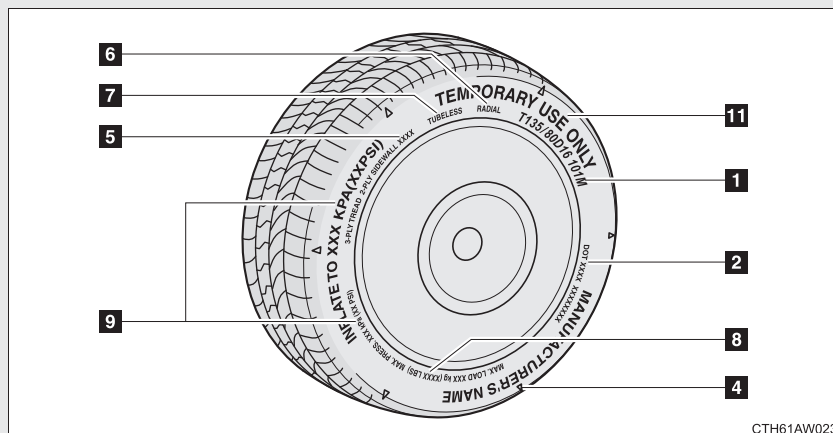
Symboles courants des pneus

Pneu standard



CTH61AW044

Roue de secours compacte



CTH61AW023

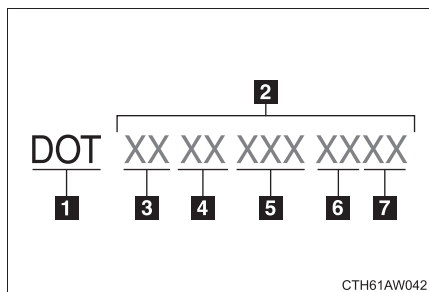
- 1** Dimensions des pneus (→P. 401)
- 2** DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 400)
- 3** Note uniforme de qualité des pneumatiques

Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à "Niveau de qualité uniforme des pneumatiques".

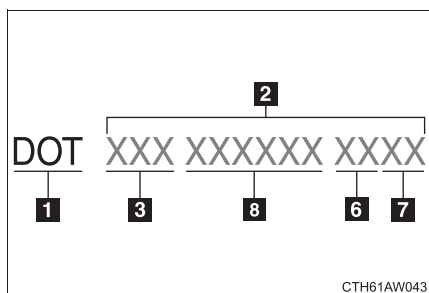
- 4** Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P. 287)
- 5** Composition des couches de la carcasse et matériaux utilisés
On appelle “plis” les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment la structure du pneu.
- 6** Pneus à carcasse radiale ou diagonale
Un pneu à carcasse radiale porte la mention “RADIAL” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention “RADIAL” est un pneu à carcasse diagonale.
- 7** TUBELESS ou TUBE TYPE
Un pneu sans chambre est dépourvu de chambre à air. L'air est injecté directement le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.
- 8** Limite de charge à pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 290)
- 9** Pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 391)
Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.
- 10** Pneu d'été ou pneu toutes-saisons (→P. 291)
Un pneu toutes-saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention “M+S” est un pneu d'été.
- 11** “TEMPORARY USE ONLY” (→P. 356)
Une roue de secours compacte est reconnaissable au marquage “TEMPORARY USE ONLY” moulé sur son flanc. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire, en cas d'urgence.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

Type A



Type B

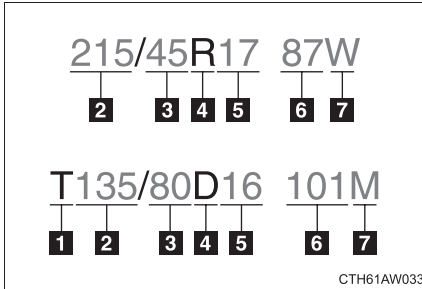


- 1 Symbole DOT*
- 2 Numéro d'identification du pneu (TIN)
- 3 Marque d'identification du fabricant du pneu
- 4 Code dimensionnel du pneu
- 5 Code optionnel de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)
- 6 Semaine de fabrication
- 7 Année de fabrication
- 8 Code du fabricant

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

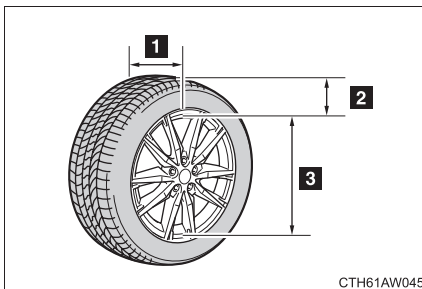
■ Informations dimensionnelles typiques du pneu



L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment pour les pneus.

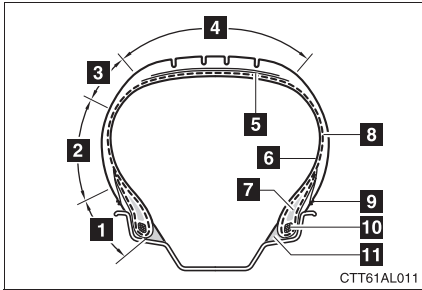
- 1** Utilisation du pneu
(P = Véhicule de tourisme, T = Utilisation temporaire)
- 2** Largeur de section (en millimètres)
- 3** Rapport d'aspect
(rapport entre hauteur du pneu et largeur de section)
- 4** Code de structure du pneu
(R = Radial, D = Diagonal)
- 5** Diamètre de la jante (en pouces)
- 6** Indice de charge (2 ou 3 chiffres)
- 7** Indice de vitesse
(1 caractère alphabétique)

■ Dimensions du pneu



- 1** Largeur de section
- 2** Hauteur de pneu
- 3** Diamètre de la jante

Appellations des parties du pneu



- 1 Talon
- 2 Flanc
- 3 Épaulement
- 4 Bande de roulement
- 5 Ceinture
- 6 Revêtement intérieur
- 7 Gomme de renfort
- 8 Carcasse
- 9 Segments de jante
- 10 Tringles
- 11 Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par l'organisme National Highway Traffic Safety Administration du Ministère des Transports.

Il renseigne les acheteurs et/ou clients potentiels des véhicules Toyota sur le niveau uniforme de qualité des pneumatiques.

Votre revendeur Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de cette information.

■ Indices de qualité DOT

Tous les pneus de véhicules de tourisme doivent être conformes aux exigences de Sécurité Fédérale, en plus de ces indices. Vous trouverez l'indice de qualité, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction
AA Température A

■ Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu doté d'un indice de 150 devrait tenir une fois et demie (1,5) la durée d'un pneu doté d'un indice 100 par le gouvernement.

La performance relative des pneus est dépendante de leurs conditions d'utilisation. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

■ Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

■ Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, et une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour véhicules de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme Federal Motor Vehicle Safety N° 109.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: L'indice de température d'un pneu suppose qu'il est correctement gonflé et non surchargé.

Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive, sont des facteurs qui, séparément ou combinés, peuvent être à l'origine d'une accumulation calorifique et entraîner une défaillance du pneu.

Glossaire terminologique du pneu


| Expression liée aux pneus | Signification |
|--|--|
| Pression de gonflage des pneus à froid | Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins trois heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km après stationnement |
| Pression de gonflage maximale | Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu |
| Pression de gonflage préconisée | Pression de gonflage des pneus à froid préconisée par le fabricant. |
| Poids des accessoires | Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission automatique, la direction assistée, l'assistance au freinage, les vitres électriques, les sièges chauffants, l'autoradio et le chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient montés ou non) |
| Poids à vide | Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, incluant les capacités maximales de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel |
| Poids maximum du véhicule en charge | Valeur égale à la somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options de série |
| Poids normal des occupants | 150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant |
| Répartition des occupants | Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après |

| Expression liée aux pneus | Signification |
|--|--|
| Poids des options de série | Le poids combiné des options installées de série, de plus de 5 lb. (2,3 kg) en plus des accessoires standards qu'ils remplacent, et non préalablement considérés dans la courbe de poids ou le poids des accessoires, y compris les freins renforcés, le correcteur d'assiette, la galerie de toit, la batterie renforcée, et les garnitures spéciales |
| Jante | Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu |
| Diamètre de la jante (Diamètre de la roue) | Diamètre nominal du support du talon de pneu |
| Désignation des dimensions de la jante | Diamètre et largeur de la jante |
| Désignation du type de jante | Désignation de la jante par style ou code, donnée par le manufacturier |
| Largeur de la jante | Distance nominale entre les rebords de jante |
| Capacité de charge du véhicule (Capacité de charge totale) | Le poids nominal pour le chargement et les bagages plus 150 lb. (68 kg) par le nombre de places pour lequel le véhicule est prévu |
| Charge maximale du véhicule par roue | Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids maximal en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par deux |
| Charge nominale du véhicule par roue | Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon tableau 1* ci-après), divisés par deux |
| Côté exposé aux intempéries | Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé |

| Expression liée aux pneus | Signification |
|------------------------------|---|
| Talon | Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante |
| Séparation du talon | Rupture de la liaison entre composants du talon |
| Pneu à carcasse diagonale | Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées alternativement selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement |
| Carcasse | Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge |
| Arrachement | Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc |
| Cordonnet | Fil formant les trames du pneu |
| Séparation de cordonnet | Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins |
| Craquelure | Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile |
| CT | Pneu pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu |
| Pneu à haut indice de charge | Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant |
| Rainure | Espace entre deux sculptures voisines de la bande de roulement |

| Expression liée aux pneus | Signification |
|--|--|
| Revêtement intérieur | Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu sans chambre à air et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu |
| Séparation du revêtement intérieur | Décollement du revêtement intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse |
| Flanc extérieur | (a)Le flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou du nom du fabricant, de la marque, et/ou du nom de modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b)Le flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement |
| Pneu pour utilitaire léger (LT) | Pneu conçu par son fabricant et principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples |
| Indice de charge | Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée |
| Indice de charge maximal | Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximale autorisée pour ce pneu |
| Pression de gonflage maximale admissible | Pression maximale de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé |
| Jante gabarit | Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques |
| Entaille | Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile |
| Diamètre extérieur | Diamètre total d'un pneu neuf gonflé |

| Expression liée aux pneus | Signification |
|--------------------------------|--|
| Largeur totale | Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection comprises |
| Pneu pour véhicule de tourisme | Pneu destiné à être utilisé sur les véhicules particuliers, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut du véhicule (GVWR) est inférieur ou égal à 10000 lb. |
| Toile | Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc |
| Séparation de toile | Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées |
| Pneumatique | Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz ou le liquide supportant la charge |
| Pneu à carcasse radiale | Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées allant jusqu'au talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement |
| Pneu renforcé | Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant |
| Largeur de section | Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection non comprises |
| Flanc | Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement |

| Expression liée aux pneus | Signification |
|-------------------------------------|--|
| Séparation de flanc | Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc |
| Pneu neige | Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs |
| Jante d'essai | Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné |
| Bande de roulement | Partie du pneu en contact avec la chaussée |
| Sculpture de bande de roulement | Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu |
| Séparation de la bande de roulement | Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu |
| Indicateurs d'usure (TWI) | Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement |
| Banc-support de pneu | Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai |

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

| Nombre de places assises, nombre d'occupants | Charge normale du véhicule, nombre d'occupants | Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé |
|--|--|---|
| 2 à 4 | 2 | 2 à l'avant |
| 5 à 10 | 3 | 2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée |
| 11 à 15 | 5 | 2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée, 1 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée |
| 16 à 20 | 7 | 2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur le siège de la quatrième rangée |

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences. La programmation de ces fonctions personnalisables nécessite un équipement spécialisé et peut être réalisée par votre concessionnaire Toyota.

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Contactez votre concessionnaire Toyota.

| Élément | Fonction | Programmation d'usine | Paramètres personnalisés |
|--|---|--|--|
| Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 26) | Manœuvre de déverrouillage | Déverrouillage de la porte conducteur à la 1 ^e action, puis des deux portes latérales à la 2 ^e | Déverrouillage des deux portes latérales en une action |
| | Fonction de verrouillage automatique des portes activée si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée | Marche | Arrêt |
| | Délai avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique des portes si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée | 60 secondes | 30 secondes |
| | | | 120 secondes |
| Signal de fonctionnement (Feux de détresse) | Marche | Arrêt | |

| Élément | Fonction | Programmation d'usine | Paramètres personnalisés |
|--|--|-----------------------|--------------------------|
| Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 26) | Signal de fonctionnement (Signal sonore) | Marche | Arrêt |
| | Volume de sonnerie de fonctionnement | Niveau 5 | Niveau 0 à 7 |
| | Signal sonore de verrouillage des portes | Marche | Arrêt |
| | Fonction de déverrouillage du coffre | Marche | Arrêt |
| | Manœuvre de déverrouillage du coffre | Appui long (court) | Appui long (long) |
| | | | Une pression courte |
| | | | Deux pressions courtes |
| Fonction "Panique" | Marche | Arrêt | |
| Fonction de recherche du véhicule | Arrêt | Marche | |
| Système de commande automatique des éclairages (→P. 180) | Sensibilité du capteur de luminosité | ±0% | -40% à +40% |
| | Temps écoulé avant que les phares ne s'éteignent automatiquement une fois les portes fermées | 30 secondes | 0 seconde |
| | | | 60 secondes |
| 90 secondes | | | |

| Élément | Fonction | Programmation d'usine | Paramètres personnalisés |
|------------------------|--|-----------------------|-----------------------------|
| Éclairage (→P. 230) | Temporisation d'extinction des éclairages | 15 secondes | 7,5 secondes 30 secondes |
| | Fonctionnement portes déverrouillées | Marche | Arrêt |
| | Fonctionnement après mise en position arrêt du contacteur de démarrage | Marche | Arrêt |
| | Allumage de l'éclairage intérieur | Marche | Arrêt |

Index

| | |
|-----------------------------|-----|
| Liste des abréviations..... | 416 |
| Index alphabétique | 418 |
| Que faire si... .. | 429 |

Liste des abréviations/acronymes

| ABRÉVIATIONS | SIGNIFICATION |
|--------------|---|
| ABS | Anti-lock Brake System (Système de freinage antiblocage) |
| ACC | Accessory (Accessoires) |
| AI-SHIFT | Artificial Intelligence Shift (Mode de passage intelligent des rapports) |
| ALR | Automatic Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique) |
| CRS | Child Restraint System (Siège de sécurité enfant) |
| DISP | Display (Affichage) |
| ECU | Electronic Control Unit (Calculateur électronique) |
| EDR | Event Data Recorder (Enregistreur de bord) |
| ELR | Emergency Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence) |
| EPS | Electric Power Steering (Direction assistée électrique) |
| GAWR | Gross Axle Weight Ratings (Poids nominal brut sur essieu) |
| GVWR | Gross Vehicle Weight Rating (Poids nominal brut du véhicule) |
| I/M | Emission inspection and maintenance (Entretien et contrôle antipollution) |
| LATCH | Lower Anchors and Tethers for Children (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant) |
| LED | Light Emitting Diode (Diode électroluminescente) |
| LSD | Limited Slip Differential (Différentiel à glissement limité) |
| M + S | Mud and Snow (Boue et neige) |
| MMT | Methylcyclopentadienyl Manganese Tricarbonyl (Cyclopentadiényle manganèse tricarbonyle) |

| ABRÉVIATIONS | SIGNIFICATION |
|--------------|---|
| MTBE | Methyl Tertiary Butyl Ether (Éther méthyl-tert butylique) |
| OBD | On Board Diagnostics (Système de diagnostic embarqué) |
| SRS | Supplemental Restraint System (Système de retenue supplémentaire) |
| TIN | Tire Identification Number (Numéro d'identification du pneu) |
| TPMS | Tire Pressure Warning System (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) |
| TRAC | Traction Control (Système antipatinage) |
| VIN | Vehicle Identification Number (Numéro d'identification du véhicule) |
| VSC | Vehicle Stability Control (Contrôle de la stabilité du véhicule) |

| | | |
|----------|---|------------|
| A | A/C | 218 |
| | ABS | 193 |
| | Accès mains libres | 26 |
| | Affichage | |
| | Écran multifonctionnel..... | 173 |
| | Informations relatives au trajet..... | 174 |
| | Affichage de la température | |
| | extérieure | 173 |
| | Aide au démarrage | |
| | en côte | 200 |
| | Aide au freinage | 193 |
| | Ampoules | |
| | Puissance en watts | 392 |
| | Remplacement..... | 319 |
| | Appuie-têtes | |
| | Réglage..... | 45 |
| | Avertisseur sonore | 165 |
| | Avertisseurs sonores | |
| | Direction assistée électrique | 341 |
| | Rappel de ceinture de sécurité | 343 |
| B | Batterie | |
| | Contrôle..... | 282 |
| | Préparatifs et contrôles pré-hivernaux..... | 210 |
| | Si la batterie du véhicule est déchargée | 366 |
| | Bloqué | |
| | Si votre véhicule est bloqué | 374 |
| | Boîte à gants | 233 |
| | Bougie | 386 |
| | Bruit sous le véhicule | 15 |

| | | |
|----------|---|------------|
| C | Capacité de charge | 209 |
| | Capacité de chargement | 204 |
| | Capot | 270 |
| | Carburant | |
| | Capacité..... | 383 |
| | Informations | 393 |
| | Informations station-service | 432 |
| | Jauge de carburant..... | 166 |
| | Réapprovisionnement en carburant | 62 |
| | Système d'arrêt de la pompe à carburant | 339 |
| | Ceintures de sécurité | |
| | Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité | 49 |
| | Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR) | 49 |
| | Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR) | 49 |
| | Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité | 52 |
| | Guide de ceinture de sécurité | 48 |
| | Installation du siège de sécurité enfant..... | 125 |
| | Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité.... | 253 |
| | Port de votre ceinture de sécurité | 47 |
| | Prétensionneurs de ceinture de sécurité | 48 |
| | Réglage de la ceinture de sécurité | 47 |
| | Témoin de rappel | 343 |

| | |
|--|-----|
| Chaînes | 212 |
| Chauffages | |
| Rétroiseur latéral | 225 |
| Clés | |
| Accès mains libres | 26 |
| Clés | 24 |
| Contact du moteur | 150 |
| Numéro de clé | 24 |
| Si vous perdez vos clés | 365 |
| Télécommande du verrouillage centralisé | 26 |
| Clignotants | |
| Commande | 163 |
| Clignotants arrière | |
| Commande | 163 |
| Clignotants avant | |
| Commande | 163 |
| Coffre | |
| Commande d'ouverture | 33 |

| | |
|---|----------|
| Commande | |
| Commande "DISP" | 176 |
| Commande "km/h MPH" | 166 |
| Commande "ODO/TRIP" | 166 |
| Commande "TRACK" | 195 |
| Commande de désactivation du VSC/TRAC | 194 |
| Commande de feux de détresse | 328 |
| Commande de feux de détresse | 328 |
| Commande de lève-vitre électrique | 59 |
| Commande de sélection du schéma de conduite | 155 |
| Commande de verrouillage centralisé des portes | 30 |
| Commande de verrouillage des vitres | 59 |
| Commande d'essuie-glace et de lave-vitre | 185 |
| Commandes de télécommande du système audio | 228 |
| Commandes d'éclairage | 180 |
| Commutateurs de boîte de vitesses | 156, 158 |
| Contact du moteur | 150 |
| Contacteur de démarrage | 150 |

- Commande de luminosité**
 Commande d'éclairage
 du tableau de bord 167
- Commande de verrouillage
 des vitres 59**
- Commande d'ouverture**
 Capot 270
 Coffre 33
 Trappe à carburant 62
- Commutateurs de boîte
 de vitesses 156, 158**
- Compte-tours**
 Compte-tours 166
- Compteur de vitesse 166**
- Condenseur 280**
- Conduite**
 Conseils de conduite
 hivernale 210
 Conseils de rodage 139
 Position correcte 70
 Procédures 136
- Conseils de conduite
 hivernale 210**
- Conseils de rodage 139**
- Contact du moteur 150**
- Contacteur de démarrage 150**
- Contrôle de la stabilité
 du véhicule 193**
- Contrôle I/M 264**
- Correcteur automatique
 d'assiette des phares 183**
- Coussins gonflables**
 Conditions de
 fonctionnement des
 coussins gonflables 88, 96
 Conditions de
 fonctionnement des
 coussins gonflables
 latéraux 96
- Conditions de
 fonctionnement des
 coussins gonflables
 latéraux et rideaux 96
- Conditions de
 fonctionnement des
 coussins gonflables
 rideaux 96
- Coussins gonflables SRS 72
- Emplacements des
 coussins gonflables 72
- Modification et mise
 au rebut des coussins
 gonflables 108
- Position de conduite
 correcte 70, 104
- Précautions générales
 relatives aux coussins
 gonflables 104
- Précautions relatives
 aux coussins gonflables
 latéraux 104
- Précautions relatives aux
 coussins gonflables
 latéraux et rideaux 104
- Précautions relatives aux
 coussins gonflables pour
 votre enfant 104
- Précautions relatives aux
 coussins gonflables
 rideaux 104
- Système de classification
 de l'occupant du
 siège passager avant 112
- Témoin d'avertissement de
 coussin gonflable 341
- Coussins gonflables latéraux... 72**
- Coussins gonflables rideaux... 72**
- Cric**
 Cric fourni avec le véhicule ... 351
 Positionnement du cric 272

- D**
- Désembuage**
 - Lunette arrière 225
 - Rétroiseur latéral 225
 - Désembuage de la lunette arrière..... 225**
 - Dimension..... 380**
 - Direction**
 - Déverrouillage de la colonne de direction 55
 - Direction assistée électrique..... 193**
- E**
- Éclairage de coffre**
 - Puissance en watts 392
 - Éclairage du contact du moteur 230**
 - Éclairage intérieur**
 - Commande..... 231
 - Éclairage intérieur 231
 - Puissance en watts 392
 - Éclairages**
 - Commande de feux de détresse 328
 - Commande de feux de détresse 328
 - Commande de phares 180
 - Commande d'éclairage intérieur 231
 - Éclairage de coffre 34
 - Éclairage du contact du moteur..... 230
 - Levier de clignotants 163
 - Puissance en watts 392
 - Remplacement des ampoules 319
 - Éclairages de plaque d'immatriculation**
 - Puissance en watts 392
 - Remplacement des ampoules 319
- F**
- Écran multifonctionnel.....173**
 - Enregistreur de bord18**
 - Entrée audio227**
 - Entretien**
 - Données d'entretien380
 - Entretien à faire soi-même265
 - Entretien général.....260
 - Prescriptions d'entretien.....257
 - Entretien à faire soi-même.....265**
 - EPS.....193**
 - Essuie-glaces de pare-brise ..185**
 - Étiquettes de prévention contre le vol69**
- F**
- Feu de gabarit avant**
 - Puissance en watts392
 - Remplacement des ampoules319
 - Feux arrière**
 - Commande.....180
 - Feux de détresse**
 - Feux de détresse**
 - Commande.....328
 - Commande.....328
 - Feux de gabarit**
 - Commande.....180
 - Puissance en watts392
 - Remplacement des ampoules319
 - Feux de gabarit arrière**
 - Commande.....180
 - Feux de recul**
 - Puissance en watts392
 - Remplacement des ampoules319
 - Feux de stationnement**
 - Commande.....180

Filtre de climatisation304
Fonction de protection anti-pincement
 Lève-vitres électriques 59
Fonctions personnalisables ...412
Frein
 Frein de stationnement 164
 Liquide.....280
Frein de stationnement 164
Fusibles 310

H
Huile
 Huile moteur.....275
Huile moteur
 Capacité.....384
 Contrôle.....275
 Préparatifs et contrôles
 pré-hivernaux.....210

I
Identification
 Moteur.....381
 Véhicule381
Informations relatives aux pneus
 Glossaire.....405
 Niveau de qualité uniforme
 des pneus402
 Numéro d'identification
 du pneu.....400
 Taille.....401
Instruments
 Commande d'éclairage
 du tableau de bord..... 167
 Écran multifonctionnel..... 173
 Instruments 166
 Réglages 173
 Témoins 169
 Témoins d'avertissement340

J
Jauge de température du liquide de refroidissement moteur 166
Jauges 166

L
Lavage et lustrage248
Lave-vitre
 Commande 185
 Contrôle285
 Préparatifs et contrôles
 pré-hivernaux.....210
Lève-vitres électriques..... 59
Levier de vitesses
 Si le levier de vitesses est
 bloqué sur P 364
 Transmission automatique... 153
 Transmission manuelle 160
Liquide
 Frein.....280
 Lave-vitre285
Liquide de refroidissement
 Capacité.....386
 Contrôle278
Liquide de refroidissement moteur
 Capacité.....386
 Contrôle278

| | | |
|----------|---|-----|
| M | Manivelle de cric | 351 |
| | Microphone | 229 |
| | Miroirs de courtoisie | 238 |
| | Mode "TRACK" | 195 |
| | Montre | 239 |
| | Moteur | |
| | Capot..... | 270 |
| | Comment démarrer le moteur..... | 150 |
| | Compartiment..... | 274 |
| | Contact du moteur..... | 150 |
| | Contacteur de démarrage | 150 |
| | Numéro d'identification..... | 381 |
| | Si le moteur ne démarre pas..... | 362 |
| | Surchauffe | 370 |
| N | Nettoyage | |
| | Ceintures de sécurité | 253 |
| | Extérieur | 248 |
| | Intérieur | 252 |
| | Jantes en aluminium | 249 |
| | Nombre de places assises | 209 |
| | Numéro d'identification du véhicule | 381 |
| O | Outillage | 351 |
| P | Palettes de changement de vitesses | 156 |
| | Pare-soleil | 237 |
| | Phares | |
| | Commande..... | 180 |
| | Correction automatique d'assiette des phares | 183 |

Pneus

| | |
|---|--------|
| Capteur de pression de gonflage | 287 |
| Chaînes..... | 212 |
| Contrôle..... | 287 |
| En cas de crevaison..... | 351 |
| Informations | 398 |
| Permutation des roues | 287 |
| Pneus neige | 210 |
| Pression de gonflage | 297 |
| Remplacement..... | 351 |
| Roue de secours | 351 |
| Roue de secours compacte | 351 |
| Système d'avertissement de pression des pneus..... | 343 |
| Taille..... | 391 |
| Poids | |
| Capacité de chargement..... | 204 |
| Limites de charge..... | 209 |
| Poids | 380 |
| Port AUX | 227 |
| Port USB | 227 |
| Porte-bouteilles | 234 |
| Porte-gobelets | 235 |
| Portes | |
| Rétroviseurs latéraux | 57 |
| Verrouillage des portes | 26, 30 |
| Vitres de porte..... | 59 |
| Pression de gonflage des pneus | 391 |
| Prises d'alimentation | 240 |

| | | |
|----------|------------------------------------|------------|
| R | Radiateur | 280 |
| | Rangement de console | 235 |
| | Rangements | 232 |
| | Régulateur de vitesse | 188 |
| | Remorquage | |
| | Remorquage avec les | |
| | 4 roues au sol | 215 |
| | Remorquage de secours..... | 329 |
| | Remorquage avec les | |
| | 4 roues au sol | 215 |
| | Remplacement | |
| | Ampoules | 319 |
| | Fusibles..... | 310 |
| | Pile de la clé..... | 307 |
| | Pneus..... | 351 |
| | Rétroviseur | |
| | Rétroviseur intérieur..... | 56 |
| | Rétroviseurs extérieurs | 57 |
| | Rétroviseur intérieur | 56 |
| | Rétroviseur latéral | |
| | Réglage et rabattement..... | 57 |
| | Rétroviseurs | |
| | Miroirs de courtoisie | 238 |
| | Résistances de chauffage | |
| | des rétroviseurs latéraux | 225 |
| | Rétroviseur intérieur..... | 56 |
| | Rétroviseurs latéraux | 57 |
| | Rétroviseurs extérieurs | |
| | Réglage et rabattement..... | 57 |
| | Roue de secours | |
| | Emplacement de stockage.... | 351 |
| | Pression de gonflage | 391 |
| | Roues | 301 |

| | | |
|----------|-------------------------------|----------|
| S | Sécurité enfant | |
| | Commande de verrouillage | |
| | des lève-vitres | |
| | électriques | 59 |
| | Comment votre enfant doit | |
| | porter la ceinture de | |
| | sécurité | 49 |
| | Guide de ceinture de | |
| | sécurité | 48 |
| | Installation du siège de | |
| | sécurité enfant..... | 125 |
| | Précautions concernant | |
| | le coffre..... | 35 |
| | Précautions relatives à | |
| | la batterie..... | 284, 368 |
| | Précautions relatives | |
| | au retrait de la pile | |
| | de la clé | 308 |
| | Précautions relatives aux | |
| | ceintures de sécurité | 51 |
| | Précautions relatives aux | |
| | coussins gonflables | 104 |
| | Précautions relatives aux | |
| | lève-vitres électriques..... | 61 |
| | Siège de sécurité enfant..... | 121 |

Siège de sécurité enfant

- Installation d'un CRS
 - au moyen des ceintures de sécurité 128
- Installation d'un CRS avec les sangles de retenue supérieures 132
- Installation d'un CRS avec points d'ancrage LATCH.... 126
- Sièges bébé, définition 121
- Sièges bébé, installation 125
- Sièges modulables, définition..... 121
- Sièges modulables, installation 125
- Sièges rehausseurs, définition..... 121
- Sièges rehausseurs, installation 125
- Système de classification de l'occupant du siège passager avant..... 112

Sièges

- Appuie-tête 45
- Installation des sièges enfant/des sièges de sécurité enfant 125
- Nettoyage 252
- Position d'assise correcte sur le siège..... 70
- Précautions concernant l'ajustement..... 40
- Réglage 38

Sièges arrière42**Sièges avant**

- Réglage.....38

Soin

- Ceintures de sécurité253
- Extérieur.....248
- Intérieur252
- Jantes en aluminium249

Spécifications.....380**Surchauffe, moteur370****Système antipatinage193****Système antivol**

- Système d'antidémarrage66

Système audio

- Clé USB227
- Commandes audio au volant228
- Entrée audio.....227
- iPod227
- Lecteur de musique portable.....227
- Port AUX227
- Port USB227

Système d'antidémarrage66**Système d'antidémarrage66****Système d'arrêt de la**

- pompe à carburant339

Système de classification

- de l'occupant du siège passager avant112

| | |
|---|------------|
| Système de climatisation | |
| Filtre de climatisation | 304 |
| Système de climatisation manuelle | 218 |
| Système de climatisation manuelle | 218 |
| Système de commande automatique des éclairages | 180 |
| Système de freinage antiblocage..... | 193 |
| Système de refroidissement | |
| Surchauffe du moteur..... | 370 |
| Système de verrouillage du levier de vitesses | 364 |
| Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes | 230 |
| Système d'éclairage de jour ... | 182 |
| T | |
| Tapis de sol | 242 |
| Télécommande du verrouillage centralisé | |
| Remplacement de la pile..... | 307 |
| Télécommande du verrouillage centralisé..... | 26 |
| Verrouillage/Déverrouillage..... | 26 |
| Témoin de contacteur de démarrage | |
| Témoin de contacteur de démarrage | 230 |
| Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur..... | 343 |
| Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant | 343 |
| Témoin REV..... | 140 |

| | |
|--|-----|
| Témoins d'avertissement | |
| Correcteur automatique d'assiette des phares..... | 341 |
| Coussins gonflables SRS | 341 |
| Niveau de carburant insuffisant | 343 |
| Porte ouverte | 343 |
| Pression de gonflage des pneus insuffisante..... | 343 |
| Pression d'huile moteur | 340 |
| Prétensionneurs..... | 341 |
| Système d'aide au freinage..... | 341 |
| Système d'avertissement de pression des pneus | 343 |
| Système de charge | 340 |
| Système de freinage | 340 |
| Système de freinage antiblocage | 341 |
| Système de gestion électronique du moteur..... | 341 |
| Témoin d'avertissement de température du liquide de la transmission automatique | 343 |
| Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique..... | 341 |
| Témoin de rappel de ceinture de sécurité | 343 |
| Témoin indicateur de dysfonctionnement | 341 |
| Témoin indicateur de perte d'adhérence..... | 341 |
| Témoin indicateur de régulateur de vitesse | 341 |

| | |
|--|------------|
| Témoins de rappel | |
| d'entretien | 169 |
| Témoins indicateurs | 169 |
| Totalisateur kilométrique | 166 |
| Totalisateur partiel | 166 |
| TRAC | 193 |
| Transmission automatique | |
| Commande de sélection | |
| de mode | 155 |
| Mode manuel..... | 156 |
| Palettes de changement | |
| de vitesses | 156 |
| Si le levier de vitesses est | |
| bloqué sur P | 364 |
| Transmission | |
| automatique | 153 |
| Transmission manuelle | 160 |
| Trappe à carburant..... | 62 |
| Trappe à carburant..... | 62 |

| | | |
|----------|-------------------------------|-----|
| U | Urgence, En cas d' | |
| | En cas de crevaison..... | 351 |
| | Si la batterie du véhicule | |
| | est déchargée | 366 |
| | Si l'avertisseur sonore | |
| | se déclenche..... | 340 |
| | Si le levier de vitesses est | |
| | bloqué sur P..... | 364 |
| | Si le moteur ne | |
| | démarre pas..... | 362 |
| | Si le témoin | |
| | d'avertissement s'allume..... | 340 |
| | Si votre véhicule doit | |
| | être remorqué | 329 |
| | Si votre véhicule | |
| | est bloqué | 374 |
| | Si votre véhicule | |
| | surchauffe | 370 |
| | Si vous devez arrêter | |
| | votre véhicule en | |
| | urgence..... | 376 |
| | Si vous perdez vos clés | 365 |
| | Si vous suspectez | |
| | un problème..... | 338 |

V

Vitres

Désembuage de la lunette

arrière225

Lave-vitre185

Lève-vitres électriques59

Vitres59

Volant

Commandes audio228

Réglage.....55

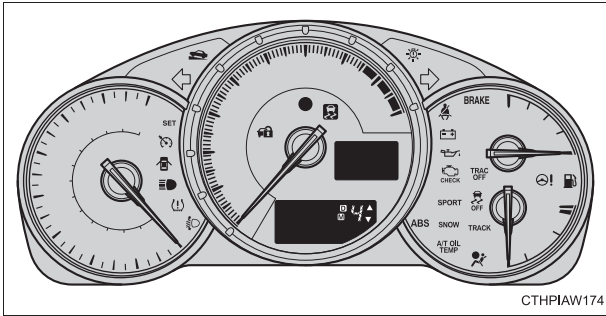
VSC.....193

Que faire si...

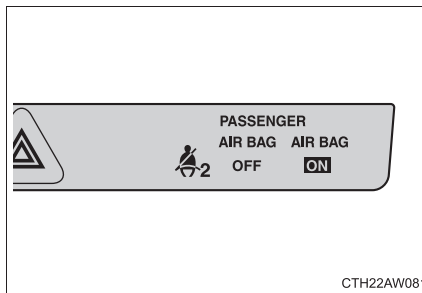
Que faire si...

| | | |
|---|--------|--|
| Vous avez un pneu crevé | P. 351 | Si vous avez un pneu crevé |
| Le moteur ne démarre pas | P. 362 | Si le moteur ne démarre pas |
| | P. 66 | Système antidémarrage |
| | P. 366 | Si la batterie est déchargée |
| Le levier de vitesses est bloqué | P. 364 | Si le levier de vitesses est bloqué sur P |
| Le thermomètre de liquide de refroidissement entre dans la zone rouge | P. 370 | Si le véhicule chauffe |
| Vous voyez de la vapeur s'échapper de sous le capot | | |
| Vous avez perdu votre clé | P. 365 | Si vous perdez vos clés |
| La batterie est à plat | P. 366 | Si la batterie est déchargée |
| Vous n'arrivez plus à verrouiller les portes | P. 30 | Portes |
| Le véhicule est embourbé ou ensablé | P. 374 | Si votre véhicule est bloqué |
| Un témoin d'alerte ou un témoin indicateur s'allume | P. 340 | Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche... |

■ Combiné d'instruments



■ Console centrale



■ Témoins d'alerte



Témoins d'alerte de système de freinage

OU



P. 340



Témoins d'alerte du circuit de charge

P. 340



Témoins d'alerte de pression d'huile moteur basse

P. 340



Témoins indicateur de dysfonctionnement

OU



P. 341



Témoins d'alerte SRS

P. 341



Témoins d'alerte ABS

OU



P. 341



Témoins d'alerte de direction assistée électrique

P. 341



Témoins de perte d'adhérence

P. 341



Témoins d'avertissement du correcteur automatique d'assiette des phares

P. 341



Témoins indicateur de régulateur de vitesse*

P. 341



Témoins d'alerte de porte ouverte

P. 343



Témoins d'alerte de niveau de carburant insuffisant

P. 343



Témoins de rappel de ceinture de sécurité conducteur

P. 343



Témoins de rappel de ceinture de sécurité passager avant

P. 343



Témoins d'alerte de pression des pneus

P. 343

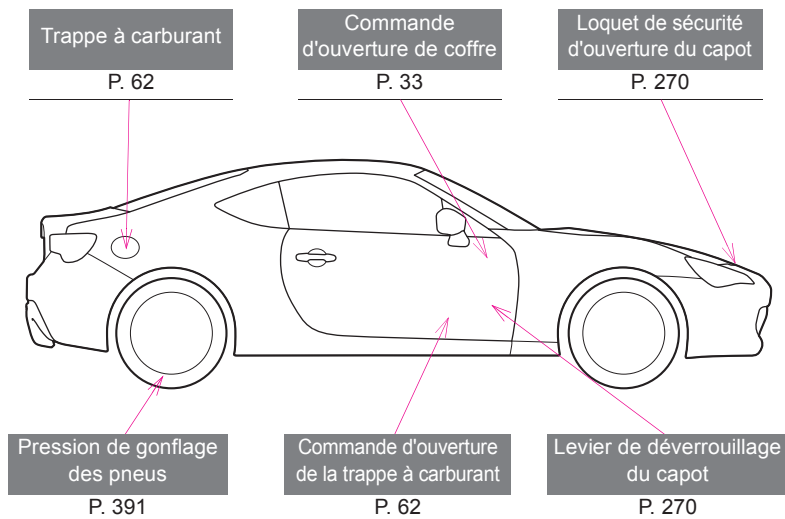


Témoins d'alerte de température de liquide de transmission automatique

P. 343

*: Le témoin s'allume en jaune pour indiquer un mauvais fonctionnement.

INFORMATION STATION-SERVICE



CTHPIAW047

| | | |
|--|----------------------------------|-------------------------------------|
| Capacité du réservoir de carburant (Référence) | 13,2 gal. (50 L, 11,0 Imp. gal.) | |
| Type de carburant | Essence sans plomb uniquement | P. 63, 383 |
| Pression de gonflage des pneus à froid | | P. 391 |
| Capacité d'huile moteur (Vidange et remplissage — référence) | Sans filtre | qt. (L, Imp. qt.) 5,5 (5,2, 4,6) |
| | Avec filtre | 5,7 (5,4, 4,8) |
| Type d'huile moteur | | P. 384 |

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.

Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
Toyota Customer Experience Center
1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
Servco Automotive Customer Services
1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2016 TOYOTA MOTOR CORPORATION

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

